



MAGAZINE
LAURENCE DES CARS
BOUSCULE LE LOUVRE

idées



“L'intelligence artificielle,
une menace pour les artistes?

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 15 MARS 2025 - 81^e ANNÉE - N° 24946 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLO

Trêve en Ukraine : Poutine pose ses conditions

- Le président russe ne rejette pas d'emblée l'accord de cessez-le-feu proposé par les Etats-Unis et l'Ukraine, mais évoque des « nuances »
- La démilitarisation du pays, le départ de Volodymyr Zelensky et l'annexion des territoires occupés restent les lignes rouges de Moscou
- Le président ukrainien dénonce une réaction « manipulatrice » de Moscou, et craint des négociations qui s'éternisent
- La balle est désormais dans le camp de Donald Trump, qui a salué le « propos très prometteur » de Poutine, tout en relevant qu'il n'était « pas complet »

PAGES 2 à 4



Vladimir Poutine, lors d'une conférence de presse, à Moscou, le 13 mars. ALEXANDER ZEMLIANICHENKO/AP PHOTO

OTAN

« Trump fait des concessions avant même le début des négociations », regrette l'ex-représentante américaine auprès de l'Alliance Julianne Smith

PAGES 2-3

ALLEMAGNE

Merz en quête d'une majorité au Bundestag pour augmenter ses dépenses militaires

PAGE 4

ÉCONOMIE

Trop fragmentée, l'industrie de défense européenne doit se consolider

PAGE 16

M ÉDITORIAL
**POUTINE ET
L'ARME DU TEMPS**

PAGE 31

Environnement

L'écologie à l'heure du renoncement

La défense de la planète est mise à mal, en France et ailleurs, par le chaos mondial provoqué par Trump

PAGES 7-8

Politique
Bayrou au défi de contenir l'axe Macron-Lecornu

PAGE 9

Portrait
Rima Hassan, une obsession jusqu'à l'excès pour Gaza

PAGES 20-21

Culture Des arts du cirque toujours plus spectaculaires



« Révolte ou tentatives de l'échec » (2023), mis en scène par Johanne Humbert. KALIMBA

TOUPIE DE 6 MÈTRES de diamètre, tapis roulant modulable, roue giratoire, cage posée sur des trampolines... Longtemps cantonnés aux traditionnels trapèzes et cordes, les acrobates et fil-deferistes rivalisent aujourd'hui d'inventivité pour imaginer de nouveaux agrès leur permettant

d'offrir des numéros jamais vus aux amoureux du cirque. Le festival Spring, qui a lieu dans 60 sites en Normandie jusqu'au 16 avril, invite à découvrir les scénographies les plus folles et les circassiens les plus talentueux du moment.

PAGE 22

Commerce

Les vins européens menacés de taxes par les Etats-Unis

PAGE 15

Production

L'intelligence artificielle investit la robotique

PAGE 18

Santé

La pénurie d'un antipsychotique met en danger des milliers de patients

PAGE 12

Mode

Le designer Demna nommé directeur artistique de Gucci

PAGE 25

DÉJÀ PLUS DE 300 000 SPECTATEURS CONQUIS !

4,1 ★★★★

Mathias Mlekuz

Philippe Rebot

À BICYCLETTE !

un film de Mathias Mlekuz



Le Parisien ACTUELLEMENT AU CINÉMA

france inter

M 00146-315 F:5,50 €

GUERRE EN UKRAINE

Poutine pose ses conditions au projet de trêve en Ukraine

Le président russe a répondu par un ambivalent « oui, mais » à l'offre de cessez-le-feu temporaire de Washington. Trump a salué un « propos prometteur, mais incomplet »

WASHINGTON - correspondant

Deux images, et un sujet central : l'Ukraine. La journée du jeudi 13 mars a été marquée par un dialogue public à distance entre Vladimir Poutine et Donald Trump. Accueillant à Moscou son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, le président russe a acquiescé du bout des lèvres, et sous conditions, à la proposition de cessez-le-feu de trente jours, avancée par la Maison Blanche et validée par Kiev. Pendant ce temps, à Washington, Donald Trump recevait le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte. Le rapprochement américano-russe et l'acceptation conditionnée de la solidarité entre alliés, prisée par le milliardaire, inquiétait fortement les membres européens de l'Alliance atlantique. Au terme de cette journée, ni la paix en Ukraine ni l'avenir de l'OTAN ne dessinait plus clairement.

La parole de Vladimir Poutine était très attendue, après l'acceptation par l'Ukraine du principe d'un cessez-le-feu, lors des discussions avec les Etats-Unis à Djedda (Arabie saoudite), mardi 11 mars. « Nous sommes pour, mais il y a des nuances », a prévenu le président russe, affirmant vouloir « en parler » avec les Américains et, « peut-être, appeler le président Trump ». Il l'a remercié pour ses efforts en vue d'une résolution du conflit, avant d'insister sur des « questions importantes ». Comprendre : ses conditions préalables. Elles devaient être au cœur des échanges entre le président russe et l'envoyé spécial de Donald Trump, Steve Witkoff, arrivé à Moscou jeudi. Mais la rencontre entre

les deux hommes, attendue dans la soirée, n'a fait l'objet d'aucune confirmation. Alors que la Maison Blanche avait annoncé que le séjour de M. Witkoff à Moscou se prolongerait jusqu'à dimanche, l'agence russe TASS a indiqué que son avion serait reparti de Moscou vendredi matin tôt.

« Comment garantir qu'une telle situation [le conflit] ne se reproduise pas ? Comment le contrôle sera-t-il organisé ? », a demandé M. Poutine, s'interrogeant sur les moyens d'assurer une trêve tout au long d'une ligne de contact de 2000 kilomètres. Lors de sa conférence de presse avec Alexandre Loukachenko, le chef du Kremlin a exigé que le cessez-le-feu ne serve pas de trêve temporaire qui permettrait à l'Ukraine de recruter des soldats supplémentaires et de recevoir de nouvelles armes occidentales. Or, la Maison Blanche a annoncé, après les échanges à Djedda, qu'elle rétablissait le partage de renseignement et les livraisons d'armes à Kiev.

AVANCÉE DE L'ARMÉE RUSSE

M. Poutine a aussi averti : « En fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, nous nous mettrons d'accord sur les prochaines étapes pour mettre fin au conflit. » Le message du président russe – qui s'est entretenu, par ailleurs, jeudi, avec Mohammed Ben Salman Al Saoud, le prince héritier saoudien prêt à « faciliter le dialogue » et à accueillir un sommet Poutine-Trump – est clair : le début de la trêve dépendra de l'avancée de son armée dans les environs de Koursk, la région russe en partie occupée par les troupes ukrainiennes depuis août 2024, mais où les forces du Kremlin

LE KREMLIN RESTE INFLEXIBLE SUR SES EXIGENCES : LA CAPITULATION DE FAIT DE L'UKRAINE, SON RENONCEMENT À L'OTAN, L'ANNEXION DES TERRITOIRES UKRAINIENS OCCUPÉS ET LA LEVÉE DES SANCTIONS

ont progressé avec une rapidité inédite ces derniers jours.

Moins de vingt-quatre heures avant ces déclarations, M. Poutine était d'ailleurs en treillis militaire dans un poste de commandement sur le terrain. Le chef des armées a alors appelé à la libération « complète » de la région. Une manière de mettre la pression dans le cadre des contacts diplomatiques du moment : l'armée de Moscou avance. Une façon aussi de rassurer les clans ultrapatriotiques, qui, en Russie, ne font aucune confiance aux Américains et estiment qu'aucune négociation ne devrait perturber la marche victorieuse du pays.

Dans une allocution jeudi soir, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a mis en cause les « mots hautement prévisibles et manipulateurs » de son homologue russe. « Evidemment, a-t-il noté, Poutine a peur de dire directement au président Trump qu'il veut poursuivre la guerre et continuer à tuer les Ukrainiens. C'est pourquoi à Moscou, ils accompagnent l'idée d'un cessez-le-feu de telles conditions qu'elle échouera ou trainera en longueur aussi longtemps que possible. »

Deux réalités politiques inconciliables se dessinaient jeudi. Dans la première, Vladimir Poutine s'imagine en maître du temps, persuadé de pouvoir prolonger l'effort de guerre au bénéfice de son pays. Il n'est pas dans son intérêt de défier ouvertement ou d'insulter son homologue américain, mais il ne semble guère dans ses intentions d'envisager des compromis significatifs.

Dans la seconde réalité, Donald Trump prétend pousser les protagonistes du conflit, par la persuasion et le chantage, à cesser les hostilités en toute hâte. Il évoque les morts



sur le champ de bataille comme une anomalie, une inconvenance, et non un sacrifice terrible pour une cause élevée comme la souveraineté nationale, dans le cas de l'Ukraine. Le président américain est très pressé. C'est une vulnérabilité, dans un dos-

« Trump fait des concessions avant même le début des négociations »

Julianne Smith, ancienne représentante des Etats-Unis à l'OTAN, évalue les chances de succès des pourparlers entre Moscou et Washington

ENTRETIEN

WASHINGTON - correspondant

Peu d'observateurs sont mieux placés pour évaluer le rapprochement entre Donald Trump et Vladimir Poutine, et ses implications pour l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Représentante permanente des Etats-Unis auprès de l'Alliance atlantique sous l'administration Biden (2021-2025), Julianne Smith a répondu aux questions du *Monde*.

Comment analysez-vous le « oui mais » de M. Poutine à la proposition de cessez-le-feu ?

Ce n'est pas surprenant. Depuis le début, il n'a pas exprimé beaucoup d'intérêt pour un plan de paix ou un cessez-le-feu. Il semble se sentir de plus en plus conforté par les petits gains de la Russie sur le champ de bataille. Et il se sent soutenu par la Corée du Nord, par la Chine, par l'Iran, qui appuient tous, à leur façon, son effort de guerre. C'est pour cela que nous n'avions perçu aucun signe, pendant les derniers mois de notre administration, de son intérêt pour des négociations. Il exprime à présent un intérêt modeste, mais je suis sceptique à l'idée qu'un cessez-le-feu puisse être mis en œuvre sans concessions supplémentaires préalables de la part des Ukrainiens et des Américains.

Donald Trump approche cette guerre avec l'idée qu'un cessez-le-feu serait irrémédiable, et qu'il n'y a pas à distinguer la victime de l'agresseur...

J'ai un problème significatif avec toute personne prétendant qu'il y aurait deux agresseurs dans cette guerre. Il ne fait aucun doute que la Russie a commencé cette guerre, dans une agression non provoquée. La réalité ne se discute pas. Ces dernières semaines, il a semblé que le président était bien plus frustré par l'Ukraine que par la Russie. Imaginons qu'on parvienne tout de même à un cessez-le-feu. Le défi de le transformer en un accord de paix serait bien plus grand. Les objectifs fondamentaux de la Russie seraient inacceptables pour l'Ukraine. Celle-ci aspire désespérément à une forme de garantie de sécurité, que ce soit sous forme d'aide militaire ou d'adhésion à l'OTAN. Si Poutine insiste pour exclure une telle garantie, je peine à imaginer un accord.

Donald Trump remet en question certains des principes fondateurs de l'OTAN. Comment évaluez-vous ce danger ?

Le président Trump a parlé d'un conditionnement de l'engagement américain sur l'article 5, en fonction du niveau de dépenses de chaque pays pour la défense. Ce n'est pas ainsi que fonctionne

l'OTAN. Les obligations prévues par le traité de l'Alliance s'appliquent à tous les membres. Ils sont censés tous s'entraider, si l'un d'eux se trouve dans une situation de crise. Je crois que Trump est désireux de voir à quel point il peut pousser les Européens à dépenser plus pour la défense. Actuellement, deux tiers des Etats membres consacrent au moins 2 % de leur PIB à la défense. C'est une amélioration majeure, dont nous étions très fiers, sous l'administration Biden. De

façon claire, Trump veut qu'ils paient plus, en déplaçant l'objectif de 2 % à 5 %. Je ne crois pas que l'Alliance soit prête à cela, mais les alliés pourraient envisager 3 %, et même un peu plus. Il faudra sans doute attendre le sommet du mois de juin, à La Haye [Pays-Bas], pour en savoir plus sur la position américaine.

Quelles seraient les conséquences possibles d'un retrait partiel ou d'un redéploiement des forces américaines stationnées en Europe ?

Nous avons environ 100 000 soldats. Les Etats-Unis en ont ajouté 20 000 en Europe orientale après le début de la guerre. Mon inquiétude première est de savoir si nous accepterions de retirer cette position de force de l'Europe orientale ou occidentale, dans le cadre d'un accord né-

gocié. Je ne serais pas surprise si le président Poutine demandait au président Trump de revenir à 1997, lorsque l'Alliance n'avait pas de membres en Europe orientale, et de retirer les troupes de l'OTAN. J'espère que l'administration Trump n'acceptera pas et maintiendra nos forces. Mais je crois que cela sera évoqué dans le cadre des négociations sur l'Ukraine.

Cela porterait atteinte, pour l'OTAN, à sa mission essentielle de dissuasion et de défense en Europe orientale. Lorsque les Etats-Unis ont déployé 20 000 soldats de plus, d'autres pays ont suivi l'exemple, comme la France en Roumanie. Je ne crois pas que l'Europe comblera le vide si nous nous retirons. Il se pourrait même que des pays occidentaux envisagent de réduire leur présence en Europe orientale, en disant : si les Etats-Unis n'ont pas besoin d'y être, pourquoi nous ? Puis viendra la question plus large de troupes européennes envoyées en Ukraine dans le cadre d'un accord.

Mais les Etats-Unis se refusent pour l'heure à envisager des garanties de sécurité pour l'Ukraine, indispensables selon les Européens...

Les Européens ont fourni beaucoup d'aide militaire critique à l'Ukraine, ainsi que des formations militaires importantes.

Mais il leur serait très difficile de remplacer des garanties de sécurité américaines, surtout si elles impliquent des troupes déployées. En théorie, l'Europe pourrait rassembler 30 000 soldats, mais maintenir cette présence et la rendre durable sur le long terme nécessiterait en réalité 80 000 à 90 000 hommes. Je n'imagine pas cela se produire. Poutine pourrait empêcher un tel déploiement, mais imaginons que la nécessité se présente. Je ne pense pas que les Européens puissent l'assumer. Cela se ferait au détriment d'autres engagements militaires, en Europe orientale.

Avec le recul, l'administration Biden n'a-t-elle pas eu tort de répéter en boucle que rien ne serait décidé sur l'Ukraine sans elle, mais sans jamais fixer les contours d'une issue à la guerre ?

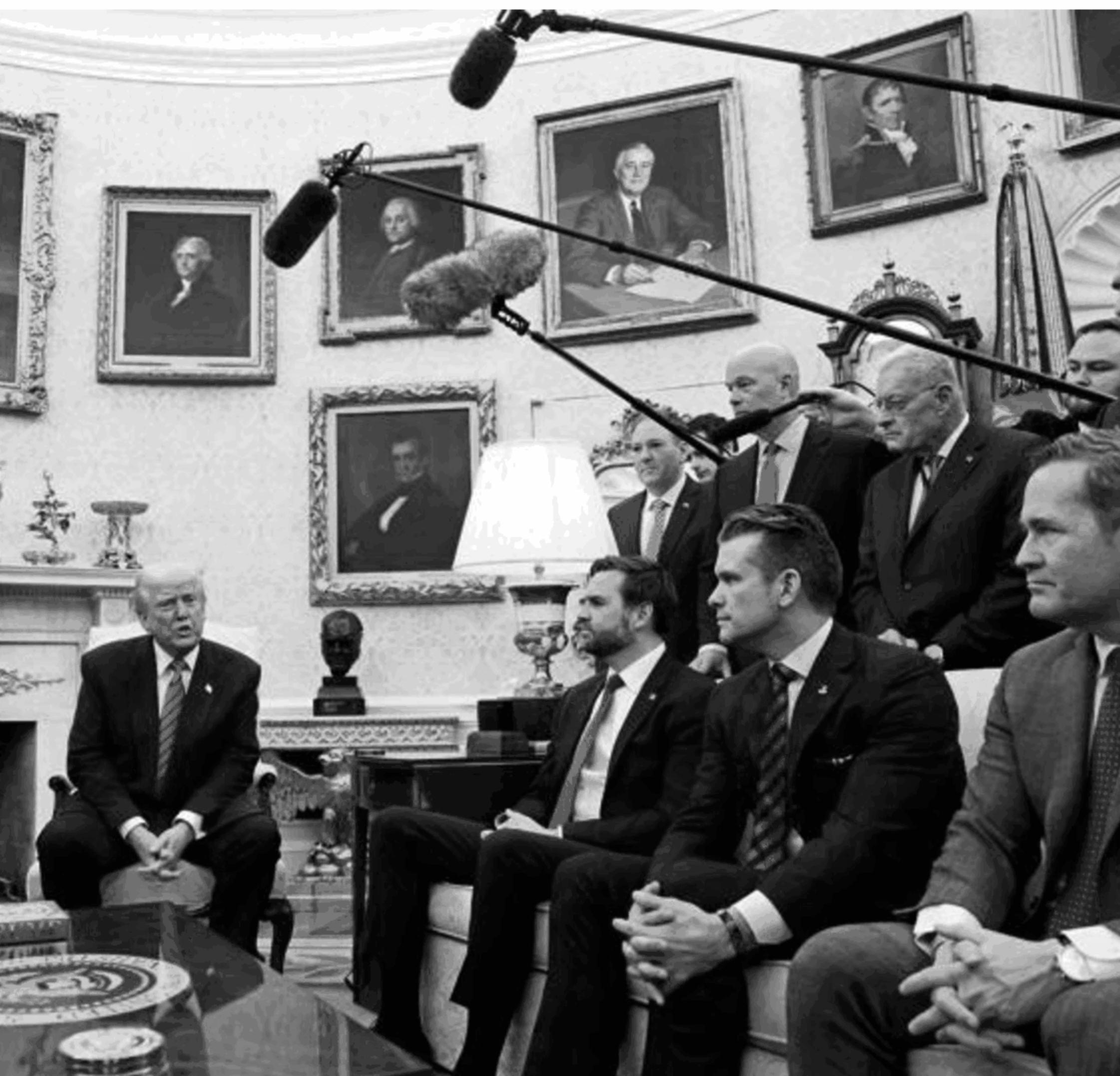
Non, je pense que nous avons été focalisés sur le fait que l'Ukraine et le monde n'avaient pas le sentiment qu'on dictait les termes d'un possible accord de paix. L'Ukraine devait être sur le siège conducteur. Nous avons encouragé le président Volodymyr Zelensky à proposer un plan de paix, et il l'a fait. Nous l'avons encouragé à voyager au Moyen-Orient, il a eu des rencontres avec les Saoudiens. Il a travaillé pour la paix avec les Chinois, les Sud-Afri-

cains, d'autres pays engagés. Parfois, nous exprimions nos vues, mais nous voulions que les Ukrainiens pilotent. Nous avons été honnêtes. J'ai dit dans des dizaines d'interviews qu'il n'y aurait pas d'adhésion à l'OTAN. Mais, sur le plan territorial, au milieu d'une guerre, il est difficile de prendre la parole en imposant où passera la ligne de partage. Nous avions des discussions honnêtes à ce sujet. Zelensky comprenait clairement qu'il serait difficile de revenir aux frontières des années 1990, qu'il ne pourrait pas reprendre la Crimée. Mais nous n'allions pas publiquement accorder cette victoire à Poutine. Le problème, avec Trump, c'est qu'il offre des concessions à Poutine avant même que la négociation ne débute.

La fameuse « autonomie stratégique » européenne a longtemps été un slogan sans traduction dans les faits. Et aujourd'hui ?

Il y a beaucoup de mouvements enthousiasmants sur le continent, mais tout cela est très tardif, après trente ans de sous-investissements. La réalité est que même la France devra chercher, dans certains cas, des capacités venant de pays hors de l'UE, que ce soit le Royaume-Uni, la Turquie, la Corée du Sud ou les Etats-Unis. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PIOTR SMOLAR



De gauche à droite : le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, le président américain, Donald Trump, le vice-président, J. D. Vance, le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, et le conseiller à la sécurité nationale, Mike Waltz, à la Maison Blanche, à Washington, jeudi 13 mars. EVELYN HOCKSTEIN/REUTERS

sier aussi complexe. Les sanctions économiques qu'il envisagerait contre la Russie, si Vladimir Poutine repoussait son offre de négociation, s'ajouteraient à l'immense pile occidentale accumulée depuis 2014, que Moscou a largement su contourner.

«Nous sommes d'accord avec les propositions visant à mettre fin aux hostilités, mais nous partons du principe que cette trêve doit conduire à une paix durable et s'attaquer aux causes profondes de cette crise», a insisté M. Poutine. La formule est ancienne. Le 20 décembre 2024, il avait déjà prévenu : «Nous n'avons pas besoin d'une trêve, mais d'une paix à long terme, durable, soutenue par des garanties de sécurité fiables.»

Depuis, le Kremlin est resté inflexible sur ses exigences : la capitulation de fait de l'Ukraine, son statut d'Etat neutre passant par un renoncement à l'OTAN, une annexion russe définitive des territoires ukrainiens occupés et, enfin, une levée des sanctions occidentales. Iouri Ouchakov, le conseiller diplomatique du président, a précisé qu'il avait rappelé les demandes russes lors d'un contact téléphonique avec le conseiller américain à la sécurité nationale, Mike Waltz, le 12 mars, quelques heures avant l'arrivée à Moscou de M. Witkoff : «Il faudra travailler, réfléchir et prendre en compte aussi notre position», a-t-il martelé ensuite à la télévision, affirmant que la proposition de cessez-le-feu ne prenait en compte que les intérêts de Kiev, et pas ceux de la Russie. «Ce sont des sortes de mesures hâtives qui ne sont pas propices à un règlement durable», regrettait-il.

M. POUTINE EST EN POSITION DE FORCE
Le Kremlin veut bien discuter d'un cessez-le-feu, mais pas forcément l'appliquer dans l'immediat, comme l'espère Donald Trump. «Poutine ne veut pas opposer un refus catégorique aux Américains», a confié au Monde une ancienne figure du Kremlin restée proche du pouvoir, qui a requis l'anonymat. «Mais si M. Poutine accepte aujourd'hui une trêve sans garanties sur la non-extension de l'OTAN et l'absence de troupes de l'OTAN sur le terrain, son actuelle position de force se transformera immédiatement en position de faiblesse. M. Poutine ne veut pas se retrouver dans la même situation que Mikhaïl Gorbatchev après la réunification de l'Allemagne, lorsque l'accord géopolitique reposait uniquement sur la confiance et n'était pas formellement documenté. L'Occident a ensuite tout simplement ignoré cet accord entre gentlemen.»

LE PRÉSIDENT UKRAINIEN, VOLODYMYR ZELENSKY, A MIS EN CAUSE LES «MOTS HAUTEMENT PRÉVISIBLES ET MANIPULATEURS» DE SON HOMOLOGUE RUSSE

Entre méfiance et scepticisme, Moscou entretient un flou stratégique. En rappelant ses conditions avant même de rencontrer l'émissaire américain, le président russe semble vouloir gagner du temps. «Il renvoie la balle à M. Trump et à l'Ukraine. L'idée d'un cessez-le-feu est un acte direct et inconditionnel. Et les négociations commencent ensuite. En affirmant avoir des conditions préalables au cessez-le-feu, il en rejette en fait l'idée, sans toutefois dire "non"», analyse Kirill Rogov, politologue russe, fondateur de la plate-forme d'analyses Re : Russia, chercheur associé à l'Institute for Human Sciences de Vienne. «M. Poutine est en position de force», ajoute-t-il, non pas à cause de la situation sur le champ de bataille ni parce que Washington est de son côté. Mais parce que M. Trump veut afficher les progrès vers un accord de paix. Le président américain ne dispose d'aucun moyen de pression efficace pour contraindre M. Poutine à des concessions, alors qu'il en a pour contraindre l'Ukraine.»

S'exprimant à la Maison Blanche, Donald Trump a salué le «propos très prometteur» de Vladimir Poutine, mais qui n'est «pas complet». Le président américain a réitéré sa conviction qu'un cessez-le-feu conduirait probablement à une cessation définitive des hostilités, parce qu'aucune partie n'aurait envie de reprendre les armes. Le président américain, qui a engagé sa crédibilité en prétendant faire confiance à son homologue russe, a aussi semblé rejeter l'idée qu'il faudrait commencer les négociations sur une page blanche. «De nombreux détails d'un accord final ont en réalité été discutés, a-t-il précisé. Nous allons voir à présent si la Russie répond présent, et dans le cas contraire, ce sera

un moment très décevant pour le monde.» Donald Trump a notamment cité, parmi les sujets abordés, les «morceaux de territoire qui seraient conservés et perdus», avec une «grande centrale électrique impliquée».

L'ABNÉGATION DE MARK RUTTE

Le long échange avec la presse dans le bureau Ovale, en présence du secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a forcément suscité une dissonance cognitive chez les défenseurs acharnés du lien transatlantique. Le président américain s'exprimait en effet sans aucune marque d'estime pour les alliés, empruntant plutôt à Vladimir Poutine une rhétorique de la force unilatérale. Pendant que Donald Trump parlait, Mark Rutte démontrait une souplesse relevant de l'abnégation. Elle illustrait, en creux, la faiblesse consubstantielle à ce poste de secrétaire général de l'Alliance. Son prédécesseur, Jens Stoltenberg, devançait déjà tous les désirs et les éléments de langage de Washington, sous la présidence de Joe Biden.

Mark Rutte, lui, n'a rien eu à redire sur la «ligne artificielle» ne faisant «aucun sens» que serait la frontière avec le Canada, selon Donald Trump. Embarras redoublé au sujet du Groenland, sur lequel le président américain a renouvelé, avec insistance, ses prétentions d'annexion. «Je n'y ai pas beaucoup réfléchi auparavant, mais je suis assis à côté d'un homme qui pourrait être très déterminant», a dit en souriant Donald Trump. Vous savez, Mark, on en a besoin pour la sécurité internationale.» Mark Rutte s'est débattu faiblement. «Je ne veux pas entraîner l'OTAN là-dessus», a-t-il dit, en déviant la conversation sur l'importance des brise-glaçages dans l'Arctique.

L'ex-premier ministre néerlandais fait un «boulot fantastique», a estimé Donald Trump. Son invité lui a rendu la politesse avec une ardeur gênante, en saluant son rôle historique dans la mobilisation des Européens en matière de défense, pendant son premier mandat et à la suite de son retour à la Maison Blanche. Mark Rutte a ajouté, au sujet de la guerre en Ukraine : «Vous avez mis fin à l'impasse.» Entendre le secrétaire général de l'OTAN féliciter le président américain pour le dialogue engagé avec la Russie – si déstabilisé, si précipité – disait aussi la distance qui sépare encore les Européens de leur propre émancipation. ■

BENJAMIN QUÉNELLE (À PARIS) ET PIOTR SMOLAR

Espagne : les dépenses militaires, tabou pour une partie de la gauche

Alors que Madrid ne consacre que 1,28 % de son PIB à la défense, une partie de la majorité de Sanchez refuse un effort supplémentaire

MADRID - correspondante

«POUR L'ESPAGNE, LES MENACES, CE SONT LES CYBERATTAQUES, LE TERRORISME, L'IMPACT DE LA CRISE CLIMATIQUE SUR LA MÉDITERRANÉE»

PEDRO SANCHEZ
chef du gouvernement espagnol

telé, jeudi. Pour les pays de l'est et du nord de l'Europe, la dissuasion repose sur des investissements de défense. Ce n'est pas le cas de l'Espagne. La menace n'est pas celle d'une Russie qui envoie ses troupes par les Pyrénées dans la péninsule Ibérique. C'est une menace hybride. Pour l'Espagne et le sud de l'Europe, ce sont les cyberattaques, le terrorisme, l'impact de la crise climatique sur la Méditerranée...»

«Ce n'est pas de la cybersécurité dont on lui demande de parler en ce moment, ses propos risquent d'être interprétés comme un manque de solidarité, souligne Félix Artega, chercheur en sécurité au sein de l'Institut royal Elcano d'études internationales et stratégiques. Ce que l'Europe demande, ce sont des dépenses militaires pour faire face à la menace russe. L'Espagne a besoin d'augmenter ses stocks d'armement, ses systèmes de défense aérienne, ses effectifs, de véritables dépenses militaires pour un système collectif de défense.»

Parmi les dirigeants invités, seul le chef du Parti populaire (droite), Alberto Nuñez Feijoo, s'est montré clairement favorable à un réarmement de l'Espagne. Mais aucune entente n'a été trouvée. Cela faisait seize mois que le chef de l'opposition n'avait pas rencontré le président du gouvernement, avec qui les relations sont très tendues. Il a estimé que M. Sanchez «n'avait pas de plan» et qu'il était «tenté de cacher ou d'ignorer la vérité», à savoir que «la paix est en danger», ajoutant qu'il ne lui donnerait pas de «chèque en blanc».

Les gouvernements espagnols ont toujours cherché à minimiser le budget de la défense, impopulaire, évitant d'inclure les investissements dans la recherche et le développement dans le secteur militaire, les dépenses d'autres ministères liées à l'armement ou les retraites des militaires. «Nous n'avons pas eu une armée qui nous a libérés du nazisme, mais nous en avons eu une qui nous a conduits à une guerre civile et à une dictature», rappelle Rafael Martinez, expert pour le Centre des relations internationales de Barcelone, afin d'expliquer le tabou de la défense.

Les gouvernements ont pour habitude de compléter un budget initial de la défense bas par des crédits extraordinaires, évitant ainsi un débat devant les députés. C'est cette solution que devrait privilégier M. Sanchez. L'exécutif tente de convaincre ses alliés européens qu'il dépense plus qu'il n'y paraît, par sa participation à des missions humanitaires ou de maintien de la paix. En février, Pedro Sanchez a promis à l'Ukraine 1 milliard d'euros d'aide militaire. Le ministère de la défense a annoncé une augmentation immédiate de 400 millions d'euros de ses dépenses. Elle est consacrée à une hausse du salaire des militaires. ■

SANDRINE MOREL

GUERRE EN UKRAINE

Allemagne: Merz défend le «quoi qu'il en coûte» sur le réarmement

Le probable futur chancelier s'est efforcé de convaincre les députés de réformer le «frein à la dette» inscrit dans la Constitution

BERLIN - correspondante

Une situation historique», «une orgie de dette», «un réarmement gigantesque et illimité», «un grand effort national»... Quatre heures durant, les députés allemands ont rivalisé de superlatifs, jeudi 13 mars, pour débattre, dans un Bundestag réuni en session extraordinaire, des enjeux posés par la réforme défendue par le probable futur chancelier conservateur, Friedrich Merz, issu des rangs de l'Union chrétienne-démocrate (CDU).

Ce dernier, allié aux sociaux-démocrates du Parti social-démocrate (SPD), entend réformer l'un des articles les plus emblématiques de la Constitution, celui qui contraint le recours à l'endettement public depuis plus de quinze ans, et dont l'évolution est cruciale pour permettre le réarmement du pays dans la perspective d'un désengagement américain. Friedrich Merz espère y parvenir par une procédure accélérée, en s'appuyant sur le Bundestag sortant dont la configuration lui est plus favorable. Un procédé inhabituel, compte tenu du caractère stratégique des questions débattues, ce

que les élus de l'opposition n'ont pas manqué de dénoncer jeudi.

En réalité, M. Merz n'a pas le choix: pour être adoptée, sa réforme requiert une majorité des deux tiers, dont la CDU et le SPD ne disposeront pas dans le prochain Bundestag. Les partis d'extrême droite, Alternative für Deutschland (AfD), et de gauche radicale Die Linke jouiront d'une minorité de blocage dans cette nouvelle assemblée, qui entrera en fonctions le 25 mars. «C'est un mépris pour les 10 millions d'électeurs qui ont voté pour l'AfD», s'est indignée Alice Weidel, présidente du parti, qui détiendra un quart des sièges du prochain Bundestag. «Vous avez peur des nouvelles majorités!», a raillé, de son côté, la députée Heidi Reichenbek, coprésidente du groupe Die Linke, qui a presque doublé son score aux élections législatives pour approcher les 9 %. Les deux formations ont déposé un recours devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, espérant qu'elle interdit la tenue du vote.

Afin de permettre à l'Allemagne d'augmenter de façon pérenne ses dépenses de défense et d'investir, le texte, présenté jeudi au Bundestag, comprend trois volets. Il as-

SEULES L'EXTRÊME DROITE ET UNE PARTIE DE L'EXTRÊME GAUCHE ONT CONTESTÉ LA NÉCESSITÉ D'ACCROÎTRE LES DÉPENSES MILITAIRES

souligne le «frein à la dette», en excluant du calcul du déficit public toutes les dépenses de défense supérieures à 1 % du produit intérieur brut. Il permet ensuite aux Länder de s'endetter, ce qui leur est interdit. Et il crée enfin un fonds spécial de 500 milliards d'euros sur dix ans pour investir dans les infrastructures. Cette clause est censée relancer une économie en récession depuis deux années consécutives et moderniser un pays dont les infrastructures sont vieillissantes et certains services publics sous-financés.

«Le monde entier a les yeux tournés vers l'Allemagne», averti Friedrich Merz, jeudi, à la tribune du Bundestag, soulignant l'urgence à réarmer le pays face à la menace russe, se montrant tour à tour conciliant et menaçant. Pensez-

vous sérieusement qu'un gouvernement américain acceptera, fin juin, lors du sommet de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] à La Haye, de continuer comme avant (...), si l'Allemagne et, avec elle, les partenaires européens de l'OTAN ne sont pas prêts à s'engager sur une nouvelle voie?»

Friedrich Merz, qui demeure simple président de la CDU en attendant de former une coalition au terme de négociations qui devraient encore durer plusieurs semaines, joue sa crédibilité avec cette réforme. Le probable futur chancelier, âgé de 69 ans, a voulu envoyer un signal fort à ses partenaires européens, le 4 mars, en annonçant une cascade d'investissements dans la défense et les infrastructures. «Pour la défense de l'Allemagne, la règle doit être "whatever it takes" [quoi qu'il en coûte]», a-t-il affirmé, reprenant à dessein une célèbre formule de l'ancien banquier central Mario Draghi, prononcée pendant la crise de la dette en 2012 et à laquelle est en partie attribué le sauvetage de la zone euro.

Mais si son initiative a été largement saluée dans les capitales européennes, elle est vue par une partie des responsables politiques

allemands comme une trahison, après une campagne centrée sur l'immigration et les réformes. Jeudi, M. Merz s'est ainsi vu reprocher sa conversion impromptue à la dépense, alors que la CDU, qui a introduit le «frein à la dette» en 2009, s'est jusqu'ici toujours opposée à sa réforme.

«Aucun candidat à la chancellerie n'a renié autant de promesses électorales que vous en si peu de temps, l'a attaqué Mme Weidel. Vous entrez dans l'histoire comme le fossoyeur du frein à l'endettement, que vous avez défendu avec autant de véhémence que de mensonge pendant la campagne électorale». Dans un hémicycle où les rôles ont parfois semblé inversés, M. Merz s'est défendu d'avoir fait une campagne centrée sur l'austérité, citant de façon un peu hésitante certaines de ses déclarations. «Beaucoup de subventions, beaucoup de nouvelles dettes sans véritable réforme économique, c'est une politique économique de gauche», a tacité le député Christian Dürre du Parti libéral-démocrate, qui a alerté sur les risques d'un renchérissement du coût auquel l'Allemagne se finance sur les marchés. C'est le contraire de votre campagne des derniers mois.»

Convaincre les Verts

Tout l'enjeu du débat était de convaincre les Verts, qui font désormais partie de l'opposition, de joindre leurs voix à celles du SPD et de la CDU pour soutenir la réforme avant l'entrée en fonctions du nouveau Bundestag. Le temps presse, car le texte doit faire l'objet d'un vote formel, le 18 mars, avant d'être examiné au Bundesrat, la chambre qui représente les Länder au niveau fédéral, le 21 mars. Mais

les écologistes, sanctionnés lors des élections du 23 février, font monter les enchères, réclamant des mesures plus fortes en faveur du climat et une réforme d'ampleur du frein à la dette allant au-delà de la question de la défense. Ils ont également déposé une contre-proposition au Bundestag.

Friedrich Merz s'est engagé à amender son texte, promettant d'affecter 50 milliards d'euros du fonds spécial vers le climat et d'inclure le budget du renseignement dans les dépenses de défense, autre revendication des Verts. «Que voulez-vous de plus?», les a-t-il interrogés au Bundestag. Mais, jeudi soir, il ne semblait pas encore certain qu'il parviendrait à un accord avant le vote.

«Si vous croyez à ce que vous avez dit ici, pourquoi n'avez-vous pas agi plus tôt?», a répété la députée Katharina Dröge, qui copréside le groupe des Verts au Bundestag, dénonçant ses «calculs de parti» et lui reprochant d'avoir refusé toutes les tentatives de réformes similaires lorsqu'il était dans l'opposition. «Vous faites comme si le besoin d'investissement dont il est question ici était soudainement tombé du ciel au lendemain des élections fédérales, a abondé la députée écologiste Irene Mihalic. Pourtant, cela fait des mois que nous attirons votre attention sur ce point (...). Et nous avons dû recevoir des leçons de bonne gestion des finances publiques.»

Seules l'extrême droite et une partie de l'extrême gauche ont contesté la nécessité d'accroître les dépenses militaires. «Ne faites pas de l'Est et de l'Ouest vos ennemis en même temps, investissez dans la diplomatie», a plaidé le député d'extrême droite Peter Böhringer. Nous aurons alors besoin de dizaines de milliards de moins pour l'armée. De plus, on ignore quelle est la politique de défense qui se cache derrière ces nouvelles dépenses militaires illimitées.»

«Peu importe le nombre de chars et de munitions que nous aurons acquis, nous ne pourrons pas survivre à une guerre avec la Russie, c'est une puissance nucléaire», a prophétisé la députée Sahra Wagenknecht, dont le parti du même nom, très implanté à l'est du pays, plaide pour une suspension de l'aide à l'Ukraine.

Les discussions devraient se poursuivre entre la CDU, le SPD et les Verts jusqu'au vote du 18 mars. «Notre porte reste ouverte», a assuré, jeudi, Felix Banaszak, coprésident du parti écologiste. «Demandons-nous si nous pouvons vraiment nous permettre que cela échoue», a averti Lars Klingbeil, le président du SPD. La réponse est clairement non. Cela entraînerait une perte de réputation considérable pour notre pays.» ■

Traduit de l'allemand

par Jean-Baptiste Bor

FRIEDRICH MERZ

ELSA CONESA

«Notre priorité absolue est de renforcer les capacités de défense de notre pays»

LE PROBABLE futur chancelier allemand, Friedrich Merz, a demandé aux députés, jeudi 13 mars, de voter en faveur d'un plan massif d'investissement, qui prévoit un assouplissement du «frein à la dette». Nous publions ici des extraits de son discours.

«Les groupes parlementaires de la CDU/CSU et du SPD vont déposer cette semaine une proposition de loi commune visant à modifier la Loi fondamentale. Nous souhaitons en effet ouvrir une voie qui permettra d'améliorer dès que possible les capacités de défense de notre pays, de renforcer rapidement la sécurité et la protection civiles, de doter les services de renseignement de moyens suffisants et de créer le contexte économique nécessaire à ce vaste effort national.

(...) Notre priorité absolue est de renforcer les capacités de défense de notre pays. Je ne pense pas nécessaire de m'étendre ici sur le caractère d'urgence d'un tel renforcement. Mon collègue [so-

cial-démocrate] Lars Klingbeil a rappelé ici quelques faits: la Conférence de Munich sur la sécurité, les événements survenus à la Maison Blanche, la guerre en Ukraine, les attaques répétées contre nos infrastructures, les drones qui survolent nos casernes, la guerre hybride qui a lieu en ce moment même et qui s'est envenimée ces dernières semaines, l'incertitude qui n'a jamais été aussi grande... Nous devons agir maintenant pour renforcer drastiquement nos capacités de défense, et ce rapidement et dans un esprit d'unité autour de la politique étrangère et de sécurité.

Je voudrais préciser ici une chose. Le mot «dissuasion» doit trouver dans les meilleurs délais une traduction militaire crédible. Tout retard supplémentaire serait irresponsable. Ce n'est pas dans une semaine qu'il faut agir, mais maintenant. (...) L'Allemagne doit être en capacité de se défendre. L'Allemagne doit retrouver sa place sur la scène internationale en redevenant un partenaire

opérationnel en Europe, au sein de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] et dans le monde.

(...) Bien sûr, on peut être en désaccord sur certains détails et l'on pourra tout à faire envisager de revenir sur la procédure législative. Mais l'échec est-il une option sérieuse à vos yeux? Est-ce une option sérieuse de dire que nous allons refermer brutalement la voie que nous avons ouverte, pour tout recommencer à zéro, et peut-être repartir pour des semaines ou des mois de discussions sur la meilleure manière de nous sortir de cette situation? Croyez-vous sérieusement que le gouvernement américain, fin juin, au sommet de l'OTAN à La Haye, acceptera de conserver le même rôle dans l'alliance si l'Allemagne et ses partenaires européens au sein de l'OTAN ne sont pas prêts à s'engager sur une nouvelle voie? Pour ce qui concerne les capacités de défense de notre continent, se trouve-t-il quelqu'un parmi vous pour penser sérieusement que nous pouvons

continuer de la sorte, compte tenu de la dégradation spectaculaire de la situation internationale ces derniers jours et ces dernières semaines?

Je veux vous dire aujourd'hui, avec gravité, que nous avons maintenant le devoir de regarder vers l'avant. Nous devons nous montrer à la hauteur de cette responsabilité. Nous sommes peut-être à l'aube d'une grande décision historique pour notre pays: voulons-nous regarder vers l'avant ou voulons-nous céder à celles et ceux qui, à l'extrême gauche ou à l'extrême droite de l'échiquier, veulent torpiller notre démocratie et remettre l'Etat en question? Voulons-nous trouver dans le cœur démocratique de ce Parlement la force de prendre une décision qui nous ramènera, peut-être pour des années, voire des décennies, sur le chemin de la liberté, de la paix, de la prospérité et de la justice sociale?» ■

Traduit de l'allemand
par Jean-Baptiste Bor

Aux Pays-Bas, l'exécutif divisé sur les dépenses militaires

Trois des quatre partis de la majorité ont voté contre la participation de leur pays à l'effort global de 800 milliards d'euros approuvé par l'UE

BRUXELLES - correspondant

Il affirme que son pays doit consacrer davantage d'argent à la défense et que son soutien à l'Ukraine est «inconditionnel». Cependant, Pieter Omtzigt, le dirigeant du Nouveau Contrat social (NSC), l'un des quatre partis au pouvoir aux Pays-Bas, vient de voter avec l'opposition un texte qui pouvait remettre en question la participation de son pays au plan Réarmer l'Europe de la Commission. Dick Schoof, le premier ministre néerlandais, avait pourtant, comme tous ses collègues européens, approuvé ce projet lors d'un conseil, jeudi 6 mars, à Bruxelles. Le chef du gouvernement a dû convoquer, jeudi 13 mars, une réunion d'urgence qui lui permettra peut-être de sauver la face.

Les Vingt-Sept s'étaient entendus sur le plan de la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Il est censé aider les Etats membres à investir dans leur défense et permettre un effort global de 800 milliards d'euros, dont 150 milliards seraient empruntés et prêtés aux pays membres. L'hostilité habituelle des Pays-Bas à l'idée d'un endettement excessif est connue, mais M. Schoof s'était rangé à l'avis général, comme aux appels lancés à la Commission pour qu'elle envisage des financements supplémentaires. Une demande que Mme von der Leyen a, depuis, jugeée prématurée.

M. Schoof, qui n'a pas d'affiliation partisane, ignorait que, quelques jours plus tard, sa majorité allait le désavouer et qu'il

serait alors «précipité sous un autobus» par trois de ses quatre partenaires de coalition, comme a ironisé Frans Timmermans, le chef de l'opposition socialiste-écologiste à la Seconde Chambre (l'équivalent de l'Assemblée nationale).

Mardi 11 mars, les députés ont approuvé, par 73 voix contre 71, la motion déposée par un député de la droite radicale, Joost Erdmann, seul élu du parti Juste répondeur 2021. Celui-ci rejette l'idée d'une participation du royaume au plan Réarmer l'Europe et juge que les dépenses de défense doivent demeurer une compétence exclusivement nationale.

Si le vote en faveur de ce texte

de la majorité, ne faisaient pas de doute, celui de M. Omtzigt et de ses collègues a surpris. Les observateurs n'imaginaient pas qu'il rejeterait un projet présenté comme crucial pour le soutien à l'Ukraine et la sécurité de l'Union européenne (UE), même s'il n'a jamais caché son attachement à la discipline budgétaire européenne et critiqué les pays du sud de l'UE.

«Gravement irresponsable»

«Nous devons veiller à notre défense, mais sans plonger dans une nouvelle et profonde crise de la dette», s'est justifié le dirigeant de centre droit après le vote de mardi, quitte à semer le trouble dans ses propres rangs. Le parti libéral, seul membre de la coalition à avoir voté, sans enthousiasme, en faveur du projet européen, aura tenté en vain de convaincre le dirigeant du NSC que les pays qui bénéficiaient d'un prêt devraient le rembourser seuls et que le projet de la Commission européenne n'était pas comparable aux eurobonds, les euro-obligations qui seraient émises au nom de l'UE, et non plus des gouvernements nationaux. Un thème aux allures d'épouvantail pour les pays dits «frugaux».

Le vote des députés pourrait avoir des conséquences «énormes» pour les Pays-Bas jugeait, mercredi, le quotidien NRC, en résumant le dilemme du chef du gouvernement: soit il prend acte que son pays est le seul en Europe à refuser de participer à Réarmer l'Europe, soit il ne tient pas

compte du vote du Parlement et risque d'ouvrir une nouvelle période de troubles politiques.

A l'issue d'une réunion de crise, M. Schoof a indiqué, jeudi soir, qu'il comptait respecter les engagements pris lors du sommet européen du 6 mars, mais serait strict sur les conditions de leur financement. Le compromis devait être entériné vendredi, lors d'un conseil des ministres. Un nouveau débat parlementaire aura lieu avant un conseil européen des 20 et 21 mars.

Pour M. Omtzigt, l'avenir s'annonce difficile: un sondage de l'institut MDH effectué samedi traduit l'incompréhension de ses électeurs, en lui prédisant déjà, avant son vote de mardi, la perte de 17 de ses 20 députés actuels. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

GUERRE EN UKRAINE

Allemagne: Merz défend le «quoi qu'il en coûte» sur le réarmement

Le probable futur chancelier s'est efforcé de convaincre les députés de réformer le «frein à la dette» inscrit dans la Constitution

BERLIN - correspondante

Une situation historique», «une orgie de dette», «un réarmement gigantesque et illimité», «un grand effort national»... Quatre heures durant, les députés allemands ont rivalisé de superlatifs, jeudi 13 mars, pour débattre, dans un Bundestag réuni en session extraordinaire, des enjeux posés par la réforme défendue par le probable futur chancelier conservateur, Friedrich Merz, issu des rangs de l'Union chrétienne-démocrate (CDU).

Ce dernier, allié aux sociaux-démocrates du Parti social-démocrate (SPD), entend réformer l'un des articles les plus emblématiques de la Constitution, celui qui contraint le recours à l'endettement public depuis plus de quinze ans, et dont l'évolution est cruciale pour permettre le réarmement du pays dans la perspective d'un désengagement américain. Friedrich Merz espère y parvenir par une procédure accélérée, en s'appuyant sur le Bundestag sortant dont la configuration lui est plus favorable. Un procédé inhabituel, compte tenu du caractère stratégique des questions débattues, ce

que les élus de l'opposition n'ont pas manqué de dénoncer jeudi.

En réalité, M. Merz n'a pas le choix: pour être adoptée, sa réforme requiert une majorité des deux tiers, dont la CDU et le SPD ne disposeront pas dans le prochain Bundestag. Les partis d'extrême droite, Alternative für Deutschland (AfD), et de gauche radicale Die Linke jouiront d'une minorité de blocage dans cette nouvelle assemblée, qui entrera en fonctions le 25 mars. «C'est un mépris pour les 10 millions d'électeurs qui ont voté pour l'AfD», s'est indignée Alice Weidel, présidente du parti, qui détiendra un quart des sièges du prochain Bundestag. «Vous avez peur des nouvelles majorités!», a raillé, de son côté, la députée Heidi Reichenbek, coprésidente du groupe Die Linke, qui a presque doublé son score aux élections législatives pour approcher les 9 %. Les deux formations ont déposé un recours devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, espérant qu'elle interdit la tenue du vote.

Afin de permettre à l'Allemagne d'augmenter de façon pérenne ses dépenses de défense et d'investir, le texte, présenté jeudi au Bundestag, comprend trois volets. Il as-

SEULES L'EXTRÊME DROITE ET UNE PARTIE DE L'EXTRÊME GAUCHE ONT CONTESTÉ LA NÉCESSITÉ D'ACCROÎTRE LES DÉPENSES MILITAIRES

souligne le «frein à la dette», en excluant du calcul du déficit public toutes les dépenses de défense supérieures à 1 % du produit intérieur brut. Il permet ensuite aux Länder de s'endetter, ce qui leur est interdit. Et il crée enfin un fonds spécial de 500 milliards d'euros sur dix ans pour investir dans les infrastructures. Cette clause est censée relancer une économie en récession depuis deux années consécutives et moderniser un pays dont les infrastructures sont vieillissantes et certains services publics sous-financés.

«Le monde entier a les yeux tournés vers l'Allemagne», averti Friedrich Merz, jeudi, à la tribune du Bundestag, soulignant l'urgence à réarmer le pays face à la menace russe, se montrant tour à tour conciliant et menaçant. Pensez-

vous sérieusement qu'un gouvernement américain acceptera, fin juin, lors du sommet de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] à La Haye, de continuer comme avant (...), si l'Allemagne et, avec elle, les partenaires européens de l'OTAN ne sont pas prêts à s'engager sur une nouvelle voie?»

Friedrich Merz, qui demeure simple président de la CDU en attendant de former une coalition au terme de négociations qui devraient encore durer plusieurs semaines, joue sa crédibilité avec cette réforme. Le probable futur chancelier, âgé de 69 ans, a voulu envoyer un signal fort à ses partenaires européens, le 4 mars, en annonçant une cascade d'investissements dans la défense et les infrastructures. «Pour la défense de l'Allemagne, la règle doit être "whatever it takes" [quoi qu'il en coûte]», a-t-il affirmé, reprenant à dessein une célèbre formule de l'ancien banquier central Mario Draghi, prononcée pendant la crise de la dette en 2012 et à laquelle est en partie attribué le sauvetage de la zone euro.

Mais si son initiative a été largement saluée dans les capitales européennes, elle est vue par une partie des responsables politiques

allemands comme une trahison, après une campagne centrée sur l'immigration et les réformes. Jeudi, M. Merz s'est ainsi vu reprocher sa conversion impromptue à la dépense, alors que la CDU, qui a introduit le «frein à la dette» en 2009, s'est jusqu'ici toujours opposée à sa réforme.

«Aucun candidat à la chancellerie n'a renié autant de promesses électorales que vous en si peu de temps, l'a attaqué Mme Weidel. Vous entrez dans l'histoire comme le fossoyeur du frein à l'endettement, que vous avez défendu avec autant de véhémence que de mensonge pendant la campagne électorale». Dans un hémicycle où les rôles ont parfois semblé inversés, M. Merz s'est défendu d'avoir fait une campagne centrée sur l'austérité, citant de façon un peu hésitante certaines de ses déclarations. «Beaucoup de subventions, beaucoup de nouvelles dettes sans véritable réforme économique, c'est une politique économique de gauche», a tacité le député Christian Dürre du Parti libéral-démocrate, qui a alerté sur les risques d'un renchérissement du coût auquel l'Allemagne se finance sur les marchés. C'est le contraire de votre campagne des derniers mois.»

Convaincre les Verts

Tout l'enjeu du débat était de convaincre les Verts, qui font désormais partie de l'opposition, de joindre leurs voix à celles du SPD et de la CDU pour soutenir la réforme avant l'entrée en fonctions du nouveau Bundestag. Le temps presse, car le texte doit faire l'objet d'un vote formel, le 18 mars, avant d'être examiné au Bundesrat, la chambre qui représente les Länder au niveau fédéral, le 21 mars. Mais

les écologistes, sanctionnés lors des élections du 23 février, font monter les enchères, réclamant des mesures plus fortes en faveur du climat et une réforme d'ampleur du frein à la dette allant au-delà de la question de la défense. Ils ont également déposé une contre-proposition au Bundestag.

Friedrich Merz s'est engagé à amender son texte, promettant d'affecter 50 milliards d'euros du fonds spécial vers le climat et d'inclure le budget du renseignement dans les dépenses de défense, autre revendication des Verts. «Que voulez-vous de plus?», les a-t-il interrogés au Bundestag. Mais, jeudi soir, il ne semblait pas encore certain qu'il parviendrait à un accord avant le vote.

«Si vous croyez à ce que vous avez agi plus tôt, a répété la députée Katharina Dröge, qui copréside le groupe des Verts au Bundestag, dénonçant ses «calculs de parti» et lui reprochant d'avoir refusé toutes les tentatives de réformes similaires lorsqu'il était dans l'opposition. «Vous faites comme si le besoin d'investissement dont il est question ici était soudainement tombé du ciel au lendemain des élections fédérales, a abondé la députée écologiste Irene Mihalic. Pourtant, cela fait des mois que nous attirons votre attention sur ce point (...). Et nous avons dû recevoir des leçons de bonne gestion des finances publiques.»

Seules l'extrême droite et une partie de l'extrême gauche ont contesté la nécessité d'accroître les dépenses militaires. «Ne faites pas de l'Est et de l'Ouest vos ennemis en même temps, investissez dans la diplomatie», a plaidé le député d'extrême droite Peter Böhringer. Nous aurons alors besoin de dizaines de milliards de moins pour l'armée. De plus, on ignore quelle est la politique de défense qui se cache derrière ces nouvelles dépenses militaires illimitées.»

«Peu importe le nombre de chars et de munitions que nous aurons acquis, nous ne pourrons pas survivre à une guerre avec la Russie, c'est une puissance nucléaire», a prophétisé la députée Sahra Wagenknecht, dont le parti du même nom, très implanté à l'est du pays, plaide pour une suspension de l'aide à l'Ukraine.

Les discussions devraient se poursuivre entre la CDU, le SPD et les Verts jusqu'au vote du 18 mars. «Notre porte reste ouverte», a assuré, jeudi, Felix Banaszak, coprésident du parti écologiste. «Demandons-nous si nous pouvons vraiment nous permettre que cela échoue, a averti Lars Klingbeil, le président du SPD. La réponse est clairement non. Cela entraînerait une perte de réputation considérable pour notre pays.» ■

Traduit de l'allemand

par Jean-Baptiste Bor

FRIEDRICH MERZ

ELSA CONESA

«Notre priorité absolue est de renforcer les capacités de défense de notre pays»

LE PROBABLE futur chancelier allemand, Friedrich Merz, a demandé aux députés, jeudi 13 mars, de voter en faveur d'un plan massif d'investissement, qui prévoit un assouplissement du «frein à la dette». Nous publions ici des extraits de son discours.

«Les groupes parlementaires de la CDU/CSU et du SPD vont déposer cette semaine une proposition de loi commune visant à modifier la Loi fondamentale. Nous souhaitons en effet ouvrir une voie qui permettra d'améliorer dès que possible les capacités de défense de notre pays, de renforcer rapidement la sécurité et la protection civiles, de doter les services de renseignement de moyens suffisants et de créer le contexte économique nécessaire à ce vaste effort national.

(...) Notre priorité absolue est de renforcer les capacités de défense de notre pays. Je ne pense pas nécessaire de m'étendre ici sur le caractère d'urgence d'un tel renforcement. Mon collègue [so-

cial-démocrate] Lars Klingbeil a rappelé ici quelques faits: la Conférence de Munich sur la sécurité, les événements survenus à la Maison Blanche, la guerre en Ukraine, les attaques répétées contre nos infrastructures, les drones qui survolent nos casernes, la guerre hybride qui a lieu en ce moment même et qui s'est envenimée ces dernières semaines, l'incertitude qui n'a jamais été aussi grande... Nous devons agir maintenant pour renforcer drastiquement nos capacités de défense, et ce rapidement et dans un esprit d'unité autour de la politique étrangère et de sécurité.

Je voudrais préciser ici une chose. Le mot «dissuasion» doit trouver dans les meilleurs délais une traduction militaire crédible. Tout retard supplémentaire serait irresponsable. Ce n'est pas dans une semaine qu'il faut agir, mais maintenant. (...) L'Allemagne doit être en capacité de se défendre. L'Allemagne doit retrouver sa place sur la scène internationale en redevenant un partenaire

opérationnel en Europe, au sein de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] et dans le monde.

(...) Bien sûr, on peut être en désaccord sur certains détails et l'on pourra tout à faire envisager de revenir sur la procédure législative. Mais l'échec est-il une option sérieuse à vos yeux? Est-ce une option sérieuse de dire que nous allons refermer brutalement la voie que nous avons ouverte, pour tout recommencer à zéro, et peut-être repartir pour des semaines ou des mois de discussions sur la meilleure manière de nous sortir de cette situation? Croyez-vous sérieusement que le gouvernement américain, fin juin, au sommet de l'OTAN à La Haye, acceptera de conserver le même rôle dans l'alliance si l'Allemagne et ses partenaires européens au sein de l'OTAN ne sont pas prêts à s'engager sur une nouvelle voie? Pour ce qui concerne les capacités de défense de notre continent, se trouve-t-il quelqu'un parmi vous pour penser sérieusement que nous pouvons

continuer de la sorte, compte tenu de la dégradation spectaculaire de la situation internationale ces derniers jours et ces dernières semaines?

Je veux vous dire aujourd'hui, avec gravité, que nous avons maintenant le devoir de regarder vers l'avant. Nous devons nous montrer à la hauteur de cette responsabilité. Nous sommes peut-être à l'aube d'une grande décision historique pour notre pays: voulons-nous regarder vers l'avant ou voulons-nous céder à celles et ceux qui, à l'extrême gauche ou à l'extrême droite de l'échiquier, veulent torpiller notre démocratie et remettre l'Etat en question? Voulons-nous trouver dans le cœur démocratique de ce Parlement la force de prendre une décision qui nous ramènera, peut-être pour des années, voire des décennies, sur le chemin de la liberté, de la paix, de la prospérité et de la justice sociale?» ■

Traduit de l'allemand
par Jean-Baptiste Bor

FRIEDRICH MERZ

Aux Pays-Bas, l'exécutif divisé sur les dépenses militaires

Trois des quatre partis de la majorité ont voté contre la participation de leur pays à l'effort global de 800 milliards d'euros approuvé par l'UE

BRUXELLES - correspondant

Il affirme que son pays doit consacrer davantage d'argent à la défense et que son soutien à l'Ukraine est «inconditionnel». Cependant, Pieter Omtzigt, le dirigeant du Nouveau Contrat social (NSC), l'un des quatre partis au pouvoir aux Pays-Bas, vient de voter avec l'opposition un texte qui pouvait remettre en question la participation de son pays au plan Réarmer l'Europe de la Commission. Dick Schoof, le premier ministre néerlandais, avait pourtant, comme tous ses collègues européens, approuvé ce projet lors d'un conseil, jeudi 6 mars, à Bruxelles. Le chef du gouvernement a dû convoquer, jeudi 13 mars, une réunion d'urgence qui lui permettra peut-être de sauver la face.

Les Vingt-Sept s'étaient entendus sur le plan de la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Il est censé aider les Etats membres à investir dans leur défense et permettre un effort global de 800 milliards d'euros, dont 150 milliards seraient empruntés et prêtés aux pays membres. L'hostilité habituelle des Pays-Bas à l'idée d'un endettement excessif est connue, mais M. Schoof s'était rangé à l'avis général, comme aux appels lancés à la Commission pour qu'elle envisage des financements supplémentaires. Une demande que Mme von der Leyen a, depuis, jugeée prématurée.

M. Schoof, qui n'a pas d'affiliation partisane, ignorait que, quelques jours plus tard, sa majorité allait le désavouer et qu'il

serait alors «précipité sous un autobus» par trois de ses quatre partenaires de coalition, comme a ironisé Frans Timmermans, le chef de l'opposition socialiste-écologiste à la Seconde Chambre (l'équivalent de l'Assemblée nationale).

Mardi 11 mars, les députés ont approuvé, par 73 voix contre 71, la motion déposée par un député de la droite radicale, Joost Erdmann, seul élu du parti Juste répondeur 2021. Celui-ci rejette l'idée d'une participation du royaume au plan Réarmer l'Europe et juge que les dépenses de défense doivent demeurer une compétence exclusivement nationale.

Si le vote en faveur de ce texte du parti d'extrême droite de Geert Wilders et celui du parti paysan BBB, tous deux membres

de la majorité, ne faisaient pas de doute, celui de M. Omtzigt et de ses collègues a surpris. Les observateurs n'imaginaient pas qu'il rejeterait un projet présenté comme crucial pour le soutien à l'Ukraine et la sécurité de l'Union européenne (UE), même s'il n'a jamais caché son attachement à la discipline budgétaire européenne et critiqué les pays du sud de l'UE.

«Gravement irresponsable»

«Nous devons veiller à notre défense, mais sans plonger dans une nouvelle et profonde crise de la dette», s'est justifié le dirigeant de centre droit après le vote de mardi, quitte à semer le trouble dans ses propres rangs. Le parti libéral, seul membre de la coalition à avoir voté, sans enthousiasme, en faveur du projet européen, aura tenté en vain de convaincre le dirigeant du NSC que les pays qui bénéficiaient d'un prêt devraient le rembourser seuls et que le projet de la Commission européenne n'était pas comparable aux eurobonds, les euro-obligations qui seraient émises au nom de l'UE, et non plus des gouvernements nationaux. Un thème aux allures d'épouvantail pour les pays dits «frugaux».

Le vote des députés pourrait avoir des conséquences «énormes» pour les Pays-Bas jugeait, mercredi, le quotidien NRC, en résumant le dilemme du chef du gouvernement: soit il prend acte que son pays est le seul en Europe à refuser de participer à Réarmer l'Europe, soit il ne tient pas

compte du vote du Parlement et risque d'ouvrir une nouvelle période de troubles politiques.

A l'issue d'une réunion de crise, M. Schoof a indiqué, jeudi soir, qu'il comptait respecter les engagements pris lors du sommet européen du 6 mars, mais serait strict sur les conditions de leur financement. Le compromis devait être entériné vendredi, lors d'un conseil des ministres. Un nouveau débat parlementaire aura lieu avant un conseil européen des 20 et 21 mars.

Pour M. Omtzigt, l'avenir s'annonce difficile: un sondage de l'institut MDH effectué samedi traduit l'incompréhension de ses électeurs, en lui prédisant déjà, avant son vote de mardi, la perte de 17 de ses 20 députés actuels. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

En Syrie, un régime de transition très présidentiel

La déclaration constitutionnelle, publiée jeudi, concentre les pouvoirs entre les mains d'Ahmed Al-Charaa

DAMAS - envoyée spéciale

Le cadre de la transition syrienne est désormais établi. Le président par intérim, Ahmed Al-Charaa, a signé, jeudi 13 mars, une déclaration constitutionnelle pour la période transitoire, qui ouvre la voie à la consolidation de son pouvoir dans le cadre d'un régime présidentiel fort, jusqu'à la rédaction d'une constitution et l'organisation d'élections dans cinq ans. Alors que la jurisprudence islamique (*fiqh*) devient la principale source de la législation, le texte reconnaît des droits et des libertés fondamentales aux Syriens sur la base de la citoyenneté.

Le texte solde l'héritage du «régime répressif et autoritaire» du parti unique Baas et du «gang Al-Assad». Il ouvre «une nouvelle page de l'histoire de la Syrie, où nous remplaçons l'injustice par la justice (...) et la souffrance par la miséricorde», a déclaré M. Al-Charaa. L'ancien chef du groupe islamiste radical Hayat Tahrir Al-Cham, à la tête de la coalition rebelle qui a renversé le président Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024, avait aboli la Constitution et dissous le Parlement, en janvier.

Fin des lois d'exception

Tourner la page de cinquante-quatre ans de dictature du clan Al-Assad était un impératif pour la commission de rédaction de la déclaration constitutionnelle. Composée de sept membres nommés par Ahmed Al-Charaa, elle a mené ses travaux en se basant sur la Constitution de 1950, sur la feuille de route élaborée par le président par intérim et sur les conclusions de la conférence de dialogue national, dont les participants avaient appelé à ce que le projet «ancre les valeurs de justice, de liberté, d'égalité et fonde un Etat de droit».

La déclaration criminalise la «glorification de l'ancien régime d'Al-Assad et de ses symboles». Elle met fin aux lois d'exception mises en place sous l'ancien régime pour réprimer le peuple syrien et annule les jugements de la Cour antiterroriste. Elle prévoit la formation d'une commission de justice transitionnelle qui vise à rendre justice aux victimes et survivants de la dictature.



Le président syrien de transition, Ahmed Al-Charaa, à Damas, le 13 mars. OMAR ALBALAM/AP

Parallèlement, le texte conforte les efforts d'Ahmed Al-Charaa pour asseoir son autorité sur l'ensemble du pays, en concentrant entre ses mains l'essentiel des prérogatives, notamment par le biais des pouvoirs de nomination qui lui sont conférés. Un «présidentialisme» qui risque de susciter des critiques au sein de la société civile. D'autant que les caractéristiques de l'Etat syrien restent inchangées. La déclaration met l'accent sur l'unité et l'intégrité de la Syrie. Le modèle fédéraliste, que réclamaient les forces kurdes qui gouvernent le Nord-Est syrien, a été écarté. La «République arabe syrienne» a pour langue officielle l'arabe. Le président doit être musulman.

Alors que la constitution de 2012, adoptée par le régime syrien au début du soulèvement anti-Assad, faisait du *fiqh* «une» source de la

législation, le texte qui la remplace présente la jurisprudence islamique comme la principale source du travail législatif, confiée à une Assemblée populaire, censée être mise sur pied prochainement. Cette nuance n'est pas sans incidence selon l'interprétation qu'en feront le législateur et la Cour constitutionnelle, dont les sept membres seront nommés par le président Al-Charaa.

La déclaration garantit la liberté de croyance des trois monothéismes, ainsi que les droits culturels et linguistiques de tous les Syriens. Cela comprend les droits de la communauté kurde comme s'y est engagé M. Al-Charaa par l'accord signé avec Mazloum Abdi, le chef des Forces démocratiques syriennes, le 10 mars. L'administration autonome kurde a néanmoins jugé cela insuffisant, estimant que la déclaration constitutionnelle «contredit la réalité de la Syrie et sa diversité».

La déclaration constitutionnelle garantit aussi l'égalité des droits de tous les citoyens quelle que soit leur race, leur religion, leur sexe ou leur origine. Cela comprend notamment la liberté d'opinion, d'expression et de la presse, ainsi que les droits des femmes. Elle introduit le pluralisme politique et entérine l'indépendance de la justice.

Mécanismes de contrôle limités

Le texte prévoit toutefois que l'exercice de ces droits peut-être limité au nom de la sûreté nationale ou de la morale publique. Le président peut décréter l'Etat d'urgence, avec l'accord du Conseil de sécurité nationale. Ce conseil comprend les ministres des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, ainsi que le chef des

Le texte garantit l'égalité des droits de tous les citoyens quels que soient leur race, leur religion ou leur sexe

renseignements, qui sont actuellement tous des proches d'Ahmed Al-Charaa. Le constitutionnaliste Zaid Al-Ali déplore l'absence «d'une clause de limitation solide qui garantirait que ces droits ne soient pas vidés de leur substance».

Si la déclaration pose le principe d'une séparation stricte des pouvoirs, les mécanismes de contrôle et de contrepoids effectifs paraissent limités. Le président ne peut certes pas dissoudre le Parlement, mais ce dernier ne peut pas engager la responsabilité du président. Le président du comité de rédaction constitutionnelle, Abdel Hamid Al-Awak, un expert en droit constitutionnel, a justifié ce choix par la nécessité d'une gouvernance stable et efficace dans la période de transition.

Le président, commandant en chef des forces armées, nomme et révoque les ministres. Il peut proposer des lois et dispose d'un droit de veto sur celles approuvées par l'Assemblée populaire. Un tiers des membres de cette Assemblée seront nommés par lui, et le reste par une commission dont il choisira les membres. «Les tribunaux pourraient potentiellement servir de contrôle au pouvoir exécutif, mais ni leurs responsabilités ni leur composition n'a été déterminée», s'inquiète Zaid Al-Ali.

Aux yeux du constitutionnaliste, la déclaration constitutionnelle est «une réaffirmation d'arrangements très traditionnels, sans rien de véritablement révolutionnaire». L'envoyé spécial des Nations unies, Geir Pedersen, exprime un optimisme prudent. Il a dit «espérer que la déclaration pourra constituer un cadre juridique solide pour une transition politique véritablement crédible et inclusive», ajoutant que «sa mise en œuvre correcte sera essentielle».

HÉLÈNE SALLON

Damas approvisionné en gaz par Doha

Le Qatar a commencé, jeudi 13 mars, à livrer du gaz à la Syrie via le gazoduc qui traverse la Jordanie. «Cette initiative vise à remédier à la grave pénurie de production d'électricité et à améliorer les performances des infrastructures du pays», a souligné l'agence de presse de l'émirat du Golfe. La guerre civile syrienne a détruit les centrales électriques, entraînant des pannes de courant pouvant durer plus de vingt heures par jour. Le gaz fourni gratuitement par Doha devrait augmenter l'approvisionnement en électricité du pays de deux à quatre heures par jour.

Mexique : nouvelle découverte macabre dans le dossier des disparus

Des centaines de vêtements et des ossements ont été trouvés dans un ranch qui servait de lieu de recrutement forcé à un cartel de la drogue

MEXICO - correspondante

Au Mexique, on appelle cela un «ranch». Une petite maison en brique avec un toit de tôle, un enclos pour les animaux, encerclé par un mur de 2 mètres de haut. Ce ranch, baptisé Izaguirre, un nom gravé sur son portail, se trouve à une heure de route de la deuxième ville du Mexique, Guadalajara, la capitale de l'Etat du Jalisco, connue pour sa tequila et tristement célèbre pour compter le plus grand nombre de disparus du Mexique.

Dans cette ferme d'un demi-hectare, le collectif Guerreros Buscadores («les guerriers qui cherchent») a découvert un stigmate macabre de la tragédie nationale que constituent les 124 002 disparus du pays, dont 89 % sont introuvables depuis 2006 et le début de la guerre contre les narcotrafiquants lancée par l'ex-président Felipe Calderon (Parti Action nationale, droite). «Il y avait d'abord un grand nombre d'habits, de chaussures, de sacs à dos», raconte au téléphone Ulises Ruiz, un photographe de l'Agence France

Presse à Guadalajara qui a pénétré dans le ranch Izaguirre avec le collectif, le 2 mars. Un total de 492 vêtements ont été décomptés par le parquet du Jalisco, dont 140 pantalons, 109 tee-shirts et trois jupes. Cent quarante-deux sacs à dos ont aussi été découverts. Les experts en scènes de crime n'ont pas encore eu le temps de photographier les 200 paires de chaussures, déjà recensées par le collectif qui a fouillé le ranch Izaguirre après une dénonciation anonyme.

«La quantité d'habits nous a alertés, puis les volontaires ont commencé à creuser et ont trouvé des os calcinés et, autour, trois fosses qui avaient servi à incinérer les corps», ajoute le photographe. La découverte est d'autant plus surprenante que ce ranch était connu du parquet local depuis septembre 2024. A la suite d'un affrontement avec une bande criminelle, la police avait investi les lieux et arrêté 10 personnes. La justice avait mis des scellés sur les portes après avoir libéré deux personnes kidnappées et découvert un cadavre sous une bâche en plastique. Mais l'enquête s'était arrêtée là.

«Les disparus n'intéressent pas les autorités»

HECTOR FLORES
fondateur du collectif
Luz de esperanza

«Les disparus n'intéressent pas les autorités, nous venons d'en avoir encore la preuve», explique Hector Flores, fondateur du collectif Luz de esperanza («lumière d'espérance»), qui recherche des disparus dans le Jalisco et dont le fils aîné-même disparu en 2021, à l'âge de 19 ans. Il assure avoir reçu des témoignages anonymes sur six autres ranchs du crime organisé qui fonctionneraient dans l'Etat du Jalisco. «Nous les avons transmis aux autorités judiciaires car on ne peut pas agir seuls», raconte-t-il. La justice répond que, sans une plainte, elle ne peut rien faire. Mais ceux qui ont réussi à s'en échapper n'ont pas confiance dans les institutions pour porter plainte, à cause de la collusion entre fonctionnaires et crime organisé.» Le Mexique

Ces «ranchs» sont en réalité des camps de recrutement forcé et d'entraînement du puissant cartel du Jalisco Nouvelle Génération (CJNG), qui règne dans cette région. Leurs victimes ont décrété un même mode opératoire à Alejandra Guillen, chercheuse à l'université jésuite de Guadalajara (Iteso), qui a pu s'entretenir avec les rescapés de trois camps découverts dans le Jalisco en 2017.

«Fausses annonces d'emploi»
«Beaucoup avaient répondu à une fausse offre d'emploi sur les réseaux sociaux, proposant un bon salaire pour être agent de sécurité, et avaient disparu en arrivant dans le Jalisco. Des victimes se sont manifestées récemment pour dire qu'elles avaient été dans le ranch Izaguirre, en répondant à ces fausses annonces.» Cette spécialiste des disparus estime aussi que l'existence d'autres camps est «fort probable face au besoin constant de main-d'œuvre du crime organisé». «D'autant plus, ajoute-t-elle, que la torture et l'incinération des victimes font partie de leurs outils de formation.» Le Mexique

ne saura peut-être jamais combien de victimes ont brûlé dans cette ferme, mais les photos d'Ulises Ruiz permettent déjà à certaines familles d'identifier leurs proches disparus, reconnaissant des chaussures ou une chemise.

Interrogé sur ce ranch mardi 11 mars, lors de sa conférence de presse quotidienne, la présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, s'est dite «horrifiée» et a demandé qu'une enquête soit menée au niveau fédéral. Le procureur général de la République, Alejandro Gertz Manero, a estimé «peu crédible [le fait] que les autorités locales ne saient pas ce qui s'y déroulait».

Comme chaque mardi, le cabinet de sécurité était présent pour rendre public le bilan sécuritaire. Il a détaillé les arrestations, les saisies d'armes et de drogue, les homicides, mais pas celui des disparus. «La stratégie de la présidente et celle de son prédécesseur ont consisté à faire disparaître les disparus de la sphère publique», estime María Luisa Aguilar Rodriguez, directrice adjointe de l'ONG Centro Prodh, qui rappelle qu'il existe 72 000 corps non identifiés dans

les morgues, par manque de moyens et de volonté politique.

Des manifestations sont organisées, samedi 15 et dimanche 16 mars, à travers le Mexique, après l'émotion suscitée par le ranch Izaguirre. Les ONG espèrent un sursaut de la société civile, à l'image de la réaction populaire à la disparition des 43 étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa, en 2014. «A l'époque, Andres Manuel Lopez Obrador [président de 2018 à 2024], qui n'était pas encore président, avait su mobiliser face à la tragédie», rappelle Fernando Escobar, auteur d'un récent rapport sur les disparus de l'ONG Causa en commun («cause commune»). Mais, une fois au pouvoir, le chef de l'Etat s'était vite détourné de cette lutte.

Fin février, quelques jours avant la découverte du ranch Izaguirre, 300 familles de disparus étaient à Mexico pour demander à la présidente, Claudia Sheinbaum, la mise en place d'une «stratégie nationale contre le recrutement forcé». Sans surprise, elles n'ont pas été reçues au palais présidentiel. ■

ANNE VIGNA



Cola Norga

Ecologie : l'heure du grand renoncement

Déjà marginalisée, la défense du climat et de l'environnement est piétinée dans le nouveau chaos géopolitique

En ce jeudi 20 février, la planète apprend à vivre au rythme des annonces du climatosceptique Donald Trump. Et le moral est au plus bas au sein du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), la structure censée mettre en musique la promesse d'Emmanuel Macron : le quinquennat « sera écologique ou ne sera pas ». Dans une note destinée aux cabinets du président de la République et du premier ministre que *Le Monde* s'est procurée, le SGPE alerte sur une trajectoire des émissions de CO₂ qui « marque un tournant » en 2024, en raison d'une « baisse des émissions [qui] ralentit nettement alors que le plan prévoit d'accélérer ».

Les hauts fonctionnaires, qui ont appris trois jours plus tôt la démission de leur patron et tête pensante, Antoine Pellion, accusent le coup. « On observe un backlash écologique, avec une hausse des pressions antinormes environnementales, contre le pacte vert [européen], voire des objectifs de l'accord de Paris, y compris au sein même du gouvernement », énumère la note. Les objectifs en matière de protection de la biodiversité, de lutte contre les pollutions chimiques des eaux et de zéro ar-

tificialisation nette sont « fortement remis en cause », poursuivent les experts.

Dix jours plus tôt, ce sont douze éminents scientifiques (l'écologue Luc Abbadie, le diplomate Laurence Tubiana, l'économiste Céline Guivarch ou encore le climatologue Robert Vautard) qui s'appretent à démissionner en bloc pour marquer leur désaccord avec ce grand renoncement.

Au sein du groupe d'appui à la transition écologique des agents de la fonction publique, ils sont chargés depuis novembre 2022 d'accompagner le déploiement de l'ambitieux plan de transformation écologique de l'Etat, notamment la formation de 2,5 millions de fonctionnaires jusqu'en 2027. Un travail de l'ombre que ces personnalités du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou du CNRS ont accepté avec entrain et, même, un peu d'espoir.

Mais, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, les ministres sont absents. Le courrier qu'ils ont envoyé à l'Elysée a reçu une réponse polie les renvoyant vers les cabinets ministériels. « Il n'y a plus aucun portage politique », observe le climatologue Christophe Cassou.

En visioconférence, le 10 février, les hauts fonctionnaires qui gèrent ce dossier ont glissé aux scientifiques qu'un départ les affaiblirait. « C'était trop risqué pour eux. Nous avons décidé de continuer pour ne pas sapé le travail des gens qui déplacent une énergie considérable sur le terrain », résume M. Cassou, tirailé par des sentiments divergents, où le besoin d'agir se fracasse sur le contexte global.

Ces scientifiques, plongés dans des courbes toujours plus rouges, auraient rêvé d'un autre dé-

but d'année. Pour la première fois depuis le début des relevés, la température mondiale a franchi, en 2024, 1,5 °C de réchauffement, soit le seuil le plus ambitieux de l'accord de Paris sur le climat adopté en 2015. Une énième alerte qui aurait pu déclencher une nouvelle prise de conscience et ouvrir une période de débats sur la mise en œuvre de la transition énergétique.

Mais, dix ans après la COP21, ce rêve a tourné à la dystopie. Le retour au pouvoir de Donald Trump, un président qui décrit les énergies fossiles comme de « l'or liquide sous nos pieds » et balaie la science à grands coups de hashtags #BACKTOPLASTIC, percuté aussi la transition naissante en Europe et en France. « Nous aurions dû le sentir arriver, mais nous n'avons pas forcément pris la mesure de ce projet politique global d'opposition », analyse Yves Marignac, expert énergie au sein de l'association NégaWatt.

LE MOMENT DE DÉTRICOTER» Déjà marginalisée depuis l'irruption de la guerre en Ukraine ou à Gaza, la cause climatique se retrouve piétinée dans le nouveau chaos géopolitique créé par l'administration Trump. A grands coups d'*executive orders*, le 47^e président des Etats-Unis hystérisé la compétition entre des blocs poussés dans une course à la compétitivité immédiate.

Lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, qui se tenait au moment de l'investiture de Donald Trump, de nombreux grands patrons européens ont ainsi appelé à une simplification des normes. Le 6 janvier, devant les ambassadeurs, Emmanuel Macron avait déjà réclamé, « dans le moment que nous vi-

vons », une suspension des régulations « tant qu'on n'a pas retrouvé la capacité à rentrer dans la compétition ». Alors, fin janvier, la France a demandé une « pause réglementaire massive » avec notamment le report sine die de la mise en œuvre de la directive de mai 2024 sur le devoir de vigilance, qui impose aux entreprises de veiller au respect de l'environnement et des droits humains dans toutes leurs chaînes de production à travers le monde.

Le pacte vert européen, la « bible » de la Commission d'Ursula von der Leyen version 2019-2024, est remplacé par la « boussole pour la compétitivité », selon les termes de la Commission européenne. Le 26 février, Stéphane Séjourné, le vice-président de la Commission chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle, a présenté aux eurodéputés ce « business plan » censé permettre à l'Europe de rester dans la course avec les Etats-Unis et la Chine.

Au menu, notamment, la fin de la directive CSRD qui obligeait les entreprises à une transparence sur leur impact environnemental et social. « La tronçonneuse [du président argentin Javier] Milei, les propos de Musk contre l'Etat... Tout le monde a les yeux rivés vers des donneurs d'ordre qui ne parlent que de simplification, observe Thomas Uthayakumar, directeur des programmes de la Fondation pour la nature et l'homme. Certains ont compris que c'était le moment de détricoter ce qui a été amorcé ces dernières années. Ils pensent pouvoir jouer un coup politique, mais c'est un jeu très dangereux. »

Autre signe du basculement, les Européens donnent la priorité aux dépenses militaires, quitte à enfreindre la règle européenne des 3 % de déficit. Exactement ce

LE PACTE VERT EUROPÉEN A ÉTÉ REMPLACÉ PAR LA « BOUSSOLE POUR LA COMPÉTITIVITÉ », SELON LES TERMES DE LA COMMISSION

que réclamaient certains défenseurs de la cause climatique qui nécessite, elle aussi, des investissements de long terme.

En France, même s'ils n'ont rien à voir avec le coup de balai trumpiste, les reculs se multiplient aussi depuis le début de l'année, dans une ambiance d'attaques répétées de la droite et de l'extrême droite contre les opérateurs de l'Etat comme l'Office français de la biodiversité (OFB) ou l'Agence de la transition écologique (Ademe). Coupes budgétaires dans des secteurs cruciaux comme le soutien aux voitures électriques, la rénovation énergétique des bâtiments avec MaPrimRenov', le fonds vert des collectivités ; révision à la baisse des ambitions de développement du solaire et du soutien au secteur ; désintérêt du premier ministre... l'écologie est en berne.

Les dossiers agricoles, en particulier, se sont transformés en champs de bataille. Vendredi 17 janvier au soir, l'Agence bio,

plus d'une semaine avant de rétropédaler. « Ils nous ont donné l'impression de vouloir un scalp écolo. Comme l'Ademe et l'OFB sont trop gros, alors ils s'en prennent à l'Agence bio », glisse un des responsables de cette structure.

L'idée que l'écologie est forcément un repoussoir est peu à peu distillée. Cité vingt et une fois dans le projet de loi d'orientation agricole initialement présenté par le gouvernement au printemps 2024, le terme « agroécologie » disparaît dans la version adoptée en février, effacé par les coups de gomme des sénateurs. Un symbole significatif.

RUÉE CONTRE LES NORMES

Car ce texte cultive l'idée que la protection de l'environnement nuirait à la production. Il introduit la notion de « non-régression de la souveraineté alimentaire », présentée comme un miroir de la non-régression du droit de l'environnement. Une proposition de loi adoptée en janvier au Sénat accentue cette tendance : elle propose de réautoriser les insecticides néonicotinoïdes et de renforcer la tutelle politique sur l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. La communauté scientifique s'étrangle face à cette offensive tous azimuts des sénateurs.

Dans cette ruée contre les normes vertes, le gouvernement revient sur des acquis. Le 12 février, le ministre des outre-mer, Manuel Valls, a été jusqu'à demander d'ouvrir le débat sur la loi Hulot de 2017 interdisant la recherche et l'exploitation de nouveaux hydrocarbures, parce que « nous voyons les pays voisins de la Guyane accé-

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉBUT DES RELEVÉS, LA TEMPÉRATURE MONDIALE A FRANCHI, EN 2024, 1,5 °C DE RÉCHAUFFEMENT. UNE ÉNIÈME ALERTE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SUITE DE LA PAGE 7

lérer en matière de prospection et d'exploitation, au Guyana, au Suriname ou au Brésil».

Agnès Pannier-Runacher a dit à son collègue Manuel Valls que cette hypothèse était inenvisageable. Dans ce marasme où elle apparaît isolée sur ces sujets au sein du gouvernement, notamment au moment de défendre les opérateurs placés sous sa tutelle, la ministre de la transition écologique a réussi à remettre sur ses rails la programmation plurianuelle de l'énergie à l'automne 2024 et surtout à lancer le troisième plan national d'adaptation au changement climatique, tantant, lors de son discours, lundi 10 mars, les populistes qui voient le «réchauffement climatique» comme une «vue de l'esprit».

«L'agenda trumpiste est libertarien, il assume d'écraser toute régulation. Ce n'est pas du tout la culture de la France, relève-t-elle. Face aux risques climatiques, la transformation doit se faire et elle se fait à marche forcée dans beaucoup d'endroits dans le monde. Mais, partout, elle rencontre des résistances populistes. La transition se construit peut-être comme ça, avec des reculs, mais aussi, à rebours, de grandes avancées.»

S'il déferlement trumpiste semble désinhiber une partie du personnel politique et des milieux économiques, les premiers accrocs à la transition sont apparus dès 2022. Depuis la guerre en Ukraine et les tensions sur les prix de l'énergie, une partie des gouvernements européens s'est raidie sur cette question avec, comme conséquence, un pacte vert européen mis sur pause à partir de 2023. Cette période a d'abord contribué à invisibiliser la question écologique, de moins en moins évoquée par des dirigeants très attentifs à ne pas «emmerder les Français», selon une expression entendue à maintes reprises au sujet des zones à faible émission ou du zéro artificialisation nette.

D'abord effacée des feuilles de route, la cause environnementale a été peu à peu instrumentalisée. La crise agricole de l'hiver 2023-2024, durant laquelle le gouvernement de Gabriel Attal tente de se sortir de l'ornière en sabrant des normes importantes, a renforcé l'idée que l'écologie entrave les citoyens et les entrepreneurs. «Le gouvernement et certains partis politiques, de droite et d'extrême droite, ont choisi d'utiliser la transition écologique comme bouc émissaire alors que la colère agricole portait surtout sur des enjeux de revenus et de concurrence internationale jugée déloyale», regrette Anne Bringault, la directrice des programmes du Réseau Action Climat, qui rassemble une quarantaine d'ONG.

La poussée des extrêmes droites aux élections européennes et l'arrivée de 143 députés du Rassemblement national (RN) et de ses alliés à l'Assemblée nationale a entériné cette bascule politique où «la droite court après l'extrême droite et le centre ne parvient pas à résister à cette dérive», analyse le député (socialiste) de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier.

Le 14 novembre 2024, Ursula von der Leyen vient d'annoncer le report de la loi contre la déforestation, dernier texte fondateur du pacte vert européen qui n'avait pas encore été détricoté. Marie

Toussaint, eurodéputée française, prend la parole pour expliquer que «800 000 terrains de football vont partir en fumée» dans les douze mois à venir, sous les huées de la droite et de l'extrême droite. «Ça donnait le ton de ce qu'allait être la nouvelle mandature, une attaque en règle contre l'écologie», commente l'élue.

De Laurent Wauquiez, président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale, aux députés du RN, en passant par le premier ministre, François Bayrou, les critiques et les insinuations se succèdent contre les défenseurs de l'environnement. Le 20 juin 2024, lors des Assises de la pêche et des produits de la mer à Lorient, le vice-président de la région Bretagne, Daniel Cueff, a ainsi qualifié certaines organisations non gouvernementales de «terroristes».

DISCOURS DE RENONCEMENT

Ce cocktail de fausses informations, de petites phrases sur l'argent consacré à la transition et de posts Instagram – comme lorsque M. Wauquiez évoque un exploitant qui «risque trois ans de prison à cause d'un castor» – ne contribue pas à calmer des tensions grandissantes sur le terrain. A Gap, le 27 novembre 2024, une trentaine d'agriculteurs déboulent dans une rue piétonne avec un tracteur, une bétonnière et montent un muret de parpaing devant les locaux de la Société alpine de protection de la nature (SAPN). Sur les briques, l'association est rebaptisée «Secte des autocrates prônant la nuisance».

«A l'intérieur, nous étions en train de préparer une table ronde sur les haies à laquelle la chambre d'agriculture avait accepté de participer, se remémore Hervé Gasdon, président de la SAPN. Je pensais que ces moyens d'action faisaient partie d'un autre temps. Nous avons des relations plutôt apaisées, mais nous sommes embarqués par une colère qui vient d'ailleurs.» La plainte de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur a été classée sans suite.

Même les scientifiques se retrouvent interpellés. La climatologue Valérie Masson-Delmotte, qui parcourt le pays pour donner des conférences, observe une évolution. «Désormais, la première question du public est toujours de me demander pourquoi on devrait agir en France ou en Europe alors que les autres ne font rien», raconte-t-elle. Il y a un discours de renoncement de la population et des personnes aux responsabilités sur la nécessaire transformation des pratiques et modes de vie.»

Progressif depuis le retour de la guerre en Europe, puis brutal sous les coups de boutoir de Donald Trump, ce grand retournement des dirigeants et d'une partie de l'opinion vis-à-vis de la transition écologique arrive au pire moment.

Après l'accord de Paris, beaucoup de pays, dont la France, avaient tracé des trajectoires de baisse des émissions de gaz à effet de serre. Restait à mettre en œuvre ces politiques dans les décennies à venir, le Green Deal ou l'Inflation Reduction Act de Joe Biden ne devant être que des premiers actes. A peine entamée, leur mise en œuvre se retrouve enlisée et, parfois, conspuée.

Les scientifiques craignent déjà des répercussions. Les rejets carbonés français sont repartis à la hausse au troisième trimestre (+0,5%). «Nous sommes brutallement confrontés à un changement d'ère», conclut Yves Marinac. Depuis des années, nous espérons pouvoir contribuer à aider les sociétés à aller vers un monde plus désirable. Aujourd'hui, nous devons entrer de façon urgente dans une résistance pour préserver les progrès déjà existants.» ■

AUDREY GARRIC, MATHILDE GÉRARD, MATTHIEU GOAR, STÉPHANE MANDARD ET LÉA SANCHEZ
ministre de la transition écologique

LA TRANSITION SE CONSTRUIRA PEUT-ÊTRE COMME ÇA, AVEC DES RECOLS MAIS AUSSI DE GRANDES AVANCÉES »

AGNÈS PANNIER-RUNACHER
ministre de la transition
écologique



Lee Zeldin, administrateur de l'Agence de protection de l'environnement, avec Mike DeWine, gouverneur de l'Ohio, et J. D. Vance, vice-président américain, à East Palestine, dans l'Ohio, le 3 février. GENE J. PUSKAR/AP

A Washington, des reculs sans précédent sur l'environnement

L'administration Trump a pris des mesures concrètes pour revenir sur la décarbonation, la lutte contre la pollution et la protection de la nature

L'amaque du Green New Deal prend fin.» Lee Zeldin, l'administrateur de l'Agence de la protection de l'environnement (EPA), a expliqué mercredi 12 mars lancer «31 actions» visant à «libérer l'énergie américaine», à «revitaliser l'industrie automobile» ou encore à «supprimer des règles suffocantes restreignant tous les secteurs de l'économie». Les normes visées portent sur l'encadrement des émissions de gaz à effet de serre des centrales à gaz et au charbon, les rejets de polluants toxiques dans les eaux usées, l'obligation pour les entreprises de déclarer leurs émissions, la pollution des véhicules lourds ou encore la qualité de l'air.

Toutes les réglementations décluant du constat scientifique selon lequel les émissions de CO₂ mettent en danger la santé humaine et l'environnement pourraient aussi être remises en question. «Je suis heureux de faire la plus grande annonce de dérégulation de l'histoire des Etats-Unis», a insisté le républicain.

La dernière des priorités

Lundi 10 mars, devant les patrons du gaz et du pétrole réunis à Houston (Texas) pour une conférence professionnelle, le ministre américain de l'énergie, Chris Wright, a annoncé la «fin des politiques climatiques irrationnelles, quasi religieuses, du gouvernement Biden». Fondateur d'une entreprise de fracturation hydraulique, il a expliqué que l'exploitation d'hydrocarbures avait «une justification morale» car elle permettait de «réduire la pauvreté», et que l'ambition affichée par un grand nombre d'Etats d'atteindre la neutralité carbone en 2050 était un «objectif sinistre».

Le ministre a profité de ce rendez-vous pour autoriser l'extension d'un projet d'exportation de gaz naturel liquéfié en Louisiane. Le ministre de l'intérieur, Doug Burgoon, a, de son côté, affirmé que toutes les centrales à charbon

du pays continueraient à tourner, et que celles ayant été mises à l'arrêt pourraient rouvrir.

Ces déclarations s'inscrivent dans la droite ligne des premières décisions de l'administration Trump et des attaques sans précédent lancées contre la science du climat. «Cela fait quarante ans que je travaille dans ce domaine et la situation n'a jamais été aussi mauvaise», constate Athan Manuel, directeur du programme de protection des terres de l'ONG Sierra Club. Donald Trump semble avoir des ambitions encore plus larges et plus agressives que lors de son premier mandat.»

Dès fin janvier, une première série de décrets a été adoptée visant à «faire face à l'urgence énergétique nationale» en encourageant et en facilitant davantage la production de gaz et de pétrole, et en multipliant les obstacles à la production renouvelable. La distribution des fonds de l'Inflation Reduction Act, un plan de financement massif en faveur des technologies bas carbone mis en place en 2022, a été suspendue. En dépit de décisions de justice appellant à annuler ce gel, celui-ci se poursuit au moins en partie.

Le président américain s'est attaqué aux véhicules électriques accusés de «tuer» l'industrie automobile américaine, même s'il a depuis annoncé vouloir acheter une Tesla. Il devrait également approuver une mesure, votée fin février par le Congrès, abolissant une taxe imposée aux producteurs d'hydrocarbures sur les émissions de méthane, un gaz au fort pouvoir de réchauffement.

Ces décisions ne devraient pas mettre un coup d'arrêt total à l'essor des technologies bas carbone, mais elles vont ralentir leur croissance: selon une étude de l'ONG Climate Power, publiée le 3 mars, au moins 64 projets représentant 57 milliards de dollars (52 milliards d'euros) d'investissement ont été retardés, annulés ou sont menacés depuis l'élection de Donald Trump.

Pour le ministre de l'énergie, l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050 est un «objectif sinistre»

«Sous Biden, la trajectoire de décarbonation était insuffisante, mais les émissions de gaz à effet de serre baissent», rappelle Marc-Antoine Eyl-Mazzega, le directeur du centre énergie et climat de l'Institut français des relations internationales.

Ce sujet est désormais la dernière des priorités, ce qui envoie au reste du monde un message d'irresponsabilité.» Les Etats-Unis sont aujourd'hui assurés de ne pas tenir leurs objectifs climatiques.

Au-delà du climat, la protection de l'environnement est visée dans son ensemble. Des textes-clés, tels que la loi sur les espèces menacées ou celle sur l'eau propre, pourraient être détricotés. Lundi 10 mars, le ministère de l'intérieur a suspendu un avis juridique tenant les entreprises pour responsables de la mort accidentelle de canards, de grues, de pélicans ou de hiboux, affaiblissant ainsi la loi sur les oiseaux migrateurs.

«Supprimer ces lois serait compliqué, mais l'administration peut amoindrir leur portée et leur mise en œuvre, comme elle l'a fait lors du premier mandat de Donald Trump», précise Michael Gerrard, professeur en droit de l'environnement et de l'énergie à la Columbia Law School. Le 1^{er} mars, un décret visant à augmenter «immédiatement» la production de bois aux Etats-Unis a aussi été adopté.

L'administration tente par ailleurs de vider de leur substance les principaux organismes chargés de la protection de la nature. Au total, des milliers de personnes ont été suspendues ou licen-

cées en quelques mois de l'EPA, de l'US Fish and Wildlife Service, la seule agence consacrée à la conservation des plantes et des animaux, des services des parcs nationaux, ou encore des services de protection et de gestion des forêts, cruciaux notamment pour la lutte contre les incendies. «Ces licenciements massifs vont affaiblir la protection de l'environnement et sa mise en application», s'alarme Andrew Wetzer, vice-président de l'ONG Natural Resources Defense Council.

Le rôle des marchés

Professeur de droit de l'environnement à Yale, Daniel C. Esty identifie au moins quatre acteurs à même de limiter les conséquences de cette offensive. D'abord le Congrès, où les républicains n'ont qu'une faible majorité. Concernant l'Inflation Reduction Act, des représentants ont déjà fait savoir qu'ils souhaitaient préserver les crédits d'impôt en faveur des énergies bas carbone : les Etats républicains sont ceux qui ont le plus profité des investissements et des emplois verts ces dernières années. Les tribunaux ensuite, où des recours ont été lancés. Sur 163 poursuites contre la première administration Trump, l'ONG Natural Resources Defense Council rappelle qu'elle a gagné dans près de 90 % des cas.

Les Etats et les villes, le marché et les entreprises auront aussi un rôle à jouer. «Quand vous êtes une entreprise, vous ne vous projetez pas seulement dans trois ans et huit mois», explique Daniel C. Esty. «Je ne crois pas que de nouveaux projets de centrales à charbon vont être lancés.» La riposte pourrait aussi venir des citoyens. «Les Américains sont attachés aux grands espaces et à leurs parcs nationaux», rappelle Brian O'Donnell, directeur de l'initiative Campaign for Nature. «Quand Donald Trump s'en prend à la nature, il n'est pas en phase avec la population.» ■

AUDREY GARRIC ET PERRINE MOUTERDE

Bayrou veut résister au duo Macron-Lecornu

Le premier ministre a présidé une réunion d'information, lancée, sans le consulter, par le ministre des armées

C'est son moment. Après trois ans de guerre en Ukraine et le basculement géopolitique provoqué par le rapprochement entre le président des Etats-Unis, Donald Trump, et son homologue russe, Vladimir Poutine, Sébastien Lecornu sort de l'ombre. Une épreuve pour le ministre des armées, qui «n'aime pas la lumière», selon son entourage. Il était pourtant, jeudi 13 mars, en prime time dans «L'Événement», sur France 2, débit rapide et maîtrise des dossiers, pour expliquer que la menace russe est «durable». «Nous ne sommes pas en guerre, mais plus complètement en paix», a alerté l'ancien maire de Vernon (Eure), 38 ans, qui a survécu à tous les changements de gouvernement depuis 2017.

L'après-midi, Sébastien Lecornu recevait les responsables parlementaires, aux côtés du premier ministre, François Bayrou, pour une réunion d'information avec l'état-major de l'armée et les services de renseignements sur les aspects les plus sensibles du dossier ukrainien. Marine Le Pen et Jordan Bardella pour le Rassemblement national, les «insoumis» Mathilde Panot et Manon Aubry, les socialistes Boris Vallaud et Patrick Kanner, Sarah Knafo (Reconquête!) ou Raphaël Glucksman (Place publique), notamment, étaient autour de la table. Une réunion de trois heures trente, à huis clos et sans téléphone portable. «On s'est tus avec François Bayrou, et on a laissé les techniciens expliquer», a décrit le ministre des armées sur France 2, ne laissant rien transparaître des crispations qui ont précédé cette séance.

Talents de manœuvrier

Selon Matignon, le chef du gouvernement a découvert, dans *La Tribune Dimanche*, le 9 mars, l'intention du ministre des armées de réunir à l'hôtel de Brienne les présidents des groupes parlementaires. L'interview du ministre avait pourtant été envoyée la veille à Matignon comme à l'Elysée. Le directeur de cabinet du premier ministre avait été mis personnellement au courant par son homologue des armées, alors que François Bayrou a pour habitude de laisser les membres de son gouvernement s'exprimer librement dans les médias.

«Je veux créer un cadre dans lequel les responsables politiques, sans téléphone portable, peuvent poser librement des questions à ceux qui suivent ces questions, expliquait Sébastien Lecornu, afin de



Le chef du gouvernement, François Bayrou, et le ministre des armées, Sébastien Lecornu, à l'Elysée, à Paris, le 24 décembre 2024. BERTRAND GUAY/AFP

réduire l'écart entre les informations dont bénéficient ceux qui sont aux responsabilités exécutives et les parlementaires.»

Pour François Bayrou, il allait de soi qu'il devait présider cette rencontre. Attentif à ne pas franchir les frontières du domaine réservé du chef de l'Etat, il n'entend pas pour autant voir ses prérogatives amoindries par l'un de ses ministres, encore moins lorsqu'il s'agit de celui qu'Emmanuel Macron prévoyait de nommer à Matignon en décembre 2024. Par ailleurs, le chef de l'Etat, dans son allocution télévisée du 5 mars, a expressément chargé le premier ministre de travailler sur les «nouveaux choix budgétaires» et les «investissements supplémentaires» rendus indispensables par la nouvelle donne internationale.

«Vu nos institutions et la gravité de la situation géopolitique, il aurait été impensable que le premier ministre ne préside pas cette

En invitant M. Lecornu à monter en première ligne, M. Macron met la pression sur son allié du MoDem

réunion, défend son entourage. C'est la logique institutionnelle.» Aussi le chef du gouvernement invite-t-il le ministre des armées à déjeuner à Matignon, lundi 10 mars. François Bayrou n'a jamais goûté sa façon de flatter le président en toutes circonstances et connaît ses talents de manœuvre. Mais il a réussi, depuis son arrivée à Matignon, à établir une relation fluide avec Sébastien Lecornu.

Contrairement à son prédécesseur Michel Barnier, qui recevait le

ministre pour exposer sa vision des choses en matière militaire, sans jamais lui poser une question, le ravalant au rang de simple intermédiaire avec le chef de l'Etat, le Béarnais se montre plein d'égards avec celui qui a l'oreille du président et qui a su se faire apprécier sur à peu près tous les bancs de l'Assemblée nationale. Sans faire mystère de son peu d'intérêt pour la chose militaire, François Bayrou appelle volontiers son ministre pour lui demander une explication ou une information, ou le remercier pour telle intervention.

Intervention «évanescante»

Lundi, entre la poire et le fromage, le premier ministre formule le souhait d'être présent à la réunion avec les parlementaires. Sébastien Lecornu ne fait aucune difficulté. Un compromis est trouvé sur le lieu du rendez-vous. La réunion ne se tiendra ni à l'hôtel de Brienne, où sont installés le ministre et ses

services, ni à Matignon, mais sur le site ultrasecurisé de l'Hexagone Balard, à Paris, où sont regroupés, depuis 2015, les états-majors des armées françaises. Un nouveau carton d'invitation est envoyé aux parlementaires, de Matignon cette fois. Et François Bayrou ne manquera pas d'insister, mardi matin, lors du traditionnel petit-déjeuner du sode commun : «C'est moi qui présiderai la réunion.»

Dans le huis clos de Balard, son unique intervention pour introduire la réunion, brève et sans note, était toutefois jugée «évanescante» par un parlementaire à l'issue de la réunion, «sans valeur ajoutée» pour un autre, tandis que le ministre Sébastien Lecornu était «précis» et «sur le fond», confirment plusieurs participants.

L'agacement du premier ministre vise en réalité bien davantage Emmanuel Macron, qui a demandé au ministre des armées d'organiser cette rencontre avec

les parlementaires afin d'assurer le «service après-vente» des discussions qui se sont tenues, mardi, à l'Elysée avec les chefs d'état-major des pays disposés à aider Kiev.

Le chef de l'Etat est impatient de recevoir les «propositions» de son premier ministre pour financer l'effort de défense, alors que d'autres pays européens ont déjà annoncé leur plan de financement pour accroître leurs dépenses militaires. En invitant M. Lecornu à monter en première ligne, le président met la pression sur son allié du MoDem pour qu'il accélère.

Mais le temps gouvernemental n'est pas le temps présidentiel, juge-t-on à Matignon. François Bayrou entend prendre le temps de la réflexion avant de dévoiler ses propositions pour résoudre l'équation financière complexe qui lui est soumise. Entre les deux têtes de l'exécutif, M. Lecornu, lui, trace sa route. ■

NATHALIE SEGAUNES

Retraites : syndicats et patronat divisés sur les carrières longues

Le Medef et la CPME veulent restreindre les conditions d'accès à des départs anticipés pour les salariés ayant commencé à travailler tôt

Sur les retraites, il y a désordre mais un dossier supplémentaire qui divise les syndicats et le patronat. Réunis, pour la troisième fois, dans le cadre de la négociation sur notre système par répartition, les acteurs sociaux ont abordé, jeudi 13 mars, le dispositif de départs anticipés au titre des carrières longues.

Pour le Medef et la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), il faudrait resserrer les conditions d'accès à ce mécanisme qui, à leurs yeux, a dérivé, entraînant des dépenses très significatives. Les organisations de salariés, elles, ne veulent pas entendre parler d'un éventuel tour de vis. «On a dit qu'on ferait la porte à cette discussion-là», a déclaré Yvan Ricordeau, le numéro

deux de la CFDT, après la rencontre, lors d'un temps d'échange avec les journalistes.

Créé en 2003, le régime des carrières longues permet à ceux qui ont commencé à travailler tôt de prendre leur retraite avant l'âge légal. Depuis sa mise en place, il a été modifié à plusieurs reprises, la réforme de 2023 ayant étendu son périmètre d'application à une nouvelle tranche d'âge. Il est maintenant possible de réclamer le versement de sa pension à 58, 60, 62 et 63 ans. Pour être éligible à ces dérogations, la personne est tenue d'avoir validé quatre à cinq trimestres avant la fin de l'année durant laquelle elle a eu 16, 18, 20 ou 21 ans, et elle doit, par ailleurs, justifier d'une durée d'assurance donnant droit au taux plein.

Ce dispositif concerne de 22% à 30% des départs à la retraite, d'après des chiffres avancés, jeudi, par les mouvements d'employeurs. Il est «large», au point de s'être «éloigné de sa cible initiale», a estimé Diane Milleron-Deperrois, la cheffe de file de la délégation du Medef. Selon elle, il convient de le «recentrer sur ceux qui ont démarré de manière précoce». Un point de vue partagé par Eric Chevée, vice-président de la CPME, qui invoque, de plus, un «problème d'équité» et des «incohérences» depuis la réforme de 2023.

Pour les actifs ayant commencé leur vie professionnelle avant 21 ans, le texte autorise, à terme, un départ à la retraite au bout de quarante-trois années de cotisation, sauf si l'ont commencé à

travailler à 16 ou 18 ans : ceux-là peuvent être amenés à rester en poste pendant quarante-quatre ans, a rappelé M. Chevée.

Limites du mécanisme

Publiées en 2023, deux notes de l'Institut des politiques publiques s'étaient déjà interrogées sur les limites du mécanisme. Elles montrent que les ouvriers et les employés peu qualifiés étaient «nettement sous-représentés» parmi les bénéficiaires. Alors que les dérogations pour carrière longue sont souvent associées aux personnes peu diplômées, ayant davantage occupé des métiers manuels ou éprouvants, ces études constataient que le lien entre la pénibilité et le fait d'être éligible au dispositif était loin d'être évident.

Aujourd'hui, les deux principaux mouvements patronaux réclament donc des ajustements. A la demande du Medef, des «scénarios de durcissement» des règles ont été réalisés par les services de l'Etat. Leur mise en œuvre améliorera la situation financière des caisses de retraite dans un montant compris entre 1,5 milliard et 2,3 milliards d'euros en 2035. Des «économies» sont possibles, selon M. Chevée : il conviendrait, a-t-il ajouté, de les «recycler» pour financer des mesures en faveur de la prévention de l'«usure» professionnelle et de l'égalité femmes-hommes.

Une perspective repoussée par les syndicats. «Ce n'est pas sérieux», a réagi Denis Gravouil, secrétaire confédéral de la CGT, en soulignant qu'il faut «compléter» le régime car «un trop grand nombre de personnes passent à côté». Vice-présidente de la CFTC, Pascale Coton a également exprimé son hostilité à une révision des articles de la loi de 2023 qui ont élargi le dispositif : c'est un «un des rares points positifs» de la réforme, a-t-elle dit.

Opposée aux revendications patronales, la CFDT veut que la négociation aboutisse à une «prise en compte de la pénibilité» dans le système des carrières longues. D'après M. Ricordeau, le secrétaire général adjoint de la centrale cégétiste, ces «enjeux» devraient être examinés lors des deux prochaines séances de discussions, qui se tiendront les 20 et 27 mars. ■

BERTRAND BISSUEL

Bardella en Israël, dernier stade de la dédiabolisation

Le président du RN est invité par le gouvernement israélien à une conférence sur l'antisémitisme, à Jérusalem

Les dix-huit mois de soutien sans réserve au gouvernement israélien ont fini par payer : le Rassemblement national (RN) obtiendra, les 26 et 27 mars, un nouveau brevet de dédiabolisation avec l'invitation, en Israël, de son président, Jordan Bardella, dans le cadre d'une conférence conclue par le premier ministre de l'Etat hébreu, Benjamin Netanyahu. L'eurodéputée Marion Maréchal (Identité-Libertés), qui n'est plus au RN, mais est désormais alliée à son ancien parti, sera aussi présente. Une invitation «historique», selon la formation d'extrême droite.

Le mouvement cofondé par Jean-Marie Le Pen briguit depuis de longues années l'opportunité d'une invitation en Israël, afin de se laver des propos antisémites et négationnistes répétés de son dirigeant historique, mort le 7 janvier. Sa quête rencontre celle du gouvernement de Benjamin Netanyahu, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale et à la recherche de nouveaux soutiens dans les démocraties européennes, après que Paris et d'autres capitales ont critiqué la violence et la durée de la réponse militaire israélienne à l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre 2023.

«Victoire politique»

Cette invitation était attendue depuis le rapprochement engagé par la diplomatie israélienne avec trois partis d'extrême droite, dont certains étaient jadis jugés infréquentables pour leur passé antisémite ou négationniste : le RN, mais aussi les Démocrates de Suède et les Espagnols de Vox. Ce changement de doctrine a fait suite à l'examen, par Israël, des prises de position des trois partis concernant l'Etat hébreu, l'antisémitisme ou leur propre histoire. Il prend surtout acte du basculement populiste en Europe et de la possible prise de pouvoir de ces mouvements.

La conférence de Jérusalem est organisée par le ministre des affaires de la diaspora, Amichai Chikli. M. Bardella sera un intervenant parmi d'autres pour cet événement qui rassemblera des élus européens d'extrême droite, des figures de l'internationaliste conservatrice, comme le député brésilien Eduardo Bolsonaro (fils de l'ancien président) ou le président du CPAC (le rassemblement des conservateurs américains), Matt

Schlapp, proche de Donald Trump, et des dirigeants d'organisme de lutte contre l'antisémitisme.

Depuis l'attaque du 7-Octobre, le RN n'a pas ménagé sa peine pour passer pour le premier défenseur d'Israël

Bernard-Henri Lévy, annoncé pour un discours à la veille de la conférence dans le cadre d'une soirée de gala à la résidence présidentielle d'Isaac Herzog, faisait figure d'intrus dans cette liste des invités. Sollicité par *Le Monde*, le philosophe a fait savoir qu'il annulait sa venue en raison de la présence de M. Bardella à cet événement.

«C'est un acte politique d'Israël vis-à-vis de la France et de la population française résidant en Israël, estime le politologue Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite et bon connaisseur des institutions juives. Mais Amichai Chikli, ce n'est pas le ministère des affaires étrangères, et il y a une différence sensible entre le fait d'être reçu par M. Chikli et être adoubé par le gouvernement israélien.»

Longtemps décrit comme un électron libre par les diplomates israéliens, M. Chikli incarne la dérive suprémaciste du Likoud. Il a ainsi participé à une conférence prononçant un nettoyage ethnique de Gaza et s'est opposé à tout cessez-le-feu. Dans un entretien, mercredi 12 mars, au site Internet du *Journal du dimanche* (JDD), M. Bardella dit entretenir «d'excellentes relations» avec M. Chikli, en dépit de ses prises de position polémiques, dont un appel à fermer le consulat français de Jérusalem.

Le RN et ses partis alliés en Europe, comme celui de Geert Wilders (Parti pour la liberté) aux Pays-Bas ou de Viktor Orban (Fidesz) en Hongrie, partagent avec le Likoud une vision de l'Occident aux prises «à une forme de subversion internationale, islamiste et nationaliste arabe, et une subversion intérieure», décrypte M. Camus. «L'ennemi principal, pour Tel-Aviv, c'est l'islamisme et l'extrême gauche.» La guerre menée par Israël est ainsi présentée comme une défense de la «civilisation judéo-chrétienne». Depuis les attaques terroristes du 7-Octobre, le RN n'a

pas ménagé sa peine pour passer pour le premier défenseur d'Israël, ne remettant jamais en cause ni la destruction de la bande de Gaza ni la poursuite de la colonisation. Si le parti d'extrême droite n'a pas officiellement renoncé à l'objectif d'une solution à deux Etats, il considère que reconnaître l'Etat palestinien aujourd'hui reviendrait à récompenser le Hamas.

Après le 7-Octobre, le RN a pu renforcer ses liens avec la communauté juive de France. Le parti a bénéficié de l'effet de contraste avec La France insoumise – formation accusée de complaisance envers le Hamas et d'antisémitisme par certains défenseurs d'Israël – et a pu compter sur le soutien public de Serge Klarsfeld, l'ancien chasseur de nazis, pour qui le RN est désormais un allié. Pour M. Camus, «le fait que le gouvernement israélien accueille le président du RN est une victoire politique incontestable et met en difficulté les institutions communautaires françaises».

De fait, les institutions juives, au premier rang desquelles le Conseil

représentatif des institutions juives de France, n'ont pas varié dans leur intransigeance vis-à-vis de l'extrême droite française, refusant d'accorder un «tampon d'honorabilité» à un parti fustigé pour son «programme d'exclusion» et son incapacité à «balayer devant sa porte», selon les mots de son président, Yonathan Arfi. Sollicité sur l'invitation du RN par Israël, M. Arfi n'a pas donné suite.

Préjugés antisémites
Depuis plusieurs mois, Louis Aliot, premier vice-président du RN, espérait qu'une visite de Marine Le Pen ou de M. Bardella en Israël se présenterait bientôt. Malgré ses deux accessions au second tour de l'élection présidentielle en France, Marine Le Pen n'a jamais été invitée par un haut responsable de l'Etat hébreu. «Voir un président de notre parti s'exprimer devant un aréopage d'officiels israéliens, en Israël, c'est la concrétisation de tout ce qui a été fait dans le parti depuis vingt ans, se réjouit M. Aliot. C'est la fin et laboutissement de la dé-

diabolisation.» Depuis 2011 et sa prise de pouvoir au Front national (FN, ancien nom du RN), Marine Le Pen n'a jamais dévié de sa stratégie : ce n'est plus l'extrême droite qui serait à l'origine des actes antisémites en France, mais l'islamisme, avec la complicité supposée de la gauche. Pour se laver des soupçons d'antisémitisme, elle a mis en avant l'évitement des membres de son parti au moindre propos ou geste ambigu.

Mais les déclarations ou tweets problématiques de certains des candidats du RN ressurgissent à chaque élection, rappelant la popularité des clichés antisémites dans les étages inférieurs du mouvement. Le dernier rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, en juin 2024, confirme que «les sympathisants d'extrême droite restent les plus enclins à se montrer d'accord avec ces préjugés antisémites traditionnels». Par ailleurs, jusqu'en 2021 au moins, Mme Le Pen et M. Bardella ont confié d'importantes responsabilités logistiques

et des contrats plantureux à leurs amis issus du Groupe Union Défense (GUD). Ces militants nationalistes-révolutionnaires, régulièrement soupçonnés d'antisémitisme, revendentiquent encore aujourd'hui leur «antisionisme».

Les hommages sans réserve émis par les cadres du parti après la mort de Jean-Marie Le Pen ont également rappelé à quel point l'antisémitisme et le négationnisme étaient considérés comme des aspects parmi d'autres, pas nécessairement disqualifiants, du parcours politique du cofondateur du FN. «Certaines déclarations, appartenant au passé, ont pu susciter un émoi légitime, a déclaré Jordan Bardella sur le site du JDD mercredi. Marine Le Pen s'en est toujours dissociée et personne ne peut sincèrement nous reprocher de ne pas en avoir tourné la page.» Avec son invitation, le gouvernement israélien avale cette nouvelle page, autant qu'il prépare l'avenir. ■

CLEMENT GUILLOU
ET CORENTIN LESUEUR



Le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, à Paris, le 27 janvier. BERTRAND GUAY/AFP

Au Tchad, Le Pen entend tirer profit des revers de Macron en Afrique

La leader du Rassemblement national, en visite pour trois jours, à partir de vendredi, va rencontrer le président Mahamat Idriss Déby

C'est un voyage que Marine Le Pen n'avait pas inscrit à son agenda. Trois jours au Tchad, du vendredi 14 au dimanche 16 mars, en compagnie de Louis Aliot, vice-président du Rassemblement national (RN), et de Renaud Labaye, le secrétaire général du groupe parlementaire qu'elle préside à l'Assemblée nationale. Un déplacement discret, révélé par la lettre d'information *Africa Intelligence* et confirmé au *Monde* par le parti d'extrême droite, interdit à la presse – à l'exception d'un magazine auquel a été promise l'«exclusivité». Le programme devrait essentiellement consister en un saut à Amdjarass, petite ville du nord-est tchadien et fief de la famille Déby, au pouvoir depuis trente-cinq ans. La députée du Pas-de-Calais rencontrera sur place le président Mahamat Idriss Déby, qui y passe une partie du mois de ramadan.

Mme Le Pen a beau avoir érigé l'Afrique en «première des priori-

tés internationales de France», son séjour au Sahel contraste avec sa discréction face aux chocs géopolitiques provoqués par le président américain, Donald Trump. Qui plus est pour s'afficher aux côtés d'un dirigeant auteur d'une rupture surprise des liens historiques de son pays avec l'ex-puissance coloniale, tout en se rapprochant de rivaux de Paris sur le continent tels les Emirats arabes unis, la Turquie ou encore la Russie.

Terrain connu

Après le Mali en 2022, puis le Burkina Faso et le Niger en 2023, le Tchad de Mahamat Idriss Déby a rompu unilatéralement, en novembre 2024, les accords de coopération militaire avec la France, jugés «obsolètes» – précipitant, en janvier, le départ d'un millier de militaires du dernier point d'ancre de l'opération antidjihadiste «Barkhane», stoppée à la fin de novembre 2022. L'occasion rêvée pour Mme Le Pen d'user de son op-

position à Emmanuel Macron pour se façonner une stature internationale encore balbutiante.

Soucieuse de tirer profit de l'échec africain du chef de l'Etat, l'aspirante candidate à la présidentielle de 2027 a rapidement sollicité une audience avec Mahamat Idriss Déby. Un déplacement en terrain connu, au cœur d'un continent encore largement réticent à l'égard d'un parti au programme fondamentalement xénophobe : en 2017, en pleine campagne pour l'Elysée, Mme Le Pen avait déjà été reçue par le père de l'actuel président tchadien, Idriss Déby, un des tout premiers chefs d'Etat, avec le président russe, Vladimir Poutine, acceptant de la rencontrer.

Mme Le Pen y avait délivré un discours doux aux oreilles souverainistes de la famille Déby, promettant de tourner la page de la Francafrique et de multiplier les «coopérations entre nations», son mantra en matière internationale. «[Mahamat Idriss Déby] la reçoit

La cheffe de file du RN compte se poser en alternative plus respectueuse des aspirations tchadiennes

car ils ont une convergence d'intérêts. Mais c'est aussi une façon de titiller Emmanuel Macron», glisse un ministre tchadien, qui rappelle que les propos du président français sur le fait que les Africains avaient «oublié de dire merci» à la France pour ses interventions militaires au Sahel, en janvier, avaient profondément agacé son homologue. «A travers Marine [Le Pen], M. Déby adresse un camouflet à M. Macron, se réjouit Marcel Cecaldi, avocat qui a mis ses réseaux africains au service des Le Pen,

père puis fille. Il n'a pas compris qu'en Afrique, pour être respecté, il faut se montrer respectable.»

Sans craindre la déloyauté vis-à-vis de l'armée et de la diplomatie françaises, Mme Le Pen compte alimenter la défiance locale pour Emmanuel Macron et se poser en alternative plus respectueuse des aspirations tchadiennes, et africaines. «Il a fait œuvre d'un certain paternalisme en prenant les chefs d'Etat africains pour des obligeés», cingle Louis Aliot. Il n'a développé pour ce continent aucune ligne stratégique.» Le maire de Perpignan veut profiter des turbulences diplomatiques pour «bâtir une relation de confiance» en vue du scrutin de 2027.

Deux ans après un déplacement au Sénégal, lors duquel elle avait rencontré le président Macky Sall (2012-2024), Mme Le Pen compte aborder au Tchad la coopération militaire, donc, et soulever les questions de pauvreté, de développement économique ou d'isla-

misme. L'immigration, point central du programme RN, sera sans doute reléguée derrière les promesses en faveur d'une «banque de développement de la francophonie» ou d'une «agence franco-allemande de promotion de l'industrialisation en Afrique».

Quitte à contredire ses positions sur le sol français. En octobre 2024, son groupe souhaitait amender le budget pour supprimer l'aide publique au développement des gouvernements africains jugés «hostiles» – Niger, Mali. «Le Tchad vient de fermer nos bases militaires sur son sol. Pourtant, si on additionne le total des subventions depuis 2018, on arrive à 266 millions d'euros», dénonçait encore le député (RN) du Territoire de Belfort Guillaume Bigot, sur X, le 26 février. ■

C. L. ET BENJAMIN ROGER
Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

A Thio, la difficile « décolonisation des esprits »

Ce bastion indépendantiste de Nouvelle-Calédonie tente de rebondir, après la mise en sommeil de sa mine de nickel, fin 2024

REPORTAGE

THIO (NOUVELLE-CALÉDONIE) - envoyée spéciale

Un calme de mauvais augure règne à Thio, 2500 habitants, commune de Nouvelle-Calédonie. Sous la chaleur humide écrasante de la saison cyclonique, début mars, les rues du bourg de la côte est demeurent trop silencieuses. Les clients qui entrent par intermittence Chez Vaiana, l'unique épicerie encore ouverte, ne suffisent plus à animer l'atmosphère. La mine, qui fit la gloire de Thio, c'est fini. La poussière qui encrasait les poumons et les vêtements des enfants du village est retombée. Les camions à benne ont cessé leur noria. L'activité d'extraction a été officiellement mise en sommeil par la Société Le Nickel (SLN) en octobre 2024 : 350 emplois supprimés, un millier de personnes touchées. Et des millions d'euros en moins pour la petite commune.

Thio vient de perdre d'un coup la moitié de la population qui l'animaient. Les deux médecins ont fait leurs valises récemment, ce qui a entraîné la fermeture du centre de dialyse. Partis aussi, le kinésithérapeute et les infirmiers libéraux. Le sort du dispensaire reste en suspens. Même incertitude pour les collèges – celui de Thio-Mission, Francis-Rougé, privé catholique, qui accueille principalement des enfants kanak, et celui de la Colline, public : la province annoncera en avril la fermeture d'un des deux établissements.

C'est ici pourtant, à la fin du XIX^e siècle, qu'a débuté l'aventure du nickel néo-calédonien, sur la plus grosse mine du monde à l'époque. Avec le boom économique des années 1980, Thio a compté jusqu'à 10 000 habitants, trois supermarchés, cinq boucheries approvisionnées par les prospères élevages environnantes, de nombreux restaurants. Aujourd'hui, «la ruine, c'est tout le pays», note le maire indépendantiste, Jean-Patrick Toura. La crise du nickel touche les mines des villes voisines, Canala et Kouaoua. Une douloureuse déchéance.

Quatre mois sous blocus

Bastion indépendantiste, Thio voit ses trois sites miniers bloqués dès le début d'avril 2024, avant de plonger dans l'insurrection de mai. Sept barrages militants isolent alors la commune, tandis que, à deux heures de route, des exactions saccagent le Grand Nouméa. Des tribus kanak alentour n'émergent pas moins de quatre cellules de coordination des actions de terrain, des structures opérationnelles montées par l'Union calédonienne pour mobiliser contre la réforme du corps électoral et pour la Kanaky indépendante. Très radicale, l'une d'elles, emmenée par Gilles Joridié depuis Canala, marque la région de son empreinte.

Ici, le pire a été évité de justesse. Thio aurait pu redevenir le point de départ d'une guerre civile, comme il le fut en 1984 au début des «événements», quand les indépendantistes du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) ont occupé la ville minière, désarmé les fermiers caldoches, tenu tête au Groupe d'in-

«Il faut revoir le modèle. En 145 ans d'exploitation [du nickel], on n'a pas diversifié l'activité»

JEAN-PATRICK TOURA
maire indépendantiste de Thio

ervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Le 2 juin 2024, par erreur, un hélicoptère amenant un peloton de gendarmes atterrit sur le terrain de Thio-Mission, en pleine tribu. Plusieurs centaines de Kanak cernent aussitôt la dizaine de militaires. Sur la défensive, armes chargées, ces derniers ne pourront s'expliquer qu'après trois heures de tension maximale, grâce à la négociation conduite par le commandant de la brigade locale, un enfant du pays. Le lendemain, quinze voitures seront brûlées sur les lieux.

Puis Thio s'embrase, le 15 août, quand, sur le barrage du pont, les gendarmes mobiles tuent un militant. Toutes les installations de la SLN sont détruites, le tapis de charge du minerai, sur la mer, est saboté. «Plus de SLN», proclame une inscription restée sur les lieux. En 1984, le mot d'ordre des leaders indépendantistes, ne pas toucher aux outils de production, avait été respecté. Pas en 2024. La violence des jeunes laisse les adultes désemparés et provoque le malaise dans les tribus, où les chefs coutumiers voient leur magistère remis en cause.

Pendant quatre mois, la population, placée sous ce blocus, a vécu dans la peur, privée de tout, assistant au ballet quotidien des hélicoptères des forces de l'ordre. «On se sentait oubliés», se souvient André Lanté, professeur d'histoire-géographie au collège public de la Colline. Sa voiture ayant été «démolie dès le premier jour», le «zoreille» (métropolitain) a sillonné le village à vélo, passant sur tous les barrages. «Les jeunes mobilisés disaient: "On a la mine, pourquoi on reste les plus pauvres du pays?"»

Désormais, «Thio tient sur un fil», considère Tony Chevrin, le président de l'association des parents d'élèves du collège : «Tout ce qui arrive est de notre faute, car notre population a manqué d'éducation. Nous nous sommes endormis.» Sous-traitant de la mine jusqu'alors, le père de famille pense rouvrir la boulangerie autrefois tenue par sa mère. «Il faut arrêter de pointer les responsabilités des autres, de la province, ou des Européens. A nous de savoir trier, pour prendre ce qui est le mieux», estime-t-il.

Au tour de Thio, la campagne vit toujours sous tension, dans un équilibre précaire qui illustre la situation complexe de la Nouvelle-Calédonie depuis mai 2024. Des escarmouches opposent, début mars, des membres de la tribu Saint-Michel aux forces de l'ordre. Les novices du nouvel escadron de la gendarmerie, qui ont tenté d'entrer à Thio-Mission, se sont fait caillasser. La délinquance, qui écorne depuis longtemps la réputation de la petite cité, a redoublé.



Un barrage routier sur une route près de Thio, en Nouvelle-Calédonie, le 27 septembre 2024. SÉBASTIEN BOZON/AFP

Gîte rural incendié, troupeau abattu et volé... la dernière famille caldoche présente sur ces terres ne dort plus que d'un œil. «Que reste-t-il de Thio? Plus rien. (...) Le mythe du retour à la terre. Alors si [les non-indépendantistes se battent] autant, c'est pour éviter que notre pays ne devienne un grand Thio», a raillé le loyaliste Nicolas Metzdorf, député Renaissance, le 4 mars, dans un post, sur X.

C'est méconnaître la résilience de la population locale, sa volonté de se tourner vers l'avenir. «Il faut revoir le modèle», est convaincu le maire, Jean-Patrick Toura. En cent quarante-cinq ans d'exploitation, on n'a pas diversifié l'activité, car la mine a toujours écrasé les initiatives lancées pour développer la pêche, l'agriculture, le tourisme. Maintenant, on est dans le dur.»

Du côté du conseil coutumier, même analyse. La fermeture de la mine, «c'est un mal pour un bien», assurait son président, Carl Toura, le 14 octobre 2024, sur la chaîne Nouvelle-Calédonie la 1ère.

«Par nous et pour nous»

Pour l'heure, ce sont les femmes qui tiennent Thio debout. Les «mamans» des tribus en robe mission multicolore ont relancé le marché des produits vivriers, tous les jeudis au village. Al'instar d'Angèle (qui n'a pas souhaité donner son nom), venue de la tribu de Kouaré, ce matin de mars. «Nous revenons aux échanges que pratiquaient nos vieux, entre gens de la mer et gens de la montagne. Nous n'allons pas rester paralysés par la crise», assure la jeune femme.

Etre indépendant, avait expliqué le leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou (1936-1989), «c'est avoir une autosuffisance mais aussi prendre des initiatives». Directrice du syndicat d'initiative et du Musée de la mine, Lorenza M'Boueri relance des ateliers de confection de produits locaux. «Les destructions ont eu un grand impact psychologique, et l'on se demande tous ce que l'on a raté. Le maire compte sur nous, acteurs dynamiques du village. Il faut motiver les gens, réapprendre les bases de l'entrepreneuriat», explique-t-elle devant un groupe de femmes tressant des nattes. Beaucoup espèrent sans le dire que la mine rouvrira; changer les mentalités prendra du temps. «Le nickel, le nickel, le nickel! Nos responsables politiques n'ont pensé qu'à ça. C'est la décolonisation des esprits, le plus difficile», souligne la responsable.

Comment monter son budget? Réfléchir aux services à développer? Salarier de la mine durant quinze ans avant de devenir fonctionnaire territoriale à Canala, puis consultante et membre de l'Association des entrepreneurs kanak, Jacinthe Kaichou forme un

groupe de femmes, début mars, dans la médiathèque du village. «Chez nous, on ne sait pas toujours parler business ou échange d'expertise. Mais nous avançons, sur le mode "par nous et pour nous".» Selon cette professionnelle, qui intervient à la demande de la mairie, «impossible de se démoraliser, sinon c'est le trou noir».

La mine, ce n'était de toute façon pas pour tout le monde, «quelques familles et pas d'autres», raconte-t-on ici avec pudeur. Des

adultes craignent que la jeunesse entraînée dans les violences de mai 2024 ne forme une génération perdue. Les uns, coupés de la coutume, de la langue kanak, ayant rompu avec les valeurs des «vieux», mais sans trouver d'alternative. Les autres, partis chercher un diplôme loin de Thio, n'ayant pas trouvé leur place.

Filières agricoles et formations professionnelles restent à bâtrir. Le maire sollicite la province Sud à majorité loyaliste, compétente

NATHALIE GUIBERT

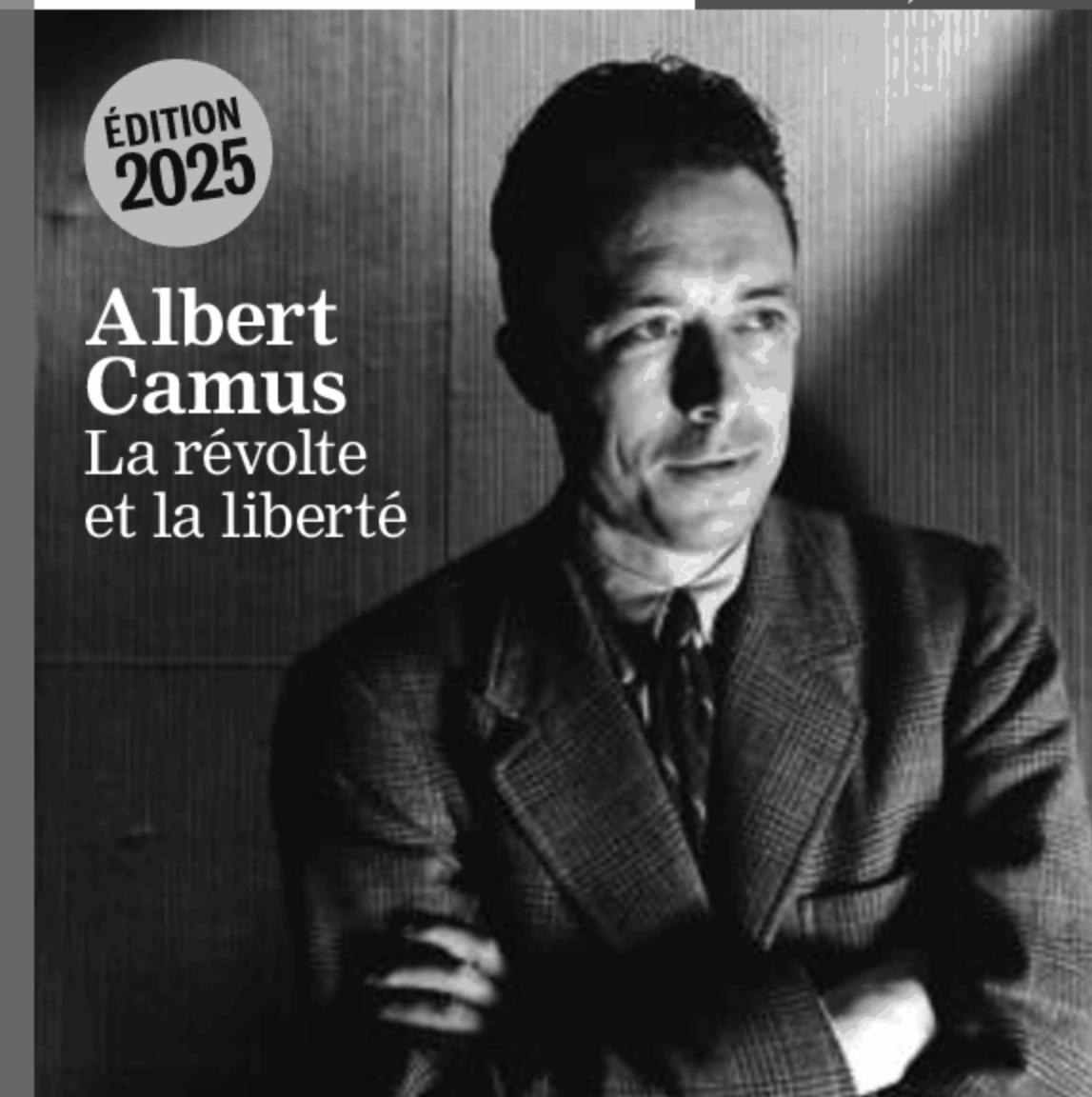
HORS-SÉRIE Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION
2025

Albert Camus

La révolte et la liberté



TEXTES INÉDITS

Le socialisme des potences
Réponse à l'appel des écrivains hongrois par Albert Camus

ALBERT CAMUS

Un hors-série du «Monde»
124 pages - 12 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Qui d'autre que l'auteur de *L'Etranger* et de *La Peste* peut aussi bien incarner notre époque pleine d'épreuves et d'incertitudes ? Albert Camus est une figure de son temps, c'est aussi notre contemporain. Son œuvre, à travers sa littérature et ses articles de presse, est un hymne à la liberté et à la recherche de vérité. Retour dans ce hors-série sur la vie d'un intellectuel dont la pensée traverse les âges et sert de point de repère aux peuples en lutte pour leur émancipation. Portrait, héritage, entretiens, débats, textes choisis, hommages, mais aussi publication de deux textes inédits tirés de son livre *Actualités IV* (Gallimard, 2024).

La pénurie d'un antipsychotique majeur persiste

L'Agence du médicament a reconnu de « fortes tensions d'approvisionnement » concernant la quétiapine

J'ai eu très très peur quand j'ai vu l'alerte sur la pénurie de quétiapine, qui a commencé dans ma pharmacie [en Charente-Maritime] dès septembre 2024, témoigne Emilie (elle a requis l'anonymat), membre de l'association d'aide aux personnes atteintes de troubles bipolaires et à leur entourage Argos 2001. Car la quétiapine est le seul traitement qui marche pour moi.

La quadragénaire a été diagnostiquée bipolaire en 2016, après des années d'errance. « Lithium, Tegretol, Depakote (valproate)... J'ai pris tous ces régulateurs de l'humeur. Aucun ne marchait. » Sauf la quétiapine à libération prolongée, qui fait l'objet de « fortes tensions d'approvisionnement », comme l'a acté l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) à trois reprises depuis le début de l'année.

De quoi mettre en alerte professionnels de santé et associations de patients, alors que ce traitement, inscrit sur la liste des médicaments dits « essentiels », est

prescrit à 250 000 personnes pour soigner les troubles bipolaires et la schizophrénie. Les pénuries affectent dorénavant « 60 % du marché français », a fait savoir l'Agence du médicament dans un communiqué, lundi 10 mars. « On fait face à une vraie absence de visibilité » et à « de grosses incertitudes » concernant sa remise à disposition, explique Pierre-Olivier Farenq, directeur du centre d'appui des situations à risque de l'agence.

Restriction des prescriptions

La quétiapine, commercialisée en France sous le nom Xeroquel et sous des formes génériques, est largement produite par une entreprise grecque, Pharmathen International, à l'arrêt depuis le réperage, au cours de l'été 2024, de « non-conformité par les autorités grecques ». Pharmathen produit la molécule pour 12 laboratoires qui la commercialisent, dont sept, à ce jour, ne peuvent plus réapprovisionner le marché. « La production aurait repris sur le site grec, mais nous interprétons cette information avec beaucoup de précaution », affirme M. Farenq.

Les premières alertes sont remontées du terrain dès septembre 2024 et les tensions se sont aggravées en fin d'année. Le 30 janvier, l'ANSM a annoncé une série de mesures, dont la restriction des prescriptions, avec recommandation de ne pas entreprendre ce traitement pour d'autres pathologies que les troubles bipolaires.

Une autre étape a été franchie le 13 février, avec l'autorisation accordée aux pharmacies de dispenser le traitement « à l'unité » et d'effectuer, dans un cadre donné, des « préparations magistrales » – celles-ci sont fabriquées sur mesure dans certaines officines, une quarantaine sur tout le territoire. Cette possibilité ne concerne cependant que la quétiapine à libération immédiate et pas le produit à libération prolongée – qui est pourtant la formule actuelle. Depuis le 10 mars, trois dosages sont concernés (50 milligrammes, 100 milligrammes, et 150 milligrammes).

En pharmacie, la situation tend à s'aggraver. « La plupart des 20000 officines sont concernées aujourd'hui, certaines n'ont déjà plus rien », rapporte Philippe Besset, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France. Guillaume Racine, élu de l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine, n'en a plus depuis un mois dans sa pharmacie d'Épernay (Marne). Mais il peut proposer des préparations magistrales. « Angoissés, les patients se posent la question d'aller chercher des médicaments par tous les moyens. Ils craignent ne plus avoir accès qu'aux molécules à libération immédiate, dont on ne connaît pas encore les effets, notamment la somnolence. C'est extrêmement grave », avertit Dominique Guillot, président d'Argos 2001.

Les alertes résonnent aussi dans les rangs des psychiatres. Antoine Pelissolo, chef de service à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, a alerté dans une tribune au Point le 30 janvier. Son titre : « La pénurie d'un antipsychotique majeur met en danger 200 000 patients ». « En principe, tout changement de traitement est anticipé avec le patient. Là, on improvise », regrette-t-il.

La quétiapine, inscrite sur la liste des médicaments dits « essentiels », est prescrite à 250 000 personnes

rie d'un antipsychotique majeur met en danger 200 000 patients ». « En principe, tout changement de traitement est anticipé avec le patient. Là, on improvise », regrette-t-il.

Priorisées par l'ANSM, les pharmacies hospitalières sont, pour l'heure, préservées. Et des patients, après avoir fait la tournée des pharmacies, viennent solliciter les hôpitaux. Aux urgences de Bobigny, Noémie Ayache, coordinatrice du SAMU psy 93, a vu arriver ces dernières semaines trois personnes « complètement paniquées », atteintes de troubles bipolaires. « Si cela se reproduit, ça peut jouer sur l'engorgement d'urgences déjà engorgées. » Pour eux, la perspective d'un changement est « terriblement anxiogène » : « Je reprends, dans l'historique du patient, la liste des molécules qu'on a testées auparavant, vu qu'on en a souvent éprouvé plusieurs avant de trouver la bonne », explique-t-elle. Je remonte d'une case, en revenant, donc, au traitement antérieur qui a moins bien marché [que la quétiapine], mais qui a marché quand même. C'est un compromis... quand cela est possible car parfois

gément brutal de molécule ou de dosage multiplié par trois le risque de rechute, et par deux le risque d'hospitalisation en psychiatrie », a rappelé Emmanuelle Rémond, présidente de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, dans une lettre ouverte adressée, le 5 février, au ministre de la santé, Yannick Neuder. Autre risque : celui d'une augmentation des suicides, alors que 20 % des patients bipolaires non traités déclinent de cette manière, y écrit-elle. La quétiapine est le seul médicament à avoir une autorisation de mise sur le marché pour la dépression dans le trouble bipolaire.

Perspective « anxiogène »
Dans sa file active de 600 patients, Noëlle Cariclet, psychiatre exerçant en libéral en Seine-et-Marne, compte « un certain nombre » de malades chroniques auxquels elle a prescrit de la quétiapine. « Souvent des patients stabilisés et observants, dit-elle, au sens où ils sont attachés à leur traitement et à sa régularité. » Pour eux, la perspective d'un changement est « terriblement anxiogène » : « Je reprends, dans l'historique du patient, la liste des molécules qu'on a testées auparavant, vu qu'on en a souvent éprouvé plusieurs avant de trouver la bonne », explique-t-elle. Je remonte d'une case, en revenant, donc, au traitement antérieur qui a moins bien marché [que la quétiapine], mais qui a marché quand même. C'est un compromis... quand cela est possible car parfois

la quétiapine était le seul traitement efficace. » « Trouver des stratégies thérapeutiques, c'est mieux si c'est anticipé », souligne Maurice Bensoussan, président du Syndicat des psychiatres français. « La pénurie actuelle percutte la "priorité santé mentale" [elle a été érigée grande cause nationale pour l'année 2025] et les possibilités de prise en charge, relève-t-il encore, mais elle interroge aussi les capacités industrielles et commerciales du pays, le volontarisme politique. »

Avenue de Ségur, les éléments de langage sont peu ou prou les mêmes que ceux rapportés par l'ANSM. « L'accès aux produits de santé est une des priorités, et je comprends pleinement l'inquiétude que cette situation est susceptible de générer », assure le ministre Yannick Neuder. Une « feuille de route » pour garantir la disponibilité des médicaments, présentée par l'exécutif en février 2024, doit répondre aux ruptures d'approvisionnement qui ne cessent de s'aggraver, avec quelque 5 000 médicaments concernés, dont 450 « essentiels ». Une réunion est prévue mardi 18 mars.

« L'incertitude est pesante, s'épanche Emilie. Pourquoi l'Etat n'a-t-il pas donné l'alerte plus tôt alors que les tensions au niveau de l'approvisionnement de la quétiapine se faisaient déjà sentir ? ». Cette patiente en trouve encore près de chez elle. Mais elle confie « une trouille monstre de devoir changer » de traitement. ■

MATTEA BATTAGLIA ET PASCALE SANTI

Hébergement d'urgence : fin de l'expérimentation de remises à la rue

Cette décision du ministre de la décentralisation, François Rebsamen, constitue un désaveu pour la préfète du Rhône, à l'origine de ce test

C'est un vrai signal politique », salut Manuel Domergue, porte-parole du Collectif des associations pour le logement et directeur des études de la Fondation pour le logement des défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre). Le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, François Rebsamen, a annoncé, mardi 11 mars, « mettre un terme » à une expérimentation contestée. Celle-ci prévoyait, dans le Rhône et la Haute-Garonne, de libérer des places dans l'hébergement d'urgence en remettant à la rue des personnes qui s'y trouvent.

Le ministre a fait cette annonce à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement. Le député socialiste de Haute-Garonne Arnaud Simion y a dénoncé une expérimentation « brutale, inédite, une mise en concurrence des vulnérabilités », permettant d'expulser de centres d'hébergement « des personnes, souvent des femmes du reste, n'ayant pas ou plus d'enfant de moins de 3 ans et n'ayant pas de problème de santé ». Il a souligné que cette mise en œuvre serait contraire au code de l'action sociale et des familles, qui prévoit l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement d'urgence des personnes en détresse.

François Rebsamen a répondu qu'il « souhaite, avec la ministre du logement, [Valérie] Létard, [travailler] systématiquement à trouver des réponses positives pour les personnes, pour éviter les remises séches à la rue ». « Il n'y aura, et je m'y engage devant vous, aucune remise en question de l'inconditionnalité de l'accueil ainsi que des droits des personnes », a-t-il insisté, actant l'arrêt des expérimentations : « Les conditions de mise

en œuvre dans le Rhône relèvent d'une appréciation locale qui n'est pas satisfaisante », a-t-il justifié.

Cette annonce apparaît comme un désaveu de la préfète du Rhône, Fabienne Buccio, qui avait soumis avec succès ce projet d'expérimentation au directeur du cabinet de Gabriel Attal, alors premier ministre, selon le compte rendu d'une réunion du 28 mai 2024, que *Le Monde* a pu consulter. « Il s'agissait d'une initiative locale qui partait sûrement d'une bonne intention, puisqu'on manque de places d'hébergement d'urgence, temporelle le cabinet de François Rebsamen. Mais mettre des gens à la rue est inhumain. Lefait que cela arrive parfois est un sujet de préoccupation majeur, et Valérie Létard travaille à améliorer cela. »

« Réponse claire »

Réagissant au nom du Collectif des associations pour le logement, qui réunit 40 organisations nationales, Manuel Domergue se déclare « satisfait de la réponse claire du ministre : il dit qu'on ne peut pas s'asseoir sur le droit ni s'engager dans une formalisation des remises à la rue. Cela montre une direction. Le droit à l'hébergement inconditionnel n'est cependant pas effectif. Il faudrait une vraie politique de l'hébergement et du logement pour qu'il le devienne ». ■

Selon la directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, Fanny Gagnaire, « cette décision peut être l'occasion de repartir sur de nouvelles bases. Accorder le droit au séjour à des personnes hébergées permettrait de libérer des places ». Elle se réjouit qu'aucun ménage n'ait été remis à la rue en raison de l'expérimentation. « Les responsables de ces centres ont an-

noncé à une partie des ménages hébergés qu'ils allaient devoir partir, ce qui a généré une angoisse très forte. Des mères isolées avec des enfants de 4 ans et plus étaient concernées, ainsi que des personnes âgées », relate un membre du syndicat SUD-Logement social, qui requiert l'anonymat. Les médias en ligne Rue89Lyon et Streetpress ont rencontré sur place des personnes visées par ces expulsions, bien qu'elles fassent état d'importants problèmes de santé.

Sollicité, Adoma, gros opérateur de l'hébergement d'urgence, a répondu que « les sites concernés par l'expérimentation ont été choisis par les pouvoirs publics ». Il ajoute que « les conditions de vulnérabilités des ménages ont été réexaminées de façon anonyme lors de comités techniques », à la suite desquels la direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité l'a informé que, dans la métropole de Lyon, « 27 personnes hébergées à Oullins et 45 personnes hébergées à Vaulx-en-Velin devaient quitter leur hébergement ». ■

En Haute-Garonne, « l'expérimentation n'a été ni lancée ni même annoncée par la préfecture », relève la déléguée régionale de la FAS Occitanie, Anne-Claire Hochedel. Le collectif Hébergement en danger, qui rassemble des travailleurs sociaux du Rhône, a maintenu son appel à la grève et à la manifestation, jeudi 13 mars. « Nous étions 1500 à défilé, relate une porte-parole du collectif. L'arrêt de l'expérimentation ne suffit pas : nous sommes passés de 7500 personnes en attente d'un hébergement en 2019 dans le Rhône à plus de 14 000 aujourd'hui, et plus de 84 000 attendent un logement social. » ■

CLAIRE ANÉ



La France traverse, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée le 9 juin 2024 par Emmanuel Macron, une crise inédite sous la V^e République. S'agit-il d'une crise politique ou d'une crise du politique ? Cette nouvelle poussée de « fièvre hexagonale » est au cœur d'un hors-série du *Monde* qui propose enquêtes, entretiens, portraits, histoires, analyses et infographies, tout pour décrypter ce long film d'une singularité française parmi les démocraties libérales depuis plus de cent cinquante ans de vie politique.

LA RÉPUBLIQUE SOUS TENSIONS

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Des refus de rapatrier des détenues en Syrie annulés

Le tribunal administratif somme le Quai d'Orsay de réexaminer les cas de 8 djihadistes françaises et de leurs 29 enfants

Dans le long combat mené par les proches de femmes françaises djihadistes détenues avec leurs enfants dans des camps kurdes du nord-est syrien, la décision du tribunal administratif de Paris du jeudi 13 mars est une étape décisive. La juridiction administrative, saisie par les avocats de 8 femmes, qui ont la charge de 29 enfants âgés de 6 à 15 ans, a annulé les refus opposés par le ministère des affaires étrangères à leurs demandes de rapatriement en France. Mme Marie Dosé, qui représente ces femmes, a salué «une décision historique».

Cette décision, inédite, est une conséquence de la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le 14 septembre 2022 à Strasbourg. Dans son arrêt, la CEDH demandait à la France de motiver personnellement ses refus et de créer une instance indépendante de recours en cas de refus de rapatriement. Pour avoir insuffisamment motivé ses refus, le ministère des affaires étrangères est désormais mis en demeure par le tribunal administratif de réexaminer les demandes de rapatriement dans un délai de deux mois. C'est un pas de plus vers la judiciarisation d'une question qui était restée jusqu'à présent dans une zone de non-droit, dépendant de l'arbitraire de l'exécutif et de la raison d'Etat.

La France est le pays occidental qui compte le plus grand nombre de détenus djihadistes en Syrie : plus de 70 hommes, quelque 50 femmes et 120 enfants. Si le sort des hommes, tous considérés comme des combattants, ne fait pas vraiment débat dans l'opinion, celui des femmes et des enfants est autrement controversé. Notamment à cause des conditions dans lesquelles sont détenus ces enfants, parqués dans des camps à ciel ouvert, dormant sous des tentes et comme hiver, sans éducation ni soins dignes de ce nom, depuis 2019 et la chute du dernier bastion de l'organisation Etat islamique en Syrie. Ces enfants soit ont été emmenés de force par leurs parents depuis la France, soit sont nés en Syrie.

Plus de nouveaux rapatriements

La perpétuation de cette situation de «provisoire permanent» et de non-droit pose des problèmes de sécurité et d'humanité, alors que les enfants avancent progressivement vers l'adolescence ou l'âge adulte. Six mineurs et jeunes majeurs sont ainsi détenus dans un centre de rééducation Orkesh, destiné aux garçons, et sont séparés de leur mère et de leur fratrie à l'adolescence. Leurs grands-parents, oncles et tantes vivant en France multiplient démarches judiciaires et voyages sur place pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics.

Après quatre vols de rapatriement collectifs, en 2022 et 2023, la France ne souhaite plus effectuer de nouveaux rapatriements, y compris celui d'un jeune resté sur place lors de ces retours collectifs. Il avait été tout simple-

Le juge administratif observe que « le ministre des affaires étrangères ne produit aucune pièce à l'appui de ses allégations »

ment oublié au moment du regroupement. Entre-temps, plusieurs femmes, qui étaient jusque-là opposées à l'idée de rentrer en France, par radicalisme religieux ou par peur de perdre la garde de leurs enfants, ont fait connaître leur désir de revenir malgré les poursuites judiciaires qui les attendent. Les mères sont, en effet, toutes visées par un mandat d'arrêt français.

Sollicité tout au long de l'année 2024, le ministère des affaires étrangères a fait la sourde oreille ou a opposé son refus à de nouveaux rapatriements, arguant parfois de l'absence du consentement explicite de certaines mères ou des difficultés sécuritaires à mener une telle opération sur place. Après avoir saisi la Défenseure des droits, Claire Hédon, Mme Marie Dosé, soutenue par l'association Avocats sans frontières France, a effectué des recours auprès du tribunal administratif de Paris concernant sept décisions implicites de refus de rapatriement et deux décisions explicites.

Sur les décisions implicites, le tribunal administratif estime, dans son jugement, qu'il est compétent à se prononcer sur «un acte non détachable de la conduite des relations internationales de la France» – en clair un acte de gouvernement hors du champ de contrôle du juge administratif – en vertu de la décision de la CEDH de 2022, qui ne prévoit pas un droit automatique au rapatriement mais exige une décision motivée et une instance de recours. Concernant les refus explicites de rapatriement, le juge administratif observe, dans sa décision, que «le ministre de l'Europe et des affaires étrangères ne produit aucune pièce à l'appui de ses allégations».

Le tribunal a suivi l'avis de la rapporteuse publique, qui avait donné raison aux requérants, soulignant «le risque exceptionnel d'atteinte à la vie des mineurs», lors de l'audience qui s'était tenue en février.

En revanche, en ce qui concerne les hommes, la cour administrative d'appel de Paris s'était déclarée incomptente, début mars, pour demander à la France de réétudier la demande de rapatriement de trois Français partis combattre en Syrie et emprisonnés par les forces kurdes. La cour estimait que leur situation ne relevait pas de «circonstances exceptionnelles».

CHRISTOPHE AYAD



Le préfet Georges-François Leclerc, à Marseille, le 20 janvier. ALAIN ROBERT/SIPA

A Marseille, la préfecture de police sous la tutelle du préfet de région

En nommant Georges-François Leclerc comme préfet de police, le gouvernement met fin à une spécificité datant de 2012

MARSEILLE - correspondant

Il n'y a plus qu'un responsable, c'est moi.» Déjà préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du département des Bouches-du-Rhône et de la zone de défense et de sécurité Sud, Georges-François Leclerc a tenu, jeudi 13 mars, à Marseille, à expliquer à sa façon la réforme qui lui attribue également les fonctions de préfet de police des Bouches-du-Rhône. Une restructuration administrative validée, la veille, en conseil des ministres, avec l'officialisation du départ inattendu du préfet de police Pierre-Edouard Colliex, nommé préfet du Jura.

Cette réorganisation met fin à une spécificité datant de 2012 : la présence dans le département d'un préfet de police de plein exercice, à l'image de ce qui se fait à Paris, détaché du pouvoir de la préfecture départementale. «C'est une réforme d'organisation, préparée depuis quelques mois, dont le but unique est la simplification de la chaîne de commandement», insiste Georges-François Leclerc, qui assure que «les moyens et les objectifs de la préfecture de police restent les mêmes». Si M. Leclerc, qui cumule désormais quatre casquettes, dément «tout retour en arrière», sa nomination sonne comme une reprise en mains forte par un homme qui apprécie peu de partager les pouvoirs. «Nous sommes dans une période où l'on recherche la simplification», assume-t-il.

Difficultés opérationnelles
Assis à ses côtés, jeudi, Pierre-Edouard Colliex – qui se dit «extrêmement heureux d'aller dans le Jura» – s'est contenté de tirer un bilan positif de ses treize mois passés à Marseille. «Cela a été une année XXL pour les forces de police et les gendarmes», explique-t-il, rappelant la sécurisation réussie des épreuves locales des Jeux olympiques et les chiffres encourageants en matière de lutte contre les narcotrafics, avec une hausse des interpellations de 40 % et l'arrestation de 282 trafiquants dits «du haut du spectre».

Beaucoup voient dans cette restructuration la conséquence des rapports tendus avec le préfet sortant, Pierre-Edouard Colliex

A Marseille, beaucoup voient dans la restructuration des services préfectoraux et le départ précipité de Pierre-Edouard Colliex la conséquence de ses rapports tendus avec le nouveau préfet de région, arrivé début 2025. La réforme a sûrement été un peu accélérée par une polémique déclenchée quinze jours auparavant par le président (Renaissance) de la région, Renaud Muselier.

Entendant valoriser les bons résultats de ses équipes, Pierre-Edouard Colliex s'est rendu, le 28 février, à l'invitation du maire (divers gauche) de Marseille, Benoît Payan, devant le conseil municipal. Ce passage, une première à Marseille, et les remerciements adressés publiquement à la majorité de gauche pour son action sur la sécurité, ont fortement agacé M. Muselier, adversaire affirmé de M. Payan. Un courroux que le responsable régional de Renaissance, fidèle à ses habitudes, a fait connaître à tous les étages de l'Etat. «Quand on mélange la politique et l'administratif, on finit toujours au placard», a-t-il griffé, dans une publication sur X, à l'annonce de la mutation de M. Colliex. La préfecture de police avait répondu que la présence à un conseil municipal sur invitation était «conforme à la loi».

En octobre 2024, la préfecture de police des Bouches-du-Rhône avait notamment subi les assauts de la Cour des comptes, dans un rapport qui avait froissé l'institution. Reprenant les termes de l'ancien titulaire du poste de préfet des Bouches-du-Rhône,

Christophe Mirmand, les sages de la Rue de Montpensier avaient insisté sur les «frottements et tensions récurrentes» entre les deux préfectures, les «difficultés opérationnelles» induites par une bicéphalie imposant «un effort de coordination permanent des deux préfectures» et des «coûts de coordination (...) importants».

Le cabinet du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, dit avoir mené sa propre analyse et voulu rétablir de la «cohérence». En matière de secours, notamment, l'action de la sécurité civile ressort du domaine de compétence de la préfecture des Bouches-du-Rhône, tandis que les effectifs de police sont placés sous la responsabilité du préfet de police. Idem en matière de lutte contre l'immigration irrégulière : les groupes d'évaluation départementaux, qui assurent le suivi des individus signalés pour radicalisation potentiellement violente, dépendent de la préfecture de police alors que la police des étrangers est une prérogative générale du préfet de département. «Aujourd'hui, on ne peut pas disjoindre la politique de lutte contre la délinquance de la politique migratoire. Elles sont liées», souligne, à ce propos, M. Leclerc.

Ville à enjeu sécuritaire

«Les policiers ont besoin de deux choses, analyse Rudy Manna, porte-parole du syndicat de policiers Alliance. Primo, que la fonction soit incarnée; secundo, que des directives claires soient données. Le reste relève des nominations au sein de la préfecture.»

Au sein de la police, la destination des moyens supplémentaires alloués par l'ex-ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, à la lutte contre la délinquance à Marseille, où trois unités de forces mobiles sont positionnées constamment – en sus de l'unité CRS 81, installée à demeure –, suscite les interrogations. Le préfet des Bouches-du-Rhône étant également préfet de zone de défense et de sécurité, ces effectifs ne risquent-ils pas d'être détournés au profit de la lutte contre l'immigra-

tion irrégulière à la frontière italienne? Un policier de haut rang juge l'hypothèse peu probable : «Personne ne prendra le risque politique de dépouiller Marseille, sur laquelle le président de la République garde constamment les yeux, et qui incarne la ville à enjeu sécuritaire par excellence.»

Pour le seconder, M. Leclerc recevra, fin mars, le renfort de la sous-préfète Corinne Simon. Ils ont déjà travaillé ensemble dans le Nord, où elle dirigeait la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe. Mme Simon s'installera dans le vaste bureau qu'ont occupé, avant elle, de fortes personnalités comme Laurent Nuñez, de 2015 à 2017, devenu par la suite secrétaire d'Etat et aujourd'hui préfet de Paris, ou Frédéric Camilleri, à la longévité exceptionnelle à ce poste – de 2020 à 2024. Contrairement à ces prédécesseurs prestigieux, tous préfets de plein exercice, Mme Simon n'aura, elle, que le titre de préfète déléguée à la sécurité. ■

ANTOINE ALBERTINI (À PARIS)
ET GILLES ROF

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44

QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

IMMOBILIÈRE D'ENTREPRISE DELBET SAS

6 Place de la chipotte
et 9 Quai Contades
Résidence Aurélia
88000 ÉPINAL
RCS: 307 150 086

depuis le 10/01/2022 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette inscription à l'adresse de l'Établissement garant sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SAS L'IMMOBILIÈRE D'ENTREPRISE DELBET.

Banlieues : l'appel des élus à se mobiliser

Les maires dressent le constat d'une paupérisation accélérée et essaient de remettre la question des quartiers populaires à l'agenda politique

Jeudi 13 mars, sept associations d'élus (Ville & Banlieue de France, Association des maires de France, Association des maires d'Île-de-France, France urbaine, Villes de France, Association des petites villes de France, Intercommunalités de France) se sont mobilisées, en Essonne, pour lancer l'*«appel d'Epinay-sous-Sénart»*.

L'objectif : tenter d'inscrire le sujet des quartiers populaires à l'agenda politique. Les élus appellent le gouvernement à évaluer, à penser et à repenser les politiques publiques en faveur de ces territoires. Loin des instrumentalisations politiciennes dont ils font régulièrement l'objet. Ils demandent notamment *«une feuille de route interministérielle obligeant chaque ministère à mesurer l'atterrissement des crédits dans les quartiers prioritaires ou pour leurs habitants»*.

Plus de sept ans après l'*«appel de Grigny»*, en octobre 2017 – une démarche transpartisane inédite visant à sensibiliser le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, et ses ministres, à la question des quartiers après la suppression des emplois aidés et des coupes budgétaires –, les maires de banlieue ne déssarnent pas. Depuis, ils font bloc, quelle que soit leur couleur politique, pour alerter sur les inégalités territoriales qui se creusent, l'apauvrissement de leurs habitants

et la détérioration de leurs conditions de vie, pour interpeller les gouvernements successifs sur le manque de moyens et de vision, proposer des solutions et rappeler que la politique de la ville est avant tout un investissement.

A Epinay-sous-Sénart, soutenus par le monde associatif et les fédérations sportives, les élus locaux ont plaidé la cause des quartiers prioritaires devant la ministre déléguée chargée de la ville, Juliette Méadel. Cette dernière a annoncé *«la relance de la politique de la ville»*, avec la tenue d'un comité interministériel des villes, le 17 avril à Montpellier. Un rendez-vous au cours duquel l'Etat est censé dévoiler son action à venir en matière de politique de la ville.

Sans souffle

«Les temps sont rudes pour les quartiers, notamment du point de vue des moyens», a convenu la ministre face aux maires. *«Et on nous demande à nous, la politique de la ville, de faire la démonstration à l'euro près – ce qu'on ne demande pas aux autres! – de l'efficacité des politiques en œuvre»*, a-t-elle dit.

Le précédent comité interministériel, jugé *«sans souffle»* par nombre d'acteurs de terrain, avait finalement eu lieu en octobre 2023, après avoir été maintes fois reporté, sous l'égide d'Elisabeth Borne, alors première minis-



La mobilisation des élus pour les quartiers prioritaires, à Epinay-sous-Sénart (Essonne), le 13 mars. CÉCILE CHEVALLIER/LE PARISIEN/MAXPPP

tre, au lendemain des annonces post-émeutes – quatre mois après les violences urbaines qui ont suivi la mort de Nahel, 17 ans, tué par un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre – axées principalement sur l'ordre et la répression. *«La crise financière, l'instabilité politique. (...) Je suis consciente que ce comité interministériel des villes n'avait pas permis d'aller aussi loin que nous l'aurions voulu»*, a commenté Juliette Méadel avant d'égrerer ses trois priorités : *«L'enfance et l'adolescence, la tranquillité publique et l'économie pour toutes et tous.»*

Avec l'*«appel d'Epinay»*, les maires espèrent pousser l'Etat à dévoiler ses intentions concernant l'avenir de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), établissement public créé par décret

«Les temps sont rudes pour les quartiers, notamment du point de vue des moyens»

JULIETTE MÉADEL
ministre déléguée à la ville

en 2004 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de la ville, et chargé depuis plus de vingt ans de *«restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible»*, aujourd'hui rebaptisés «quartiers prioritaires de la politique de la ville».

Le Nouveau Programme national de renouvellement urbain, lancé en 2014 après une première phase de travaux (2004-2021), doit s'achever en 2030, avec la rénovation de quelque 450 quartiers populaires. Un rapport, pronostiquant la poursuite du renouvellement urbain dans les quartiers populaires, a été officiellement remis, le 18 février, au ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, François Rebsamen, à la ministre du logement, Valérie Létard, et à Juliette Méadel. Mais il n'y a pour l'instant eu aucun retour. Les élus s'en inquiètent.

«Cette politique publique est un succès et doit être poursuivie. (...) La solidarité nationale doit continuer à s'exercer», s'est avancée Valérie Létard, venue s'adresser aux élus en fin de matinée «pour

LOUISE COUVELAIRE

L'évêque de Bayonne face à la colère des victimes de violences

Bonjour à tous, bienvenue pour cette... » « Soutien aux victimes ! Soutien aux victimes ! Je suis Arnaud Gallais, je fais partie des 330 000 victimes de pédocriminalité dans l'Eglise et je dénonce ce simulacre. »

Il n'aurou guerre fallu plus de quelques secondes pour que la conférence de presse convoquée jeudi 13 mars par l'évêque de Bayonne, Marc Aillet, au sujet des violences sexuelles et physiques commises dans des établissements catholiques de son diocèse, dont celui de Notre-Dame de Bétharram, sorte de ses rails.

Marc Aillet voulait exprimer sa *«honte»* et sa *«solidarité»* aux victimes. Il l'a fait – avec difficulté. Mais l'image qui restera est celle du militant Arnaud Gallais, debout à côté de la table derrière laquelle avaient pris place, outre l'évêque, un représentant de la congrégation de Bétharram, le père Laurent Bacho, et le responsable de l'enseignement catholique du diocèse. Poing ganté de blanc tendu vers le ciel pendant presque toute la durée de la conférence, Arnaud Gallais, cofondateur de l'association Mouv'Enfants et membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, n'a cessé d'accuser les intervenants de *«mentir»*.

Tout le monde savait
L'encouragement de l'évêque Marc Aillet à *«lâcher la parole»* tout comme ses confidences sur son propre cheminement – *«j'ai pris conscience du caractère destructeur de ces actes»* – ont été effacés par la dureté des échanges.

*«Vous avez du sang sur les mains», lui a lancé Arnaud Gallais. Le militant s'en est aussi pris au représentant des pères de Bétharram, qui a confirmé l'intention de la congrégation d'indemniser les victimes de violences sexuelles et de mener un travail *«mémoriel»* en faveur des victimes de violences physiques : *«J'étais dans des petits villages ces derniers jours et tout le monde vous dit : "Bétharram, tout le monde savait." Arrêtez de nous dire que vous découvrez.»* L'altercation aura au moins eu une*

«VOUS AVEZ DU SANG SUR LES MAINS», A LANCÉ UN MILITANT AU PRÉLAT, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

BENOÎT VITKINE

Valentin, 17 ans, condamné à douze ans de prison pour avoir tué ses parents

L'adolescent avait 15 ans quand il a commis le double parricide et mis le feu à la maison familiale de Châteauvilain, dans l'Isère, en 2023

Une peine de douze ans d'emprisonnement, assortie de sept ans de suivi sociojudiciaire, a été prononcée, jeudi 13 mars, par le tribunal pour enfants de Bourgoin-Jallieu (Isère) contre Valentin, aujourd'hui âgé de 17 ans, qui a tué ses parents de plusieurs balles dans la tête et incendié leur maison familiale à Châteauvilain, le 27 novembre 2023. Le tribunal, composé d'une juge pour enfants et de deux assesseurs non magistrats, professionnels de l'enfance, est allé légèrement en deçà des treize ans requis dans la matinée par la procureure, soit le maximum encouru par Valentin.

Les psychiatres qui l'ont examiné avaient en effet unanimement considéré que son discernement était altéré au moment des faits, l'adolescent souffrant d'un trouble autistique associé à une dépression avec des symptômes psychotiques. Admise par l'accusation, l'altération du discernement entraîne une réduction automatique d'un tiers de la peine maximale – vingt ans – susceptible d'être prononcé contre un mineur reconnu coupable d'assassinat. *«Qu'est-ce qu'il en coûte de programmer et d'exécuter ses deux parents?», s'était interrogée la procureure. «Il faut que cette peine ait un sens. Vous n'avez d'autre choix que d'être réaliste», avait-elle ajouté à l'adresse du tribunal.*

A l'audience, qui se tenait à huis clos, Valentin a confirmé l'intégralité des aveux passés dès sa garde à vue sur ce double parricide. Il avait pris la décision de tuer ses parents dans l'idée d'*«effacer»* sa vie d'avant et de *«prendre un nouveau départ pour essayer d'aller mieux»* et avait pour cela récupéré, quelques jours plus tôt, la carabine 22 long rifle de son père dans la chambre conjugale, ainsi qu'une cagoule. *«Je ne voulais pas que la dernière chose que mes parents voient avant de mourir soit leur fils en train de tirer»,* avait-il alors expliqué. Il était à ce moment-là *«dans une grande souffrance psychique»*, qu'il *«évaluait à neuf sur une échelle de dix»*, selon ses propos devant le tribunal, rapportés par Dominique Arcadio, l'un des avocats des parties civiles.

Troubles psychiques
La santé mentale de Valentin a été au cœur des débats devant le tribunal. A l'âge de 8 ans, un médecin avait diagnostiqué chez lui la maladie de Lyme, dont souffraient également sa mère et son frère. Convaincus que cette maladie expliquait les nombreux troubles physiologiques et psychiques de leur cadet, ses parents avaient cherché des thérapies tous azimuts, en dépit d'une alerte émise par un psychiatre selon lequel Valentin était plutôt atteint d'un syndrome du spectre autistique.

«On aura beau jeu de soutenir qu'Isabelle et Didier se sont peut-être égarés à un moment et que s'ils avaient fait autrement, nous n'en serions pas là, et ces quatre enfants ne seraient pas orphelins, a relevé dans sa plaidoirie Julien Dreyfus, l'avocat des deux demi-frères et du frère ainé de Valentin. Mais il est incontestable qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu, avec leurs moyens, avec cette volonté chevillée au corps de libérer leur plus jeune fils des souffrances qui le minaient. Et ils n'ont jamais baissé les bras.»

«On a besoin d'une peine. Mais sache que je ne veux pas que le temps que tu vas passer, privé de liberté, soit du temps perdu», lui a dit son frère ainé qui, comme ses deux grandes demi-sœurs, a tenu à prendre la parole à l'audience. En invitant Valentin à *«se pardonner même si eux ne peuvent pas encore le faire»*, la fratrie a délivré *«une vraie leçon de nuance, de maturité et d'humanité»*, a observé M^e Dreyfus. Chacun d'entre eux, a-t-il rappelé, a fait la démarche d'aller rendre visite à Valentin en prison, *«parce qu'ils voulaient et veulent marcher dans les pas de leurs parents, qu'ils adoraient, et que ces derniers n'auraient jamais abandonné Valentin, quoi qu'il ait fait»*. La fratrie nourrit désormais le projet de rénover ensemble une maison dans la Drôme où leurs parents s'étaient mariés. ■

PASCAL ROBERT-DIARD

Donald Trump menace les vins européens

Le président américain envisage d'imposer des droits de douane à 200 % sur les alcools du Vieux Continent

Et Donald Trump fit monter la pression encore d'un cran. Avec comme cible, cette fois, les vins, les champagnes et autres alcools en provenance des pays européens, dont la France. A la clé : une potentielle taxation de 200 % à l'entrée de ces produits sur le sol américain. La menace a été proférée, jeudi 13 mars, par le biais d'un message diffusé sur son réseau Truth Social.

«L'Union européenne [UE], l'une des autorités les plus abusives et hostiles du monde sur les impôts et les droits de douane (...) a tout juste imposé 50 % de droits sur le whisky. Si ces droits ne sont pas retirés immédiatement, les Etats-Unis vont rapidement [en] imposer de 200 % sur tous les vins, champagnes et produits alcoolisés venant de France et d'autres pays de l'UE», a écrit le président américain, accusant, à nouveau, le bloc européen d'avoir «été créé dans le seul but de profiter des Etats-Unis».

Cette nouvelle salve du 47^e président des Etats-Unis, qui défouillait à tout-va depuis son retour à la Maison Blanche, le 20 janvier, livrant une bataille commerciale inédite, répondait à la publication, la veille, par Bruxelles, d'une liste de produits américains que l'Europe était prête à taxer. Une menace de sanction en représailles à l'instauration, mercredi 12 mars, par les Etats-Unis, de droits de douane de 25 % sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance de tous les pays, y compris de l'UE.

Déjà, lors de sa première mandature, en 2018, Donald Trump avait lancé une bataille tarifaire similaire. L'Europe avait alors répliqué en appliquant des droits

de douane sur une liste de produits dont faisait partie le bourbon, le whisky américain. Avec l'arrivée de Joe Biden, les tensions s'étaient apaisées, et les taxes avaient été suspendues de part et d'autre de l'Atlantique. Du côté européen, leur suspension devait s'achever le 31 mars 2025.

Le bourbon potentiellement taxé
Alors que Washington repart à l'attaque et élargit même la cible à des produits contenant de l'acier et de l'aluminium, la Commission européenne a annoncé sa volonté de ne pas prolonger la suspension des taxes, qui seraient alors à nouveau effectives le 1^{er} avril. Mais aussi, d'ajouter d'autres produits dans une liste complémentaire soumise à discussion avec une entrée en vigueur des droits de douane décalée à la mi-avril. Avec l'objectif affiché par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, de répliquer de manière comparable, en valeur marchande, à l'attaque américaine. Résultat, le bourbon se retrouverait potentiellement taxé à 50 %, et les vins américains à 25 %.

Dès la publication de cette contre-attaque, la Fédération des exportateurs de vins et de spiritueux de France (FEVS) se disait «consternée» par cette annonce «consistant à imposer des droits de douane sur les spiritueux et les vins américains importés dans l'UE, en réponse aux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium». Elle exhortait Bruxelles à sortir les vins et les spiritueux de ces listes, craignant la riposte américaine.

Gabriel Picard, président de la FEVS, ne sous-estime pas la nécessaire réponse de l'Europe à

l'attaque de Washington. «La réponse européenne doit être forte, mais elle doit aussi être intelligente et efficace. Or, mettre le bourbon et les vins dans les listes, c'est inopérant», affirme-t-il, avant d'ajouter : «Nous nous attaquons à nos alliés aux Etats-Unis. Les vins proviennent de Californie, un Etat démocrate, et même le sénateur du Kentucky, où est produit le bourbon, Mitch McConnell, leader républicain emblématique qui a d'abord été un supporteur de Donald Trump, est aujourd'hui son adversaire.» Et de conclure : «Cela leur permet de sortir le bazooka sur les vins et spiritueux européens.»

La menace de Donald Trump, laissant planer le projet d'une taxation de 200 %, a confirmé leur inquiétude. «Cela revient à décréter un embargo, car les prix seraient multipliés par trois pour le consommateur américain, réa-

«La réponse européenne m'a laissé sans voix. On nous a mis une cible dans le dos...»

JEAN-MARIE FABRE
président
des Vignerons indépendants

git Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants. La réponse européenne m'a laissé sans voix. On nous a mis une cible dans le dos tout en fragilisant la défense des Vingt-Sept. Soit c'est de la naïveté, soit c'est une stratégie d'exposer un secteur économique pour en protéger d'autres. La filière des vins et spiritueux se savait en première ligne.

En 2019, elle avait dû subir l'ire de Donald Trump, lors de son précédent séjour à la Maison Blanche. Les vins français s'étaient vu taxés à hauteur de 25 %, victimes collatérales du conflit Airbus-Boeing qui opposait alors l'Europe et les Etats-Unis. Les tensions s'intensifiaient, la sanction s'élargissait au cognac début 2021, seul le champagne étant immunisé, avant que l'arrivée de Joe Biden ne calme le jeu. La FEVS a chiffré à 450 millions d'euros l'impact de la «taxe Trump» pour la filière viticole.

liards d'euros en 2024, dont près de 800 millions d'euros pour le champagne. Ce qui représente le quart des exportations d'alcools français, et quasiment la moitié des importations américaines de vins et de spiritueux européens.

Ces nouvelles menaces réciproques ne laissent toutefois pas présager du résultat final. Le président Donald Trump est adepte des volte-face et Ursula von der Leyen a affirmé, dès jeudi, que les Européens étaient «ouverts à la négociation».

Les grands groupes de spiritueux, LVMH en tête, leader du champagne et du cognac, mais aussi Pernod Ricard ou encore Rémy Cointreau, préfèrent donc rester discrets. Leurs cours de Bourse ont néanmoins subi une pression à la baisse jeudi, dans l'attente de l'issue de ce bras de fer transatlantique. ■

LAURENCE GIRARD

L'industrie française des produits de beauté inquiète

À QUI LE TOUR? En quelques minutes, le message de Donald Trump a fait le tour de l'industrie française des produits de beauté. Jeudi 13 mars, sur le réseau Truth Social, le président américain a menacé d'imposer «sous peu des droits de douane de 200 % sur les vins, spiritueux et alcools importés de France ou de tout autre pays de l'Union européenne» si Bruxelles ne retirait pas son projet de taxer à 50 % le whisky américain importé en Europe.

SpiritEurope qui, des deux côtés de l'Atlantique, défend les intérêts de grands producteurs, comme Diageo ou le fabricant du whisky Jack Daniel's Brown-Forman, avait précisément prévenu des «conséquences dévastatrices» de la mesure de Bruxelles dévoilée mercredi 12 mars, en réponse aux droits de douane de 25 % instaurés le même jour sur les importations d'acier et d'aluminium aux Etats-Unis en provenance d'Europe. Il avait vu juste.

L'industrie européenne des produits de beauté sera-t-elle à son tour dans la ligne de mire de Donald Trump? La Fédération des entreprises de la beauté (Febea) s'inquiète d'être une autre «victime collatérale» de cette guerre commerciale, explique son délégué général, Emmanuel Guichard. Car, dans la liste des produits américains que l'Union européenne envisage de taxer, figurent aussi les produits de maquillage et les huiles essentielles. Bruxelles a réactivé une liste établie en mai 2018, déjà en réponse à des mesures de taxation sur l'acier et l'alumi-

nium européens. Les produits de maquillage pour les yeux en provenance des Etats-Unis seraient taxés à 25 %, tandis que les huiles essentielles – dont celle de cèdre de Virginie, très utilisée dans la parfumerie française – seraient majorées de 10 %. A l'évidence, les fabricants et les distributeurs sauront répercuter ces hausses, sans trop de difficultés, en Europe, dans leurs prix de revient ou dans les rayons parfumerie où ces produits de luxe américains sont vendus.

La crainte du secteur réside ailleurs, explique en substance Emmanuel Guichard. Les fabricants français redoutent en effet que, par rétorsion, Washington instaure des taxes sur tous les types de produits de beauté, soins et parfums en provenance d'Europe, aujourd'hui épargnés de toute taxe douanière. Or, l'industrie française de la beauté exporte 2,8 milliards d'euros de marchandises vers les Etats-Unis. Et 20 % des flacons de parfum fabriqués en France sont vendus outre-Atlantique.

La Febea s'en est émue auprès de Bruxelles. Au passage, la fédération patronale, membre du Medef, déplore que la Commission européenne embarque le secteur dans cette guerre commerciale alors qu'il en était éloigné. Elle participera à la consultation ouverte par Bruxelles pour monter une nouvelle liste de contre-mesures. D'ici là, la Febea espère aussi se faire entendre du gouvernement français pour peser sur la décision de Bruxelles. ■

JULIETTE GARNIER

BORN IN FRANCE, RISING IN EUROPE.

Forte de ses récentes acquisitions, FDJ devient le groupe européen FDJ UNITED. À travers ses marques iconiques, FDJ UNITED offre des expériences de jeu toujours plus divertissantes et responsables. Fidèle à ses origines et tourné vers l'avenir, FDJ UNITED s'engage pour un jeu plus sûr et un impact positif sur la société.

Playful. Play fair. Play forward = Divertissant. Responsable. Tourné vers l'avenir.
Born in France, rising in Europe = La France comme berceau, l'Europe comme terrain de jeu.



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Défense : une industrie européenne fragmentée

L'ÉCONOMIE DE LA GUERRE 5/6 La production de matériels militaires en Europe pâtit d'un manque de cohésion face aux Américains

E parpillée, façon puzzle. Trop de modèles d'avions de combat, de véhicules blindés et de canons, de sous-marins et de frégates, de systèmes de défense antiaérienne... C'est le constat que les partisans d'une véritable base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne ont fait de longue date, confirmé par la guerre russo-ukrainienne, qui a surtout profité aux géants américains de l'armement.

Si l'on additionne ses différentes composantes, la BITD européenne semble solide. Présente sur presque tous ses segments, elle pèse 33 % des exportations mondiales, en incluant les groupes américains produisant sur le Vieux Continent. Mais 1+1 ne fait pas 2. Dans son rapport sur la perte de compétitivité des Vingt-Sept publiés en septembre 2024, Mario Draghi prenait un exemple éloquent. «Pour l'artillerie de 155 mm, notait l'ex-président du conseil italien, les membres de l'Union européenne ont fourni à l'Ukraine 10 types d'obusiers provenant de leurs stocks, ce qui a créé de sérieuses difficultés logistiques pour [ses] forces armées.»

«De nombreux industriels interviennent sur les mêmes segments et se retrouvent en concurrence frontale sur les marchés non domestiques», déploraient les députés Jean-Charles Larssonner (non-inscrit) et Jean-Louis Thériot (Les Républicains) dans un rapport en mai 2024 - «L'industrie de défense, pourvoyeuse d'autonomie stratégique en Europe? - à l'Assemblée nationale. L'Europe (Royaume-Uni inclus) aligne trois chasseurs - le Rafale français, l'Eurofighter anglo-germano-italien et le Gripen suédois - qui ne représentent pourtant qu'un tiers de sa flotte, surtout composée de F-16 et de F-35 américains.

La concurrence s'exacerbe aussi sur le marché des sous-marins conventionnels et des navires de surface, où le français Naval

Group, l'allemand TKMS, le britannique BAE Systems, l'italien Fincantieri, le suédois SAAB et l'espagnol Navantia se livrent une rude bataille. Comme sur celui des moteurs d'avions de chasse entre Safran (France), Rolls-Royce (Royaume-Uni) et MTU (Allemagne). Directeur général du constructeur de véhicules blindés KNDS France, Nicolas Chamussy constate qu'«il ya plus de programmes de chars en Europe que dans le reste du monde». Et plus de fabricants que de constructeurs automobiles!

«De l'artisanat»

Cet éparsissement est renforcé par un sous-investissement durant l'ère des «dividendes de la paix» qui a suivi l'affondrement de l'Union soviétique, un phénomène amplifié après la crise financière de 2008. Les industriels ont reçu de moins en moins de commandes et l'équipement des armées européennes a fondu :

- 80 % de chars entre 1992 et 2021, - 64 % d'obus de canons de 155 mm, - 58 % d'avions de combat.

Comparées à des concurrentes américaines bénéficiant en outre du *Foreign military sales*, dispositif facilitant leurs exportations sans appel d'offres, les sociétés européennes, de taille plus modeste, produisent en petites séries, souvent pour les forces armées nationales. Un format qui ne répond plus aux besoins capacitaire imposés par la menace russe. «*De l'artisanat*», plus que de la grande industrie, résume Léo Péra-Péigné, expert à l'Institut français des relations internationales et auteur de *Géopolitique de l'armement* (Le Cavalier bleu, 2024).

Dans les six pays européens disposant d'une BITD structurée autour de grands donneurs d'ordre-ensembliers, comme la France et le Royaume-Uni, la chaîne d'approvisionnement des PME et des ETI a encore plus souffert du sous-investissement. Or, elles assurent entre 30 % et 70 % de la production suivant les programmes. Et elles

sont parfois maltraitées. Travailleur pour le Rafale de Dassault Aviation a empêché les PME qui ont composé Aresia (réservoirs, systèmes d'import et de largage...) de participer à l'Eurofighter d'Airbus, regrettait son président, Bruno Berthet, devant la mission Larsonneur-Thériot.

Pour renforcer la BITD européenne, il faut sans attendre agréger les commandes et accroître à la fois le volume des matériels, leur standardisation et leur interoperabilité sur les théâtres de conflits, recommande le rapport Draghi. Mais, au même moment, l'Allemagne, dont l'ADN atlantiste persiste, accroît la production de matériels américains sur son sol. Elle refuse aussi que les crédits de l'EDIP, programme de soutien à l'industrie européenne de défense présenté par Bruxelles en mars 2024, soient réservés aux seuls matériels conclus et fabriqués par les Européens, comme le réclame Paris. Seules 18 % des dépenses des programmes de défense de l'UE entrent aujourd'hui dans le cadre de coopérations entre ses membres. A moyen terme, la nouvelle donne géostratégique née de l'éloignement des Etats-Unis et de la hausse annoncée des budgets doit déboucher sur plus de partenariats.

La consolidation à travers des fusions est-elle la solution, comme aux Etats-Unis? Depuis les années 1990, où elle comptait 50 grands acteurs, la BITD américaine s'est recentrée autour des *big five* (Lockheed Martin, RTX, Northrop

La concurrence s'exacerbe sur les moteurs d'avion de chasse entre Safran (France), Rolls-Royce (Royaume-Uni) et MTU (Allemagne)

Grumman, Boeing, General Dynamics). Ils rafleurent les trois quarts des crédits des programmes majeurs du Pentagone. En Europe, Airbus Defence and Space et MBDA, numéro 2 mondial des missiles, sont d'heureuses exceptions. Mais l'échec du mariage du britannique BAE Systems avec EADS (Airbus), en 2012, illustre les difficultés de telles opérations. Les ambitions de la coentreprise franco-italienne Naviris (Naval Group-Fincantieri) restent modestes, les deux sociétés restant en forte concurrence. Et le franco-allemand KNDS n'a pas encore trouvé de dynamique optimale dans les chars.

Même au sein des programmes européens, tout est pesé au trébuchet. Chaque pays participant veut renforcer son industrie nationale au nom de l'emploi et de la souveraineté, et la règle du «retour géographique», si dommageable à l'industrie spatiale, s'impose: chaque Etat se partage usines et em-

plois au prorata de son engagement financier. Cela entraîne une fragmentation des chaînes de valeur qui fait grimper coûts et délais. Des projets aussi structurants que l'Eurofighter, l'avion de transport A400M ou l'hélicoptère NH90 ont pâti d'un manque de pays leader et/ou d'industriel de référence. Ce qui a failli se répéter avec le SCAF, dont l'avion, vecteur central de ce système de systèmes, a pourtant été confié à Dassault, non à Airbus D&S.

Les industriels, un rôle moteur

Antoine Bouvier, ancien patron de MBDA (2007-2019) et ex-directeur de la stratégie d'Airbus, n'en assure pas moins que «la consolidation se fera par les grands programmes structurants européens: IRIS² (télécommunications satellitaires en orbite basse), le SCAF (système de combat aérien), MGCS (chars de combat), l'espace et l'hélicoptère de combat NGRC».

Dans cet écosystème associant gouvernements-armées et industriels, ces derniers ont un rôle moteur à jouer, ajoute le patron de l'italien Leonardo, un des premiers groupes européens de défense. «Les gouvernements sont de sensibilités diverses et ont du mal à se coordonner», explique Roberto Cingolani au Monde. Si nous trouvons des accords entre nous, puis que nous en montrons les avantages aux Etats, nous indiquerons la voie.» Il s'y est engagé. Une coentreprise Leonardo-Rheinmetall va développer des véhicules de com-

bat d'infanterie destinés à l'Espresso italien, mais aussi à des pays d'Europe orientale. C'est un premier pas vers une consolidation dans l'armement terrestre, s'est félicité Armin Papperger, patron du fabricant allemand d'armements, un secteur aussi marqué par le récent rachat du français Arquus par le belge John Cockerill. De son côté, Fincantieri est intéressé par les sous-marins de TKMS, dont la maison mère, ThyssenKrupp, veut se séparer.

Plus d'argent, notamment les 800 milliards d'euros que Bruxelles veut mobiliser, ne signifie pas davantage d'Europe industrielle de la défense. Pour l'heure, c'est moins leurs carnets de commandes que leur cours de Bourse qui en profite. «L'hypothèse d'un réaménagement national des Etats engendrant un accroissement de la concurrence industrielle en Europe et un affaiblissement des capacités d'action partagée de l'UE n'est pas à écarter», avance le chercheur Samuel B. H. Faure dans la revue en ligne *Le Grand Continent* (septembre 2024). D'autant qu'une hypothèse politique pèse: dans chaque pays et au Parlement européen, l'extrême droite et les populistes restent arc-boutés sur la défense de la souveraineté nationale et privilient une industrie nationale. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

Prochain article La défense européenne dépendante des Etats-Unis



Deux avions de chasse F-35A néerlandais (au premier plan) et deux Rafale français, lors d'un exercice au-dessus de la baie de Gdansk, en Pologne, le 21 mars 2023. IMAGO/BJÖRN TROTZKI VIA REUTERS

Huawei soupçonné d'avoir corrompu des élus européens

Jeudi 13 mars, la police belge a mené des perquisitions et appréhendé des lobbyistes œuvrant pour le groupe chinois de télécoms

BRUXELLES - bureau européen

A lors que l'enquête sur le scandale du «Qatargate», qui a éclaté fin 2022, est toujours en cours, le Parlement européen va-t-il désormais également subir un «Huawegate»? Jeudi 13 mars, la police belge a mené à Bruxelles une série de perquisitions et appréhendé plusieurs anciens et actuels lobbyistes du groupe de télécommunication chinois Huawei, pour faits de «corruption», «faux et usage de faux», «blanchiment» et «organisation criminelle». Les autorités judiciaires portugaises ont également mené une perquisition au sein d'une société portugaise soupçonnée d'avoir reçu des versements destinés à des eurodé-

putés. Enfin, une personne a été arrêtée en France.

Selon les révélations du quotidien *Le Soir* et de la plateforme d'investigation Follow the Money, une quinzaine de députés européens, anciens et nouveaux, seraient concernés par ces faits, mais aucun nom n'a été dévoilé. «Les données à caractère personnel/ou tous autres éléments permettant l'identification des personnes impliquées ne peuvent en aucun cas être divulgués à ce stade», précise le parquet belge. Au sein de l'hémicycle, des scellés ont été posés sur des bureaux d'assistants parlementaires, alors que le Parlement confirme avoir «reçu une demande de coopération de la part des autorités belges pour aider l'enquête».

Frais de bouche, de voyage...

«La corruption aurait été pratiquée régulièrement et très discrètement de 2021 à ce jour, sous le couvert du lobbying commercial et en prenant différentes formes, comme des ré-

munérations de prises de position politiques ou encore des cadeaux démesurés comme des frais de bouche, de voyage, ou encore des invitations régulières à des matchs de football», écrit le parquet fédéral belge.

Alors que les Etats-Unis ont banni Huawei de leur territoire et que de nombreux pays européens ont progressivement limité le recours aux services du groupe chinois pour leurs infrastructures télécoms - même s'ils restent actifs en Europe -, le groupe aurait tenté de chercher des soutiens politiques, notamment au sein du Parlement. De là à glisser du lobbyisme à la corruption? La justice belge en semble convaincue, alors que le groupe chinois n'avait toujours pas réagi jeudi après-midi.

munérations de prises de position politiques ou encore des cadeaux démesurés comme des frais de bouche, de voyage, ou encore des invitations régulières à des matchs de football», écrit le parquet fédéral belge.

Cette enquête dérive d'une surveillance de longue date de la Sécurité de l'Etat en Belgique, le renseignement intérieur, sur les agissements du groupe chinois sur son territoire. *Le Soir* rapporte que «le service a travaillé sur Huawei et ses lobbyistes durant plusieurs années, avant de transmettre ses soupçons de corruption - une infraction pénale - au parquet fédéral».

Reste qu'au Parlement européen, certains préfèrent rester prudents. «Le "Qatargate" nous encourage à l'être sur les façons de procéder de la justice belge», rappelle une source au sein de l'institution, alors que l'enquête du «Qa-

targe» n'a toujours pas été bouclée. «Pour le moment les informations sont encore limitées. Mais cela montre que le Parlement reste vulnérable à la corruption», souligne l'eurodéputé écologiste Daniel Freund.

D'autres députés sont plus remontés. «Je suis scandalisé du manque de probité de certains députés», s'indigne la socialiste Chloé Ridel, coprésidente de l'intergroupe contre la corruption dans l'institution. (...) Nous appelons à ce que le nouvel organe d'éthique de l'Union européenne réagisse au plus vite, ou alors elle perdra toute crédibilité. Nous devons aller plus loin sur les règles de transparence et d'éthique au Parlement, comme dans toutes les institutions européennes.» ■

PHILIPPE JACQUÉ

Merz, Carney... Ces dirigeants passés par la finance

Autrefois mal vue, une expérience dans une banque peut aujourd'hui être un atout pour les politiques

Il faut se replonger en 2020. Le débat sur la réforme des retraites avait été l'occasion d'un déchaînement contre l'américain BlackRock, des pancartes dans les manifs aux attaques virulentes de Jean-Luc Mélenchon, le leader de La France insoumise. Le premier gestionnaire d'actifs mondial, suspecté de tirer les ficelles, en coulisse, pour faire main basse sur l'épargne des Français, incarnait, dans l'opinion publique, le «grand satan de la finance».

Outre-Rhin, le sentiment anti-BlackRock était tout aussi virulent, voire pire. Et pourtant, cinq ans plus tard, Friedrich Merz, qui fut président de BlackRock, en Allemagne, entre 2016 et 2020 – autrement dit lobbyiste – est en passe de devenir chancelier. Beaucoup, à l'époque, prédisaient que cette «tache» sur le CV de l'éternel rival d'Angela Merkel entraînerait à jamais son ascension politique.

Le jeune et ambitieux Emmanuel Macron, lui-même, n'avait-il pas hésité avant d'accepter l'offre de la banque d'affaires Rothschild & Co, en 2008, se demandant si cela pouvait freiner sa carrière politique? En 2017, il était élu président de la République, mais non sans subir un feu de critiques continues sur le «banquier» Macron. Car, en Europe, contrairement aux Etats-Unis, fricoter avec les puissances de l'argent ne donne pas bonne réputation dans les urnes. Est-ce en train de changer?

Avec 100 000 milliards de dollars (92 000 milliards d'euros) de dettes publiques dans le monde, comme le projette le Fonds monétaire international pour 2024, soit 93 % du produit intérieur brut mondial, la capacité à susciter la confiance des investisseurs semble de plus en plus s'apparenter à une vertu pour gouverner. Voire, une condition de survie, comme l'a montré la chute brutale de la première ministre britannique Liz Truss, à la suite de l'annonce de baisses d'impôt massives, en octobre 2022, ayant entraîné un plongeon de la livre sterling.

Ainsi la gauche allemande a bien essayé de torpiller M. Merz, en l'associant aux «sauterelles», comme sont désignés outre-Rhin

Le premier ministre canadien était gouverneur de la Banque d'Angleterre au moment du Brexit, en 2016

les fonds spéculatifs. En vain: dans un pays confronté à une récession historique et à une crise de confiance majeure, les compétences réputées acquises dans le monde des affaires par l'ancien politique défroqué ont plutôt joué en sa faveur.

De l'autre côté de l'Atlantique, Mark Carney, politicien novice et ancien banquier de Goldman Sachs, devait être investi premier ministre du Canada, vendredi 14 mars. Les crises, il connaît: il était gouverneur de la Banque du Canada lors de la crise des subprimes, en 2008, et gouverneur de la Banque d'Angleterre au moment du Brexit, en 2016. De quoi conférer au technocrate une aura d'autorité, après la mauvaise gestion de l'économie reprochée à son prédécesseur, Justin Trudeau.

«Sages» italiens

Son parcours, évidemment, évoque celui de l'Italien Mario Draghi. L'ancien président de la Banque centrale européenne (2011-2019), passé également par Goldman Sachs, avait pris la présidence du conseil, en Italie, en février 2021. «Super Mario» a ensuite conseillé Giorgia Meloni, qui lui a succédé en octobre 2022, sur la ligne à tenir pour amadouer la Commission européenne et les marchés financiers. La dirigeante politique d'extrême droite n'a jamais oublié comment le gouvernement de Silvio Berlusconi est tombé, en 2011, faute d'être parvenu à endiguer la crise de la dette italienne. Le Cavaliere avait été remplacé par un gouvernement de techniciens, dirigé par Mario Monti, ancien commissaire européen.

L'Italie, pays fragilisé de longue date par l'ampleur de sa dette et



Le premier ministre du Canada, Mark Carney, à Ottawa, le 9 mars. ARTUR WIDAK/NURPHOTO VIA AFP

son instabilité politique chronique, cultive, de fait, cette habitude de recourir à des «sages». Aux Etats-Unis, les secrétaires au Trésor sont d'anciens dirigeants de Wall Street, comme Robert Rubin ou Hank Paulson, ex-Goldman Sachs, ou d'anciens gouverneurs de banque centrale, comme Tim Geithner ou Janet Yellen. Scott Bessent, l'actuel secrétaire au Trésor, est un investisseur ayant participé, en 1992, au pillage organisé par le Fonds Soros contre la livre sterling, qui avait été boute hors du système monétaire européen. La raison de cette tradition américaine est d'ordre culturel. Pour être crédible à Wall Street, il faut avoir gagné de l'argent. «Quand, en 2013, Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, dévoile un patrimoine qu'il qualifie lui-même

Aux Etats-Unis, les secrétaires au Trésor sont d'anciens dirigeants de Wall Street

de modeste, c'est perçu en France comme le signe de quelqu'un de moralement irréprochable. Mes interlocuteurs américains, eux, m'ont demandé pourquoi on nommait quelqu'un d'aussi clairement incompetent», relate un banquier.

A cet égard, la publication du patrimoine d'Eric Lombard, le nouvel homme fort de Bercy, héritier d'une famille industrielle, devrait plaire outre-Atlantique. Surtout,

après le poids lourd politique Bruno Le Maire, la désignation de l'ex-directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et ancien dirigeant de BNP Paribas, n'est pas anodine: elle intervient dans une période critique, où l'instabilité gouvernementale inquiète les grands emprunteurs.

Le temps où le général de Gaulle pouvait déclarer que «la politique de la France ne se fait pas à la corbeille» paraît lointain. Une affirmation qui avait trouvé un écho, en 1991, lorsque la première ministre, Edith Cresson, s'était exclamée: «La Bourse, j'en ai rien à cirer!» L'histoire lui a donné raison, d'une certaine façon: le vrai pouvoir se situe désormais au niveau des marchés de dette, et moins sur les actions. L'envolée du spread – la prime de risque qu'exige un investisseur pour acheter une obligation souveraine plutôt qu'un emprunt d'un autre émetteur jugé plus sûr – est surveillée comme le lait sur le feu au sommet des Etats.

Compte tenu des montagnes de dettes héritées des crises successives, dont celle due au Covid-19, auxquels s'ajoutent les dépenses

publiques pour la financer la transition énergétique, et désormais la défense, chaque dérapage du spread se traduit en milliards d'euros de charges budgétaires supplémentaires.

Savoir murmurer aux oreilles des marchés, en plus de celles du peuple, peut éviter des drames. De quoi, qui sait?... donner des idées de reconversion à Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne. ■

ISABELLE CHAPERON

Le patron de BFM RMC, Nicolas de Tavernost, recrute son directeur général chez M6

Régis Ravanas, actuel président des radios de RTL, devra rassurer les équipes déstabilisées

Nicolas de Tavernost l'espérait depuis le mois de juillet: le président de BFM RMC n'en sera bientôt plus le directeur général par intérim. Le groupe a annoncé, mercredi 12 mars, avoir recruté Régis Ravanas, actuel président des radios RTL, RTL2 et Fun, au poste dont avait hérité l'ancien patron de M6 l'été 2024. M. de Tavernost s'était retrouvé investi de la fonction lorsque Arthur Dreyfuss, président d'Altice France (propriété de Patrick Drahi), avait annoncé son départ du groupe fraîchement racheté par Rodolphe Saadé.

Si le septuagénaire s'efface de la direction opérationnelle du groupe à l'arrivée de M. Ravanas (la date de sa prise de fonctions n'est pas encore connue), il continuera, en tant que vice-président de CMA Média, de conseiller M. Saadé dans l'analyse des investissements que l'armateur pourrait encore faire dans l'audiovisuel.

M. Tavernost et M. Ravanas se connaissent bien pour avoir travaillé ensemble entre 1995 et

2009 d'abord, puis de 2019 à 2024. L'histoire ne dit pas encore si le nouveau venu pourra apaiser rapidement les équipes, en proie à toutes sortes de doutes depuis le changement d'actionnaire.

Il y a eu d'abord, en début de semaine, l'envoi par le comité social et économique (CSE) de BFM RMC d'une assignation à comparaître à la direction, afin d'obtenir des informations sur les emplois proposés aux salariés (27 journalistes) de l'antenne parisienne de BFM, dont la fermeture est actée. Puis, jeudi 13 mars, une assemblée générale de la rédaction numérique du groupe (BFM-TV, RMC, BFM régions, BFM Business, etc.) a évoqué, puis repoussé, la possibilité d'une grève.

Estimant qu'il était prématûr d'y recourir, les près de 70 personnes présentes ont opté pour l'envoi d'un courrier à leur direction dans lequel ils demandent la tenue d'un CSE extraordinaire. Leur objectif: obtenir des informations précises sur le nouveau projet stratégique qui les attend, ainsi que le

nombre de postes dont il sera doté. Les journalistes craignent notamment que la place laissée aux textes sur les sites Internet soit rabotée au profit des formats vidéo, moins qualitatifs.

Cargo à la dérive

Le directeur général délégué à l'information, Jean-Philippe Baille, a promis de leur apporter tous les détails lors d'un CSE programmé en avril, mais la date est jugée trop tardive, car trop proche de la fin de la clause de cession – ce dispositif qui permet aux journalistes de quitter leur emploi avec des indemnités de licenciement en cas de changement de propriétaire –, prévue fin mai. Vingt-cinq personnes, sur les 125 que compte la rédaction digitale, sont considérées comme partantes ou déjà parties, alors qu'une partie seulement est assurée d'un remplacement.

En réalité, la crise couve depuis le mois d'octobre 2024, et le départ du directeur délégué à l'information digital, Julien Mielcerek. Elle a connu son pic la se-

maine du 7 mars, quand Mathieu Dehlinger, directeur adjoint des rédactions numériques, puis Ivan Valerio, le directeur, ont annoncé quitter eux aussi l'entreprise. «Rien n'est enthousiasmant, ni ne donne foi en l'avenir», résume un journaliste, qui parle de «cargo à la dérive». Les Sociétés des journalistes de BFM, RMC et BFM Business ont apporté leur soutien à leurs collègues affirmant, dans un communiqué, «craindre des moyens rédactionnels et une ambition éditoriale revus à la baisse, ce qui serait un recul sans précédent dans l'histoire du groupe».

Au total, 67 salariés ont, au sein du groupe, eu recours à la clause de cession. D'autres pourraient encore le faire. C'est à ce poison lent de l'instabilité chronique que la nomination de Régis Ravanas est censée faire office d'antidote. «Nous avons souhaité annoncer vite son arrivée, afin que les personnes que nous souhaitons recruter sachent avec qui elles s'engagent», justifie Nicolas de Tavernost. ■

AUDE DASSONVILLE

FINANCE La BCE donne son feu vert à la montée d'UniCredit au capital de Commerzbank

La Banque centrale européenne (BCE) a donné son feu vert à la montée d'UniCredit jusqu'à 29,9 % dans le capital de sa rivale allemande, Commerzbank, a annoncé la banque italienne, vendredi 14 mars. Cette autorisation ouvre la voie à une fusion des deux banques. – (AFP)

AUTOMOBILE Renault supprime 300 postes d'intérimaires dans l'usine de Sandouville

Renault a annoncé, jeudi 13 mars, son intention de ne pas renouveler «environ 300» contrats d'intérimaires dans l'usine de Sandouville (Seine-Maritime), en raison du ralentissement du marché des utilitaires en Europe. – (AFP)

LUXE Kering chute de plus de 10% en Bourse

Vendredi 14 mars, l'action de Kering a chuté de plus de 10 % dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, après que le groupe a annoncé, la veille, la nomination d'un nouveau créateur artistique, le Géorgien Demna, à la tête de Gucci, la marque phare de Kering, en difficulté. – (AFP)

OpenAI, Meta et Amazon se tournent vers la robotique

Les entreprises d'intelligence artificielle développent des logiciels et des matériels destinés aux robots, à usage industriel ou domestique

Google DeepMind a dévoilé, mercredi 12 mars, deux versions de ses modèles d'intelligence artificielle (IA) pour la robotique : Gemini Robotics et Gemini Robotics-ER. Leur but ? « Rendre l'IA utile dans le monde physique », explique l'entreprise. Jusqu'ici, les capacités [de leurs modèles d'IA] à mieux résoudre des requêtes complexes en texte, image, audio et vidéo] ont été largement confinées au domaine numérique. »

Contrairement aux robots conversationnels et assistants virtuels comme ChatGPT ou Gemini, ces modèles visent à accomplir des tâches dans le monde réel, pour une utilisation industrielle ou domestique. L'annonce de Google DeepMind est accompagnée de vidéos de démonstration d'actions réalisées avec deux bras robotiques très abordables, fabrifiables pour quelques centaines d'euros. « Notre but est de permettre à tout le monde d'accéder à la robotique », dit Remi Cadene, qui a quitté Tesla pour créer, en 2024, l'équipe de robotique de Hugging Face, parce que celle-ci publie toutes ses recherches en accès libre.

Oculus a créé, mi-février, une équipe de robotique dirigée par un ancien de l'entreprise de voitures autonomes Cruise. Positionné pour l'instant sur le logiciel, Meta a publié une série d'outils destinés à entraîner des « robots sociaux » domestiques qui aideraient l'homme, à terme, à « nettoyer, à ranger les courses, à cuisiner »...

La start-up d'IA Hugging Face a, elle, montré, au sommet, des bras robotiques très abordables, fabrifiables pour quelques centaines d'euros. « Notre but est de permettre à tout le monde d'accéder à la robotique », dit Remi Cadene, qui a quitté Tesla pour créer, en 2024, l'équipe de robotique de Hugging Face, parce que celle-ci publie toutes ses recherches en accès libre.

« Moment ChatGPT »

En enfantant une sorte de gant, un humain peut entraîner le bras robotique à faire un geste, par imitation, dit-il, citant des tests menés par des PME sur de la soudure ou de l'emballage. Auparavant, il fallait programmer les robots pour qu'ils accomplissent une action spécifique. Avec l'IA, Hugging Face, Meta ou DeepMind les entraînent aussi, aujourd'hui, sur des vidéos, ou parfois dans des univers virtuels simulés. Les robots peuvent aussi apprendre par « renforcement », sans exemples, en étant récompensés s'ils font des progrès pour accomplir une action, comme se déplacer.

« Les entreprises d'IA utilisent leurs progrès récents – dans la vision par ordinateur, etc. – et les ramènent dans le monde physique », explique Isabelle Ryl, professeure d'informatique à l'université Paris Sciences et Lettres. Les acteurs du secteur se positionnent aussi, au cas où, sur un marché potentiel : la robotique pourrait passer de 68 milliards de dollars (62,7 mil-

« Les sociétés utilisent leurs progrès récents et les ramènent dans le monde physique »

ISABELLE RYL
université PSL

liards d'euros), en 2023, à 165 milliards, en 2029, selon l'institut BCC Research. Pour Capgemini, l'une des cinq tendances de l'IA pour 2025 est la robotique, qui devrait être améliorée dans « l'industrie, la logistique ou l'agriculture ». « Dans les cinq prochaines années, nous allons voir le moment ChatGPT des robots », affirme un message sur X rédigé par Caitlin Kalinowski, la directrice de l'équipe de robotique créée en novembre 2024 par OpenAI, créateur du leader des assistants IA. Elle a été débauchée de l'équipe chargée des lunettes de réalité augmentée chez Meta, pour créer des logiciels et des matériels destinés à des « robots à usage général ». Tesla a dévoilé, en octobre 2024, la troisième version de son robot humanoïde Optimus, en test dans ses usines automobiles. Elon Musk, PDG de la firme, a assuré, fin janvier, prévoir d'en produire près de 10 000 en 2025 et, à terme, un million, imaginant un jour des revenus « fous » de 10 000 milliards de dollars par an. Le patron de Nvidia, Jensen Huang, a, le 7 janvier, imaginé que ses puces et logiciels d'IA pour la robotique équiperaient à terme « un milliard d'humanoïdes, 10 millions d'usines automatisées et 1,5 milliard de voitures et camions autonomes ». ■

Dans la robotique industrielle, Amazon revendique une avance avec 750 000 robots déjà actifs dans ses entrepôts : des robots à roulettes pour déplacer des caisses, mais désormais aussi des bras capables d'identifier et de trier des produits parmi les millions de références de l'e-commerçant. Ces machines sont produites par sa filiale Kiva, mais Amazon a aussi investi dans la start-up Agility Robotics, qui produit l'humanoïde Digit, en test dans ses sites.

De même, DeepMind a participé aux levées de fonds d'Apptronik, dont le robot Apollo est testé par Mercedes-Benz. OpenAI a, elle, des parts dans le fabricant d'humanoïdes à usage industriel et domestique iX, ainsi que dans Physical Intelligence. Cette start-up, aussi soutenue par le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, espère faire émerger, grâce à ses logiciels, des robots à qui « on pourra demander de faire n'importe quelle tâche, comme à un assistant d'IA ». ■

Cette vision est toutefois lointaine et hors de portée, à ce stade. Pour la réaliser, il faudrait apprendre aux IA à mieux raisonner et planifier, ainsi qu'à développer une « représentation du monde » qui leur permette d'intégrer des lois de la physique, comme la gravité, selon Yann LeCun, de Meta, qui mène des recherches fondamentales dans ce sens.

Outre les questions de prix et d'incidence sur le travail, les entreprises devront prouver que leurs robots ont des usages pertinents. « Les humanoïdes vont-ils servir à quelque chose ? Ce n'est pas encore clair », dit Olivier Ly, organisateur du tournoi de football Robocup. Mais l'enseignant-chercheur est enthousiaste sur les « nombreux apports » faits par l'IA à la robotique « et inversement ». ■

ALEXANDRE PIQUARD

IA : la bataille de l'open source

La France y voit l'un des moyens de faire émerger une alternative aux géants américains

L'open source peut-il changer les équilibres dans l'intelligence artificielle (IA) ? Ce type d'IA « ouverte », accessible gratuitement et modifiable par les développeurs et les entreprises qui l'utilisent, a été mis en avant ces dernières semaines. La start-up chinoise DeepSeek, qui a secoué le secteur fin janvier avec son agent conversationnel, s'en réclamait. Et, début février, au sommet pour l'action sur l'IA de Paris, les dirigeants – le président de la République, Emmanuel Macron, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ou le premier ministre indien, Narendra Modi – l'ont promu comme un des moyens de faire émerger dans l'IA une voie alternative à la domination des géants américains.

Pour ses partisans, l'IA ouverte est un moyen d'éviter la « vassalisation » et la dépendance aux logiciels des leaders étrangers du marché, en maintenant un « pluralisme » des modèles d'IA, comme l'a exposé M. Macron. Cette voie est aussi vue comme « coopérative » car chaque entité et entreprise utilise les logiciels développés par d'autres, mais partage en retour ses innovations, comme l'a rappelé Mme von der Leyen. L'open source serait donc un des éléments d'une « troisième voie » de l'IA – selon l'expression de M. Macron – pour l'Europe et les pays du Sud.

Cette vision peut-elle se réaliser ? « L'écosystème de l'IA est en train de changer de forme », croit même Martin Tisné, directeur de Current AI, la fondation créée lors du sommet de Paris pour financer la création d'outils d'IA et de bases de données ouvertes. M. Tisné voit dans cet essor un peu de « l'esprit du Web des années 1990 », avant l'avènement de grandes plateformes payantes ou financées par la publicité. Soutenu par la France, l'UE ou l'Inde, Current AI est doté de 400 millions d'euros de fonds publics et privés et vise 2,5 milliards sur cinq ans.

Pas de garantie de qualité

Certaines start-up, dont les français Mistral AI ou LightOn, mettent aussi en avant l'IA ouverte, maîtrisée par le client, pour se faire une place sur le marché. Le laboratoire parisien Kyutai (financé par trois entrepreneurs, dont le fondateur de Free, Xavier Niel, actionnaire à titre individuel du Monde) ou la plateforme Hugging Face défendent aussi comme un écosystème alternatif. Sur Hugging Face, où les fabricants d'IA ouverte publient leurs modèles, ceux de DeepSeek ont ainsi été téléchargés plus de 7 millions de fois.

Toutefois, la marche de l'IA ouverte pourrait rencontrer des obstacles. Meredith Whittaker, présidente de la messagerie sécurisée Signal, souligne que la plupart des modèles « open

source » ne le sont pas réellement, car ils ne partagent pas les données qui ont servi à leur entraînement, ce qui ne garantit pas leur qualité, ni le respect du droit d'auteur. Elle déplore aussi que ce type d'IA ne soit pas forcément plus « sobre » que les modèles toujours gourmands en électricité des leaders.

D'ailleurs, l'IA ouverte n'est pas l'apanage des start-up ou des acteurs européens et chinois. Le leader mondial des réseaux sociaux Meta (Facebook, Instagram) en est un des poids lourds : téléchargé 800 millions de fois depuis février 2023, son modèle Llama a « ouvert les vannes de l'open source dans l'IA générative [capable de créer des textes, des images ou des sons] », se félicitait sa vice-présidente de la recherche en IA, Joëlle Pineau, au sommet de Paris. Google DeepMind ou OpenAI, le créateur de ChatGPT, partageaient eux aussi toutes leurs recherches en IA avant de se refermer à partir de 2019.

Aujourd'hui, ils semblent ne pas vouloir abandonner le terrain de l'IA ouverte. Google DeepMind publie certains outils et soutient Current AI. Et, en réaction à DeepSeek, le PDG d'OpenAI, Sam Altman, a, sur le site Reddit, souhaité avoir une stratégie plus open source, estimant « avoir été du mauvais côté de l'histoire ». Or, un système ouvert peut permettre à de petits acteurs d'émerger

en bénéficiant de la recherche et développement financé par d'autres, mais aussi potentiellement « servir à asseoir une dominance » de grandes entreprises, ayant mis en garde le président de l'Autorité de la concurrence, Benoît Coeuré, dans un entretien au *Monde*, en septembre 2024.

L'avenir de l'open source pourrait en partie se jouer dans l'attitude des Etats-Unis. Certains soutiens du président américain sont partisans de l'IA ouverte : parmi eux, le capital-risqueur Marc Andreessen ou Elon Musk. L'ex-PDG de Google, Eric Schmidt, a, quant à lui, exhorté les entreprises américaines d'y investir pour ne pas laisser les Chinois comme DeepSeek la dominer, mais il a aussi cosigné un article proposant au contraire d'interdire la « prolifération » de modèles ouverts assez puissants pour aider des terroristes à créer des agents pathogènes.

L'argument rejoint le propos de militants inquiets des risques « catastrophiques » potentiellement posés par les IA : pour le chercheur de l'université de Berkeley (Californie) Stuart Russell, les téléchargements de modèles d'IA open source les plus avancés devraient être « enregistrés » et, cas de besoin, désactivables à distance. Certains redoutent aussi que la rivalité avec la Chine incite un jour les Etats-Unis à émettre des restrictions. ■

AL. P.



PERTES & PROFITS | INFLATION
PAR ISABELLE CHAPERON

Du pain et des œufs

Quoi de mieux qu'un pic inflationniste pour mettre en lumière les particularités alimentaires de chaque pays ? La grande flambée post-pandémie de Covid-19 avait prouvé, s'il était besoin, la terrible dépendance des consommateurs britanniques aux boîtes de haricots blancs à la tomate et aux biscuits digestifs. Plus au sud, les olives de la colère ont agité l'Espagne, alors que la hausse du prix de l'huile depuis 2020 a atteint 175 %, avant de refluer en partie. S'il y a, cependant, un produit susceptible de transcender la frontière des assiettes, c'est l'œuf.

Raison pour laquelle la tension récente sur leur prix en Europe peut inquiéter. Selon Bloomberg, les prix des œufs sur les marchés de gros de l'Union européenne ont atteint leur niveau le plus haut depuis 2012, après une progression de près de 12 % depuis décembre 2024. Une inflation qui s'explique par la hausse des coûts d'alimentation animale et par une réduction de l'offre du fait de la grippe aviaire touchant certains pays d'Europe.

Si la crise sanitaire qui a touché la France entre 2021 et 2022 est terminée, des abattages ont dû avoir lieu dans les élevages de poules pondeuses en Italie, en Allemagne ou en Pologne. Les Pays-Bas, gros exportateurs, ont, eux, réduit leurs poulaillers pour des

raisons environnementales. Or, la demande ne cesse d'augmenter, l'œuf étant plébiscité partout comme la protéine la moins chère. Pour s'assurer que la production suivait la consommation, l'interprofession française du secteur a annoncé, en juin 2024, un plan de filière visant à investir 300 millions d'euros dans 300 nouveaux poulaillers.

Virus H5N1 aux Etats-Unis

Mais difficile d'imaginer que cette subite envolée des prix en Europe soit sans lien avec la situation aux Etats-Unis, où la propagation du virus H5N1 se poursuit. Les abattages de poules pondeuses ont entraîné une pénurie massive et de spectaculaires hausses de prix, traumatisantes pour les consommateurs. Le président américain, Donald Trump, s'est engagé à juguler cette inflation. Pour l'insistant, il n'en prend pas le chemin.

Se brouiller avec le Canada, premier importateur d'œufs des Etats-Unis, n'est pas le plus opportun. A la frontière nord, les douaniers américains saisissent plus d'œufs que de fentanyl, ironise le journal canadien *The Logic*, le 7 mars, en référence au trafic de drogue supposé venir du Canada, justifiant, selon M. Trump, de se montrer dur avec son voisin. Evidemment, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. ■

Un référendum sur le temps de travail dans la filiale d'audit d'EY

Un accord d'entreprise avait écarté la limite de 48 heures de travail hebdomadaire

Dans mon équipe, tout le monde avait de l'eczéma ; moi, je faisais de la tachycardie. On avait tous en commun des semaines de 60, 70, 80 heures, des journées qui commençaient à 9 heures et finissaient à 2 heures du matin », décrit Ariane (les prénoms ont été modifiés), auditrice récemment partie d'EY&Associés, la filiale audit d'EY, après y avoir passé cinq ans.

Dans cette entreprise de 3 000 salariés, la surcharge de travail est une constante. Selon un sondage mené par l'intersyndicale CFDT-CGT-CFTC-FO début 2023 auprès de 218 personnes, 25 % des salariés déclaraient dépasser 50 heures de travail hebdomadaire plus de 20 semaines par an, et près de 90 % au moins cinq semaines.

Corps qui lâche

C'est dans ce contexte que l'intersyndicale a annoncé le lancement d'un référendum : du 14 au 21 avril, les salariés seront invités à indiquer, par un lien qui leur sera envoyé sur LinkedIn, s'ils souhaitent le rétablissement de la limite hebdomadaire du temps de travail à 48 heures. En cause, un accord d'entreprise, signé en 2021 entre la direction et la seule CFE-CGC, à l'époque majoritaire, qui permet aux cadres de dépasser le nombre maximal d'heures prévues par la convention collective, pour s'adapter aux périodes de forte activité, notamment en début d'année.

Le texte entérine la possibilité de dépasser 48 heures, puisqu'il crée des seuils à 50 et à 58 heures : si un salarié les dépasse pendant plusieurs semaines rapprochées dans le temps, les ressources humaines doivent intervenir pour

alléger la charge de travail. Rares sont pourtant les salariés à avoir été aidés après avoir déclaré des durées supérieures à ces seuils.

L'intersyndicale a contesté en justice, puis a essayé de renégocier l'accord avec la direction, sans succès. Elle ne peut le dénoncer, faute du soutien de la CFE-CGC, qui reste un syndicat représentatif malgré une baisse lors des dernières élections professionnelles. Sans plus de précisions, la direction affirme que le dialogue social « a permis d'adapter les règles de l'entreprise ». Les salariés interrogés décrivent pourtant les conséquences de cet accord sur leur santé, et un système où il est admis de travailler autant, sans compensation réelle. « Je savais que ça allait être compliqué, je ne me rendais pas compte à quel point, explique Marie, qui a quitté l'entreprise après un burn-out. Travailler treize heures par jour, souvent le samedi, parfois le dimanche, ce n'est pas normal. »

Emilie, manageuse, actuellement en arrêt pour épuisement professionnel, décrit des tremblements, vertiges, son corps qui lâche : « On m'a déjà demandé de travailler en arrêt maladie. » « Le nombre de jours d'arrêt maladie a augmenté de 60 % entre 2017 et 2022 », précise Marc Verret, porte-parole de l'intersyndicale et délégué CGT. Les syndicats estiment que le résultat de ce référendum sera valide si le taux de participation atteint au moins 25 %. « Il n'y a aucun moyen légal pour forcer l'entreprise à prendre en compte le résultat. Il s'agit juste de mettre une réalité aux pieds de la direction, précise Marc Verret. On doit permettre à la démocratie sociale d'émerger, en associant les salariés aux décisions les concernant. » ■

JULES THOMAS

Où ouvrir son premier compte bancaire ?

Huit jeunes sur dix optent pour la banque de leurs parents, selon un récent sondage

Souffler ses 18 bougies, une étape marquante qui s'accompagne de son lot de nouveautés. Parmi elles : le droit d'ouvrir seul un compte bancaire et de gérer soi-même son argent. A l'heure de choisir une banque pour son compte courant, le jeune majeur se retrouve face à une multitude de propositions des établissements. Diverses, ces offres sont à étudier en fonction de son profil, de ses besoins, de ses priorités.

Rester dans la banque familiale

Quoи de plus simple que de rester dans la banque de ses parents ? C'est en tout cas l'option privilégiée par les 18-30 ans : selon l'*«Enquête sur les attentes des jeunes dans la banque et les services financiers»*, réalisée par le cabinet d'études sectorielles Xerfi et publiée le 7 janvier, environ huit jeunes sur dix choisissent la banque de leurs parents. En règle générale, il s'agit des enseignes traditionnelles – elles proposent toutes des offres à destination des jeunes adultes, souvent les 18-25 ans.

Ces tarifs promotionnels vont de 1 à 4 euros par mois pour les formules de base – la négociation de ces tarifs est monnaie courante dans certaines banques. Ces offres comprennent généralement juste un compte de dépôt et une carte. Certains établissements offrent des primes pour

l'ouverture d'un premier compte (actuellement 80 euros, par exemple, pour la Société générale, BNP Paribas et la Banque populaire) ou à l'obtention du bac calé (jusqu'à 160 euros pour une mention très bien au CIC).

Autre avantage : l'accès à d'autres services financiers, tels que les prêts étudiants, et à une gamme de produits d'épargne, dont le Livret d'épargne populaire. Toutefois, la majorité de ces acteurs ne propose pas de consulter ses dépenses en temps réel, une fonctionnalité qui facilite la gestion de son budget, surtout quand on est novice. Conserver la banque familiale peut aussi poser un souci de confidentialité vis-à-vis des parents.

Opter pour une banque en ligne

Principal atout de nombre de banques en ligne : leurs offres compte et carte de base bon marché, voire gratuites pour certaines, par exemple BoursoBank et Fortuneo. Ces établissements offrent en outre souvent des primes aux nouveaux arrivants. Comme dans les banques traditionnelles, le découvert peut être autorisé dans les banques en ligne. Mais ces dernières ont l'avantage de permettre aux clients de suivre leurs dépenses en temps réel. Et certaines (comme certaines fintech, d'ailleurs) ne facturent pas de frais en cas de paiement ou de

LA PLUPART DES BANQUES EN LIGNE NE GÈRENT PAS LES DÉPÔTS D'ESPÈCES, UNE CONTRAINTE POUR CEUX QUI REÇOIVENT DE L'ARGENT LIQUIDE

retrait en dehors de la zone euro, ce qui peut être intéressant si vous partez étudier quelques mois à l'étranger.

Néanmoins, il faut savoir que s'il est possible de retirer de l'argent aux distributeurs des banques classiques quand on est client d'une banque en ligne (parfois, toutefois, moyennant des frais), la plupart de ces établissements ne gèrent pas les dépôts d'espèces. Cela peut se révéler contraignant si vous êtes habitué à recevoir de l'argent liquide, par exemple pour les fêtes. Hello Bank!, en revanche, accepte le dépôt de billets par l'intermédiaire du réseau d'agences de BNP Paribas. L'absence de certains services financiers, comme le prêt étudiant, peut être un autre désavantage.

Se tourner vers une fintech Les fintech, comme Revolut, N26 ou Trade Republic, séduisent une clientèle jeune en proposant des services que ne fournissent pas les établissements classiques. En plus de permettre de suivre ses dépenses en temps réel et de mettre à disposition un compte courant et une carte gratuite (la carte sans frais sera toutefois souvent virtuelle), ces acteurs donnent accès à des fonctionnalités d'investissements populaires auprès de certains jeunes – des actions, des ETF (exchange traded funds, des fonds indiciens), des cryptomonnaies.

L'accent est également mis sur la budgétisation dans la plupart des fintech. Sumeria permet par exemple de pratiquer virtuelle-

ment la technique des enveloppes budgétaires, le *cash stuffing* : moyennant 2 euros par mois, on peut ouvrir des «comptes budget» personnalisables pour compartimenter ses dépenses. Mais ces outils ne sont souvent pas compris dans les formules de base et sont donc payants. Parmi les points faibles des offres des fintech, qui pourront rebuter certains jeunes clients : l'impossibilité d'être à découvert et de déposer de l'argent liquide.

Choisir une «banque verte»

Vous souhaitez, par le choix de votre banque, avoir un impact positif sur la société, notamment contribuer à la transition écologique ? Des fintech, parfois appelées «banques vertes», comme Helios et Green-Got, se sont positionnées spécifiquement sur ce créneau ces dernières années et finissent, selon des modèles différents, des projets liés à cette transition.

Le «compte jeune» d'Helios, accessible jusqu'à 24 ans, coûte 3 euros par mois et comprend un compte courant et une carte. Green-Got n'a pas de tarif «jeunes», mais propose une offre standard à 6 euros par mois et une offre premium à 10,90 euros par mois (si le forfait annuel est souscrit), donnant accès à des remises chez des partenaires (billets de train, produits bio, sport, etc.). Toutes deux permettent le suivi des dépenses en temps réel. Mais s'y retrouvent les désavantages observés pour les autres fintech, l'impossibilité d'être à découvert et de déposer des espèces, entre autres.

Autre acteur financier positionné, de plus longue date, sur un engagement en faveur de la transition : le Crédit coopératif. Il propose des remises aux 18-25 ans sur toutes ses offres bancaires. La moins chère coûte 1,50 euro par mois. ■

ENZO CASTFRAS

35 %

C'est la part des 18-30 ans ayant déjà changé de banque, selon une enquête réalisée par le cabinet d'études sectorielles Xerfi, publiée le 7 janvier. Parmi eux, près de 40 % l'ont fait dans les deux dernières années. L'auteur de l'enquête précise que les jeunes «constituent la génération où le taux d'attrition bancaire [de clients perdus] est le plus élevé». Au total, ils sont 10,2 millions à se situer dans cette tranche d'âge, représentant ainsi 15 % de la population française. Une part de marché non négligeable, qui se renouvelle à hauteur de 800 000 personnes chaque année.

ASSURANCE-VIE

Investir dans le non-coté : attention aux modalités de sortie

La loi sur l'industrie verte d'octobre 2023 installe davantage les fonds investissant dans l'univers du non coté (le *private equity*) parmi les placements accessibles au grand public. Depuis fin octobre 2024, ces derniers doivent en effet figurer dans les gestions profilées déléguées proposées par les contrats d'assurance-vie, sauf si vous optez pour le profil «prudent».

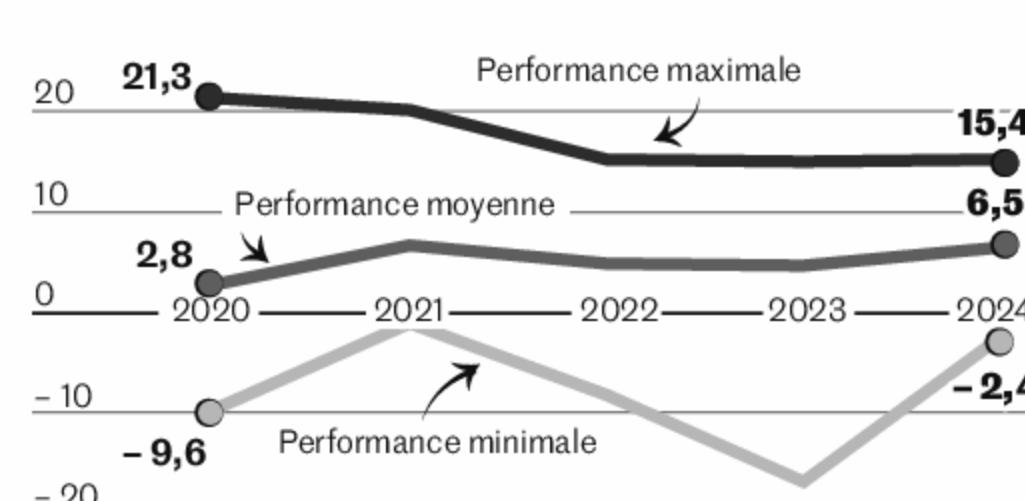
Jusqu'alors surtout destiné aux investisseurs fortunés et aux institutionnels, ce placement de diversification se démocratise, avec des tickets d'entrée entre 2 000 et 5 000 euros. Il prend souvent la forme d'un fonds commun de placement à risque ou d'un fonds professionnel de capital-investissement et permet de soutenir l'économie réelle, avec un portefeuille de participations au capital de PME et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) non cotées en Bourse.

Plafonds d'investissement

Comme il s'agit d'investir par le biais de l'assurance-vie, l'investisseur pense, à tort, bénéficier automatiquement et sans contrepartie, de la liquidité garantie par l'assureur. En lisant les petites lignes des contrats de plusieurs compagnies, il ressort que la détention de ces fonds spécifiques est en fait très encadrée. La pratique dominante consiste même à limiter les portes de sortie. Ces règles concernent les fonds millésimés (ouverts un temps à la souscription,

Des performances très hétéroclites

Performances annuelles des FCPR* à souscription permanente référencés en assurance-vie, en % (brutes des frais de gestion des contrats)



*fonds communs de placement à risques Source : Good Value for Money

tion, puis fermés) et/ou, parfois, ceux dits «evergreen», permettant une souscription continue.

Les «arbitrages sortants» sont interdits les quatre premières années chez Generali et les cinq premières chez Suravenir. Et en cas de cession (totale ou partielle) des parts au cours des trois ou cinq premières années de détention, des pénalités financières égales à 5 % des encours sont souvent facturées. «C'est ce qui est pratiqué par des assureurs comme Generali, Spirica, Suravenir et Apicil», relève Yves Conan, vice-président de la plateforme Linxea. «Cela n'empêche pas de se désengager, mais cette tarification s'avère dissuasive», reconnaît Edouard Michot, président de Lucyca Conseil et Patrimoine.

Pourquoi instaurer une telle barrière à la sortie? Deux raisons sont avancées. Il s'agirait, premièrement, d'éviter un embouteillage en cas de sorties massives des assurés, comme celui qui s'est produit lors de la crise des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), commencée il y a un peu plus de deux ans.

Face à la baisse de la valeur de parts de certains de ces véhicules immobiliers, sur lesquels les épargnans avaient investi par le biais des unités de compte (les supports non garantis de l'assurance-vie), ceux-ci ont choisi en masse de sortir de ces placements.

Alors que la déconfiture immobilière récente a pesé sur leurs comptes, les assureurs ne souhaitent plus se retrouver à nouveau

dans ce scénario et protègent d'une éventuelle tourmente les actifs non cotés, qui sont aussi peu liquides que la pierre.

Deuxièmement, ce garde-fou aurait été instauré afin «d'empêcher l'épargnant de procéder à des allers-retours fréquents», estime Cyril Chartier-Kastler, président de Good Value for Money. C'est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit «d'un placement risqué, noté 6 sur une échelle [de risque] de 7, avec lequel on peut perdre une partie du capital investi et dont la durée minimale de détention conseillée est comprise entre huit et dix ans», rappelle Henri Réau, directeur du développement de Placement-direct.fr.

Autre point méconnu : les rachats partiels de cette unité de compte ne sont généralement pas prévus (sauf au décès). «Et quand ils sont autorisés, le paiement ne peut parfois pas s'effectuer en espèces, mais uniquement en versant les titres», souligne M. Réau.

Pour se protéger d'une éventuelle tourmente financière du non-coté, les sociétés limitent par ailleurs le référencement de ces supports et plafonnent leurs poids dans l'encours du contrat. «La limite est fixée à 30 % chez Suravenir, et à 50 % chez Cardif, où la souscription est de plus impossible après 70 ans, afin d'éviter d'avoir à assurer la liquidité du capital en cas de décès de l'assuré», souligne M. Michot. ■

LAURENCE BOCCARA



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

Banque et détournement de fonds par une épouse

Une banque peut-elle laisser un membre du couple prélever de l'argent sur le compte personnel de l'autre, alors qu'il n'a pas de procuration ? Telle est la question que M. X, client de LCL, a soumise au courrier des lecteurs du *Monde*.

Le 15 juillet 2021, il demande le remboursement d'une «fraude» commise par son épouse, en instance de divorce : le 1^{er} juin 2020, après avoir «piraté» son Livret de développement durable et solidaire, «dont elle n'avait pas les codes», elle a transféré 11 800 euros sur son compte personnel (chez LCL). Il vient seulement de s'en apercevoir car il «n'utilise pas» ce produit d'épargne «destiné aux enfants».

Sa demande de remboursement, bien que tardive, s'inscrit dans le délai de prescription de treize mois prévu par la loi. Le 27 septembre 2021, le service client la rejette toutefois, au motif qu'elle ne concerne pas «une fraude», mais «un litige personnel dans lequel LCL n'a pas vocation à s'immiscer».

Or, depuis la loi du 13 juillet 1965, qui a autorisé les femmes à ouvrir des comptes bancaires sans le consentement de leur mari, le banquier doit considérer que seul le titulaire du compte peut procéder à des retraits, et ce, même s'il est marié sous le régime de la communauté – M. X l'était en séparation de biens.

En vertu de ce principe, la Caisse d'épargne avait été définitivement condamnée, le 3 juillet 2001, à restituer à un mari 199 256 euros prélevés sur ordre de la femme de celui-ci. La banque négligente peut toutefois se faire rembourser par l'époux fautif : le 8 juillet 2009, la Cour de cassation a ainsi validé la condamnation d'une femme à rembourser à la Société générale quelque 20 000 euros prélevés indûment sur le compte épargne de son époux.

Le médiateur bancaire aurait pu faire cette réponse, mais M. X, découragé, ne l'a saisi qu'en... 2024, soit trop tard. La direction, qu'il a alors inondée de courriels, n'a pas invoqué la prescription. Mais elle a maintenu son refus, au motif, cette fois, que le système 3D Secure aurait permis d'*«authentifier les opérations litigieuses»*, qui auraient donc été «autorisées» par M. X. Or, comme le rappelle Jérôme Lasserre Capdeville, spécialiste de droit bancaire, «le client ne doit supporter aucune conséquence d'une opération exécutée après le 14 septembre 2019, si la banque n'avait pas mis en place l'authentification forte, obligatoire».

L'universitaire conseille toutefois à M. X de poursuivre pénalement son ex-épouse, avant que le délai de prescription, de six ans à compter de l'infraction, ne soit écoulé. En effet, depuis une loi du 4 avril 2006, l'immunité familiale ne protège plus ceux qui, pour «commettre le délit d'escroquerie», «se servent» de «moyens de paiement». Or, le virement en est un. ■

CLIGNOTANT



ÉDUCATION FINANCIÈRE

L'intelligence artificielle source d'information

Quelles sont les sources d'information des Français sur les questions financières ? Interrogés par l'institut CSA fin décembre 2024 dans le cadre d'un sondage commandé par la Banque de France pour la Semaine de l'éducation financière, prévue du 17 au 23 mars, ceux-ci citent, le plus souvent, les banques (76 %), puis les «amis, famille ou connaissances» (70 %). Plus surprenant, 17 % disent s'informer par des discussions avec des intelligences artificielles. Les sondés (580 personnes âgées de 15 ans et plus) notent en moyenne la fiabilité de cette source à 4,1 sur 10 (4,9 pour les 18-34 ans).

QUESTION À UN EXPERT

Le calcul de la pension de retraite est-il définitif ?

CLARA DARMON, experte chez France Retraite

Quand on met un terme à sa carrière professionnelle, on perçoit, le plus souvent, une pension dite «provisoire». Le montant de la retraite peut en effet être temporairement réduit, le temps que les régimes disposent de toutes les informations nécessaires pour calculer définitivement les droits. Une notification est alors envoyée par les caisses de retraite, indiquant que certains éléments manquent encore pour le calcul définitif de la pension et qu'une révision interviendra ultérieurement. Ce dispositif permet d'assurer une continuité des revenus aux nouveaux retraités, même en cas de retard dans le traitement du dossier ou des documents manquants. Souvent, l'écart entre la retraite provisoire et le montant définitif est peu significatif. Une rétroactivité de paiement est réalisée pour les mois payés de façon incomplète. Six mois sont généralement nécessaires pour que les caisses intègrent l'ensemble des droits acquis jusqu'à la veille du départ à la retraite. Si des délais plus importants sont observés, il est conseillé de contacter ses caisses pour éviter que le provisoire ne s'éternise. Une fois les éléments manquants rassemblés, le retraité sera notifié du montant définitif de sa pension. Il peut le contester en s'adressant à la caisse concernée – les procédures et les délais pour effectuer la démarche varient selon les régimes. ■

Rima Hassan, des identités multiples, une seule obsession

Avec ses positions radicales sur Gaza, ses reparties cinglantes et son usage agressif des réseaux sociaux, l'eurodéputée LFI de 32 ans, une Franco-Palestinienne née dans un camp de réfugiés en Syrie, est devenue un sujet de crispation dans le débat politique national depuis le 7-Octobre



Et vous êtes née en...?», lui demande-t-on. «En colère!», répond-elle, du tac au tac. On n'a même pas eu le temps de terminer la question qui visait à s'enquérir de son année de naissance. Rima Hassan est résumée dans cet échange initial : spontanée, impulsive, préemptoire, radicale, et «en colère», donc.

Faire son portrait, c'est la garantie de recevoir un abondant courrier des lecteurs, des insultes sur les réseaux sociaux. Trop magnanimes? Nous serons accusés de faire la promotion de l'antisémitisme, d'être des islamogauchois, des «wokistes» décoloniaux. Trop critiques? Nous passerons pour des «soutiens inconditionnels» du «génocide» à Gaza, des «fascistes» vendus à Benjamin Nétanyahou. Ce n'est pas une raison pour ne pas rencontrer cette femme de 32 ans, élue députée européenne La France insoumise (LFI) en juin 2024, devenue l'incarnation radicale de la Palestine en France et l'objet de multiples polémiques, dont elle semble se délecter.

Rima Hassan génère le bruit et la fureur. Un éditorialiste du *Point*, qui voit en elle le comble de l'antisémitisme, la dépeint en «nouvelle Jean-Marie Le Pen». L'humoriste Sophia Aram la surnomme «Lady Gaza». Sciences Po l'a déclarée persona non grata. Dès lors, comment trouver le juste milieu pour en parler? Elle est le nouveau «point Godwin» du débat politique national. Deux ministres du gouvernement Bayrou, mais aussi un député du Rassemblement national, Marion Maréchal et l'imam Hassen Chalghoumi ont réclamé sa «déchéance de nationalité» pour des propos tenus, le 27 février, sur Sud Radio, défendant le droit «légitime» du Hamas à combattre Israël, sans approuver pour autant la prise d'otages et l'assassinat de civils. Au lieu de se faire oublier, elle a répliqué, voulant ses détracteurs aux gémomies.

Sous une apparence charmeuse, Rima Hassan semble posséder, sur les réseaux sociaux, une capacité inépuisable à la repartie cinglante, au tweet ravageur. En bonne rhétoricienne formée par l'étude du droit, elle souffle en permanence le chaud et le froid, avance une position clivante pour la nuancer immédiatement après. Par moments, son désir d'en découdre peut confiner à l'ignoble.

Comme ce jour où elle polémique, sans un mot de compassion, sur la date et la cause de la mort des deux otages enfants Kfir et Ariel Bibas, respectivement 8 mois et 4 ans au moment de leur enlèvement, et de leur mère, Shiri, dont les corps ont été remis par le Hamas à Israël. Pour elle, ils sont morts dans un bombardement israélien en novembre 2023, ainsi que le prétend le Hamas, et non assassinés à mains nues, comme l'assure l'armée israélienne. En tant que Palestinienne révoltée par le sort des siens, Rima Hassan accordera toujours plus de crédit à la version du Hamas qu'à celle de l'armée israélienne.

Mais elle est aussi une élue française et semble parfois l'oublier, lorsqu'elle manque d'un minimum de distance et d'équilibre. Combien de temps pareil grand écart peut-il durer? Se rend-elle compte qu'elle est tout ce qu'exécute le Hamas: une femme, indépendante, de gauche, fumeuse et sans voile, décidée à mener sa vie privée à sa façon?

Avant de la rencontrer, un soir de décembre 2024, à Strasbourg, il a fallu surmonter sa méfiance. A la manière des «insoumis», qu'elle a rejoints au premier semestre 2024, Rima Hassan a pris l'habitude de s'exprimer dans des médias acquis à sa cause. Après une

heure de discussions et plusieurs pauses cigarettes dans le froid, elle a fini par accepter la démarche, tout en soupçonnant nombre de nos questions d'être des attaques déguisées ou des pièges.

A commencer par celle concernant son mémoire de master en droit international, soutenu à la Sorbonne en 2015. Intitulé «La qualification du crime d'apartheid en Israël dans une approche comparative avec l'Afrique du Sud», il est introuvable dans les banques de données universitaires en ligne. Quand nous lui demandons s'il est possible de le consulter, la jeune femme soupçonne une mise en doute de sa parole. Dégainant son téléphone, elle exhume une photo du document et consent à nous transmettre le sommaire; ce qu'elle n'a pas fait à ce jour.

Ses proches, tous désireux de garder l'anonymat, sont tout aussi soupçonneux. Pas question pour eux de la jeter en pâture à une presse jugée hostile et partisane. C'est ainsi: La France insoumise (LFI) dresse autour d'elle un mur du silence, voire une barrière de feu.

Pourtant, nul mystère dans son parcours. Rima Hassan est née le 28 avril 1992 dans le camp de réfugiés palestiniens de Nayrab, dans la banlieue sud-est d'Alep, en Syrie, fondé après la Nakba (la «catastrophe» en arabe, en référence au départ forcé de quelque 700 000 Palestiniens après la guerre de 1948). «J'ai trois identités: réfugiée, Palestinienne et mon identité de classe», résume-t-elle. Mais, pour moi, la première et la plus structurante a été le fait d'être une réfugiée.» D'où son «obsession» autour des camps et de l'exil: «Ce n'est pas par hasard si j'ai travaillé pendant six ans à l'Ofpra [Office français de protection des réfugiés et apatrides] et à la Cour nationale du droit d'asile [CNDA], là où ma mère avait déposé sa demande de statut de réfugiée.» En 2019, Rima Hassan fonde un Observatoire des camps de réfugiés, «qui ne travaille pas que sur les camps palestiniens», précise-t-elle.

SURNOMMÉE «LA SYRIENNE»

Trois de ses grands-parents sont palestiniens. Les villages dont ils furent expulsés en 1948 font aujourd'hui partie d'Israël. Seule l'une de ses grands-mères est syrienne, descendante de la prestigieuse famille Hanano, dont l'un des aïeux, Ibrahim (1869-1935), fonda le Bloc national, un parti hostile au mandat français entre les deux guerres. Rima Hassan n'a donc pas la nationalité syrienne, contrairement à ce qu'affirment ses détracteurs, enclins à la surnommer avec mépris «la Syrienne» sur les réseaux sociaux. Une manière de lui dénier à la fois son identité palestinienne et sa nationalité française.

L'élue LFI a vécu dans le camp de Nayrab jusqu'à l'âge de 9 ans. Des années lointaines et floues, douloureuses aussi. Elle avait à peine 3 ans quand sa mère a quitté cette banlieue d'Alep pour rejoindre une sœur en France, à cause de violences conjugales. Rima, la benjamine, sa sœur et ses quatre frères ne la rejoindront que six ou sept ans plus tard, à Niort (Deux-Sèvres).

A Nayrab, la petite navigue entre son père, patron d'une échoppe de réparation d'appareils électriques et électroniques, et sa grand-mère Hanano, la bourgeoise alpine qui a dû renoncer à son héritage pour épouser un ouvrier agricole palestinien et communiste au début des années 1950. «Elle n'a jamais quitté le camp», raconte Rima Hassan. «J'aimais beaucoup, mais c'était une drôle de femme, qui avait gardé des habitudes de son éducation bourgeoise. On n'avait pas le droit

de mâcher du chewing-gum ni de porter des jupes longues, comme des paysannes.»

Rima Hassan n'était pas retournée en Syrie avant janvier 2024. «Je venais de perdre ma mère. Je me suis sentie orpheline. J'ai eu besoin de revoir mon père, qui approche des 70 ans et a une santé fragile.» Ce séjour dans la Syrie de Bachar Al-Assad, également dicté par un projet d'autobiographie, lui a été beaucoup reproché, certains y voyant une preuve de sa collusion avec le régime aujourd'hui déchu. La rumeur court aussi que son père, Ahmed, a travaillé pour l'armée de l'air et/ou a combattu pour Bachar Al-Assad au sein d'une milice, ce qu'elle dément.

Il reste que d'autres points intriguent dans le volet syrien de la vie de Rima Hassan. Ainsi, le camp où elle a passé une partie de son enfance n'a jamais été détruit par le régime, contrairement à celui de Yarmouk, en périphérie de Damas, ce qui atteste du fait qu'il s'était rangé du côté du régime. Autre élément troublant, cette fois sur son voyage de janvier 2024 en Syrie: il fallait alors de bonnes connexions avec le régime Assad pour pouvoir s'y rendre en tant que française.

Interrogée sur ce point, elle assure avoir obtenu son visa au poste-frontière avec le Liban en présentant son passeport français et sa carte de réfugiée palestinienne. «On n'a pas le droit de me reprocher ce voyage!, s'insurge-t-elle. Je n'avais pas revu mon père depuis vingt ans. Tout au long du séjour, j'ai résidé dans le camp. Je n'ai fait qu'une sortie à Alep. C'était un voyage personnel, intime, familial.»

Quand on lui demande pourquoi elle n'a jamais pris position contre le régime d'Al-Assad, elle répond qu'elle était trop jeune au déclenchement de la guerre civile, en 2011. Autre argument pour justifier son silence: son statut de contractuelle de la fonction publique à l'Ofpra. Al'évidence, le sujet la met mal à l'aise, notamment en raison des critiques qui se sont abattues, à la chute de Bachar Al-Assad, sur le chef de LFI, Jean-Luc Mélenchon, pour sa mansuétude passée envers la dictature baassiste. Décembre 2024, la dynastie Al-Assad tombe. Le tweet plein de circonvolutions où Rima Hassan salue l'événement lui vaut une avalanche de râilleries. «Je n'ai pas de problème à dire que je soutiens la révolution syrienne comme les autres révoltes dans le monde arabe, insiste-t-elle, soucieuse de clore le débat. Je souhaite à tous ces peuples de se libérer des dictatures et des ingérences étrangères.»

UN KEFFIEH À CHAQUE PRISE DE PAROLE

De fait, la Syrie ne lui importe pas vraiment: «Je ne suis pas syrienne, je suis palestinienne.» Ce pays est d'autant plus un mauvais souvenir à ses yeux qu'elle a oublié sa langue maternelle lorsqu'elle est arrivée en France. «A partir du moment où j'entre à l'école, je n'arrive plus à parler l'arabe, même à la maison, confesse-t-elle. C'était un truc de survie. J'ai encore des lacunes aujourd'hui.» Elle le parle à peu près, mais elle ne l'écrit pas.

Par la suite, c'est aussi de la scolarité, à Niort, qu'est venu son salut: «Un jour, au collège, Céline, la bonne élève de la classe, me demande de l'aide en sciences. C'est là que je me rends compte que faire l'école.» Rima Hassan brille en maths, puis en philosophie - aujourd'hui encore, elle fréquente les cafés philo - et devient déléguée de classe. L'engagement pour la Palestine lui a été transmis par sa mère, Nabihah, alors militante à l'Association France Palestine Solidarité, mais aussi au Parti socialiste, puis au Parti de gauche, l'ancienne formation de Jean-Luc Mélenchon. Au début des

années 2000, l'appartement familial, dans une HLM du quartier défavorisé de Clou-Bouquet, à Niort, était tapissé d'affiches à la gloire de la deuxième Intifada. «Ma mère était très habitée par la Palestine, donc en souffrance», poursuit Rima Hassan.

Du temps où elle vivait en Syrie, Nabihah Hassan était institutrice. En France, où elle a reçu la médaille de l'intégration, elle a travaillé comme femme de ménage puis dans la restauration. La «colère» de sa fille vient aussi de là: «Elle est tombée littéralement d'épuisement au travail et d'un cancer généralisé à 62 ans. Les débats sur l'âge de la retraite, pour moi, ce n'est pas abstrait.» L'engagement de l'élue «insoumise» trouve aussi sa source dans un incident remontant à 2010. Cette année-là, elle projette de se rendre en Palestine et en Israël avec l'association Euro-Palestine - qui s'était présentée aux européennes de 2004 avec, en deuxième position sur la liste, Dieudonné, le polémiste qui sera condamné par la suite, et à plusieurs reprises, pour provocation à la haine raciale, injure raciste, néo-nazisme et apologie du terrorisme.

À l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, l'embarquement à bord d'un avion à destination de Tel-Aviv lui est refusé après une intervention des autorités israéliennes auprès de la compagnie aérienne: «On me donne un document où je suis présentée comme une activiste, alors que je n'ai encore rien fait. Sur le coup, je pleure de rage.» Ironie de répétition: le 24 février, elle a été refoulée à son arrivée à Tel-Aviv, dans le cadre d'une visite d'élus du Parlement européen en Israël et en Cisjordanie. Cette fois, elle s'y attendait: le voyage tenait plus de la provocation que du projet méticuleusement préparé.

Après le bac, en 2011, elle étudie le droit à l'université d'Evry (Essonne), tout en travaillant dans une pizzeria. Déjà, elle distribue dans les amphithéâtres des photocopies listant les références sur le conflit israélo-palestinien qu'elle estime «manquantes» dans la bibliographie de ses enseignants. En 2014, elle part à Montpellier passer sa licence «au soleil». Elle séjourne ensuite un an au Liban pour un projet de mémoire, puis rejoint la Sorbonne en master de droit et organisations internationales. De 2016 à 2023, elle travaille comme rapporteuse à la Cour nationale du droit d'asile. Lorsque surviennent les massacres terroristes du 7 octobre 2023 (1200 morts sur



Rima Hassan,
lors d'une manifestation
propalestinienne
devant le Parlement
européen, à Strasbourg,
le 27 novembre 2024.

JEAN-FRANÇOIS BADIAS/AP

le territoire israélien, dont une majorité de civils), elle n'a pas encore adhéré à LFI. Dans les médias, elle s'exprime en son nom propre, comme juriste et palestinienne. Elle est télévisuelle, développe une pensée structurée. Elle a déjà compris qu'il fallait incarner sa cause : comme l'ancien dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat, elle arbore un keffiyeh à chaque prise de parole.

En cet automne 2023, la question palestinienne fracture la gauche. LFI se retrouve isolée, réchignant à qualifier le Hamas d'«organisation terroriste», se réfugiant dans des arguments juridiques peu convaincantes. Jean-Luc Mélenchon lui-même semble jouer sur les ambiguïtés, en multipliant les messages peu clairs, qui lui valent d'être accusé d'antisémitisme. C'est à ce moment-là, à l'âge de 31 ans, que Rima Hassan se rapproche de ce parti. Ou plutôt que celui-ci se rapproche d'elle. Des jeunes élus et sympathisants évoluant dans le sillage du député LFI du Nord David Guiraud et du journaliste Taha Bouhafs l'introduisent auprès du tribun populaire.

La proximité entre Rima Hassan, David Guiraud et Taha Bouhafs se dévoile lors d'un débat à Tunis, le 10 novembre 2023. Intitulé «Peut-on encore défendre les Palestiniens en France?», on y entend David Guiraud attribuer à Israël les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila, au Liban, en 1982. Taha Bouhafs, évincé de LFI en 2017 à la suite d'accusations de violences sexuelles – sans que la procédure n'aboutisse –, continue d'avoir l'oreille de Jean-Luc Mélenchon. Lui et David Guiraud n'ont pas hésité à vanter les mérites de la juriste pour qu'elle figure sur la liste des «insoumis» pour les élections européennes de 2024.

Lors de cette campagne européenne, Taha Bouhafs accompagne Rima Hassan lorsqu'elle s'impose, en juin 2024, à la tribune d'un meeting du Nouveau Front populaire (l'alliance de la gauche pour les législatives anticipées) à Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Cet été-là, il la retrouve en Algérie à l'occasion d'un voyage qu'elle présente sur les réseaux sociaux comme un pèlerinage au «pays de la révolution» et à «la Mecque des libertés». Une vision passée et mythifiée d'un régime devenu ultra-autoritaire et qui entretient l'hostilité mémorielle envers la France coloniale pour mieux cacher ses insuffisances.

Cette fidélité à l'Algérie s'est confirmée en janvier à Strasbourg dans son vote contre une motion du Parlement européen appelant à la libération «immédiate et sans conditions» de l'auteur franco-algérien Boualem Sansal, détenu en Algérie pour «atteinte à la sûreté de l'Etat». Ce jour-là, Rima Hassan essaie de se justifier sur X : pas question, pour elle, de voter un texte proposé par la députée européenne Identité-Libertés Marion Maréchal. «Bien évidemment, je suis contre l'emprisonnement des écrivains, mais le cas de Sansal est instrumentalisé à des fins de surenchère contre l'Algérie», poursuit-elle auprès du *Monde*.

Avant de se jeter dans la campagne électorale pour les européennes de juin 2024, la future candidate s'absente de France de novembre 2023 à mars 2024, en pleine invasion de Gaza par l'armée israélienne. «Je n'arrivais plus à vivre dans un pays qui, tous les jours, était en train d'encourager ou de laisser faire un génocide que je voyais venir», dit-elle. Ça m'était insupportable. Je suffoquais, je suis allée respirer un peu en Jordanie.»

UN ACCUEIL DE ROCK STAR

C'est à cette époque qu'a lieu le voyage si controversé en Syrie. Même de loin, elle ne cesse de tweeter, devenant la bête noire des amis d'Israël, lesquels lui reprochent d'invoquer le «droit à la résistance» du Hamas. «Des propos abjects», pour le socialiste Jérôme Guedj; «une apologie du terrorisme», pour Bruno Retailleau. «Je n'ai aucun problème à dire que c'était une attaque terroriste, parce que c'est un mode opératoire assumé par le Hamas, explique l'intéressée. En revanche, le Hamas ne peut pas se réduire à un groupe terroriste, c'est aussi un mouvement politique qui a participé à des élections.» Elle poursuit : «Mais je refuse qu'on vienne nous arracher de la bouche des condamnations automatiques. Tout cela n'a pas commencé en 2023.»

Quand elle assiste, à l'été 2024, à une manifestation propalestinienne à Amman, en Jordanie, durant laquelle des slogans pro-Hamas sont scandés, elle commence par se défendre en affirmant n'avoir rien entendu, puis elle tweete : «Pour l'essentiel du monde en dehors de la pensée hégémonique occidentale, personne ne rattache le 7 octobre [2023] à du terrorisme dans le contexte de l'occupation et de la colonisation de la Palestine, qui perdurent depuis 1948.» Des propos aussi contestables

que déplacés venant d'une eurodéputée, qui s'exprime plutôt en tant que Palestinienne que comme une élue française. Au Parlement européen, elle s'attire de nombreux rappels à l'ordre quand elle tente d'imposer son keffiyeh au pupitre. Même dans cette enceinte, elle agit plus en activiste qu'en politique.

Combien de temps cette dichotomie pourra durer, alors qu'elle fait l'objet d'un violent rejet par une partie croissante du monde politique, jusque dans une large partie de la gauche? «C'est mon sujet, c'est ma vie», réplique-t-elle. Raphaël Glucksmann a bien passé plusieurs années à défendre les Ouïgours. Qui le lui reproche? Raphaël Glucksmann, Aurore Lalucq (tous deux issus de Place publique) et Pierre Jouvet (PS), eurodéputés français du groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, n'ont pas répondu aux sollicitations du *Monde* à propos de Rima Hassan. Un silence révélateur de la crainte qu'inspirent ses sallies...

Au printemps 2024, la campagne électorale pour les européennes du 9 juin fut d'une violence inouïe. Après avoir placé la jeune femme en septième position sur la liste LFI, Jean-Luc Mélenchon entendait tout miser sur la thématique de Gaza, au risque de fracturer une société française déjà sur les nerfs. Du matin au soir, Rima Hassan s'est retrouvée en première ligne. «LFI m'a offert un espace politique pour pouvoir agir», justifie-t-elle. «On cherchait à élargir la liste, et c'est un sujet très important. Son apport est très positif: notre liste a incarné la mobilisation pour un cessez-le-feu à Gaza», se félicite Eric Coquerel, député LFI de Seine-Saint-Denis.

Elle a bénéficié du soutien ostensible du chef, Jean-Luc Mélenchon, qui s'est affiché avec elle à plusieurs reprises, y compris au soir du premier tour des législatives, le 30 juin 2024. Au point de susciter des jalouses en interne. Durant la campagne, la jeune femme a pris des coups, mais elle en a aussi donné. Elle a très vite assimilé la méthode «insoumise» fondée sur un principe : ne jamais reculer (même quand elle a tort), ne jamais concéder de point à l'adversaire. «A certains moments, les appels au meurtre et les menaces étaient si nombreux que je me suis vraiment demandé si on pouvait me buter», s'inquiète l'eurodéputée, habituée à se déplacer seule et sans protection. Dans sa communication de campagne, elle a ciblé

particulièrement le chef de file de la liste du PS, Raphaël Glucksmann, principal concurrent de LFI à gauche. Au nom de calculs de politique intérieure, elle aura contribué à faire de la question palestinienne un sujet de divisions.

L'eurodéputé écologiste David Cormand se dit «mal à l'aise» avec le rôle que la formation de Jean-Luc Mélenchon lui fait jouer : «Il y a une mythification de sa personne par LFI pour en faire un coup électoral.» Les Ecologistes lui avaient proposé une place sur leur liste aux européennes, mais en position non éligible. «Ce n'est pas ce qu'elle dit dans l'enceinte du Parlement européen qui pose problème, mais certains de ses tweets, regrette David Cormand. Quand elle dit : "Israël est une monstruosité", ça me choque, c'est problématique. Cela dessert sa cause.» Il ajoute toutefois ne pas se sentir «à l'aise avec le portrait caricatural que l'on fait d'elle. Avoir 200 élus d'extrême droite au Parlement européen, c'est plus flippant que son élection».

A l'heure où LFI cherche à s'appuyer sur l'électorat jeune et issu de l'immigration, la mise en avant de Rima Hassan obéit aussi à une stratégie politique. Mais c'est surtout la jeunesse étudiante qui s'intéresse à son profil. Quand elles ne sont pas interdites, ses conférences en amphithéâtre font salle comble. Le 26 avril 2024, à Paris, elle a reçu un accueil de rock star devant le bâtiment historique de Sciences Po, quand elle est venue soutenir les étudiants palestiniens qui bloquaient l'établissement. Sur le conflit israélo-palestinien, Rima Hassan appartient à une génération qui ne croit plus à la solution des deux Etats, depuis l'échec des accords d'Oslo, signés en 1993. «Les deux Etats, ce n'est qu'une étape : certes, il faut reconnaître d'urgence l'Etat palestinien pour stopper l'agression israélienne, assène l'eurodéputée. Mais il n'y a pas de perspective possible d'un Etat sur une peau de léopard morcelée par les colonies. La clé, c'est le renoncement à la solution des Etats au profit de la revendication d'égalité de droit pour tous, du fleuve [Jourdain] à la mer [Méditerranée]. On est prêts à vivre avec les Israéliens qui veulent vivre avec nous. Par contre, ceux qui ne veulent pas, ils n'ont pas leur place.»

LE «COMPLEXE DE L'EXILÉE»

Le raisonnement est cohérent, mais il reste abstrait. La solution d'un seul Etat pour deux nations, l'une juive, l'autre palestinienne, a été très en vogue dans la gauche des années 1960 et 1970. Problème : LFI défend la solution à deux Etats... Surtout, Rima Hassan est-elle consciente de la violence de ses propos lorsqu'elle dit : «Ils n'ont pas leur place?» C'est la même rhétorique, à base de «eux ou nous», que celle du gouvernement d'extrême droite israélien. «Eux», «les autres», qui sont-ils? Les sionistes, les Israéliens, les juifs? La jeune élue assure ne jamais utiliser le mot «juif» pour désigner ses ennemis. Mais, à l'extrême gauche comme à l'extrême droite, l'appellation «sionistes» tient souvent lieu de substitution à la désignation des juifs.

Sur le mode de la confidence, elle raconte avoir eu un petit ami juif, bourgeois et plutôt pro-Israël, pendant ses années de lycée. Justement, l'histoire d'amour n'a pas résisté aux différends, politiques et sociaux. Elle assure «vivre très mal» le fait d'avoir été traitée d'antisémite à cause de ses tweets virulents contre les «complices du génocide à Gaza» après le 7-Octobre. «Cela me fait énormément souffrir de voir que je suis pour certains une source d'inquiétude, voire de peur», concède-t-elle. Rima Hassan reconnaît-elle le droit à l'existence d'Israël? «Qui suis-je pour dénier au peuple juif le droit à un foyer national qui le protège après l'extermination de 6 millions de juifs? Le problème, c'est le sionisme de [Theodor] Herzl [1860-1904], l'un des premiers à mettre en place l'idée d'un Etat national pour les juifs] et de ses successeurs, qui pensent le Palestinien comme un sujet colonisé qu'il faut expulser de sa terre.»

Retour à la case départ : Israël existerait-il sans le sionisme? Probablement pas. Tout comme le «phénomène Rima Hassan» n'existerait pas sans la naissance d'Israël, la guerre de 1948 et le départ en exil de centaines de milliers de Palestiniens. Son «complexe de l'exilée» la conduit à revendiquer un «droit au retour» intégral et sans compromis, peu propice à des perspectives de paix. De génération en génération, le conflit israélo-palestinien se perpétue. Elle en est la petite-fille «en colère» et vengeresse. ■

CHRISTOPHE AYAD ET ABEL MESTRE

Le cirque en quête de sensations fortes

Acrobates et fildeféristes rivalisent d'inventivité pour imaginer de nouveaux agrès pour leurs numéros

ENQUÊTE

Une haute armature métallique aux allures de cage occupe le plateau de La Scala, à Paris. Elle domine deux trampolines posés côté à côté tel un gigantesque canapé déplié. Quelques minutes plus tard, elle tourne sur elle-même en modulant la place des trampolines, qui se retrouvent de chaque côté du dispositif pris d'assaut par six acrobates. Et c'est un invraisemblable ruissellement de corps qui chutent et rejaillissent tels des jets d'eau humains.

Cette vision fulgurante illumine le spectacle *Face aux murs*, de Damien Droin. A la tête de la compagnie Hors Surface depuis 2010, le trampoliniste s'est fait connaître pour ses scénographies extraordinaires au cœur desquelles il rebat les cartes de sa pratique. «J'aime créer des espaces qui donnent du sens à l'acrobatie et en repoussent les limites», dit-il en revendiquant le cirque comme un «art de déplacement et de dépassement». Dont acte dans *Face aux murs*, qui propulse la technique vers des sommets à grand renfort de courses à la verticale le long de la paroi.

S'ils agrès tels le trapèze, le fil, la corde, les tissus, repères essentiels de l'identité du cirque, sont toujours au rendez-vous, ils sont régulièrement réinventés par des circassiens expérimentateurs. Certains proposent des variations inédites sur un agrès déjà existant comme le fameux mât chinois en trois morceaux de Nicolas Fraiseau dans son solo *Instable* (2018) ou la roue Cyr surdimensionnée de 3 mètres de diamètre équipée d'une caméra de Juan Ignacio Tula pour *Sortir par la porte, une tentative d'évasion*.

C'est en rallongeant son trapèze que Chloé Moglia, personnalité du cirque contemporain, à l'affiche du 8 au 13 avril au Théâtre du Rond-Point, à Paris, imagine, en 2013, une ligne de métal de



La toupie géante dans le spectacle «Thaumazein» (2024), de la compagnie H.M.G., avec Jonathan Guichard et Lauren Bolze. IAN GRANDJEAN

45 mètres à laquelle elle s'accroche pour opérer des traversées. La «suspension» est désormais au cœur de sa pratique et d'architectures telles la Courbe, perche aérienne située à 7 mètres au-dessus du sol, ou la Spire, spirale monumentale en acier. «Il ne s'agit plus de produire des figures, mais de tenir bon au-dessus du vide et

d'être vue en train de me dépatouiller avec cette contrainte», précise cette «suspensive».

D'autres conçoivent des structures grand format qui deviennent des agrès gigantesques au sein desquels ils rivalisent de stratégies d'adaptation. Les images se précipitent. Souvenir de l'incredibly rafiot en planches de bois nouées en direct par cet innovateur galvanisant qu'est Johann Le Guillerm, plus que parfait en pirate halluciné dans *Secret* (2003). Ou encore de l'aquarium cylindrique rempli de 1800 litres d'eau de Jörg Müller pour une évolution en apnée dans *C/O* (2001), du plateau posé sur un pivot central d'*Öper Öpis* (2008), signé par Martin Zimmermann, ou des habitats suspendus des *Hauts Plateaux* (2019), de Mathurin Bolze, qui dresse un iceberg dans *Immaqaa*, ici peut-être.

Altérer la gravité

Cette audace offensive de circassiens architectes et bâtisseurs ne date pas d'hier. «Elle est présente dans toute l'histoire du cirque depuis le XIX^e siècle», précise Gaëtan Rivière, docteur en histoire du cirque. Il y a ainsi ce qu'on appelle des «casse-cou constructeurs» dans les années 1920 comme le trapéziste Raoul Monbar, qui fabrique, en 1904, une structure composée d'un chariot glissant sur une piste inclinée qui l'envoie sur un trapèze 15 mètres plus loin. Si le cirque est aussi divers aujourd'hui, c'est parce qu'il sait créer des espaces jamais vus pour explorer de nouvelles potentialités.» Il cite l'exemple de la Roue de la mort, apparue dans la première moitié du XX^e siècle. «Elle est une évolution directe de deux numéros traditionnels: la balance et le trapèze, ajoute-t-il. Elle connaît un grand succès autour de 1930 car elle correspond aux attentes du public et aux esthétiques qui se développent autour du danger.»

Le festival Spring, qui se déploie, jusqu'au 16 avril, dans 60 lieux en Normandie, valorise les formats scénographiques d'envergure. C'est parce que le catalogue des

Le festival Spring, en Normandie, jusqu'au 16 avril, valorise les formats scénographiques d'envergure

agrès au programme du Centre national des arts du cirque lorsqu'il y étudiait, au début des années 2000, lui semblait limité que Jonathan Guichard, à la tête de la compagnie H.M.G. depuis 2018, a commencé à concevoir ses propres agrès. «J'ai d'abord des envies d'états de corps particuliers, de mouvements qui sortent de ma routine, explique-t-il. A partir de là, je réfléchis à l'objet ou au dispositif qui permettront cette investigation.»

D'abord fildefériste, il a ainsi conçu, autour de la notion d'inertie, une planche de bois courbe proche d'un arc pour le spectacle *3D* (2017) et vient de lancer une toupie géante de 6 mètres de diamètre qu'il chevauche avec Lauren Bolze dans *Thaumazein* (2024). «Chaque recherche doit avoir une valeur graphique et innovante, mais aussi répondre au désir d'ouvrir un terrain de jeu inconnu, précise-t-il. Là, j'avais envie d'altérer la gravité.» De fait, cette rondelle infernale tangue à tout va. «On a l'impression d'une chute à l'infini», s'exclame-t-il. Comme si on décollait, volait même, et c'est très doux...»

Environnements inconnus, découverte d'un vocabulaire et d'une virtuosité raccord, dramaturgies et récits originaux s'articulent dans ces propositions insolites. «Questionner l'agrès a toujours été un filon d'invention pour les acrobates et plus largement de renouvellement efficace du cirque», commente Jean-Michel Guy, professeur en dramaturgie au Centre national des arts du cirque. Il évoque le jonglage, qui, loin des seules balles et massues, fait feu de tout:

plumes, glace, assiettes en céramique, argile, sacs en plastique... «Les nouveaux agrès obligent à trouver d'autres gestes», poursuit-il. Et il faut bien dire que les artistes de cirque aiment dénicher des propriétés inattendues ou jamais valorisées du corps humain en mouvement.

Ils sont comme des scientifiques, face à une source de connaissance qu'ils fouillent à fond.»

Ces enjeux de recherche, Johanne Humblet, fildefériste et funambule, aux manettes de la troupe Les Filles du renard pâle, fondée en 2016, les affûtent dans différentes pièces. «Imaginer des agrès me fait progresser en permettant l'épanouissement de la circassienne que je suis», déclare-t-elle. Pour *Résiste* (2019), elle évolue à grande hauteur sur un fil instable. Dans *Respire* (2021), un balancier manipulable à l'horizontale et à la verticale la soutient. «J'écris d'abord entièrement mes spectacles, raconte-t-elle. Je vois apparaître des précipices, par exemple, et peu à peu une structure s'impose. J'y fais ensuite des «crash-tests» qui sont hyper jouissifs, mais je sais toujours dans quelle direction je vais afin de ne pas me perdre en route.»

Mise en jeu totale du corps

Pour sa sidérante roue giratoire, tambour de machine à laver qui roule sur lui-même et finit dans une giration à 360 degrés, Johanne Humblet, qui travaille avec les constructeurs de Sud Side, à Marseille, voulait «mettre en scène quelqu'un qui est emporté dans la machine de la vie et ne peut pas en sortir». Admiratrice de la performeuse extrémiste Marina Abramovic, elle revendique «prendre des risques, car tout est possible à condition de s'en donner les moyens».

Entre cirque, installations plastiques et performances, ces spectacles bousculent l'imagerie conventionnelle des arts de la piste. «Nous voulons ouvrir des espaces d'expression singuliers loin des lieux communs du cirque d'agrès», insistent les acrobates Mathieu Bleton, Jonas Julliand et Karim

Messaoudi. Au sein du Galactik Ensemble, le trio, qui s'est «émancipé» de sa technique de base, articule des dispositifs étonnantes pour y développer «une acrobatie de situation à travers des environnements accidentés».

Actuellement en tournée, ils jouent *Frasques* sur un tapis roulant, un sol tantôt mou, tantôt ultradrâpanant... Tendance «low cost», ils font leurs courses dans les magasins de bricolage, où ils achètent «du carton, des vis, de la colle, du bois, du placo, de la feraille...» pour charpenter, en complicité avec le constructeur et machiniste Charles Rousseau, leur récit de la chute et du déséquilibre... «Nous créons aussi notre propre légitimité en tant qu'artistes de cirque, car la mise en jeu totale du corps demeure l'une de nos valeurs fondamentales.»

Non contents de chambouler les points de vue et les attentes sur le cirque, ces aventuriers s'affirment comme des auteurs et autrices à part entière. «Leur processus de création est vraiment particulier, car il tient autant des méthodologies du design que du cirque, souligne Cyril Thomas, directeur de l'Esacto'Lido (Ecole supérieure des arts du cirque Toulouse-Occitanie). En tant que designers, ils signent avec beaucoup d'ingéniosité des agrès qui leur permettent de développer des écritures très personnelles. Ils imposent également un nouveau spectaculaire de la piste où la scénographie吸orbe le regard autant que le ballet virtuose qui s'y déroule.» ■

ROSITA BOISSEAU

Hervé Di Rosa
Un air de famille

Mucem
12 mars—1er sept. 2025

- Face aux murs**, de Damien Droin. La Scala, Paris 10^e. Jusqu'au 30 mars.
Thaumazein, de H.M.G. Centquatre, Paris 19^e. Les 29 et 30 mars.
Sarabande, de Jörg Müller et Noémie Boutin. Théâtre Silvia-Monfort, Paris 15^e. Du 8 au 12 avril.
L'Oiseau-lignes, de Chloé Moglia. Théâtre du Rond-Point, Paris 8^e. Du 8 au 13 avril.

Les tarentelles punk-rock de Maria Mazzotta

La chanteuse italienne présente «Onde», son deuxième album solo, sur les scènes françaises

MUSIQUE

MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE) - envoyé spécial

D e son adolescence punk-rock dans les Pouilles, le talon de la Botte italienne, Maria Mazzotta a certes gardé quelques traces, l'énergie et la couleur portées par sa voix rauque et déchirée, des mèches bleues et violacées dans sa chevelure de jais. Cela semblait moins évident pour son parcours musical, voué, depuis deux décennies, à perpétuer et à rénover la tradition de la pizzica, une variété régionale de la tarentelle. Donc, associé au tarentisme, un rite thérapeutique et cathartique visant à guérir des piqûres d'une araignée – supposément la tarentule – par la danse et sur un rythme frénétique (en mesure 6/8).

Cette pratique comme la bestiole ont la même étymologie que la cité de Tarente, où le phénomène aurait d'abord été observé. Avant qu'elle ne se transforme en bastion de l'acier et devienne la ville la plus polluée d'Europe.

Renaissance de la pizzica

Originnaire de Lecce, dans la péninsule du Salento, Maria Mazzotta a été liée, de 2000 à 2015, à Canzoniere Grecanico Salentino, un collectif qui a remis à l'honneur cette pizzica tombée en déchéance lors de sa formation en 1975. Depuis, elle a connu une spectaculaire renaissance, symbolisée par la création, en 1998, du festival La Notte della Taranta, dans le village de Melpignano, dont Maria Mazzotta devait rejoindre l'orchestre huit ans plus tard.

«Il y a aujourd'hui un tourisme lié à la pizzica», constate-t-elle en s'exprimant en français. Quand j'ai commencé, elle ne survivait

que dans de petits villages, avec des personnes âgées. C'était encore une culture de paysans.»

Pour *Onde*, son deuxième album solo paru en février et qu'elle présente sur les scènes françaises, la chanteuse de 43 ans s'est souvenue de la jeune fille qu'elle était avant d'être piquée par la tarentelle, à l'âge de 16 ans, lors d'un concert du groupe Aramiré.

Elle avait étudié piano et harpe au conservatoire de Lecce et vibrat pour des punks rockeurs bruitistes, positionnés à l'extrême gauche. Tels ceux de CCCP – le groupe s'est transformé, après l'affondrement de l'Union soviétique, en CSI (pour Consorzio suonatori indipendenti, Consortium de musiciens indépendants) –, Marlene Kuntz, des disciples piémontais des New-Yorkais Sonic Youth, ou Ustremmo, qui avait jeté un pont entre les musiques folkloriques des Apennins et les chants antifascistes et anarchistes.

«Jamaïs je n'avais pensé pouvoir raccorder ces deux périodes de ma vie», explique Maria Mazzotta à Montauban, devant la scène de l'Espace des Augustins, où elle a passé récemment deux jours en résidence avant de reprendre la route. D'abord, parce que je n'avais jamais chanté de rock. J'ai commencé le chant en découvrant les musiques traditionnelles, qui m'apportaient une liberté d'improviser

En électrifiant sa musique, elle a récidivé dans un trio, plus dans la tradition hendrixienne que salentine

ou de faire participer le public que je ne trouvais pas dans le classique. Je me suis néanmoins rendu compte grâce aux archives que les voix que l'on entendait dans le Salento avaient quelque chose de cassé qui est pour moi très similaire à la distorsion de la guitare électrique.»

Thématique maritime

Pour son premier album sous son seul nom, *Amoreamaro* (2020), Maria Mazzotta avait opté pour le minimalisme en posant son puissant timbre sur l'accordéon du Malgache Bruno Galeone. En électrifiant sa musique, elle a récidivé dans un trio, plus dans la tradition hendrixienne que salentine, avec deux Napolitains : le guitariste Ernesto Nobili et Cristiano Della Monica, davantage percussionniste que batteur. Le premier apporte des couleurs bleues et psychédéliques, touareg et balkaniques à celle qui a aussi enregistré deux albums avec le violoncelliste albanais Redi Hasa. Dit autrement : du gros son. «Comme toujours pour la musique traditionnelle, les puristes n'aiment pas trop ce qu'ils considèrent comme des contaminations», a-t-elle déjà constaté.

Il ne s'agit pas pour autant de «fusion», alchimie dangereuse, voire douteuse, souvent à l'œuvre dans les musiques dites «du monde». Plutôt d'une autre manière de jouer la pizzica. La chanteuse a conservé l'emblématique tamburello, un grand tambourin.



Maria Mazzotta, à Salento (Italie), en janvier. Alessia Rollo

Aussi éloquent qu'original, *Onde* est entièrement chanté en salentin, à l'exception de l'italien pour *Canto e sogno*, avec le trompettiste allemand Volker Goetze, et contient quatre traditionnels.

A commencer par *La Furtuna* («la chance»), qui ouvre le tour de chant, alors que Maria Mazzotta a recouvert son chandail et sa robe noirs d'une couverture de survie. Il est en effet aisément de trouver un tragique écho contemporain à cette histoire de «bateaux refusés aux ports», alors que se déchaîne une tempête qui va transformer la mer en cimetière. La thématique maritime est présente ailleurs – *Navigar non posso... senza di te* («je ne peux pas naviguer... sans toi») –, au même titre que le tarentisme

avec la sublime ballade *Damme la Manu* («donne-moi la main»).

Onde signifie «vagues», «celles qui peuvent bercer, comme celles qui ont tout détruit après le tsunami; le mouvement continu de la vie», précise-t-elle en relevant

«qu'en français, contrairement à nous, ce n'est pas le même mot que celui qui désigne les ondes électromagnétiques». Déclinée en berceuses comme en tornades, cette vibration reflète l'évolution de son identité sonore, sans qu'elle renonce à des convictions bien ancrées : «Pour moi, la musique traditionnelle est fonctionnelle et n'est pas liée à l'esthétique. Elle est sociale et contestataire. Dans le Salento, tout un répertoire existe pour ceux qui travaillaient la terre sous

40 degrés au soleil. Souffrant d'hyperventilation, ils chantaient fort pour oublier la fatigue.»

On entend leurs voix quand elle s'empare du *Terra ca nun senti* («terre qui n'entend pas»), de Rosa Balistreri (1927-1990), égérie sicilienne et communiste. En rappel, c'est à Edith Piaf qu'elle rend hommage. Son *Hymne à l'amour* n'a pas grand-chose en commun avec celui de Céline Dion. ■

BRUNO LESPRIT

Onde, Zero Nove Nove/Inouié. Le 15 mars au Consulat, Paris ; le 18 au Théâtre 71, Malakoff (Hauts-de-Seine) ; le 19 à La Soufflerie, Rezé (Loire-Atlantique) ; le 20, Espace culturel de Thourouette (Oise) ; le 21 à Paul B, Massy (Essonne).

Un délicat théâtre d'ombres éclaire le passé des juifs d'Algérie en 1962

Au Mouffetard, la Compagnie Hékau s'inspire de récits familiaux

THÉÂTRE

D ès son titre, *Min el Djazaïr* (2023) – littéralement «de l'Algérie» –, et les premières notes de la musique judéo-arabe jouée en direct sur le plateau par la musicienne et compositrice Jina di Najma, la création de la Compagnie Hékau plonge le public dans un dépaysement sonore. Tandis que la voix de la narratrice, Jina di Najma, égrène les noms de différents lieux emblématiques de la ville d'Alger dans les années 1950 – le port, la casbah, la Grande Synagogue... –, des silhouettes de bâtiments en papier sont projetées sur des draps blancs, donnant peu à peu naissance à toute une architecture en théâtre d'ombres.

Pour évoquer un épisode souvent oublié de la guerre d'Algérie, le départ forcé, en 1962, au moment de l'indépendance, de plus de 100 000 juifs qui vivaient dans ce pays depuis l'Antiquité, Nicole Ayach, comédienne et cofondatrice de la Compagnie Hékau, en 2017, s'est associée à Sarah Meloul, autrice-dramaturge et chercheuse spécialiste de l'Afrique du

Nord. A partir d'archives historiques, visuelles et sonores, et de souvenirs familiaux, elles ont imaginé une fiction mettant en scène deux sœurs, Babeth et Simone, vivant à Alger au début des années 1950. Elles sont filles d'un marchand de tissus installé dans le quartier juif de la ville depuis cinq générations, et leur destin, sur une décennie, est emblématique de celui de ces habitants «trop juifs pour être pieds-noirs et trop français pour être algériens», comme le dit la narratrice au cours de la représentation.

Images d'archives
Une émouvante nostalgie se dégage de ce théâtre d'ombres délicatement colorées qui jaillit, au fil du spectacle, des mains expertes de deux marionnettistes, Nicole Ayach et Pascale Goubert. A la douceur de vivre dans l'Algier insouciante du début des années 1950 au rythme des concerts, au café de la casbah, de la chanteuse Reinette l'Oranaise (1915-1998) succède la violence des combats entre le Front de libération nationale (FLN) et l'armée française sur

fond d'attentats de l'Organisation armée secrète.

Chacune des deux sœurs va prendre une voie différente dans ce conflit : Simone va choisir la lutte armée dans les rangs du FLN, tandis que Babeth va se marier et avoir une fille – devenue la narratrice de cette histoire – en essayant de continuer à faire vivre le magasin de tissus de leur père. Toutes deux finiront par devoir quitter le pays pour s'installer en France, l'une à Marseille dès 1957, pour échapper à la prison en raison de son militantisme, et l'autre en 1962, après les accords d'Evian.

Des images d'archives projetées en arrière-plan témoignent de la vie quotidienne à Alger dans les années 1950-1960 et permettent de rattacher le récit intime des sœurs à la grande histoire collective des juifs d'Algérie sur fond de guerre d'indépendance. Une façon délicate et onirique d'évoquer l'exil douloureux d'une communauté déracinée malgré elle. ■

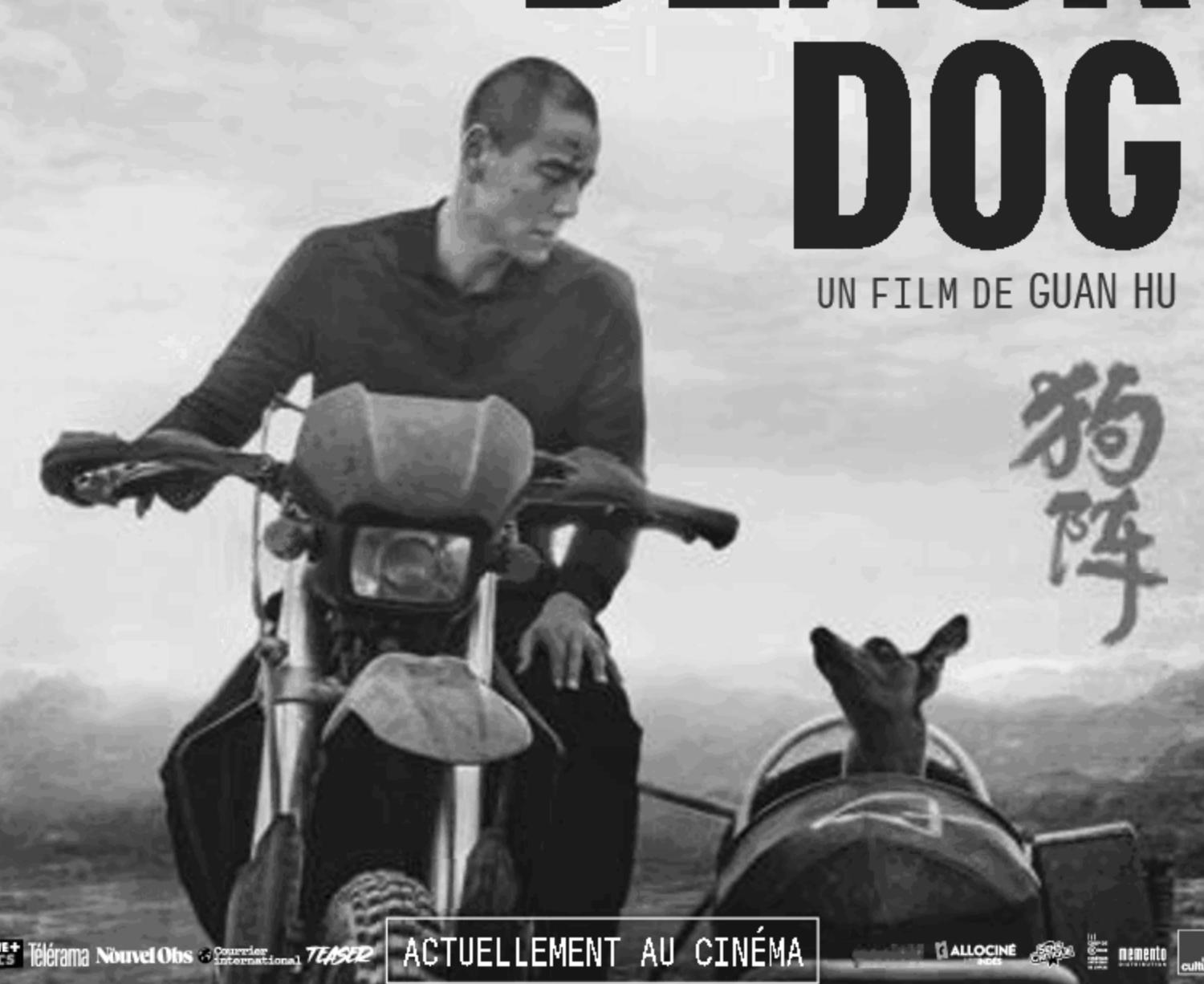
CRISTINA MARINO

Min el Djazaïr, Le Mouffetard, Paris 5^e. Jusqu'au 22 mars.

Une merveille absolue.
Envoutant. Sensationnel. FRANCE INTER
FEMME ACTUELLE
TÉLÉRAMA A couper le souffle.
V.O.
Un thriller fascinant. ★★★★
Une merveille. Un film formidable. LE PARISIEN
LE CANARD ENCHAÎNÉ ★★★★ PARIS MATCH Magnifique.
Un bijou. ★★★★ CINÉMATEASER SUD OUEST
A ne pas manquer. ★★★★ LE MONDE
Une claque. ★★★★ LE NOUVEL OBS

FESTIVAL DE CANNES
PRIX UN CERTAIN REGARD

BLACK DOG
UN FILM DE GUAN HU



The image shows a man with short hair, wearing a dark long-sleeved shirt, sitting on a motorcycle. He is looking off to the side. The motorcycle is a classic design with a large front headlight. The background is a hazy, outdoor setting. To the right of the man, there is stylized Chinese calligraphy. At the bottom of the poster, there is text for 'CINE+ Télérama Nouvel Obs' and 'ACTUELLEMENT AU CINÉMA'.

«Arte Reportage» fête sa 1 000^e en quatre temps

Depuis vingt ans, l'émission scrute les soubresauts du monde

ARTE
SAMEDI 15 - 18 H 50
REPORTAGES

Ce que je préfère, c'est aider mon papa. Je reste avec papa dans son bureau. Et on fait des bonnes, dit une petite fille, sage assise dans son fauteuil. Nous sommes à Alep, ville totalement détruite de Syrie, en 2014, où le grand reporter Marcel Mettelsiefen filme à hauteur d'enfants. Il en rapporte un «27-minutes» exceptionnel, diffusé en 2014 dans «Arte Reportage», *Syrie: la vie, obstinément*, et rediffusé samedi 15 mars pour la 1 000^e, en présence de l'auteur.

Autre invitée, Nathalie Georges présente son reportage sur le correspondant de guerre gazaoui Rami Abou Jamous (*Gaza: un an de survie*), avant la diffusion de *Liban: retour vers le sud* (tourné à Naoura, autre ville détruite), de Chloé Domat et Sophie Guignon.

«Arte Reportage», ce sont ainsi près de 2 000 reportages en vingt ans; des enfants, des hommes, des femmes, en Afghanistan, en Centrafrique, au Darfour, en Birmanie, en mer à bord de bateaux de migrants... Une exception dans l'audiovisuel, indispensable.

Géorgie, Afghanistan, Bhoutan... Arte a donc fait les choses en grand, pour cette 1 000^e, avec une programmation spéciale durant tout le mois de mars, soit trois autres émissions. En commençant par *Les Guerres de Poutine*, le 8 mars, en présence de Manon Loizeau, lauréate du prix Albert-Londres 2006 et ancienne correspondante en Russie. Dès 2004, avec Philippe Lagnier, elle livrait un reportage sur la guerre en Tchétchénie (*Naire à Grozny*), alors «ignorée et interdite de tout», diffusé dans le premier numéro d'«Arte Reportage», le 7 janvier 2004. Vingt et un ans plus tard, Manon Loizeau s'est



Image extraite du documentaire «Syrie: la vie, obstinément» (2014), de Marcel Mettelsiefen. ARTE

rendue, en février, en Géorgie, un autre «étranger proche» convoité par Vladimir Poutine.

Les deux autres «spéciales» sont programmées les 22 et 29 mars, avec *La Migration, l'exil*, du grand reporter Thomas Daninois, et *Rêver un autre monde*. Pour cette dernière, la réalisatrice Solène Chalvon-Fioriti et Hamida Aman, fondatrice de Radio Begum, en Afghanistan, sont conviées. La première a filmé la seconde pour réaliser *Afghanistan: Radio Begum, la voix des ré-*

sistantes

rendue, en février, en Géorgie, un autre «étranger proche» convoité par Vladimir Poutine.

Le reportage s'ouvre dans les grottes troglodytes où les jeunes filles se cachent pour apprendre en écoutant cette radio, fermée depuis. Elles sortent prudemment: elles n'ont pas le droit non plus de se promener, de se parler, de rire... Alors elles montent sur les toits-terrasses, font du yoga, et esquissent des sourires.

Leur presque-gaieté tranche avec une autre scolarité, filmée par Antoine Védeilh dans *Bhoutan, le royaume vert himalayen*, en 2024, et axée sur la préservation de la

nature. Interrogé, les mains croisées, un préadolescent récite: «Tout [arbres, sous-bois] est en train de mourir et c'est la faute de l'humain.» «Voilà!», acquiesce l'enseignante ravie. Mais la gravité des jeunes visages attriste, dans un pays qui a inventé le concept de «bonheur national brut».

Des dizaines d'autres reportages sont disponibles en ligne pour l'occasion. Les formats courts d'«Arte Reportage» (souvent de 12 et 27 minutes) étant particulièrement adaptés au numérique.

D'où leur succès. Alors que l'émission est suivie en moyenne par 260 000 téléspectateurs, 75,8 millions de vidéos ont été vues sur les chaînes YouTube d'Arte (en six langues) et près de 8 millions de vidéos, toutes langues confondues, sur Arte.tv en 2024, soit 50 % de plus qu'en 2023. De quoi rêver un autre monde. ■

CATHERINE PACARY

«Arte Reportage», présenté par William Irigoyen et Andrea Fies. A la demande sur Arte.tv.

Après Munich, la démocratie mise en péril par la lutte antiterroriste

Le film controversé de Steven Spielberg retrace la traque qui a suivi l'assassinat des athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de 1972

OCS
SAMEDI 15 - 20 H 50
FILM

C'est un film impossible: une reconstruction d'événements incertains, une leçon d'histoire à l'usage de notre temps et un thriller. Steven Spielberg avait voulu se servir du mélodrame pour dire le génocide des juifs dans *La Liste de Schindler* (1993). Il se fixe ici un but à la fois moins terrible (plutôt que d'essayer la re-

présentation du mal, il ne s'agit que d'affronter le dilemme moral que pose aux démocraties la lutte contre le terrorisme) et plus insaisissable. Nourri des souvenirs que le cinéaste a gardés de la prise d'otages et de l'assassinat des athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de 1972, *Munich* avance en titubant sous le poids de l'histoire. Cette responsabilité qu'il a prise est écrasante. La première victime de cette surcharge est la facilité pourtant si naturelle de Spielberg à faire du cinéma.

De l'intrusion drolatique du commando palestinien dans le village olympique au massacre final – le film reprend la thèse selon laquelle les otages sont morts du fait des Palestiniens, alors que d'autres historiens estiment qu'ils sont plutôt morts sous les balles de la police allemande –, le cinéaste fractionne le drame et en fait la référence permanente de l'histoire qui se déroule.

Cette histoire est celle d'Avner (Eric Bana), garde du corps de la première ministre israélienne

Golda Meir, propulsé chef d'un commando voué à l'élimination des responsables palestiniens de l'attentat. Autour de lui se constitue un groupe hétéroclite, où coexistent professionnels du renseignement et assassins improvisés. Mais Spielberg tord le cliché: ce n'est pas le hasard qui a précipité ces hommes ensemble, c'est leur condition de juifs, venus de pays différents et réunis dans la volonté de défendre Israël. Les préparatifs du premier assassinat d'un responsable, le poète Wael

Zwaiter, sont décrits dans le style tendu propre au cinéma d'espionnage. Le meurtre lui-même n'est qu'un paroxysme sordide qui jette une première lumière sur la nature de la tâche confiée à Avner et à ses camarades. Le doute, non pas sur la légitimité du but (préserver la sécurité d'Israël) mais sur celle des moyens, mine peu à peu les esprits et le travail du commando.

Spielberg ne tourne pas pour autant le dos aux délices du cinéma d'action, et le film se disjoint entre des séquences plutôt amu-

santes et des moments plus théâtraux. Cette obstination à ne pas lâcher prise et la volonté de faire vivre des idées ne sont qu'épisodiquement soutenues par la faculté à mettre en scène les angoisses et les interrogations. Et il y a finalement plus de beauté dans la volonté du réalisateur que dans le geste qu'il a fini par accomplir. ■

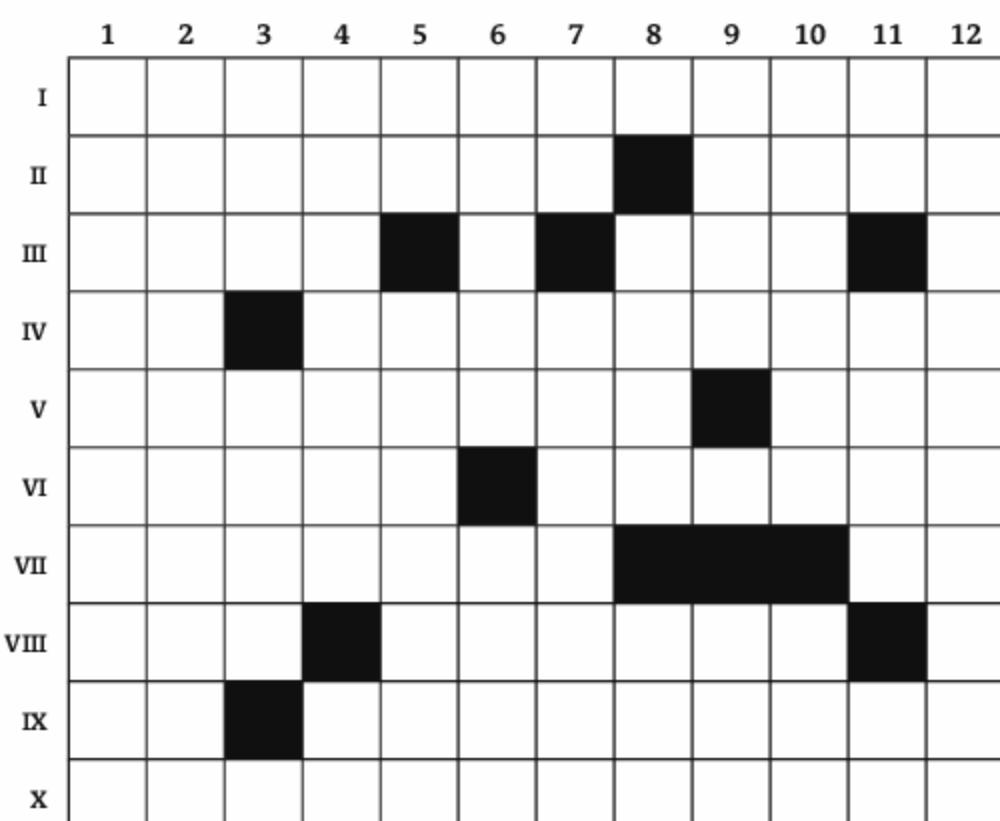
THOMAS SOTINEL

Munich, film de Steven Spielberg (EU, 2005, 150 min). Avec Eric Bana, Daniel Craig.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 063
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 062

HORizontalement 1. Stupéfaction. 2. Latinisé. Aïe. 3. Abies. Ensillé. 4. Lulu. Speed. 5. Olibos. Vol. 6. Maternité. IA. 7. Eté. Aderne. VIII. U. Osa. Tar. IX. Soulagent. Ie. X. Envaserait. **VERTicalement** 1. Slalomeuse. 2. Tabulation. 3. Utilité. UV. 4. Pieuse. Ola. 5. ENS. Brasas. 6. Fi. Sondage. 7. Asepsie. Er. 8. Cène. Trôna. 9. Se-ven. Ti. 10. Iaido. Et. 11. Oil. Li. Ain. 12. Nées. Arrêt.

HORIZONTALEMENT

I. Reprend sans scrupule les textes et les comptes. II. Creuser la terre et les traits. Petit groupe. III. Profond estuaire breton. Sortie inélégante.

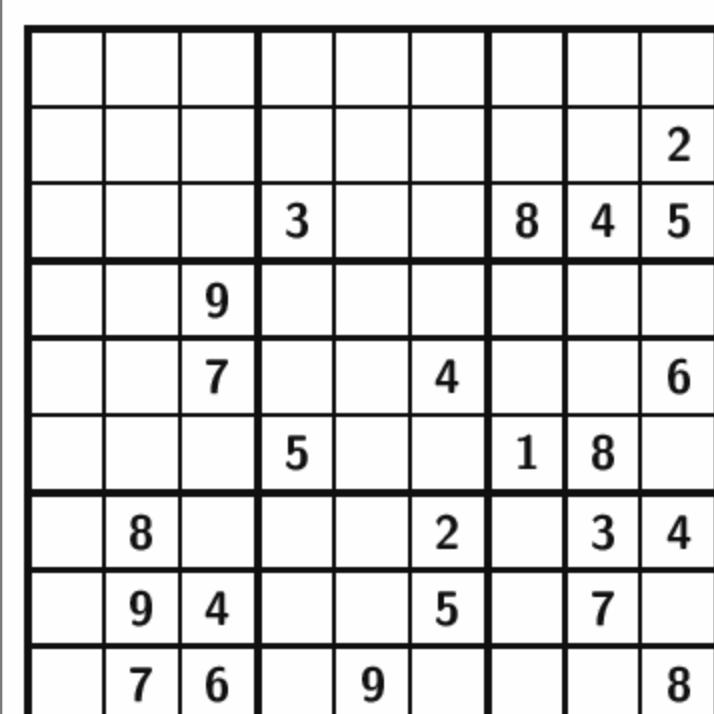
IV. Romains. Ne s'encombrent pas de bouteilles dans la descente. V. Les essences ordinaires ne l'intéressent pas beaucoup. Sa sortie n'est pas non plus élégante. VI. Drôle d'endroit pour chercher une aiguille. Difficile de faire mieux. VII. Découpages en tout genre. Préposition. VIII. Inscription religieuse. Puissance d'ordre indéterminé. IX. Négation. Douce et moelleuse. X. Apaisantes et rassurantes.

VERTICAMENT

1. Boudins au courant de vos secrets. 2. Réconciliée pour un temps. 3. Dégage un parfum de résine. Scie à rafistolier. 4. Petit carnassier des cours d'Amérique du Sud. A rendre. 5. Bon ou mauvais, il avance. Laisse peu de chance aux nuisibles. 6. Donne des couleurs. A qui mieux mieux dans sa locution. 7. Livré en barre. Consomptions et maigreurs extrêmes. 8. A prendre par plaisir. Grecque. 9. Frétilent dans le bassin. Les hommes de Charles III. 10. Rédigera sa missive. Forme d'avoir. 11. Pourra être approuvé. A dépanné Ulysse et ses hommes. Personnel. 12. Nos vies et leur durée.

SUDOKU

N°25-063



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



EN VENTE
CHEZ VOTRE
MARCHAND
DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du **Monde** SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
ACPM
publicité

Directrice générale
Elisabeth Cialdella



L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France

Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PIlot = 0,0083 kg/tonne de papier



Demna, à Paris, le 5 mars 2023. VINCENT DESAILLY POUR « LE MAGAZINE DU MONDE »

Demna, le pari de Gucci

Le créateur géorgien s'est vu confier par le groupe Kering les rênes de sa marque phare. A 43 ans, l'actuel directeur artistique de Balenciaga a pour mission de renouveler l'esthétique et de redresser les comptes de la maison florentine

MODE

C'est un petit déjeuner où personne n'a rien mangé. Les brochettes d'ananas et les financiers à la framboise sont restés intacts sur la grande table de la salle de réunion de Kering. Ce mercredi 12 mars, à 9 heures du matin, le groupe de luxe avait réuni dix journalistes internationaux dans ses locaux parisiens de la rue de Sèvres pour une annonce de la plus haute importance : leur révéler le nom du nouveau directeur artistique de Gucci. Depuis le départ brutal de Sabato de Sarno, le 6 février, la locomotive de Kering, dont dépend la santé financière du groupe, n'avait plus de pilote à son bord.

Autour de la table, même si Stefano Cantino (le PDG de Gucci) et Francesca Bellettini (la directrice générale adjointe de Kering) jouent très bien leur partition de dirigeants souriants et décontractés, on sent une certaine tension dans l'air : on fait signer un accord de confidentialité jusqu'au lendemain soir aux journalistes, qui, à ce stade, tentent de deviner quel designer peut bien justifier une pareille mise en scène. Jusqu'à en oublier les bols d'amandes et leur café.

« Demna » : c'est Stefano Cantino qui lâche l'information à l'assemblée médusée. A peu près tous les noms des designers encore en âge de travailler (et parfois même retraités) avaient circulé concernant le poste chez Gucci – qui a alimenté d'inépuisables spéculations lors de la fashion week parisienne achevée le 11 mars –, mais celui de Demna n'avait pas vraiment été retenu.

L'actuel directeur artistique de Balenciaga avait prolongé à l'été 2024 son contrat d'un an seulement et venait d'acquérir un bien immobilier à Los Angeles, où il semblait vouloir s'établir. Son titre honorifique de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, reçu en janvier, ainsi que sa dernière collection pour Balenciaga présentée à Paris, le 9 mars, peu ambitieuse, semblaient plutôt accréditer la thèse d'un repos sabbatique imminent que son arrivée à la tête de la marque la plus importante du groupe Kering.

« Nous avons passé les dernières années à consolider les fondations de Gucci, en nous concentrant sur la qualité, en améliorant nos capacités de production, en remettant au goût du jour nos produits iconiques. Maintenant, il est temps de se concentrer sur la mode. Et tout le monde est d'accord que Demna est l'un des directeurs artistiques les plus talentueux de sa génération », explique Stefano Cantino.

Sur ce dernier point, difficile de lui donner tort. Demna Gvasalia, qui se fait simplement appeler « Demna » depuis 2022, est le créateur qui a le plus marqué la mode de ces dernières années.

Né en Géorgie en 1981, Demna fuit avec sa famille, en 1992, la guerre civile qui a éclaté dans son pays. Après avoir vécu en Ukraine et en Allemagne, il étudie pendant quatre ans l'économie à l'université d'Etat de Tbilissi, puis la mode à l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers (Belgique). Il travaille pour Walter Van Beirendonck, Maison Martin Margiela et Louis Vuitton avant de lancer, en 2014, le collectif Vetements,

avec son frère Guram Gvasalia, déconcertant par son esthétique de la banalité, à l'opposé du raffinement supposé quand il est question de création de mode.

Avec ses blousons XXL et ses reproductions de tee-shirts de livreurs DHL, le label fait un carton auprès de la jeune génération. Et attire l'attention de Kering, qui, en 2015, fait le pari de placer Demna à la tête de sa marque la plus prisée des connaisseurs de mode, celle où tout repose sur l'architecture des vêtements : Balenciaga.

Chez Balenciaga, Demna fait des émules. Ses collections marquent les esprits par leur capacité à renouveler l'esthétique de la maison sans trahir son essence. Il repense le patronage et les proportions des vêtements pour leur donner une attitude intentionnellement gauche, à rebours de l'élégance classique. Il crée une silhouette surdimensionnée, mûtrie de références à la pop culture, avec une dose d'ironie qui sera parfois jugée indécente (comme avec ces cabas de luxe imitant les sacs en plastique bleu Ikea à 80 centimes d'euro), mais qui assurera la célébrité de Balenciaga auprès du grand public et des jeunes.

Ses défilés, dont les mises en scène exceptionnelles (reproduction du Parlement européen, tempête de neige, etc.) viennent soutenir une réflexion sur des sujets complexes (tensions politiques et sociales, guerre en Ukraine, crise environnementale...), confirment le génie de Demna. Son réalisme et sa capacité à décrire la société sont des atouts de taille pour une marque de luxe qui s'adresse à une clientèle rajeunie. A la fin des années 2010, Demna impose son style dans la rue et transforme Balenciaga en marque la plus captivante du moment. Le chiffre d'affaires suit.

L'inconvénient d'être au sommet est que, tôt ou tard, on finit par en descendre. Pour Demna, la chute arrive en novembre 2022, quand deux campagnes de publicité maladroites lui valent d'être accusé de sexualiser des enfants et de recevoir une tempête de critiques d'une violence inédite. L'affaire prend de telles proportions, notamment aux Etats-Unis, que des stars fidèles à Balenciaga, telle Kim Kardashian, prennent leurs distances, et que les analystes financiers prédisent – à raison – une baisse durable des ventes. La crise économique qui frappe le monde du luxe depuis 2024 et l'absence de renouvellement stylistique de la part de Demna ne créent ensuite pas les conditions propices à un rebond. Si bien que, au début de l'année, le petit milieu de la mode ne voyait plus forcément le Géorgien comme l'homme de la situation.

Des airs d'opération séduction

Pour remettre Gucci sur des rails, il va falloir des épaules solides. Il y a encore deux ans, Gucci représentait près de la moitié du chiffre d'affaires de Kering et générait deux tiers de son bénéfice opérationnel. Cherchant à se repositionner en marque ultraluxe à l'esthétique intemporelle, à la manière d'Hermès, la maison a nommé en janvier 2023 Sabato de Sarno, un relatif inconnu de 39 ans venu de chez Valentino, qui avait pour mission de réinterpréter les codes historiques.

L'Italien a en effet décliné le mors, le logo double G ou le bambou dans ses collections, mais sans injecter d'idées neuves en parallèle. Dans un univers aussi compétitif que le luxe actuel, ressasser le passé n'a pas suffi à relancer la marque, d'autant que la production et la livraison des collec-

Le réalisme de Demna et sa capacité à décrire la société sont des atouts de taille pour une marque de luxe qui s'adresse à une clientèle rajeunie

tions ont été laborieuses. Les mauvais résultats se sont enchaînés. Le 11 février 2025, Kering a annoncé que l'activité de Gucci avait plongé de 21 % sur l'année 2024, pour s'établir à 7,6 milliards d'euros.

D'une certaine façon, la conférence de presse du 12 mars annonçant l'arrivée de Demna avait des airs d'opération séduction pour redorer le blason de Kering qui, en plus de ses difficultés financières, a perdu de précieux designers – notamment Matthieu Blazy, qui a quitté Bottega Veneta pour Chanel, fin 2024.

Le siège social du groupe, situé dans les magnifiques locaux de l'ancien hôpital Laennec, que le groupe a rénové à grands frais au début des années 2010, dégage une impression de modernité, qu'il s'agisse du parking à vélos pour les employés dans la cour pavée ou des œuvres d'art contemporaines ponctuant les couloirs et les salles d'attente. Séduisants dans leurs costumes impeccables, Stefano Cantino et Francesca Bellettini ont partagé avec la petite assemblée leur confiance en Demna, qui reflétait au projet Gucci depuis plusieurs mois et dont les premières idées les ont tous deux enthousiasmés.

« Nous croyons en sa capacité à appréhender l'héritage Gucci avec son approche mode et en sa capacité à saisir la culture contemporaine », a assuré le tandem, certain que Demna saura se renouveler (« Nous le connaissons depuis dix ans », a fait remarquer en souriant Francesca Bellettini). Le duo a aussi évacué la question de savoir où le designer travaillera comme un sujet de moindre importance – outre Los Angeles, Demna vit actuellement tantôt à Paris, tantôt à Zurich, et le studio de Gucci est à Milan.

Piloter une maison de l'envergure de Gucci nécessite un designer avec une vision globale, capable de parler aussi bien au client chinois qu'italien, de faire de bons produits, des défilés et des campagnes de publicité marquantes. Demna n'est pas le seul à posséder ces qualités. D'autres designers ont été vus, affirment Stefano Cantino et Francesca Bellettini, qui étaient sûrs de leur choix depuis plusieurs mois, mais voulaient continuer d'alimenter les rumeurs – pour que la nomination de Demna reste une surprise et que celui-ci puisse poursuivre tranquillement son travail chez Balenciaga le plus longtemps possible. Son dernier défilé sera celui de la haute couture, prévu à Paris, le 6 juillet. Il rejoindra ensuite Gucci.

Son arrivée relancera sans aucun doute l'intérêt pour la griffe florentine, dont l'étoile a pâli ces dernières années. Elle pose aussi la question du remplaçant de Demna chez Balenciaga. Francesca Bellettini s'est abstenu de tout commentaire à ce sujet. La priorité, pour l'instant, c'est Gucci. Après tout, il est vrai que le salut de Kering en dépend. ■

ELVIRE VON BARDELEBEN

L'intelligence artificielle, menace réelle ou fantasmée pour les artistes ?

Depuis quelques années, le développement de l'IA ravive la vieille peur d'un remplacement des humains par la machine. Si certains craignent qu'elle se substitue aux créateurs, d'autres la voient comme un support à la création. C'est peut-être sur le plan économique que le danger est le plus grand

Alors que le Grand Palais, à Paris, vient d'accueillir le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA), où se sont réunis des directeurs d'entreprise, des chefs d'Etat et des organisations non gouvernementales du monde entier, la machine n'en finit pas de nous interroger. Si certains s'enthousiasment, d'autres sont effrayés : finira-t-elle par remplacer l'humain ? Le fantasme a la vie dure. « La science-fiction a imaginé des machines dystopiques qui hantent aujourd'hui nos imaginaires, souligne l'artiste plasticien et chercheur français Hugo Caselles-Dupré. La peur du remplacement existe dans plusieurs domaines, mais elle est particulièrement démoralisante dans le monde de l'art, qui est la marque de notre humanité. »

De fait, le thème du « robot écrivain » est très présent dans la littérature. Dans *La Grande Grammatrice automatique* (1953), l'écrivain britannique Roald Dahl conte ainsi l'histoire d'un ingénieur de génie qui construit une gigantesque machine à écrire capable de produire des nouvelles de 5 000 mots en quinze secondes et des romans plus étoffés en quinze minutes – l'opérateur active des poignées et des pédales pour moduler l'humour ou le pathos du texte. Les ouvrages sont vendus deux fois moins cher que ceux des humains et leur succès est tel qu'ils en viennent à saturer le marché de l'édition. La chute de l'histoire est inquiétante : de plus en plus d'écrivains abdiquent et laissent l'appareil écrire à leur place, sous leur nom, réduisant à néant la créativité littéraire de l'homme.

De la fiction au réel, il n'y a qu'un pas – et il est franchi dans plusieurs disciplines artistiques au cours des années 1950. A partir de 1954, le sculpteur, peintre et dessinateur suisse Jean Tinguely utilise d'étranges machines à dessiner qu'il baptise les *Méta-Matics*. Apparaissent, à la même époque, les premiers morceaux de musique élaborés par des algorithmes, puis, une décennie plus tard, le premier logiciel de génération de textes, nommé Eliza. Mais, quel que soit le domaine, les capacités démiurgiques des machines restent cependant limitées jusqu'aux années 2010.

A partir de cette décennie, la révolution du deep learning (« apprentissage en profondeur ») change résolument la donne. Cette technique d'IA s'appuie sur des réseaux de neurones artificiels – des algorithmes conçus pour imiter le cerveau humain – capables d'apprendre par eux-mêmes en s'entraînant sur de très grandes quantités de données. Les outils d'IA issus de cette révolution comme ChatGPT, Stable Diffusion, Midjourney, Google Gemini, DALL-E ou Le Chat sont désormais accessibles au grand public. Grâce au deep learning, l'intelligence artificielle, en une dizaine d'années, s'est aventurée avec succès dans des contrées autrefois réservées aux humains – le jeu de

go, la traduction automatique, la conduite automobile, la reconnaissance vocale, la reconnaissance d'images... Aujourd'hui, l'intelligence artificielle envahit le champ artistique. Les œuvres utilisant l'IA prolifèrent : en 2016, *The Next Rembrandt*, un tableau composé par une IA à partir de l'analyse de 346 œuvres du maître hollandais, est présenté à Amsterdam ; deux ans plus tard, en 2018, trois amis parisiens regroupés dans un collectif nommé Obvious, Hugo Caselles-Dupré, Pierre Fautrel et Gauthier Vernier, font scandale en vendant aux enchères, au sein de la maison de ventes Christie's, un portrait réalisé à l'aide d'une IA pour 432 000 dollars, soit près de 45 fois sa première estimation.

TROIS NIVEAUX DE CRÉATIVITÉ

L'artiste plasticienne Justine Emard, elle, s'est intéressée aux représentations du paléolithique et a utilisé une IA pour son installation *Hyperphantasia*, exposée au Grand Palais immersif en 2024. Entraînées à partir d'une base de données scientifique de la grotte Chauvet-Pont d'Arc (Ardèche), la machine a fabriqué de nouvelles images de la préhistoire. Suite logique : un premier musée d'art conçu par l'intelligence artificielle, DataLand, ouvrira ses portes à la fin de l'année à Los Angeles. Et la première vente aux enchères consacrée uniquement à des œuvres réalisées avec l'IA, « Augmented Intelligence », a été organisée par Christie's et s'est achevée le 5 mars à New York.

Un même mouvement se déploie du côté de la littérature. En 2018, une petite maison d'édition, Jean Boîte, publie en anglais un roman, *i the Road*, exclusivement écrit par une IA entraînée sur des livres classiques américains. En 2023, l'agrége de lettres français Raphaël Doan publie une uchronie, *Si Rome n'avait pas chuté* (Passés composés), dont le bandeau donne le ton : « *Le premier livre d'histoire écrit et illustré avec une intelligence artificielle.* » Au Japon, Rie Kudan, lauréate du convoité prix Akutagawa (2024), a expliqué qu'environ 5 % de son roman futuriste *Tokyo-to Dojo-to* (« la tour de la compassion de Tokyo »), non traduit, avaient été confiés à ChatGPT.

Les exemples se multiplient bientôt dans tous les champs de l'art. Le scénario du court-métrage *Sunspring* (2016), d'Oscar Sharp, a été produit par une IA, comme celui de *The Safe Zone* (2022), écrit et réalisé par ChatGPT. Le photographe allemand Boris El dag sen a décroché en 2023 le Sony World Photography Awards, l'un des prix les plus prestigieux du monde, sans utiliser d'appareil photo : l'artiste a dupé le jury en présentant le portrait, en noir et blanc, de deux femmes générées par l'IA, avant de révéler l'imposture et de refuser sa récompense. Quant au DJ David Guetta, il s'est amusé, lors d'un concert, en février 2023, à diffuser un morceau composé par l'IA rappé avec la voix de synthèse d'Eminem. « *Laissez-moi*

vous présenter Emin-AI-em », avait-il alors écrit sur le réseau social Twitter (devenu X).

La liste n'en finit pas de s'allonger : des centaines de livres générés ou cogénérés par des algorithmes inondent Internet, les expositions d'œuvres d'art utilisant l'IA se multiplient, les colloques sur le sujet abondent... Le phénomène inquiète les artistes. S'ils reconnaissent que, derrière l'IA, il y a toujours la demande d'un homme ou d'une femme, la part humaine de cette œuvre, qu'il s'agisse d'une image, d'un roman ou d'un morceau de musique, semble se réduire à un « prompt », c'est-à-dire à la simple commande adressée à la machine. Si le geste artistique se limite à écrire un projet en quelques phrases à destination de l'IA, qui de l'humain ou de la machine est artiste ? L'IA, comme la machine imaginaire de Roald Dahl, menace-t-elle aujourd'hui les créateurs de chair et de sang ?

Encore faudrait-il que les œuvres produites grâce à l'IA soient vraiment créatives. La professeure en sciences cognitives Margaret A. Boden, spécialiste de l'IA, distingue trois niveaux de créativité. La première, la créativité combinatoire, consiste à associer des idées familières. La deuxième, la créativité exploratoire, étend un style existant en explorant son contenu, ses limites et son potentiel. La troisième, la créativité transformationnelle, sort des sentiers battus pour produire des œuvres originales en dépassant les styles existants.

Si les deux premières formes semblent accessibles à l'IA puisqu'elle peut explorer et combiner à l'infini les quantités faramineuses de données qu'on lui fournit, nul ne sait si elle parviendra un jour à atteindre la troisième, qui consiste à prendre du recul par rapport au réel pour en casser les codes. « *Est-ce qu'une intelligence artificielle aurait pu inventer "l'accord de Tristan" ?* », demandait, en 2023, sur France Culture, l'ancien directeur du Centre national de la musique Jean-Philippe Thiellay, en référence à l'opéra *Tristan et Isolde* (1865), de Richard Wagner, dont l'ouverture a constitué un jalon dans l'histoire musicale. *Est-ce qu'une IA aurait pu inventer les premiers morceaux de hip-hop ou le dernier morceau [de l'album *Rough and Rowdy Ways* de 2020] de Bob Dylan, qui dure dix-sept minutes ? Est-ce qu'on peut apprendre à la machine à être disruptive ?*

Pascal Mougin, professeur de littérature contemporaine à l'université Paris Cité, spécialiste des humanités numériques, en doute. « *Dans quelques années, l'IA remplacera peut-être des écrivains, mais ceux d'une littérature particulière, sans prétention à l'inventivité, sans ambition de renouveler les formes du récit ou le regard porté sur le monde* », prédit-il. Seules les fictions très codifiées, fondées sur des cahiers des charges précis (les romans à l'eau de rose ou les romans de gare), pourront donc, selon l'universitaire, être conçues par la machine : l'IA, résume-

t-il, ne produira pas de l'art, elle se contentera de « *cloner l'existant* ».

Ce « *niveaulement de la production artistique* », renchérit l'écrivain Vincent Ravalec, sera « *dans une qualité lambda (...), plus ou moins toujours la même* ». « *Il n'y a qu'à visiter les groupes de "dessinateurs IA" ou lire les livres écrits par ChatGPT pour s'en convaincre* », résumait-il dans une tribune parue dans *Le Monde* du 7 janvier. *C'est consternant de platitude.* » En 2023, lorsqu'un fan avait eu la mauvaise idée d'envoyer à Nick Cave une chanson écrite « *à la manière de Nick Cave* » par ChatGPT, le jugement de l'auteur-compositeur australien avait d'ailleurs été sans ambiguïté : « *Cette chanson est nulle.* »

Pourtant, un épisode surprenant fait douter de cette perspective. En 2016, Lee Sedol, le meilleur joueur du monde de go, affronte un programme d'IA, AlphaGo. Alors qu'il s'absente pour fumer une cigarette, la machine joue un coup inattendu : elle place un pion noir dans un coin isolé. Les commentateurs s'affolent. « *C'est un coup très surprenant !* », s'exclame un expert. « *C'est comme si elle avait cliqué au mauvais endroit* », ironise un autre. Lorsque Lee Sedol revient sur scène, il est désarçonné. Il fronce les sourcils : aucun professionnel n'aurait joué un tel coup. Cette stratégie de l'IA se révèle décisive : Lee Sedol a beau se démenier, rien n'y fait, il finit par s'incliner. Qui peut exclure qu'un jour, l'IA, dans le domaine de l'art, nous surprenne en faisant un pareil pas de côté ?

« MIMÉTISME » SOPHISTIQUÉ

Valentin Schmitz, enseignant à Sciences Po, élude la question. « *Même si les œuvres d'art générées par l'IA atteignent un jour ce degré d'originalité, la machine ne sera pas pour autant devenue une artiste : elle ne s'engage pas dans un processus créatif, développe le coauteur de *Propos sur l'art et l'intelligence artificielle* (L'Art-Dit, 2020). L'artiste met toujours quelque chose de lui dans l'œuvre : une émotion, une intention. Les algorithmes, dépourvus de conscience, de volonté, de morale et d'émotions, ne donnent pas de sens à leur production, si saisissante soit-elle.* » Selon Valentin Schmitz, la théorie alarmiste de l'IA « *forte* », dotée d'une conscience, d'une singularité et d'une compréhension du monde similaires à celles des humains, relève du fantasme. Du reste, le public est sensible à ce surplus de sens : « *Si les gens peinent parfois à distinguer une œuvre générée par une IA d'une œuvre créée par un artiste, ils tendent à accorder moins de valeur à la première lorsqu'ils apprennent son origine.* »

Le cinéaste Axelle Ropert est de cet avis. « *Seules les histoires émanant de vraies personnes m'intéressent* », écrit-elle dans une tribune parue sur le site du *Monde* le 16 février. *Pas du tout par humanisme pieux ou par méfiance réactionnaire envers la technologie, mais parce qu'une œuvre est toujours un dia-*



BONHOMME
(RÉALISÉ SANS I.A.)

logue entre un être humain et un autre être humain, un échange d'expériences sur la mort, l'amitié, l'amour et les grandes choses de la vie : on ne dialogue pas avec un robot, on est juste surpris par la sophistication de son mimétisme.»

Certains en concluent qu'il faudrait tenir l'intelligence artificielle éloignée du monde de l'art, comme le chanteur Nick Cave, qui déclarait au *New Yorker*, en 2023, que Chat-GPT ferait mieux d'«aller se faire voir et de laisser la composition de chanson tranquille». Ces rejets catégoriques opposent très nettement l'homme et la machine et sont sans doute nourris par le mythe romantique du créateur inspiré, qui a triomphé au XIX^e siècle. Pour Pascal Mougin, auteur de *Moderne/contemporain. Art et littérature des années 1960 à nos jours* (Les Presses du réel, 2019). *Les choses qui naissent de l'interaction artiste-machine n'auraient pas pu émerger autrement.*»

«NOUVELLES ESTHÉTIQUES»

L'artiste visuel et écrivain Grégory Chantonsky a testé cette interaction humain-machine : pour l'écriture d'*Internes* (RRose, 2022), il rédigeait un début de phrase, il demandait ensuite à GPT2, l'ancêtre de Chat-GPT, de compléter, puis il retenait la proposition qui l'inspirait, poursuivait la phrase et ainsi de suite. En somme, un cadavre exquis avec l'IA. «J'ai fini par écrire de façon hallucinée», raconte-t-il. J'étais désorienté, je ne parvenais plus à distinguer ce que j'avais imaginé et ce qui m'avait été proposé par le logiciel. (...) Certains artistes expérimentent et inscrivent leur travail dans une compréhension de l'histoire de l'art. Je travaille des jours durant les images générées par l'IA.»

Faut-il fermer la porte de l'art à l'IA? «Certainement pas!», répond Valentin Schmitz, également cofondateur d'Ask Mona, une start-up au croisement de la culture et de l'IA. *l'IA peut être un formidable outil pour les artistes, mais il ne s'agit pas de l'utiliser comme un robot artiste, à qui l'on délègue l'essentiel de la création.*» Si l'IA est incapable de créer des œuvres disruptives seule, elle peut en effet devenir un outil utile – à condition que l'artiste se pose deux questions abyssales : que demander à la machine? Et que faire des résultats qu'elle lui fournit? Soit l'artiste garde le ré-

sultat tel quel, parce qu'il le trouve satisfaisant. Soit il l'élimine, parce qu'il ne lui convient pas. Soit il affine son prompt à partir de ce que la machine propose ou retravaille le résultat fourni. «C'est le dernier scénario qui est intéressant, car il suppose un cheminement», analyse Pascal Mougin, auteur de *Moderne/contemporain. Art et littérature des années 1960 à nos jours* (Les Presses du réel, 2019). *Les choses qui naissent de l'interaction artiste-machine n'auraient pas pu émerger autrement.*»

«L'IA PEUT ÊTRE UN FORMIDABLE OUTIL POUR LES ARTISTES, MAIS IL NE S'AGIT PAS DE L'UTILISER COMME UN ROBOT ARTISTE»

VALENTIN SCHMITZ
professeur à Sciences Po

a ainsi créé un laboratoire de recherche, en partenariat avec la Sorbonne, qui s'intéresse aux algorithmes d'IA. «Nous créons et entraînons nos propres algorithmes et nous les utilisons ensuite pour notre création artistique», explique Hugo Caselles-Dupré. *Ils nous aident à créer de nouvelles esthétiques, des œuvres qui n'ont jamais été vues avant.*»

Rien de neuf: la science invente depuis toujours des outils qui sont ensuite mobilisés dans le domaine artistique afin de renouveler la création. Ce fut le cas de l'apparition de la photographie, en 1839. A l'époque, «bien des artistes décriaient l'arrivée impénétrable de cette technique et lui déniaient toute valeur artistique», écrit le photographe et historien Pierre-Jean Amar dans son *Histoire de la photographie* (PUF, 2020). Certains observateurs s'inquiétaient, comme ceux qui craignent aujourd'hui l'IA, du risque de disparition de la peinture – c'était notamment le cas de l'écrivain romantique Alphonse de Lamartine, qui changera d'avis en observant les œuvres du photographe Antoine Samuel Adam-Salomon, ou du poète Charles Baudelaire, dont le portrait, réalisé en 1863 par Étienne Carjat, est pourtant une œuvre emblématique de la photographie du XIX^e siècle.

Pour nombre de créateurs, l'intelligence artificielle représenterait-elle finalement une menace plus économique qu'artistique? En 2024, l'étude mondiale de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, qui anticipe une croissance «exponentielle» des marchés des contenus musicaux et audiovisuels générés par l'IA, a prédict «un transfert de valeur économique des créateurs vers les entreprises technologiques» : les fournisseurs des services d'IA (OpenAI, Google, Microsoft) pour-

raient gagner d'ici à 2028 près de 9 milliards d'euros supplémentaires, tandis que les créateurs, eux, pourraient perdre 22 milliards d'euros. L'IA devrait engranger, d'ici là, un cinquième des revenus des plateformes de streaming musical et près de 60 % du chiffre d'affaires des bibliothèques musicales, tandis que les scénaristes et les réalisateurs pourraient, eux, voir leurs commandes diminuer de 15 % à 20 %.

Pour les auteurs de l'étude, les créateurs humains sont perdants à double titre : ils souffrent d'un «effet de substitution» lié à une concurrence nouvelle qui imite l'art à moindres frais, mais, surtout, leurs œuvres sont utilisées, souvent sans autorisation et sans rémunération, comme données d'entraînement par les modèles d'IA.

En 2022, le graphiste polonais Greg Rutkowski a ainsi été l'un des premiers artistes à protester quand il a remarqué que son style médiéval fantastique avait été demandé des dizaines de milliers de fois sur Stable Diffusion. Cette start-up d'intelligence artificielle générant des images a par ailleurs été accusée un an plus tard par Getty Images, l'une des principales agences photographiques et banques d'images au monde, d'avoir pillé les 12 millions d'images de son fonds photographique sans respecter le principe du droit de reproduction. Enfin, l'auteur de science-fiction et de fantasy George R. R. Martin, connu pour la saga *Le Trône de fer*, dont la série télévisée *Game of Thrones* est l'adaptation, a, lui, porté plainte en 2023 contre OpenAI, qu'il accuse de «vol systématique à grande échelle».

LES DROITS D'AUTEUR «MENACÉS»

La question du respect des droits d'auteur inquiète profondément les créateurs. «Héritier des Lumières et de la Révolution française, ce droit conçu pour permettre aux auteurs d'être rémunérés pour leurs productions artistiques ou intellectuelles est menacé par les IA génératives», analyse Mélanie Clément-Fontaine, professeure de droit privé à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, spécialiste de la propriété intellectuelle et numérique. Ce sujet était d'ailleurs au programme du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle – la première réunion internationale intégrant un volet culturel – qui s'est tenu à Paris du 6 au 11 février. Les artistes, résumait, le 9 décembre 2024, Anne Bouvier, chargée par l'Elysée de l'organisation de l'événement, veulent pouvoir refuser que leurs œuvres soient utilisées pour entraîner des IA et être rémunérés s'ils autorisent l'entraînement. Juste avant le Sommet, plus de 30 000 artistes avaient tiré la sonnette d'alarme dans une tribune publiée dans *Le Parisien* le 7 février.

Pour que les artistes soient en mesure de faire valoir leurs droits, il faudrait cependant qu'ils connaissent les données d'entraînement utilisées par les géants de l'intelligence artificielle – ce qui est rarement le cas. C'est à ce problème que s'intéresse la disposition la plus contestée du règlement européen AI Act, dont la mise en œuvre n'est pas attendue avant août. Objet d'un bras de fer entre les ayants droit et les entreprises de la tech, ce texte obligera les sociétés d'IA à fournir «un résumé suffisamment détaillé» de leurs sources. La formule est floue et la bataille est encore en cours : les entreprises de la tech ne cessent d'invoquer le secret des affaires pour freiner l'amélioration de la transparence.

Si le principe, malgré tout, finit par s'imposer, les ayants droit pourront négocier une rémunération avec les opérateurs d'IA, soit directement, soit en passant par des organismes de gestion collective comme la Sacem, mais les modalités que prendra une telle rémunération sont loin d'être tranchées. «Quand une IA s'entraîne sur des millions de données, quelle somme peut espérer obtenir un auteur?», s'interroge Mélanie Clément-Fontaine. Les ayants droit pourront en outre faire respecter leur droit au retrait et refuser que leurs œuvres soient utilisées par l'IA. «La tâche est et restera ardue, prévient toutefois l'universitaire. Concrètement, il n'est pas toujours évident pour un auteur de comprendre comment s'y prendre.» Pour Mélanie Clément-Fontaine, d'autres solutions sont envisageables – un «statut des intermittents artistiques» financé par des taxes sur les sociétés d'IA ou une «labelisation» rendant clairement identifiables les œuvres produites par l'IA. «Gardons à l'esprit, conclut-elle, que la création est l'un des piliers de notre humanité.» ■

ARIANE FERRAND

Jay Rosen « Jeff Bezos cherche à se positionner comme un homme d'influence, et moins en homme d'affaires »

Le spécialiste des médias américains décrypte la décision du propriétaire du « Washington Post » de publier uniquement des textes pour la défense des « libertés individuelles » et des « marchés libres » dans la rubrique Opinions du journal

ENTRETIEN

Professeur de journalisme à l'université de New York et spécialiste des médias, Jay Rosen est l'un des plus fins observateurs de la presse américaine. Il revient sur la décision annoncée, le 26 février, par Jeff Bezos concernant le *Washington Post*, prestigieux titre dont il est propriétaire. Désormais, a décreté le milliardaire, les pages Opinions de ce quotidien publieront uniquement des tribunes pour la défense des « libertés individuelles » et des « marchés libres ».

Le 10 mars, une éditorialiste historique du journal, Ruth Marcus, a démissionné après le refus du directeur de la rédaction de publier une chronique critiquant la nouvelle politique du journal : une censure à laquelle elle ne s'était jamais heurtée à ce poste au *Washington Post*, a-t-elle dénoncé dans sa lettre de démission. En octobre 2024, M. Bezos avait déjà interdit à la rédaction de publier un éditorial en soutien à la démocrate Kamala Harris, rompant avec la

tradition voulant que le quotidien, avant chaque élection présidentielle, exprime un choix entre les deux candidats. Le patron d'Amazon prend ainsi le contrepied de ses engagements de 2013, lorsqu'il s'était porté acquéreur du journal. Jeff Bezos avait alors promis de se tenir loin de la rédaction, affirmant qu'il agissait par sens du « *devoir civique* ».

Comment expliquez-vous les récents retournements de Jeff Bezos vis-à-vis de la ligne éditoriale du « Washington Post » ?

Il paraît être désormais avant tout intéressé par le pouvoir et l'influence politique, et par la volonté d'entretenir de bonnes relations avec des personnes encore plus puissantes que lui, comme le président des Etats-Unis, Donald Trump. La décision qu'il vient de prendre bouscule ses rapports avec la rédaction. En 2013, les journalistes étaient ravis de son arrivée. Il voulait faire du *Washington Post* un journal d'envergure nationale et internationale, et non plus seulement le

quotidien de la capitale, ce qui était la stratégie éditoriale de l'époque. Mais, pour le reste, M. Bezos avait affirmé qu'il laisserait les journalistes définir la ligne éditoriale, sans intervenir. Il apportait son savoir-faire en matière de technologie et, surtout, il investissait dans le journal. Il a dépensé beaucoup d'argent, de nombreux journalistes ont été embauchés, ce qui est tout ce qu'une rédaction espère. Il semblait être, d'une certaine manière, le propriétaire idéal.

Que vous inspire une ligne éditoriale qui se désintéresserait des opinions contradictoires au prétexte qu'on peut les trouver « ailleurs » ?

La séparation entre l'information et l'opinion est une distinction de base pour le journalisme. La rubrique Opinions du *Washington Post* était un endroit où l'on pouvait découvrir différents points de vue sur l'actualité. Elle était très lue et générait une grande partie du trafic. Ce n'était pas une rubrique du journal à laquelle personne ne prêtait attention. Il est donc très étrange de déclarer : « Notre section Opinions va se limiter à ces deux perspectives. » Et il est encore plus inhabituel de dire : « Il y a d'autres idées, mais nous n'allons tout simplement pas leur prêter attention. »

Presque tous les journaux affirment que les pages Opinions sont ouvertes à tous les points de vue, alors qu'en fait elles ont une certaine orientation. Aux



TOUT LAISSE À PENSER QU'IL S'AGIT D'UNE DÉMONSTRATION D'ALLÉGEANCE AU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, DONALD TRUMP

penser qu'il s'agit d'une démonstration d'allégeance envers le président.

D'autant que cela semble être une mauvaise décision sur le plan économique...

En effet. Avec cette décision, Jeff Bezos appauvrit l'offre du *Washington Post* : sa section Opinions cesse de se distinguer de celle de ses concurrents. C'est même tout le contraire. Il n'y a franchement rien de nouveau, ni d'intéressant dans la nouvelle orientation prise par le *Post*, qui occupe désormais exactement le même créneau que le *Wall Street Journal*, ou que le magazine libertarien *Reason*. Plutôt que de développer et d'affiner une niche, le *Washington Post* va dans le sens inverse.

Le journal va y perdre des abonnés, ce qui est déjà le cas. Le dernier décompte fait état de 75 000 lecteurs perdus rien que depuis cette annonce. Cette décision n'a pas de sens sur le plan financier, elle a d'autres motivations, Bezos cherche à se positionner comme un homme d'influence, et moins en homme d'affaires. C'est une preuve supplémentaire de ce que l'on découvre depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche : la démocratie américaine repose en grande partie sur une convention, un accord tacite et un consensus liant la classe dirigeante, plutôt que sur la Constitution et le droit établi. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VALENTINE FAURE

Jameel Jaffer La presse libre ne peut céder à la Maison Blanche le droit de décider des mots qu'elle emploie

L'exclusion d'Associated Press du cercle de journalistes ayant accès aux événements présidentiels est un signe de la « croisade contre la liberté de la presse » menée par Donald Trump, dénonce l'avocat

One, l'avion présidentiel, puis d'autres espaces, au motif que l'agence « instrumentalisait » son guide de style éditorial – cet ensemble de règles concernant notamment les noms géographiques – pour refuser d'adopter la dénomination présidentielle.

Naturellement, la véritable question n'est pas de savoir comment les choses doivent être nommées, mais de savoir qui décide. En l'occurrence : qui décide des mots que la presse emploie pour décrire le monde ? La réponse de Trump est simple : Trump. Elle est aussi simple qu'absurde et inacceptable. Aujourd'hui, Trump demande à AP de renommer le golfe du Mexique, demain il exigera que l'on appelle l'Ukraine la Russie et les migrants des terroristes, ou encore que l'on qualifie l'élection présidentielle de 2020 de frauduleuse. La presse libre ne peut céder à la Maison Blanche le droit de décider des mots qu'elle emploie pour décrire la réalité. Une presse qui céderait ce droit ne serait plus libre, elle ne servirait plus le public, elle ne mériterait plus d'être défendue.

Si les tribunaux appliquent correctement la loi, AP aura gain de cause. L'organisation que je dirige, le Knight First Amendment Institute, a déposé, début mars, un « *mémorial en amicus curiae* » [document par lequel un tiers à un litige peut fournir des informations au tribunal], qui souligne que le premier amendement de la Constitution américaine [lequel garantit la liberté d'expression et de la presse] interdit le genre de mesures de représailles auxquelles se livre la Maison Blanche. Selon le premier amendement, exclure AP du pool de journalistes de la Maison Blanche constitue une discrimination inadmissible sur la base d'une opinion.

Mais le bras de fer actuel n'est qu'une facette d'une grande cam-

pagne de la Maison Blanche visant à prendre le contrôle des informations diffusées aux Américains sur leur gouvernement.

Depuis des années, Trump multiplie les procédures judiciaires pour mettre au pas les médias qui ne lui plaisent pas. Il a poursuivi la chaîne ABC News en diffamation pour avoir affirmé qu'il avait été jugé coupable de « *viol* » et non d'*« agression sexuelle »*, comme c'est en réalité le cas. Il a intenté un procès à la chaîne CBS News pour avoir apporté des modifications anodines à un entretien de Kamala Harris [pour la rendre selon lui plus flatteuse]. Il a attaqué en justice le quotidien *Des Moines Register* pour avoir publié un sondage le donnant perdant aux élections.

Répression brutale

Le directeur de la Federal Communications Commission [l'autorité de régulation de l'audiovisuel américain, Brendan Carr], nommé par Trump, vient d'ouvrir une salve d'enquêtes [sur les finances de la radio et de la télévision publiques notamment] pour donner au président un moyen de pression supplémentaire dans ses litiges avec la presse. Par ailleurs, un des principaux donateurs de Trump [l'homme d'affaires Steve Wynn] a saisi en février la Cour suprême pour élargir les circonstances dans lesquelles un plaignant peut obtenir gain de cause dans une action en diffamation contre un média.

Cette croisade contre la liberté de la presse s'accompagne d'une campagne de répression brutale contre les dissidents de tout poil. Trump a émis deux décrets sanctionnant des cabinets d'avocats qu'il considère comme des ennemis politiques. Son administration arrête et menace d'expulser des étudiants pour leur participation à des manifestations. Début mars, le département d'Etat

a annoncé qu'il allait utiliser de nouveaux outils d'intelligence artificielle pour révoquer le visa de migrants jugés « pro-Hamas ». L'expression est utilisée par l'administration Trump notamment pour qualifier le mouvement de protestation très majoritairement pacifique de 2024 contre les bombardements israéliens à Gaza.

Ces dernières années, les tribunaux américains ont parfois été critiqués pour avoir sans discernement étendu le premier amendement – qui protège férolement la liberté – aux discours d'entreprise, au transfert de données et aux dons aux partis politiques. Aujourd'hui, certaines mesures de l'administration Trump attaquent le premier amendement en son cœur en prenant pour cible le droit des citoyens de s'associer librement et de critiquer les fonctionnaires, ainsi que le droit de la presse de transmettre des informations.

L'affaire d'Associated Press offre aux tribunaux américains une occasion de montrer qu'ils défendent sans équivoque ces droits politiques fondamentaux. Hélas, il ne suffira pas que la justice défende le premier amendement contre cette volée de coups portée contre la presse pour que la démocratie américaine survive à Trump. Mais si elle ne le fait pas, nous sommes perdus. ■

Traduit de l'anglais par Valentine Morizot

AUJOURD'HUI, TRUMP DEMANDE À AP DE RENOMMER LE GOLFE DU MEXIQUE, DEMAIN IL EXIGERA QUE L'ON APPELLE L'UKRAINE LA RUSSIE

Un tribunal de Washington est en train de se poser cette question : Donald Trump viole-t-il la Constitution américaine en excluant Associated Press [AP] du bureau Oval? Les enjeux excèdent largement les droits de cette agence de presse [qui a intenté, le 21 février, un procès contre trois responsables de l'administration Trump pour avoir bloqué l'accès de ses journalistes aux événements présidentiels]. Trump entend en effet contrôler les informations diffusées sur son gouvernement, un projet qui passe avant tout par l'assujettissement de la presse.

Le « *press pool* » de la Maison Blanche est un groupe restreint de journalistes qui couvrent les activités présidentielles pour l'ensemble des médias, et en définitive pour le public. Depuis plus d'un siècle, ce pool de journalistes constitue les yeux et les oreilles de la population dans toutes les situations auxquelles elle ne peut assister, que le président s'adresse à la presse dans le bureau Oval

ou qu'il effectue un déplacement à l'étranger. Ce sont ces journalistes qui avaient couvert la mort du président Franklin D. Roosevelt [le 12 avril 1945]. Ce sont eux qui étaient là lorsque le président John F. Kennedy a été assassiné [le 22 novembre 1963] et que le président Ronald Reagan a été la cible d'une tentative d'assassinat [le 30 mars 1981]. Ce sont eux, également, qui se trouvaient aux côtés du président George W. Bush lorsqu'il a été informé des attentats du 11 septembre 2001.

Prise de contrôle

Depuis les années 1980 au moins, par le biais de la White House Correspondents' Association, la presse américaine décide elle-même des correspondants qui peuvent ou non faire partie de ce pool. Or, mi-février, la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a annoncé qu'AP se serait bannie du bureau Oval tant qu'elle n'accepterait pas d'appeler le golfe du Mexique « *golfe d'Amérique* ». La Maison Blanche a ensuite exclu AP de l'Air Force

Jameel Jaffer est un avocat canadien spécialisé dans les droits de l'homme et les libertés civiles. Il dirige le Knight First Amendment Institute à l'université Columbia, à New York

Le recul de la gauche américaine sur les questions de genre

ANALYSE

Dans la course au recensement des démocrates, Gavin Newsom a frappé fort. Gouverneur d'un Etat (la Californie) très anti-Trump, premier maire américain à avoir marié des couples gay (à San Francisco en 2004), l'élue et possible espoir de son parti pour la présidentielle 2028 n'a pas hésité à aller à l'encontre du dogme de la gauche sur la participation des athlètes transgenres dans le sport féminin, qu'il a estimé « profondément injuste ».

Dans l'échelle des problèmes auxquels sont confrontés les Etats-Unis, la question des sportives transgenres pourrait ne pas apparaître des plus cruciales. De l'aveu même du président du sport universitaire, Charlie Baker, il y a « moins de dix » athlètes transgenres sur 510 000 sportifs dans les compétitions universitaires. Mais les républicains en ont fait l'un des axes de leur campagne en 2024, et les démocrates se sont trouvés pris au piège de la machine républicaine à fabriquer des indignations. L'un des clips de campagne de Donald Trump qui a le plus nui à Kamala Harris, selon les sondages, est celui qui montre la candidate défendre l'accès à la chirurgie de transition de genre pour les détenus. « Kamala est pour eux/elles ; le président Trump est pour vous », disait la publicité.

Fasciné par l'efficacité avec laquelle les conservateurs diffusent leurs messages, le gouverneur de Californie étudie depuis longtemps la « méthode » Fox News. Après la défaite de Joe Biden en novembre 2024, Gavin Newsom a annoncé le lancement d'un podcast où il n'invitera que des adversaires politiques. Pour sa première émission, le 6 mars, il recevait Charlie Kirk, 31 ans, le fondateur de l'organisation étudiante de droite Turning Point USA et figure de proue du conservatisme agressif. Installé en Arizona, Charlie Kirk est de ceux qui ont propagé l'idée que l'élection de 2020 avait été « volée » à Donald Trump.

La conversation abasourdi les progressistes. Gavin Newsom, figure de la « résistance » anti-Trump, et Charlie Kirk, l'influenceur de la jeunesse MAGA, devaient aimablement. Le premier confie son admiration au second pour avoir eu « un sacré impact » sur le vote des jeunes. Admiration partagée par son fils de 13 ans, avoue-t-il. Et de demander des conseils à son invité sur la manière de rajeunir le message du parti. « Trouvez de meilleures idées, gouverneur », répond le trentenaire, qui se félicite de n'avoir aucun diplôme universitaire, « comme la majorité du pays ».

Sans broncher, Gavin Newsom encaisse la leçon politique de son cadet. Selon celui-ci, l'électorat ne se divise plus entre droite et gauche, mais entre « ceux qui ont confiance dans les institutions », comme les démocrates, qui écoutent « scientifiques, experts et autorités », et les autres qui contestent tout, des vaccins aux milliards de dollars pour l'Ukraine. Charlie Kirk profite de la magnanimité de son hôte pour le faire

L'ÉCHANGE ENTRE LE GOUVERNEUR DE CALIFORNIE, GAVIN NEWSOM, ET L'INFLUENCEUR MAGA CHARLIE KIRK A ABASOURDI LES PROGRESSISTES

LE PARTI DÉMOCRATE SE VOIT REPROCHER D'AVOIR TROP MIS EN AVANT LES REVENDICATIONS DES MINORITÉS

réagir sur la victoire d'une athlète transgenre dans une épreuve de triple saut dans un lycée californien quelques jours auparavant, événement qui enflamme les cercles conservateurs. « C'est profondément injuste », a donc répondu le gouverneur. Je suis totalement d'accord avec vous là-dessus. C'est une question d'équité. »

Équité ? A un moment où l'administration Trump cible les personnes transgenres, la déclaration a ulcéré des associations de défense des droits humains. « Quand les vies LGBT+ sont attaquées, les vrais leaders ne tergiversent pas, ils se battent », a réagi la présidente de Human Rights Campaign, Kelley Robinson. Les barons démocrates, eux, ont fait profil bas, soucieux d'éviter les polémiques alors que le parti se voit reprocher d'avoir trop mis en avant les revendications des minorités.

La mise en garde de Jane Fonda
Nul doute que Gavin Newsom prépare l'avenir. Présumé candidat pour la Maison Blanche, il a le souci de corriger son image élitiste. Mais son positionnement reflète aussi l'évolution de la Californie, qui a viré à droite sur plusieurs questions de société lors des élections de 2024, et celle de l'opinion nationale. Selon un sondage Ipsos publié en janvier par le *New York Times*, près de 80 % des Américains – et deux tiers des démocrates – démontrent la participation de personnes transgenres dans les compétitions féminines.

Gavin Newsom n'est pas une exception dans son parti. Mis à part Bernie Sanders, qui s'est toujours davantage classé dans le mouvement Occupy Wall Street (dénonçant les dérives du capitalisme américain) que dans le courant « woke », les démocrates ont entrepris un aggiornamento sur les questions de genre, notamment ceux qui sont réputés briguer l'investiture pour la présidentielle de 2028. L'ancien secrétaire aux transports Pete Buttigieg a retiré les pronoms « he/him » de ses profils sur les réseaux sociaux. L'iconoclaste sénateur de Pennsylvanie John Fetterman a été plus loin dans la formulation : « Je suis pas « woke », a-t-il énoncé.

En recevant une récompense de la Guilde des acteurs de cinéma pour l'ensemble de sa carrière, le 23 février à Hollywood, l'actrice Jane Fonda a mis le public en garde. S'il est de bonne politique pour le Parti démocrate de se distancer des combats étiquetés « woke », le sort des minorités, à l'heure de la présidence Trump, ne s'améliore pas. A un moment où la plupart des institutions et entreprises se débarrassent du critère d'inclusivité et de diversité dans les recrutements ou les promotions, tous, dans l'Amérique non blanche et masculine, ne se sentent pas les bienvenus.

La star a invité à retourner aux origines du mot « woke ». Un mot qui renvoie à « éveillé », conscient des injustices : « "Woke" signifie simplement que le sort des autres vous tient à cœur », a-t-elle résumé. Dilemme pour les démocrates : comment se distancer des mots détournés de leur sens par les républicains – sans avoir l'air d'abandonner les minorités ? ■

CORINE LESNES (SAN FRANCISCO, CORRESPONDANTE)

LES DÉSIRS SÉPARATISTES DES COLONIAUX

LIVRE

Les Français d'Algérie n'ont jamais formé un peuple digne de ce nom à l'écart de la matrice métropolitaine, et cette infirmité les a perdus. En somme, une « nation avortée », une communauté dont « l'éthnogenèse a connu un brutal coup d'arrêt, du fait des efforts associés de l'Etat français et d'un peuple rival », les musulmans. Telle est la thèse d'Yves Santamaría, qui, dans *L'Algérie et la France. Une terre pour deux peuples (1830-1962)* (Odile Jacob, 384 pages, 25,90 euros), remonte le fil des tentatives autonomistes, voire séparatistes, de cette colonie européenne, qui ne dépasseront jamais le stade de brouillonnages velléités. Un localisme centrifuge vite neutralisé par un « sur-patriotisme » français centripète.

Disons-le tout de go : le titre induit en erreur. Des « deux peuples » il n'est guère question, puisque l'auteur s'intéresse surtout à ceux qu'on appellera plus tard les « pieds-noirs », à leur impossible cristallisation identitaire. La radioscopie de la population autochtone est l'angle mort de l'ouvrage. On ne saurait reprocher à M. Santamaría de limiter ainsi son objet d'étude, libre est son pari historiographique. Sauf que l'ambition affichée dans la quatrième de couverture – « mettre en lumière les occasions manquées qui auraient pu permettre d'éviter l'embrasement » – s'accorde mal d'une telle impasse. Le lecteur ne saura rien, ou si peu, de l'extrême violence de la conquête coloniale, de la détresse de la population musulmane en proie à la dépossession, du désarrois de son élite face aux promesses citoyennes non tenues de la République. Peut-être l'auteur considère-t-il que cette histoire est déjà connue. La litanie de ces désillusions scande pourtant les « occasions manquées » grosses d'orages ultérieurs.

Aussi l'ouvrage tient-il moins le chronique des rendez-vous ratés qu'il déterre un aspect peu connu de cette séquence de 1830 à 1962, ce-



L'ALGÉRIE ET LA FRANCE. UNE TERRE POUR DEUX PEUPLES (1830-1962)
d'Yves Santamaría, Odile Jacob, 384 pages, 25,90 euros

lui des penchants sécessionnistes chez les coloniaux. La perspective, servie par une solide érudition, est originale en ce qu'elle restitue à la trajectoire algérienne une complexité souvent gommée par le regard rétrospectif. Histoire virtuelle, objectera-t-on, cimetière de songes creux, condamnés par une contradiction intrinsèque. L'auteur s'adonne néanmoins avec quelque bonheur à l'uchronie de ces scénarios alternatifs, imaginant d'autres options entre l'indépendance musulmane et l'intégration à la France, telles une Algérie fédérale ou une partition ménageant une enclave pied-noir.

La révolte des pieds-noirs

Car, au-delà de la fantaisie de l'exercice, court une tradition bien tangible, celle de l'ambivalence conflictuelle du lien entre tout colonat et sa tutelle métropolitaine. Que le rapport de force démographique avec la population autochtone ait interdit aux Français d'Algérie un destin américain ou australien ne change pas grand-chose à la schizophrénie des émotions et des intérêts. La célébration de la mère patrie coexiste avec le rejet de l'interventionnisme – parfois éclairé – de son administration, libérant des cycles d'ires autonomistes.

Dès l'ébauche du projet colonial algérien couve la fronde des nouveaux immigrants avides de terres – et « républicains » – honnissant un Napoléon III soucieux de protéger les

indigènes. Le contentieux pesa lourdement dans les sympathies communardes d'Alger, en 1871, et il fallut la grand-peur de l'insurrection kabyle concomitante pour ramener la colonie à des humeurs plus loyalistes. M. Santamaría exhume aussi la mémoire de l'agitation antisémite de 1898 orchestrée par Max Régis, maire d'Alger de 1898 à 1899, par ailleurs sympathisant des Boers d'Afrique du Sud, brandissant des menaces séparatistes face à une France ayant naturalisé les juifs d'Algérie.

Et si l'antisémitisme européen s'éroda avec le temps, l'autonomisme colonial n'en perdura pas moins, avec des personnalités comme Louis Boyer-Banse, fondateur de l'Union française nord-africaine, ou Raymond Laquière, président de l'Assemblée algérienne à trois reprises après 1948. Récalcitrance antilibérale toujours bornée par la sécurité économique et militaire dispensée par Paris. Et par la « centralité » qu'endossait Alger dans les grandes bascules nationales, qu'il s'agisse du refuge de la France libre en 1943-1944 ou du tremplin du retour des gaullistes au pouvoir en 1958.

La est le terreau psychologique où leva la révolte des pieds-noirs à l'heure de l'*« abandon »* de l'Algérie française par Charles de Gaulle, à partir de 1959-1960. Le ralliement par désespoir à l'Organisation de l'armée secrète (OAS) perpétua les contradictions de jadis, à savoir l'incapacité, malgré l'insurrection contre Paris, de couper le cordon ombilical. L'entrée, il est vrai, devait beaucoup à la connexion métropolitaine d'officiers putschistes rejouant la scène de la plateforme de reconquête.

Il faudra attendre les ultimes moments du chaos de 1962 pour que le scénario suggéré dans certains cercles parisiens du « partage », jusqu'alors récusé, éveille l'intérêt de l'OAS. Mais il était trop tard pourachever « la transmutation du particularisme pied-noir en communauté de destin » auquel les Français d'Algérie s'étaient trop longtemps refusés. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

Emploi du temps | PAR SERGUEI



LE VIN, ENTRE IVRESSE ET SOBRIÉTÉ

REVUE DES REVUES

Le vin s'invite à table, en soirée, rarement dans les revues. Or plusieurs essais viennent d'être publiés sur le sujet, incitant le mensuel *Critique* à les commenter dans un numéro stimulant, « In vino veritas ? » (96 pages, 13,50 euros). Ces ouvrages ne traitent pas du sujet qui affole le milieu, la lente mais durable baisse de la consommation d'alcool, mais d'une approche philosophique ou intime du vin, son imaginaire, ses ressorts, ses joies et tourments. En témoigne, dans un entretien, Pierre-Yves Quiviger, auteur d'*Une philosophie du vin* (Albin Michel, 2023).

L'actualité du vin n'est pourtant pas loin dans *Critique*, à travers quatre livres traduisant un dilemme vieux comme le monde : l'ivresse ou la sobriété. L'universitaire Laurent de Sutter analyse deux livres sortis en 2023, rédigés par des professionnelles du vin. Boire et critiquer est le métier d'Alicia Dorey, qui a publié *A nos*

ivresses (Flammarion), et celui d'Alice Feiring, à qui l'on doit *Pour tomber amoureux buvez ceci* (Nourriturfu).

Distinction entre vodka et vin

Dans son article « On a assez dégusté : pour une postcritique du vin », Laurent de Sutter salue des livres qui, loin des coulisses du métier, révèlent la face intime des autres : comment le vin modèle leur biographie, leur ouvre des narrations, nourrit des rencontres, permet de se projeter vers l'inconnu, de se raconter. Il fait le constat : déguster pour raison professionnelle nie la poésie du vin. Il va jusqu'à dire qu'Alicia Dorey et Alice Feiring peuvent ériger l'ivresse en « principe de vie », car elles « ont mesuré le poids de la boisson dans leur vie ».

De son côté, l'universitaire Claire Crignon évoque, dans « Pour une critique de la sobriété », deux livres parus en 2024 qui s'en prennent à la notion d'excès. *Je n'aurai plus besoin d'alcool pour danser* (Robert Lafont), de Maxime Musqua, et *Sobriété*, no-

tre alliée. *Dire non à la démesure* (L'Harmattan), de Stéphane Signoret. Le premier est un humoriste racontant sa victoire contre l'alcoolisme ; le second est un journaliste qui – et l'on sort du vin – s'attaque au productivismus et à nos désirs sans limites.

Claire Crignon se contente de mentionner ces livres pour aller ailleurs. A partir du vin, elle explore le terme « sobriété », son étymologie, son histoire, son succès actuel. Elle conclut que le mot « offre une norme à la fois physiologique et morale » et s'étonne du manque de nuance chez ses apôtres, qui goûtent peu la distinction entre une bouteille de vodka avalée d'un coup en soirée et un vin dégusté entre amis au repas.

Plutôt que de prendre parti, *Critique* bâtit des ponts entre ivresse et sobriété, prouve qu'il n'y a pas une vérité, mais des vérités du vin, libérant toutes les paroles. ■

MICHEL GUERRIN

« Critique » n° 934, « In vino veritas ? », mars 2025, 96 pages, 13,50 euros

Dominique Colas

Philosophe et politiste



A Paris, en 2009. FONDAPOL

Mort le 10 mars, à Paris, d'une crise cardiaque, à l'âge de 80 ans, comme *Le Monde* l'a appris auprès de sa famille, le philosophe et politiste Dominique Colas, malade, était dans la sombre perspective de perdre la parole, soit ce qui avait été son registre d'expression privilégié au cours de sa vie d'enseignant. Devenir un spécialiste reconnu du monde soviétique et postsoviétique, et professeur à Sciences Po Paris, ne fut pas le résultat d'un parcours balisé mais, au contraire, un itinéraire syncopé, dans une carrière gagnée pas à pas.

Né le 14 août 1944 à La Baule (Loire-Atlantique), fils d'un délicieux libraire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) où sa famille s'était installée, il est sans doute lié précocelement aux milieux intellectuels mais dans un registre modeste et non par son appartenance au monde des notables qui règne dans cette ville bourgeoise.

Pour un élève, même brillant, d'un lycée de province, le chemin vers l'Ecole normale supérieure qu'il tente de suivre en classes préparatoires à Marseille puis à Paris n'est pas tracé d'avance et, comme d'autres contemporains talentueux, il n'«intègre» pas. Mais la dilection est nette vers un cursus de philosophie et un souci d'époque à se mettre au service de la révolution, avec le projet d'une thèse sur Lénine.

La retombée des enthousiasmes et un détour par la psychanalyse pourraient le laisser, comme tant d'autres, devant de tristes bifurcations. Il en fait au contraire la somme avec un article fondateur sur l'injure chez Lénine : le dirigeant bolchevique ne traite-t-il pas ses adversaires d'«hystériques»? Entre la psychanalyse et l'histoire des débats des marxistes, Dominique Colas va se dessiner un territoire.

Une culture interdisciplinaire

Cette voie de recherche le sort d'une modeste position de professeur de philosophie dans un lycée de banlieue. Maurice Duverger (1917-2014), qui règne alors sur la science politique, le guide vers une agrégation du supérieur dans cette discipline, ce qui le conduit de Nancy à Paris, de Dauphine à Sciences Po, en passant par une direction scientifique aux éditions Payot. Il va expliquer Lénine et le leninisme à ceux qui n'ont pas décortiqué, comme il l'a fait, les 47 volumes de ses œuvres complètes. En sortira, entre autres publications, une biographie exemplaire (*Lénine politique*, Fayard, 2017). Mais la rue Saint-Guillaume veut plus que des spécialistes

14 AOÛT 1944 Naissance à La Baule (Loire-Atlantique)
1981 Agrégation de science politique
1992 «Le Glaive et le Fléau» (Grasset)
1995 Professeur à Sciences Po Paris
2017 «Lénine politique» (Fayard)
10 MARS 2025 Mort à Paris

étroits : les cours de Dominique Colas parlent de Platon, de Spinoza, de Freud et de Lacan, avec de longs détours par l'anthropologie politique anglo-saxonne. Dans un monde qui proclame que tout est politique, il devient une voix, notamment quand il s'agit de sortir du communisme comme d'une mauvaise maladie.

Cela prendra corps dans nombre d'éditions universitaires qui marquent un moment de la discipline. Il s'y inscrit avec une pensée critique appuyée sur une culture résolument interdisciplinaire. A côté de publications de commande (manuels, recueils de textes, collectifs), on retiendra un ouvrage majeur, qui n'a pas reçu l'écho qu'il méritait, même s'il sera traduit en anglais, *Le Glaive et le Fléau. Généalogie du fanatisme et de la société civile* (Grasset, 1992).

Dominique Colas y analyse les généalogies croisées sur la longue durée de deux réalisations de l'état politique : celle qui entend imposer ici-bas la «Cité de Dieu» (voir saint Augustin) et qui débouche sur les avatars du fanatisme, et celle qui accepte, démocratiquement, une médiation entre les fantasmagories du bonheur et la vie de tous les jours. L'ouvrage, en convoquant les représentations du monde des théologiens (Luther) comme celles des artistes (Dürer), défie les cloisonnements érudits. L'idée en reste d'une fondation de la démocratie représentative à une échelle millénaire, qui dépasse celle de nos minuscules échéances électorales. Ce livre est appellé à un meilleur avenir.

D'autres saillies critiques occuperont la dernière période de sa carrière. Elles portent sur les figures de rhétorique du discours marxiste, les représentations des globes terrestres dans nos jardins, ou sur les statues de Lénine fracassées dans le cadre de la chute du communisme (*Poutine, l'Ukraine et les statues de Lénine*, Presses de Sciences Po, 2023). On a là les pièces d'une pensée résolument originale, où l'humour transcende le ressentiment et appelle à l'avènement d'un monde pacifié. ■

FRANÇOIS POUILLON
(ANTHROPOLOGUE)

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :

carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :

<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Alexandre.

Dix-huit ans : une étoile, un destin.

Joyeux anniversaire, mon fils.

Décès

Paris. Asnois.

Florence Bary-Moineau et ses enfants, Nicole Bary, François et Sylvie Bary et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Marc BARY,

survenu le 10 mars 2025, à Clamecy (Nièvre).

cmjbary@gmail.com

François Beaudonnet, son époux, Eric et Pascale Beaudonnet, Hélène et Casimir Nieviadomy, Gilles et Véronique Beaudonnet, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie BEAUDONNET, née DURAND,

survenu dans sa quatre-vingtquinzième année, à Deneuille-lès-Chantelle (Allier).

M. et Mme Jean et Marie Jeanne Bourdieu-Guedj, son frère et sa belle-sœur, M. Christophe Le Pouhalec et Mme Delphine Caudron-Bourdieu, ses neveux,

Mme Francine Sudaka, sa belle-sœur,

M. et Mme Paul et Jeannette Gaulin, ses cousins, Mme Myriam Kozlowski, Mme Chantal Thevenin Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Renée Anna BOURDIAU, divorcée RAPPOROT,

survenu le 9 mars 2025, des suites d'une longue et cruelle maladie qu'elle a affrontée jusqu'au bout.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

La famille tient à remercier les hôpitaux de Paris, Tenon et Bretonneau.

Amy, son épouse, Martin et Anne, Bastien et Lola, ses fils et leurs épouses, Jules, Benjamin, Antoine, Alice, Prune, ses petits-enfants, la mère de ses fils, Laurette Jancovici, ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

Dominique COLAS, professeur émérite de science politique à Science-Po Paris, chercheur au CERI (Centre de recherches internationales).

La cérémonie se déroulera le 19 mars, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Les condoléances peuvent être adressées au 49, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris.

Luis Vassy, directeur de Sciences Po, Christine Musselin, directrice scientifique, Stéphanie Balme, directrice du Centre de recherches internationales (CERI), Réjane Sénat, directrice du département de science politique,

La communauté académique Et les personnels de Sciences Po,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Dominique COLAS, professeur émérite des Universités à Sciences Po, ancien chercheur au CERI, ancien responsable du Cycle supérieur sur l'Europe de l'Est et la Russie de l'École doctorale de Sciences Po,

survenu le 10 mars 2025, dans sa quatre-vingtième année.

Francis Cousté, son mari, Jean-Frédéric et Sandrine, Grégoire et Cécile, ses enfants, Amaury et Stella, Édouard et Charlotte, Geoffroy, Sibylle et Théo, Ainhoa, Élias, Thaïs, ses petits-enfants, Rémi, son arrière-petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

Édith COUSTÉ,

survenu le 23 février 2025, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Hélène FABRE

est partie sereinement dans l'après-midi du dimanche 23 février 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Ses enfants, petits-enfants et leurs conjoints, et ses arrière-petits-enfants vous disent toute leur reconnaissance de vous imaginer avec nous par vos pensées et votre affection.

Valérie Fabre, 11, rue des Minimes, 65500 Vic-en-Bigorre.

La comédienne

Suzel GOFFRE

nous a quittés le 20 février 2025.

Un Adieu a eu lieu à Saint-Germain de Charonne, Paris 11^e, ce 14 mars, à 10 heures.

Société éditrice du «Monde» SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du «Monde», directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Brouillard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevalier, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lamelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Koté
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautherot, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Sales (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Cargnic
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Iris et Luc De Backer, Ferit et Karine Gündogar-Lemasson, Carole et François Taïthe, ses enfants et beaux-enfants,

Noémie et Florian, Gabrielle, Briac, Matthias, Annabelle, Romane, Victoria, Tristan et Marine, ses petits-enfants et beaux-petits-enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Dorothea Renate GÜNDÖĞAR, née SCHMIDT,

survenue le samedi 8 mars 2025, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Elle a rejoint son époux bien-aimé, Ahmet GÜNDÖĞAR.

Elle laisse derrière elle un héritage d'amour et de bienveillance qui continuera à vivre dans nos coeurs.

«Die Liebe höret nimmer auf.»
«L'amour ne finit jamais.»

La cérémonie d'hommage aura lieu le mercredi 19 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Nicole Lefèvre, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Les familles Lefèvre, Guillemin, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LEFÈVRE, président honoraire de la Chambre interdépartementale des notaires de Versailles,

survenu le 11 mars 2025, à Nantes, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Philbert, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Philbert, à Noirmoutier-en-l'Île.

Pompes funèbres In memoriam, Tél. : 02 22 44 40 12.

Sa famille Et ses ami.e.s,

annoncent avec tristesse le décès de

Jean-Louis MOYNOT, chevalier de la Légion d'honneur, ancien secrétaire confédéral de la CGT, ancien conseiller d'État extraordinaire,

survenu le 6 mars 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie aura lieu le 17 mars, à 13 h 30, en la salle de la Coupole, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

famillejlmoym@gmail.com

(Le Monde du 11 mars).

Yann Luguen, Josette Reuss, ont la tristesse de faire part de la mort de

Géraldine REUSS LUGUERN,

le 5 janvier 2025, à Paris.

Anniversaire de décès

François Marcel Bernard DUJARDIN († 14 mars 2021, à Nîmes).

Quatre ans déjà mon François. Hier, le 14 mars à zéro heure dix-huit minutes ton corps a lâché prise. Les dégâts qui lui avaient été assénés étaient irrécupérables. Ta détresse avait commencé à 19 h 20, une heure après mon départ de l'hôpital. Nous nous aimions beaucoup a été notre au revoir. A demain le chat, tu m'as dit. On s'est embrassé. Nous avons tout fait pour essayer de le sauver, m'a dit le chirurgien à une heure du matin. Il y a quatre ans. Ce n'est pas vrai. Il a tout fait pour t'amener là où tu es, une urne bien froide. C'est ce que la commission d'experts a conclu. Le diagnostic était erroné, la décision de te soumettre à une telle intervention si brutale et risquée n'était pas justifiée. Je me suis battue, pour toi et pour moi. Comme tu l'aurais fait.

Je t'aime François. Tu me manques tellement.

Ton Amalia.

M en vente actuellement

En kiosque

Le Monde
HORS-SÉRIE
LA RÉPUBLIQUE SOUSTENSIONS
EDITION 2025

LE BILAN DU MONDE
EDITION 2025

Hors-série



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Le grand silence des artistes américains

Et ils sont où les artistes américains, les musiciens, acteurs, écrivains ? Par temps calme, ils ont la parole et la gâchette faciles, mais depuis quatre mois que Donald Trump impose avec brutalité sa contre-réforme, ouvrant un boulevard aux critiques et à l'indignation, on ne les entend pas. Trump fait cent fois pire que ce qu'ils avaient imaginé et ils restent muets. Ils sont sous le choc, ont peur, s'estiment disqualifiés, s'interrogent sur leur responsabilité. Ils se taisent aussi par intérêt.

Tel un signe, l'actrice Julia Roberts, invitée d'honneur aux Césars du cinéma, le 28 février à Paris, face à un public qui n'attendait que ça, a ignoré son pays, préférant envoyer des mots doux à sa famille. Elle avait pourtant prêté sa voix à un clip invitant les femmes à voter pour la démocrate Kamala Harris, même si elles n'en disaient mot à leur mari.

Même chose lors de la cérémonie des Oscars, le 2 mars, à Los Angeles, la moins politique depuis des lustres. Le décalage est vertigineux avec celle de 2017, quelques mois après la première victoire de Trump. Le présentateur Jimmy Kimmel avait alors traité le président de «raciste, stupide et inculte». Auparavant, d'autres figures avaient nourri la liste des noms d'oiseaux : «brute» (Chris Evans), «immonde» (Judd Apatow), «porc» (Cher), «clown» (Michael Moore). Robert De Niro voulait lui mettre son poing dans la gueule. «Ne nous laissez pas abattre, laissez-vous enrager!», écrivait Jennifer Lawrence en novembre 2016.

Aujourd'hui, rien de tout cela. Pas d'insultes, pas de bravades ni de résistance. Au contraire, un sentiment de résignation, de peur, voire de la docilité. C'est vrai dans le cinéma et dans la musique, où l'on n'entend plus Beyoncé ou Taylor Swift. Tout juste Billie Eilish dénonçait en novembre 2024 une guerre contre les femmes. Donald Trump fait le parcours inverse. Sur la défensive il y a huit ans, il est à l'attaque aujourd'hui, nommant à la mi-janvier trois pappy acteurs – Mel Gibson, Sylvester Stallone et Jon Voight – «ambassadeurs» à Hollywood, les chargeant d'être «[s]es yeux et [s]es oreilles». Ça ne veut pas dire grand-chose, c'est le signe qui compte.

Le sort réservé au film *The Apprentice*, d'Ali Abbasi, qui raconte l'ascension de Donald Trump dans les années 1970 et 1980, envoie un autre signe. Acclamé au Festival de Cannes en 2024, deux fois nommé aux Oscars, il est devenu encombrant aux Etats-Unis, mal diffusé, personne ne voulant apparaître à la télévision aux côtés de l'acteur Sebastian Stan, qui incarne le jeune Trump. «Ils ont trop peur», juge le comédien. Il est vrai que le président a qualifié de «diffamatoire» et de «dégoutant» un film où on le voit violer sa première épouse, Ivana. Au même moment, et le contraste est net, sa troisième épouse, Melania, vient de faire financer par Amazon un documentaire sur sa vie pour plus de 40 millions de dollars (37 millions d'euros).

Cette «capitulation» de la culture, selon l'expression de Hadley Freeman dans le quotidien britannique *The Times*, le 2 mars, fait jaillir un peu plus le discours à la fois froid et ultraviolent du séna-

ON EN EST
À SE DEMANDER
SI LA CULTURE N'A
PAS CONTRIBUÉ
À FAIRE PERDRE
KAMALA HARRIS

LA CÉRÉMONIE
DES OSCARS,
LE 2 MARS,
FUT LA MOINS
POLITIQUE DEPUIS
DES LUSTRES

teur français (Les Indépendants - République et territoires) Claude Malhuret, le 4 mars, digne d'une performance artistique et au fort écho à l'international, comparant Donald Trump et ses courtisans à la cour de Néron. Au point que Susan Glasser, éditorialiste réputée du *New Yorker*, pose cette question : «Où est la version américaine de ce discours?» Nulle part. Le mutisme s'explique aussi pour des raisons de gros sous. Trump a clairement attiré les classes populaires, qui regardent les films et séries d'Hollywood. Leur faire la leçon, surtout au moment où cette industrie se porte mal, serait malvenu. «Les spectateurs n'aiment pas qu'on leur dise de manger des épinards au moment où ils avalent leur pop-corn», constatait déjà le *Wall Street Journal*, le 26 juillet 2024. Et puis, la culture a soutenu de façon écrasante Kamala Harris et elle n'a pas gagné. On en est à se demander si elle n'a pas contribué à la faire perdre, devenant un boulet pour le camp démocrate, perdant en influence dans le pays au profit des industries de la tech.

Utopie de pureté
Cette question rejoint un débat qui, lui, déchire depuis des semaines la gauche culturelle et universitaire par le biais de dizaines de tribunes dans la presse : ce qui est appelé le «wokisme», en mettant en avant les questions identitaires et les minorités, a-t-il fait perdre Kamala Harris? Ce facteur a-t-il plus joué que les sujets économiques et sociaux ou l'immigration? D'un côté, il y a le sénateur du Vermont Bernie Sanders, emblème de la gauche, qui accuse son camp d'être devenu un parti à la boussole identitaire alors que la majorité des habitants appartiennent à la classe ouvrière. En face, il y a du monde, par exemple Jane Fonda, qui, le 23 février, a rappelé qu'être «woke» était un marqueur de bon sens et signifiait «simplement que vous vous souciez des autres».

Ce dilemme est au cœur d'un livre tout frais et remarquable, *Desire and Fate*, de David Rieff («le désir et le destin», Eris, 2024, non traduit). L'auteur cerne les apports du «wokisme» en matière d'équité, et il craint fort qu'ils soient balayés par le trumpisme. Mais il goûte peu le catéchisme radical et contre-productif de fantassins guidés par un «moralisme subjectif» et une utopie de pureté, convaincus que les réfractaires sont forcément racistes, misogynes ou homophobes – du pain bénit pour Trump.

David Rieff explique combien «wokisme» et capitalisme font bon ménage, notamment dans le divertissement culturel. La tour de Babel des identités constitue autant de segments de marché pour des entreprises au «wokisme» de façade. Les dégâts sont lourds, nous dit l'essayiste américain : les classes populaires estiment que leur abandon par les démocrates «est nourri par un mépris culturel». Pour cela aussi, la culture se tait. Donald Trump, au contraire, creuse ce sillon, crache son propre catéchisme, dont un slogan, qui a eu des effets ravageurs pendant la campagne : «Kamala est pour eux-elles; le président Trump est pour vous.» Kamala Harris pense aux personnes transgenres, Donald Trump au peuple américain. Ainsi soit-il. ■

POUTINE ET L'ARME DU TEMPS

ÉDITORIAL

M

Oui, mais non. C'est, résumée en trois mots, la réponse de Vladimir Poutine à Donald Trump, jeudi 13 mars, au moment où les émissaires du président des Etats-Unis arrivaient à Moscou pour négocier le projet de cessez-le-feu en Ukraine mis au point par Washington. «Nous sommes pour, mais il y a des nuances», a déclaré le président russe à propos de ce plan, dont le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a déjà accepté le principe. M. Poutine veut «en parler» avec les Américains et «peut-être appeler le président Trump», car il soulève «des questions importantes». Pour lui, une telle trêve «doit conduire à une paix durable et s'attaquer aux causes profondes de cette crise».

Le discours du chef du Kremlin, en fait, n'a pas changé. Ces «questions importan-

tes», qui rejoignent les «causes profondes de la crise», portent sur ses revendications constantes depuis l'invasion de l'Ukraine il y a trois ans : démilitarisation et neutralité de l'Ukraine, changement de régime à Kiev et donc départ du président Zelensky, annexation définitive des territoires occupés. Cela équivaut à une capitulation de l'Ukraine, inacceptable pour ses dirigeants et sa population après des pertes en vies humaines d'une telle ampleur, et lourde de danger pour l'Europe.

Pour Vladimir Poutine, la «paix durable» ne peut se faire qu'à ce prix-là : on devine mal la place pour le compromis. M. Zelensky ne s'y est pas trompé, qui a dénoncé jeudi soir la réaction «hautement prévisible et manipulatrice» du président russe.

Ce que laissent deviner les propos de M. Poutine, en revanche, c'est sa stratégie dans cette phase de la guerre : éviter de dire non tout de suite pour ne pas provoquer Donald Trump, qui a menacé la Russie d'un torrent de nouvelles sanctions si elle n'entrant pas dans le jeu. Etablir un dialogue avec le président des Etats-Unis, car ce format replace la Russie dans une position de grande puissance et permet à son président de traiter d'égal à égal avec la superpuissance américaine, son rêve depuis la chute de l'Union soviétique.

Autre avantage d'un tel dialogue : il réhabilite Vladimir Poutine, toujours sous le

coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre.

Mais, surtout, ne pas dire non à la proposition de trêve sans pour autant dire oui permet à M. Poutine de gagner du temps. Il a éprouvé la tactique avec succès par le passé : retarder le moment de l'arrêt des hostilités pendant que ses troupes en profitent pour accroître leur emprise sur le terrain. C'est ce qu'il a fait en Géorgie en 2008, en imposant son calendrier au président Nicolas Sarkozy, qui négociait un cessez-le-feu au nom de l'Union européenne ; c'est ce qu'il a fait à Minsk en 2015, en tergiversant face à la chancelière Angela Merkel, au président François Hollande et au président Petro Porochenko pendant que ses forces avançaient pour faire tomber le nœud stratégique de Debaltseve, dans le Donbass.

Aujourd'hui, il veut parler avec Donald Trump pendant que son armée et ses supplétifs nord-coréens reprennent la région de Koursk, ôtant ainsi à l'Ukraine le seul levier territorial dont elle disposait dans une éventuelle négociation.

«La patience et le temps sont mes armes de guerre», disait le général Koutouzov, vainqueur de Napoléon, le chef de guerre qui inspira Tolstoï dans *Guerre et Paix*. Dans la grande tradition russe, Vladimir Poutine impose l'arme du temps à un président américain pressé et impatient. ■



SALON DE L'EXECUTIVE EDUCATION

20 MARS 2025
AUDITORIUM DU MONDE

Le Monde
Nouvel Obs
Courrier international

FORMATION CONTINUE,
GRANDES ÉCOLES,
UNIVERSITÉS, IAE, IEP,
RECONVERSION, VAE

EXECUTIVE-EDUCATION.
LEMONDE.FR

JE M'INSCRIS!





colissimo

“**FIÈRE DE CÉLÉBRER
LES 30 ANS DU E-COMMERCE
AVEC COLISSIMO”**



Véritable révolution dans les habitudes de consommation, l'e-commerce souffle en 2025 ses 30 bougies. Chez Colissimo, nous soutenons le développement de petites et moyennes entreprises familiales, comme Jonak, qui sont devenues de grandes marques reconnues pour leur savoir-faire. Et nous serons toujours à leurs côtés, en France comme à l'international.

Lisa Nakam
Directrice associée de
JONAK
PARIS


LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

Nos futurs

Partie de beer pong au Foy', le 18 janvier.



VENDREDI 21 MARS
18 h 30-20 heures
**Environnement :
faut-il faire peur,
désobéir,
donner envie ?**

Avec Cyril Dion,
Mathilde Caillard,
Pauline Boyer,
Léna Lazare
et Nabil Wakim.

SAMEDI 22 MARS
15 heures-16h30
**Déconnecter... ou
pas ! Est-il égoïste
de se couper
du monde ?**

Avec Anne Cordier,
Christophe Ferveur,
Jean Massiet,
Paloma Moritz
et Syrielle Mejias.

DIMANCHE 23 MARS
14 h 30-16 heures
**Comment éduquer
nos parents ?**

Avec Salomé Saqué,
Camille Masclat,
Jean-Victor Blanc
et Rémi Soulé.

O

C



A Rennes.
Ci-contre et ci-dessous,
à l'Ubu, salle de concerts,
le 12 janvier.
En bas à gauche, au Foy',
le 17 janvier.
En bas à droite, fest-noz
à Pacé, dans la banlieue
rennaise, le 11 janvier.

PHOTOS: LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE
POUR « LE MONDE »

Rennes est une fête !

Pour la quatrième édition du festival Nos futurs, « Le Monde » ouvre ses pages aux élèves de Sciences Po de la capitale bretonne

Par les jeunes, pour tout le monde.» C'est le nouveau slogan de la quatrième édition du festival Nos futurs qui se tiendra du 21 au 23 mars, à Rennes, dont *Le Monde* est partenaire depuis sa création. Il succède à «La parole à la relève», signature des trois premiers opus de ce forum qui, en 2024, a attiré plus de 20000 personnes aux Champs libres. L'occasion d'assister et de participer à un éventail de rencontres, de débats, de concerts et d'expositions.

Si la relève prendra plus que jamais la parole, ce sera, cette année, dans l'objectif renforcé de parler à ses ainés. Depuis l'automne 2024, *Le Monde* travaille avec une trentaine d'étudiantes et étudiants rennais pour concevoir trois «grandes assemblées», qu'ils coanimeront. Les thèmes retenus ouvriront trois fenêtres sur les préoccupations des jeunes.

D'abord, le climat, vendredi 21. Quelles sont les émotions à mobiliser pour passer à l'action? La joie? La peur, au risque de tétoniser? La violence, au risque de se mettre hors la loi et d'effrayer?

Puis le rapport à l'information, samedi 22. Les raisons de se déconnecter de l'actualité sont nombreuses: éviter l'indigestion, ne pas s'exposer aux fake news, s'épargner les souffrances du monde... Mais n'est-ce pas une façon égoïste de

réagir, aussi bien vis-à-vis des autres qu'en tant que citoyen?

Enfin, dimanche 23, les relations avec les parents. Nombreux sont ceux qui n'imaginaient pas que leurs enfants les regarderaient un jour en suppôts du conservatisme. Pourtant, la diffusion de nouvelles catégories de pensée nourrit une fracture générationnelle inédite, qui invite les jeunes à se faire éducateurs de leurs ainés.

Nous proposons aussi une série de podcasts diffusés à partir du 22 mars autour du thème «Ce qui nous rend dingue»; des vidéos sur nos réseaux sociaux; enfin, ce supplément, réalisé par des étudiantes et étudiants de Mi en journalisme de Sciences Po Rennes. Ils ont choisi le thème de la fête et de ses bouleversements post-#MeToo: un temps et des lieux où le corps espère exulter sans se faire agresser, où le besoin de faire partie de communautés peut s'exprimer sans autre condition que le fait «d'en être», où les identités s'interrogent et se recomposent. La fête qui, selon les mots de l'enseignant et auteur Arnaud Idelon, participe à «nourrir l'espoir». C'est aussi l'objectif de Nos futurs. ■

EMMANUEL DAVIDENKOFF

Ce dossier est réalisé dans le cadre d'un partenariat avec les Champs libres et Rennes Métropole.

Ce supplément a été réalisé par des étudiantes et étudiants en Mi de Sciences Po Rennes, encadrés par leurs enseignants Christophe Gimbert et Claire Thévenoux, par notre correspondant à Rennes Benjamin Keltz et par Emmanuel Davidenkoff. Les «grandes assemblées» ont été conçues par un comité éditorial d'étudiants formé par : Camille Barthélémy, Laura Branquart, Romane Camus, Bertille Jayez et Carla Trocmé (Sciences Po Rennes), Basile Bessonnet et Adèle Hugebaert (Institut Agro Rennes-Angers), Fatou Cherif (UFR de sociologie à Rennes-II), Lamyae Afqir (Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes), Dylan Reymann (UFR de philosophie à l'université de Rennes), encadrés par Jade Bechtel (chargée de mission Nos futurs à Sciences Po Rennes), avec Callisté Boissat Massoni (apprentie chargée de production Nos futurs aux Champs libres), ainsi que Victoire Bounine avec Argentine Adam (*Le Monde* – événements et partenariats éditoriaux). Elles seront animées par Emmanuel Davidenkoff, avec Marine Miller et Margherita Nasi (*Le Monde Campus*) et ont lieu à l'auditorium des Champs libres (10, cours des Alliés, Rennes). Entrée libre.



Reportage dans la nuit rennaise. Ici, devant l'Ubu, le 12 janvier.



Soirée au Foy', foyer de l'école d'ingénieurs INSA, le 17 janvier.



« Rue de la soif », le 9 janvier.

Voyage au bout de la teuf

RÉPORTAGE | Comment les jeunes vivent-ils et appréhendent-ils la fête ? Une virée nocturne dans la capitale bretonne, sous la plume de six étudiants de Sciences Po Rennes

RENNES - correspondance

La réputation de Rennes n'est plus à faire. Longtemps surnommée la « ville rock », la capitale bretonne est connue pour être un territoire de fêtards habité par plus de 73 000 étudiants. Ici, les nuits sont mouvementées. Les festivals culturels se passent le relais presque sans discontinuer. Les rues regorgent de bars : un tous les 7 mètres dans la « rue de la soif », comme le vante même l'office du tourisme local.

Voilà comment nous, autrices et auteurs de ces lignes, appréhendions Rennes avant de nous y installer pour nos études supérieures. A force d'y vivre, nous avons appris à la connaître. Suffisamment pour comprendre que la ville bouillonne au-delà de son historique « rue de la soif ». La fête se déroule dans une multitude d'endroits, à l'image du foyer de l'école d'ingénieurs de l'Institut national des sciences appliquées (INSA), de l'Ubu, club à la programmation musicale pointue, ou de ces salles des fêtes qui accueillent des fest-noz, ces rassemblements où l'on danse sur des musiques bretonnes. Oui, la fête est diverse. Les pratiques évoluent. Les fêtards aussi. Nous, étudiants à Sciences Po Rennes, sommes partis en reportage au cœur de ces fêtes pour raconter une soirée rennaise presque ordinaire.

Ce jour de janvier, il est 21 heures. Une pellicule de pluie brille sur les pavés de la rue Saint-Michel, plus connue sous le nom de « rue de la soif ». La fameuse. Les fêtards arrivent. Nina, Jules et Alan se retrouvent au sous-sol de l'Annexe, un des

troquets de l'artère. Perchés sur des tabourets face à leurs verres de mojito, ces étudiants en première année de droit, d'art du spectacle et d'anglais partagent leurs premiers pas dans la capitale bretonne. Anciens lycéens à Morlaix, une des trois sous-préfectures finistériennes, ils s'épanchent sur ce « sentiment de liberté » que leur procurent les nuits rennaises : « *En soirée, tu n'as plus d'impératif. Tu fais ce que tu veux pour te changer les idées.* » Assis à quelques tables de là, Bryan, 22 ans, en connaît un rayon sur les fêtes étudiantes. Membre du bureau des élèves de la faculté des sciences économiques de l'université de Rennes, ce gaillard prépare la prochaine fiesta de l'établissement. Face à lui, ses amis pianotent sur leur ordinateur pour rassembler les différentes idées. Bryan insiste : « *Dans le monde de la nuit, les bars sont importants. Ils servent à sociabiliser. Dans un amphithéâtre, il n'y a pas de musique, pas de lumière, pas d'amis avec qui partager une pinte.* »

Fest-noz et musique électro

La « liberté », voilà aussi ce qu'Esther, Yanna et Maéva, la vingtaine, recherchent. Pour elles, ce soir, c'est fest-noz. Depuis plus d'une heure, elles transpirent sur le parquet de la salle des fêtes de Pacé, commune située dans la banlieue rennaise. Autour, quelque 750 autres danseurs de tout âge. Les kost ar c'hoad et les gavottes, danses traditionnelles, s'enchaînent sur la musique de Rozenn Talec et Yannig Noguet, deux incontournables de la scène traditionnelle bretonne. « *Des amis se摸quent parfois de nos soirées fest-noz. Ça leur semble vieillot. Nous, on adore se re-*

« Faire la fête répond à un besoin de faire communauté. Une soirée comme celle-ci permet le vivre ensemble »

MIA
25 ans, étudiante aux Beaux-Arts

trouver dans ces fêtes intergénérationnelles », s'enthousiasme Maéva. Yanna reprend : « *Ici, on peut danser une heure, s'arrêter pour discuter avec des gens qu'on n'a pas vus depuis longtemps puis repartir sur le parquet.* » Les trois femmes disent venir en soirée pour s'amuser. Rien d'autre. Dans leur bouche, il n'est jamais question de drague ou de séduction. Les relations amoureuses se construisent davantage dans le monde virtuel qu'en fest-noz ou dans une salle de concerts comme l'Ubu, ce club géré par l'association organisant le festival phare de la ville, les Trans Musicales.

Ce soir, l'Ubu propose une soirée intitulée « Fun ! Fun ! Fun ! ». En ouverture, l'artiste Digé Momo mixe sa lancinante musique électronique devant plusieurs centaines de personnes. Accoudée au comptoir du bar, Mia, 25 ans, rajuste ses lunettes roses pour observer les corps se déhancher les uns contre les autres. La musique tonne, alors cette étudiante aux Beaux-Arts crie pour se faire entendre : « *Ma fête idéale ? La découverte d'artistes, l'écoute de bons sons, de la danse et... des amis. Faire la fête est une réponse à un besoin de faire communauté. Une soirée comme celle-ci permet le vivre-ensemble.* » Mathieu, un de ses amis, DJ à ses heures perdues, abonde : « *Des lieux comme l'Ubu rassemblent des gens qui partagent la même identité musicale et le même sens de la fête.* » Il montre du doigt un homme à l'autre bout de la salle : « *Lui, c'est un compagnon de soirée. Je l'ai rencontré dans une fête techno, on s'apprécie, pourtant on ne se voit qu'en soirée.* »

La nuit est définitivement tombée sur Rennes. A l'autre bout de la ville, le foyer

de l'INSA sort de sa torpeur. Ici, on dit « le Foy' ». Depuis 23 heures, les élèves ingénieurs arrivent par vagues des résidences universitaires alentour, où des « before » se sont improvisés dans les parties communes des bâtiments. Tous passent devant le logo du Foy' qui trône à l'entrée de cette salle en sous-sol aux murs décrépis. Depuis cinquante-six ans, ce lieu vit au rythme de la vie étudiante. Illuminé par des lumières stroboscopiques, le dance floor se remplit moins vite que le bar. Au-dessus du comptoir, des formules mathématiques indiquent le prix des bières. Comprenez : 2 euros le demi. « *Les consommations sont beaucoup moins chères qu'ailleurs* », vante Romain, 19 ans, président de l'association qui gère le Foy'. « *Les étudiants aiment venir ici parce qu'on se connaît tous et qu'on loge à proximité.* » Pas besoin de conduire une voiture, en somme. Yann-Mark, longiligne étudiant aux cheveux bouclés, répète d'ailleurs des messages de prévention sur la consommation abusive d'alcool au stand du club Amour trônant à l'entrée. Cette association distribue également protections hygiéniques, bouchons d'oreille, préservatifs, eau... Yann-Mark prévient : « *Cette soirée est vécue comme une libération par beaucoup actuellement en postparties.* »

Beer pong

Etudiantes en deuxième année à l'INSA, Agathe et Noémie font partie de ceux-là. Dans un coin du Foy', elles observent leurs amis enchaîner des « jeux à boire ». Au programme : beer pong. De chaque côté d'une table, deux équipes se défient. Chacune tente de viser les gobelets remplis d'alcool de l'autre pour contraindre ses adversaires à boire. L'ivresse saisit rapidement les moins précis. Tandis que le jeu bat son plein, on évoque les violences sexistes et sexuelles avec Agathe et Noémie. Elles haussent les épaules : « *On fait la fête principalement entre nous. Ici, l'ambiance est hyper safe. Dès qu'un mec est limite, il se fait virer.* »

« *Des personnes alcoolisées peuvent toujours dérailer, mais, en fest-noz, j'ai l'impression de ne jamais en avoir vu* », reprend Florence, bénévole dans la salle de Pacé aux vitres désormais embuées. A ses côtés, Agnès opine. Selon une enquête réalisée par la mission régionale de lutte contre le sexism dans les musiques actuelles en Bretagne, les dimensions communautaire et familiale des rassemblements participent néanmoins à la « silenciation » des agressions. Plus largement, les politiques publiques locales tentent de s'adapter aux risques de la fête. En 2015, le dispositif Noz'ambule, fi-

Marie-Babette, drag-queen grande bourgeoise

Barbara Mazuer s'est d'abord cachée derrière son pseudo. La nuit venue, cette trentenaire endosse le costume de « Mademoiselle Marie-Babette ». « *Quand on fait partie de la communauté LGBT+, c'est lorsque la société construite et fermée s'endort qu'on peut s'amuser. On s'est toujours retrouvés la nuit, quand plus personne ne nous regarde. On éprouve le besoin de lâcher prise et de se réunir.* » Rapidement surnommée « l'impératrice », elle apparaît sur les réseaux sociaux ou sur scène vêtue en animal, comme sortie des sous-bois. « *Marie-Babette est une chimère venue d'ailleurs pour remettre de l'ordre sur terre. Elle n'est pas facilement repérable, c'est un caméléon.* » Peu à peu, elle se mue en grande bourgeoisie : « *J'ai lissé mon image pour mieux infiltrer certains milieux et les déconstruire de l'intérieur.* » Originaire d'Avignon, Barbara s'installe à Rennes après le confinement. « *Le Covid-19 a déclenché un besoin urgent d'expression et de faire valoir certains sujets.* » Elle façonne son

alter ego, apprend à se maquiller et à inventer le monde, la pensée et l'apparence de sa nouvelle extension. Marie-Babette sera créature, criera haut et fort, et ira là où Barbara s'est fatiguée à parler. « *Mon personnage [de bourgeoisie] fait référence à mon passé. Je viens d'un milieu de droite, homophobe et raciste. Par le drag, je me suis retrouvée et acceptée.* »

Sortir des lieux identifiés queer

Le pari de Barbara : sortir le drag des lieux estampillés queer. Marie-Babette se retrouve alors, en 2024, à débattre lors des 50 ans du Club de la presse et à participer aux Jeux de Bretagne à Nantes. « *J'ai eu l'idée récemment de me balader en plein jour dans les marchés des campagnes bretonnes en drag et de voir les réactions. Ça me fait hyper peur, il y a une notion de danger, on ne sait pas comment les gens vont réagir, mais ça peut être intéressant pour ouvrir le dialogue.* » Mais Barbara, en son for intérieur, bouillonne d'être réduite à la communauté

LGBT+. « *J'ai envie de faire partie de l'ensemble de la société, de la masse et que mon orientation ne soit pas toute mon identité, confie-t-elle. Nos vies sont des luttes, prenez-nous au sérieux. Notre prisme compte.* » Et sa solution, c'est de se montrer, de montrer que le drag existe, qu'il n'est pas décadent. « *Les Jeux de Bretagne, c'est assez fort. Tu te retrouves dans le centre de Nantes, en pleine journée, à performer devant un public qui souvent ne sait pas ce qu'il se passe.* »

Pour Barbara, la première fonction du drag n'est pas d'éduquer, mais d'être. « *Je commence à avoir un souci à devoir éduquer les gens, on n'est pas là pour ça. Tout ce qu'on demande, c'est la paix, tout comme nous vous laissons faire votre vie bien rangée. La liberté est pour tout le monde.* »

Ses projets ? « *Créer un cabaret pour montrer aux gens que c'est possible de révolutionner la société. Par le biais du vivre-ensemble, de l'autogestion et d'une vie remplie d'art et de culture.* » ■

E. DU. ET R. R.-C.
(RENNES, CORRESPONDANCE)



lesChampsLibres

RENNES
21-23
MARS 2025
GRATUIT

festival nos futurs

**PAR LES JEUNES,
POUR TOUT LE MONDE**

PROGRAMME
& ACCESSIBILITÉ



RENNES
MÉTROPOLE

Sciences Po
Rennes

Université
de Rennes

Le Monde

Vendredi 21 mars 2025

Et si on écoutait les baleines ?

De 10h30 à 12h - Grande assemblée - Auditorium

Avec Lamya Essemhlali, présidente de Sea Shepherd France, Camille Brunel, auteur de *Éloge de la baleine*, et Olivier Adam, bioacousticien spécialiste des sons des cétacés.



Unsplash

Bibliothèque vivante : femmes engagées

En continu de 14h à 17h - Bibliothèque (niveau 5)

Toutes les 20 minutes, des femmes aux parcours inspirants viennent partager leurs expériences de vie lors d'un tête à tête (exil, engagement associatif, etc.). En partenariat avec Breizh Femmes et Histoires Ordinaires.

Immobilisme écologique, comment en sortir ?

De 14h30 à 16h - Grande assemblée - Auditorium

Avec Léna Lazare, activiste et membre des Soulèvements de la Terre, Nathanaël Wallenhorst, enseignant-chercheur spécialiste de l'Anthropocène et Léonard Dermarkarian, chargé de plaidoyer pour l'association Quotaclimat.

Le Monde

Environnement : faut-il faire peur, désobéir, donner envie ?

De 18h30 à 20h - Grande assemblée - Auditorium

En matière de lutte contre le réchauffement climatique, faire appel à la raison ne suffit pas. Preuve en est l'absence de changements malgré les recommandations répétées des scientifiques sur le climat et la biodiversité. Quelles sont les émotions à mobiliser pour susciter le passage à l'action ? La joie, au risque de ne pas prendre le sujet assez au sérieux ? La peur, au risque de tétaniser ? La violence, au risque de se mettre hors la loi et d'effrayer ? Ou encore le désir, l'humour ? Pour creuser ces pistes avec vous : le cinéaste Cyril Dion, les activistes Mathilde Caillard (MC danse pour le climat), Pauline Boyer (Greenpeace) et Léna Lazare (Les soulèvements de la terre) et le journaliste du Monde Nabil Wakim (auteur du podcast Chaleur humaine).



C. Dion / © P. LAZIC

M. Caillard / DR

P. Boyer / DR

L. Lazare / DR

N. Wakim / DR

RENNES
21-23
MARS 2025
GRATUIT

Nos futurs, ce sont des jeunes lycéen·nes, étudiant·es, engagé·es... accompagnés par Les Champs Libres, Sciences Po Rennes et le journal *Le Monde*. Ensemble, ils choisissent les sujets, invitent des personnalités, repèrent des initiatives, s'engagent et innovent.

3 grandes assemblées
avec *Le Monde*

Un festival pour toutes et tous

Un événement gratuit et accessible

PROGRAMME & ACCESSIBILITÉ



16 rendez-vous
Penser autrement de 45 min portés par des jeunes du territoire.

Des ateliers, des prises de paroles, des kiosques, etc.

L'affiche a été conçue par des jeunes étudiantes en design graphique et des publics concernés par le handicap dans le cadre du hackaton Design Graphique et Accessibilité en partenariat avec Les Tombées de la Nuit, Idéographik Bretagne et Pollen Studio.

Plus d'info sur leschampslibres.fr

@leschampslibres
#nosfuturs

> Si vous avez besoin de boucle magnétique ou d'un accompagnement, contactez la mission accessibilité **avant le 14 mars** : 02 23 40 66 05 accessibilite@leschampslibres.fr



Avec : INSA Rennes (Institut national des sciences appliquées), Institut Agro Rennes-Angers, Askoria, IUT Carrières Sociales, Université de Rennes, UFR Philosophie, Université Rennes 2, UniLaSalle, ENSCR (École nationale supérieure de chimie de Rennes), EURCAPS (École Universitaire de Recherche en Approches Créatives de l'Espace Public), IRIS-E, DN Made Bréquigny, EESAB (École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne), LISAA (L'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes), Fondation Rennes School of Business, Imagine Challenge, Lycée Théodore Monod (Le Rheu), Lycée Pierre Mendès France, Collège Rosa Parks, Collège Echange, Collège Le Landry, Pass Culture, Fondation de France, Ligue de l'enseignement 35, Animafac, Collectif INSA Rennes, COP Trotter, S'Éveiller, PlantaFAC, SolarY's, Syrennes, Le 4bis, PRISME, Le Parallèle (Redon), Keur Eskemm – Le LAP, Mediaparks, SPSF35, Patrimoine Commun, GRPAS (Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale), En Pssst, On Papote!, Histoires Ordinaires, Breizh Femmes, Tout Atout - Bancal, Atelier Canopé 35, Coopérative Jeunes Majeurs du BAM, L'Hôtel Pasteur, Amitiés Sociales, Séisme, Unis-Cité, Article 1, Idéographik, Pollen studio, GEM Laouen, ESAT Utopi Cesson Sévigné, Adapei35, SAMS 35, A l'envers et ERASMUS +, Les 3 ours, Le Groupe Ouest, Dooinit Festival, Les Tombées de la Nuit, Pop&Psy, STAR, TVR, Unidivers, Le P'tit rennais, C-Lab.

Sébastien Richomme et Denis Travouze.

Les Penser autrement du vendredi

Un travail qui a du sens ?

De 13h30 à 14h15 - Vie du Citoyen

Peut-on changer de formation ou de travail facilement ? Avec **Malek Jaouen**, jeune ingénieur et charpentier et **Serge Letourneau**, jeune retraité.

Deepfake : l'art de détecter des vidéos trafiquées

De 14h15 à 15h - Musée de Bretagne

Avec **Nicolas Beuve**, chercheur à l'Institut d'Electronique et des Technologies du numéRique à Rennes - IETR.

La culture du prendre soin dans un collectif

De 15h à 15h45 - Vie du Citoyen

Présentation de l'expérience du **Parallèle**, tiers-lieu ressource pour les jeunes adultes en pays de Redon, avec **Éric Le Grand**, sociologue à l'EHESP.

L'IA, une artiste en devenir ?

De 15h45 à 16h30 - Musée de Bretagne

Avec **Jean-Claude Heudin**, scientifique, spécialiste en IA, et **Hilary Galbreath**, artiste contemporaine.

Famille dysfonctionnelle : rester ou partir ?

De 16h30 à 17h15 - Vie du Citoyen

Avec **Lola Ollivier**, juriste pour le Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35).

Les médias français et la Palestine

De 17h15 à 18h - Musée de Bretagne

Avec **Pauline Perrenot**, journaliste pour *Le Monde Diplomatique*, chercheuse et militante au sein de l'association Acrimed.

Les kiosques du vendredi en continu

Le prisme de la discrimination

avec l'organisme de formation Prisme

Les femmes dans l'espace public

avec le Lycée Pierre Mendès France

Docteur carbone avec l'association SolarY's

Soirée Dooinit Festival

Le Practice House Club sort de ses murs avec Fényan, DJ Kin Soul (Belgique) et DJ Timéo. De 21h à 00h30 - Café des Champs Libres

Samedi 22 mars 2025

Déconnecter... ou pas !

Est-il égoïste de se couper du monde ? **Le Monde**

De 15h à 16h30 - Grande assemblée - Auditorium

Les raisons de se déconnecter de l'information sont nombreuses : éviter la surcharge informationnelle, ne pas s'exposer aux « fake news », s'épargner les souffrances du monde... Mais n'est-ce pas une façon égoïste de réagir, aussi bien vis-à-vis des autres qu'en tant que citoyen ? Existe-t-il des lieux ou des manières de s'informer sans mettre en péril sa santé mentale ? Pour en parler : la chercheuse **Anne Cordier**, le psychologue **Christophe Ferveur**, le streameur **Jean Massiet**, les journalistes **Paloma Moritz** (Blast) et **Syrielle Mejias** (Le Monde).



A. Cordier / DR

C. Ferveur / DR

J. Massiet / DR

P. Moritz / DR

S. Mejias / DR

Les Tribuns de la République

De 19h à 21h - Cérémonie d'éloquence - Auditorium

Des collègues de la métropole de Rennes ont 120 minutes pour défendre leurs idées. Imaginé par Mediaparks, un moment privilégié pour donner la parole à la relève et entendre ce que la jeune génération a à nous dire sur notre société.

Les Penser autrement du samedi

Quel est le prix du progrès technique ?

De 14h15 à 15h - Vie du Citoyen

Avec **Olivier Lefebvre**, ancien ingénieur et auteur du livre *Lettre aux ingénieurs qui doutent*.

Laïcité en France et dans le monde

De 15h à 15h45 - Musée de Bretagne

Avec **Aurélien Rissel**, maître de conférences, responsable du DU droit, religions et vie sociale à l'Université de Rennes et **Jérôme Blanchot**, membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

Cycle menstruel et douleurs : réinventer son quotidien

De 15h45 à 16h30 - Vie du Citoyen

Avec **Gaëlle Baldassari**, fondatrice du programme «Kiffe ton cycle» et **Marguerite Morel-Flouzat**, sage-femme.

Rencontre avec les lecteurs : Antoine Albertini, journaliste «Police» du Monde

De 16h30 à 17h30 - Musée de Bretagne

Police, narcotrafic, mafia, criminalité, corruption... dans le quotidien d'**Antoine Albertini** au *Monde*, tous ces univers se croisent. Ils constituent un véritable défi pour le futur des sociétés démocratiques.

Nos Histoires, nos mots, notre pouvoir

De 17h15 à 18h - Vie du Citoyen

Comment prendre la place quand la société nous marginalise ? Avec **Gaetan Zhang**, président de Génération Panasiatique, **Ikrame Mokdad**, formatrice en art oratoire.

Quand c'est qu'on devient vieux ?

De 17h à 17h45 - Bibliothèque (niveau 2)

Est-on vieux à 25 ans ou encore jeune à 70 ans ? Un théâtre forum proposé par Amitiés Sociales pour déconstruire ses préjugés.

Médias et justice : alliés ou ennemis ?

De 18h à 18h45 - Musée de Bretagne

Des joutes verbales avec l'association S'Éveiller pour explorer les tensions entre la liberté de la presse et le respect des principes fondamentaux du droit.

Les kiosques du samedi en continu

Qui suis-je ? Et vous, qui êtes vous ? avec le Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale

Docteur Carbone avec l'association SolarY's

Connais-tu tes voisins ? avec le collectif En pssst

Eau et lithium : des ressources en crise avec l'INSA, filière internationale

BANCAL

Trois émissions en direct depuis les Champs Libres.
Insta : @bancal_--
TikTok : @bancal_media

EN CONTINU

VEN. SAM. DIM.

In Vitro

À l'initiative de Malko, Koliane et Nawal, le collectif issu du LAP8 se rassemble autour d'une exposition qui utilise le vitrail comme médium artistique.

Écho-systèmes

À travers diverses propositions artistiques, des étudiant-e-s en design et recherche créative de l'espace public interrogent nos relations singulières au vivant.

Dimanche 23 mars 2025

Les kiosques du dimanche en continu

Violences sexistes et sexuelles : comprendre, prévenir et réagir avec l'association Syrennes

Nos boutures seront la rupture ! avec l'association Plantafac

Connais-tu tes voisins ? avec le collectif En pssst

Repenser le monde en marchant - UTI avec la compagnie à l'envers et ERASMUS +



Erick Dercost

Ateliers

Le handicap invisible un super pouvoir caché - de 14h15 à 15h15

Simulation de la COP Biodiversité - de 16h à 17h15

Bibliothèque (niveau 6) sur inscription au 02 23 40 66 00

Conversation

Pourquoi nos parents sont comme ça ? - de 15h30 à 16h15 - La Verrière

Mode : style d'aujourd'hui, vision du futur

De 14h à 14h15 et de 16h15 à 16h30 - Hall

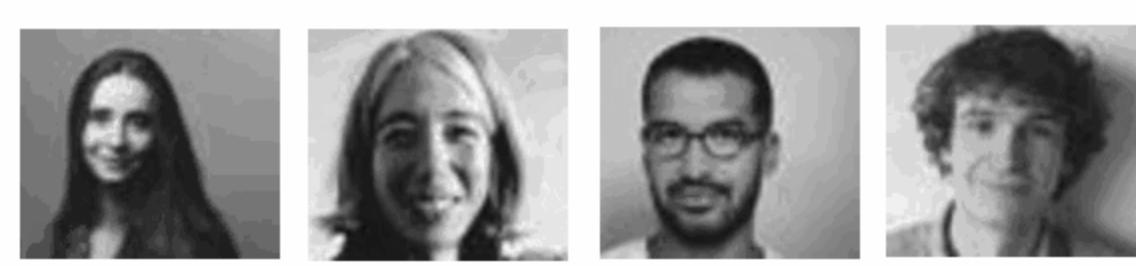
Un défilé pour célébrer la mode responsable avec des vêtements de seconde main prouvant qu'il est possible d'avoir du style sans nuire à la planète.

Comment éduquer nos parents ?

Le Monde |

De 14h30 à 16h - Grande assemblée - Auditorium

Nés pendant la vague féministe des années 1970, socialisés avec SOS Racisme et les manifs « anti Le Pen », contemporains des premières Gay Pride, nombreux de parents n'imaginaient pas que leurs enfants les regarderaient un jour en suppôts du conservatisme. Pourtant, la diffusion de nouvelles catégories de pensée, accélérée par les réseaux sociaux, nourrit une fracture générationnelle inédite, qui invite aussi les jeunes à se faire éducateurs de leurs aînés, notamment sur les questions de racisme, de féminisme et d'écologie. La journaliste et autrice **Salomé Saqué**, la chercheuse **Camille Masclet**, le psychiatre **Jean-Victor Blanc** et le linguiste **Rémi Soulé** se demandent avec vous comment passer le(s) message(s) de la façon la plus convaincante possible.



Britney Spears : une icône pop et psy

De 17h à 18h30 - Grande assemblée - Auditorium

Célébrée, idolâtrée puis conspuée, mise sous tutelle, puis libérée, délivrée... L'idole de la pop symbolise parfaitement la célébrité avec ses hauts et ses bas et ses impacts sur la santé mentale. Son histoire interroge notre regard sur les femmes dans notre société du spectacle. Avec la journaliste **Florence Trédez**, co-fondatrice et directrice de la programmation du festival Pop & Psy, **Jeanne Burel**, réalisatrice d'un documentaire sur Britney Spears pour Arte, **Louise Chennevières**, autrice de *Pour Britney (POL)*, **Silly Boy Blue**, autrice-compositrice-interprète, **Yelle**, chanteuse, et le **Dr Jean-Victor Blanc**, psychiatre, co-fondateur du festival Pop & Psy.

En partenariat avec le festival **Pop & Psy**, premier festival de la santé mentale.

Les Penser autrement du dimanche

Parlons santé mentale

De 14h15 à 15h - Vie du Citoyen

Avec **Christophe Ferveur**, psychologue et vice-président du Réseau de Soins Psychiatriques et Psychologiques pour les Étudiants.

Quels parcours professionnels pour les femmes voilées ?

De 15h à 15h45 - Musée de Bretagne

Avec **Amynata Bagayoko**, autrice d'un article sur la discrimination des femmes voilées dans l'accès à l'apprentissage et **Atéka Vasram**, avocate.

Partir pour étudier : la réalité des jeunes des Outre-mer

De 15h45 à 16h30 - Vie du Citoyen

Partir pour poursuivre ses études est un défi à la fois émotionnel et financier, nécessitant une adaptation et l'acceptation de l'éloignement de la famille et de sa culture.

“On nous apprend plus à nous laver les mains qu'à prendre soin des gens”

De 16h30 à 17h15 - Musée de Bretagne

Avec **Damien Tellier**, directeur d'établissements de soins et **Alexandra Bujwid**, retraitée ergothérapeute.

L'EESAB vous tire les cartes !

Au cœur du festival, une scénographie ludique et olfactive invite à explorer les avenir possibles à travers des cartes de tarot monumentales.

Le **Groupe Ouest**, lieu pour la fabrique de récits en Europe, implanté dans le Finistère, a accueilli 8 jeunes dans le cadre d'une résidence en février. Retrouvez leur création collective durant les Grandes assemblées du *Monde*, le vendredi et le samedi.



Au Foy', le 17 janvier.



A l'Ubu, le 12 janvier.

Tendre est la nuit : le regard de Julie Hascöet sur les free-parties

Ils hissent deux lourdes enceintes à bout de bras sur le toit de leur camion. Ces adeptes de musique techno préparent un mur de son capable de cracher de la musique tout le week-end. Voilà le genre de clichés que Julie Hascöet, 36 ans, aime saisir. Depuis plus de dix ans, la photographe documente les rave-parties organisées, souvent illégalement, en Bretagne et en Loire-Atlantique pour « donner à voir » cet univers méconnu. Dans le monde de la photographie, elle est reconnue pour son travail d'ampleur sur ce mouvement né dans les années 1980. « Je ne sais pas expliquer pourquoi il y a eu si peu de travail sur les raves-parties. Ce manque a nourri ma curiosité », explique la Finistérienne habituée à graviter jusqu'à alors dans l'univers punk.

Eux aussi comptent « faire la fermeture ». Aurore, Estelle et Serge apprécient la prestation du dernier DJ programmé sur la scène de l'Ubu. Ces fans de musiques électroniques, bénévoles dans plusieurs festivals, scrutent les mouvements désordonnés de la foule et savourent : « Ce soir, les gens sont dans la même vibe. On ressent une énergie unique et partagée. Ces émotions sont rares. » Aurore reprend : « Faire la fête ensemble, c'est vraiment le bonheur de lâcher prise. » Peu avant 6 heures, la musique s'arrête. La lumière se rallume. Ça rigole, ça titube. Il est désormais temps de rentrer. Dans quelques heures, d'autres fêtards repartiront en piste, ici ou ailleurs. ■

LILA BERDAÏ, EWEN DUBÉE,
GARAN LINTANF, MARINE MOINE,
RAPHAËL ROCHER-CAMPAS
ET LOLE ROQUET

sur la douceur. On y voit des gens qui s'embrassent ou dorment ensemble. On parle d'amour et de communauté », commente Yves-Marie Guivarch, programmeur de l'établissement culturel des Champs libres à Rennes.

Bunkers et caissons de basse

Ce dernier a exposé, en 2022, le projet de Julie Hascöet intitulé « Murs de l'Atlantique ». Produites en argentine, ces images montrent tantôt des paysages, tantôt des portraits de fêtards et d'infrastructures éphémères propre au déroulé des free-parties. Les bunkers construits sur le littoral lors de la seconde guerre mondiale voisinent avec la superposition des caissons de basse diffusant la musique.

Après une décennie à fréquenter le milieu de la teuf, Julie Hascöet observe « une montée de la répression » de la part des autorités à l'encontre des participants. Les raves-parties sont régulièrement interdites par des arrêtés préfectoraux. Elle dénonce aussi des « violences policières ». Lors d'une opération des forces de l'ordre visant à interdire une soirée clandestine à Redon (Ille-et-Vilaine) en 2021, un jeune homme a perdu une main. Amnesty International avait alors alerté sur un « usage abusif » de la force. « Au début de mon travail, j'observais une volonté des organisateurs à dialoguer avec les autorités. Ce n'est plus le cas. Depuis quelques années, on vit une criminalisation du milieu qui vise à le faire disparaître », témoigne la photographe. Elle conclut que, désormais, aller en teuf est un « acte courageux et téméraire ». ■

G. LI. ET M. MO.
(RENNES, CORRESPONDANCE)

Faire face aux violences sexistes et sexuelles dans les soirées

Les dispositifs de prévention tendent plus à responsabiliser la victime potentielle qu'à prévenir les risques

RENNES - correspondance

Noz'ambule, Les Catherinettes... Les dispositifs de prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS) pendant les fêtes se multiplient. Effet de la vague #MeToo et prise de conscience de la gravité de la situation. Réalisée en 2018, une enquête de l'association Consentants auprès de 1030 fêtardes et fêtards avait produit un électrochoc dans le petit monde de la nuit : 60 % des femmes déclaraient avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu festif.

Spécialistes des questions de genre et d'égalité, les sociologues Julie Besnard et Louise Gasté confirment que la fête est l'espace de tous les dangers : « La foule, la sensation d'absence de normes, le relâchement collectif, la désinhibition liée à l'alcool et aux drogues » accentuent les

vulnérabilités des potentielles victimes, et créent chez les agresseurs « un sentiment d'invulnérabilité et de déresponsabilisation ». D'où la multiplication des initiatives de prévention, de sensibilisation et de prise en charge des victimes. Le dispositif Noz'ambule, déployé par la municipalité de Rennes pour réduire les risques dans les pratiques festives, a, par exemple, intégré il y a quatre ans, le « risque VSS » dans ses actions.

Depuis 2020, l'association Les Catherinettes intervient dans les festivals. Elle met en place, avec les organisateurs, un stand de prévention et un dispositif de prise en charge des victimes. L'association forme en amont les équipes bénévoles et professionnelles. Ces dispositifs tentent, au-delà de la prise en charge des violences, de créer des lieux dans lesquels les fêtardes peuvent profiter de la fête et lâcher prise. En effet, face aux vi-

ences, nombreuses sont celles qui adoptent des stratégies d'adaptation : porter des tenues couvrantes, éviter certains endroits, ne jamais être seule... La fête devient alors une logistique complexe, privant de l'insouciance et de la détente qu'elle est censée incarner.

Hostilité des organisateurs

Bien que la prise de conscience progresse, la lutte contre les VSS se heurte encore à de nombreuses limites. Les actions de prévention tendent plus à responsabiliser les victimes qu'à prévenir les risques. Comme l'initiative des « capotes de verre » censées protéger contre les substances placées dans les verres à l'insu du consommateur. « Faire de la prévention avec les capotes de verre, c'est déplacer la charge sur celles et ceux qui subissent les agressions plutôt que d'agir sur les agresseurs », déplore Mélanie

Gourvès, directrice de l'association Les Catherinettes. Les associations soulignent également les travers d'une prévention limitée à l'espace festif. L'initiative Noz'ambule, qui intervient dans les lycées pour sensibiliser les adolescents aux risques VSS, estime par exemple qu'il est important d'agir au moment où se construisent les pratiques festives, chez les futurs fêtardes et fêtardes.

En outre, selon Julie Besnard et Louise Gasté, certains organisateurs « restent hostiles à s'engager dans cette démarche ». Ils craignent que « des signalements de violences fassent de la mauvaise pub à leur événement » et sont parfois réticents à engager le budget nécessaire à la prise en charge des VSS. Pourtant, les deux sociologues expliquent que, « en tant qu'acteurs influents, les organisateurs ont un rôle-clé à jouer et devraient adopter une position claire

et engagée, qui passe par une politique de tolérance zéro, pour responsabiliser les agresseurs potentiels ».

Ces enjeux amènent certains fêtardes et fêtardes à repenser leurs pratiques festives. « Aujourd'hui, la jeune génération accorde une importance particulière aux espaces festifs, et expose ses exigences, notamment en matière de VSS et d'inclusivité », constate Mélanie Gourvès. De nombreuses personnes se tournent vers des fêtes en appartement, entre amis et dans des cercles plus restreints, au détriment des grands rassemblements. Ou encore vers des fêtes organisées en mixité choisie (par exemple, ici, entre femmes et minorités de genre mais sans hommes cisgenres), qui répondent à un besoin de créer des environnements festifs plus sûrs et inclusifs. ■

LI. BE. ET L. RO.



Fumoir d'un bar, «rue de la soif», à Rennes, le 9 janvier.



Ci-dessus et en haut, au Foy', à Rennes, le 17 janvier.

« La fête participe à nourrir l'espoir »

ENTRETIEN | Selon Arnaud Idelon, noctambule et enseignant, le dancefloor est un lieu joyeux de construction et de déconstruction, plus politique qu'il n'y paraît

Fêtard professionnel, journaliste, coprogrammateur du tiers-lieu Le Sample à Bagnolet et maître de conférences à Paris-I, Arnaud Idelon publie *Boum boum. Politiques du dancefloor* (Divergences, 210 pages, 16 euros), un éloge réjouissant de la fête et de ses multiples facettes, notamment son lien à l'enfance.

La notion d'enfance revient souvent sous votre plume. En quoi est-elle proche de la fête ?

« Il serait temps de grandir » est une phrase que l'on entend souvent. Fêtards et fêtardes sont généralement vus comme d'éternels enfants ou ados qui ne seraient pas dotés de la conscience adulte, et dans un jeu perpétuel, dans une bêtise. Enfant, en latin, c'est *infans* : celui qui ne parle pas, l'être non doué de langage. Et c'est vrai : dans la fête, le langage passe au second plan. Il y a trop de bruit, de la musique très forte, on n'arrive même plus à articuler. La fête est une espèce de *reset* des sens, on perd la vue, la parole, on s'en remet au toucher, à l'ouïe, à la danse bien sûr. En invoquant le jeu, on invente des choses qui viennent « hacker » la rationalité profonde du jour.

On joue...

Exactement. Quand je fais la fête, je joue à chat perché, à cache-cache... Ça rappelle cette part d'imaginaire, de créativité, de lâcher-prise qu'on avait enfant. On ne s'autorise pas ces jeux à cause des normes sociales de l'âge adulte. Quand on se permet d'être enfant à nouveau, de faire des bêtises, on retrouve une conscience accrue, ultrasensible, et collectivement éprouvée, de l'artificialité des normes sociales. Celles qui disent que les hommes ne peuvent pas danser comme ça, que passé 20 ans on n'a plus le droit de jouer, qu'un fêtard est un enfant.

La fête occupe une place particulière dans le passage de l'enfance à l'âge adulte. Que dit-elle de cet âge de l'entre-deux ?

La fête fait partie de l'ensemble des rituels initiatiques qui permettent de passer de l'enfance à l'âge adulte. Comme le premier verre de vin rouge qu'on boit avec ses parents, la première fois qu'on passe la porte d'un club, normalement à 18 ans mais potentiellement avant, sont des rituels initiatiques. Toutes ces premières fois conditionnent une entrée dans l'âge adulte. La fête, c'est la découverte de beaucoup d'interdits : sortir seul, sans ses parents, à des heures tardives, rencontrer des personnes extérieures à notre cercle social. C'est aussi la question de la permission des parents. Il y a des codes et des imaginaires : on pense drogue, alcool, et à tous les risques de la fête. En creux, la permission, c'est la confiance de parents qui laissent leurs enfants embrasser ces dangers. C'est dire « tu es prêt, tu es prêt », « tu es adulte ».

Vous qualifiez la fête d'« interstice qui permet de changer, grandir », comme une école alternative pourvoyeuse d'autres schémas, éloignés des normes établies...

La fête renvoie à la question de l'apprentissage et de l'éducation. Elle permet d'apprendre et désapprendre, de construire et déconstruire. Si je pars de mon expérience personnelle, j'ai grandi dans un schéma familial hétérosexuel classique, c'était mon référentiel. J'avais très peu d'autres exemples. Je me suis donc cantonné au genre et à la sexualité qu'on m'avait assignées. Je manquais d'autres possibles, d'imaginaires différents, qui m'auraient permis de performer qui je suis autrement.

Performer ?

Oui. Au sens que lui donne la philosophe Judith Butler : donner à voir une façon d'être au monde qui peut ne pas correspondre aux normes, par les comportements, le langage... C'est ça que la fête m'a apporté, un espace de rencontre des mondes sociaux, un espace d'altérité et de surprise. Je me suis rendu compte de ce qui avait conditionné mon apprentissage, par rapport au genre notamment. Les perspectives possibles étaient bornées, toutes petites, alors que le monde est beaucoup plus vaste. Dans ce passage, je me suis aperçu que l'identité n'était pas une inertie : on peut être autre, on peut se métamorphoser, être ductile, embrasser d'autres façons d'être. Face à cette découverte, on ressent différentes choses, de l'émerveillement, déjà, mais aussi un peu de colère : « En fait, j'ai perdu tellement de temps ». La fête n'est pas un spectacle, mais vraiment une école. Et, une fois une chose apprise dans la nuit, on peut la ramener au jour.

Qu'est-ce qui permet à ce point d'apprendre et désapprendre dans la fête ?

Il faut bien distinguer les fêtes entre elles. Celles que j'évoque comme des écoles de construction et de déconstruction durant ma jeunesse, qui est une certaine jeunesse, sont des fêtes de communautés, queer, LGBTQ+... C'est là que j'ai vu se dérouler le spectre infini de genre, de sexualité, de manière d'être. J'ai pu désapprendre. La fête permet des interactions différentes que celles que nous connaissons en dehors. C'est ce que décrit la sociologue Eva Illouz, dans *Les Sentiments du capitalisme* [Seuil, 2006] : la façon dont l'imaginaire capitaliste s'immisce dans notre manière d'aimer. Pour évaluer la compatibilité amoureuse de deux personnes, nous nous limitons souvent à des éléments restreints. Chaque rencontre est comme un investissement qui suppose un retour, sur le plan amical, intime, professionnel... Dans la fête, cela devient moins vrai, on fait des rencontres qui ne recouvrent aucune fonction autre que la rencontre elle-même.

Des changements ont aussi fait évoluer les manières d'interagir, y compris en milieu

festif, à commencer par #MeToo. La génération post-#MeToo fait-elle la fête autrement ?

J'ai vécu la fête avant et après #MeToo, donc je n'ai pas le même regard sur ce tournant que la génération qui a grandi après. Ce que j'ai pu observer chez les plus jeunes, c'est un changement que j'appelle la « géographie du dancefloor » ou la façon qu'ont les fêtards et les fêtardes de se mouvoir dans l'espace. Je vois de plus en plus de rondes, de gens qui tournent le dos au DJ pour danser ensemble. La ronde est chargée de symboles, puisqu'on s'y regarde et qu'on s'y protège aussi du dehors. Mais pas dans toutes les fêtes. Dans celles que je fréquente, c'est certain. Ce réengagement de l'espace s'opère aussi par le genre, les femmes et les minorités de genre se retrouvent plus souvent au centre et les hommes n'occupant plus une place hégémonique. Ces renégociations de l'espace de danse peuvent venir d'un effet générationnel, mais peut-être aussi de #MeToo, qui aurait fait refléchir certains hommes sur leur position et sur ce que signifierait être un homme.

La fête demeure-t-elle un espace de séduction ?

En faisant mes recherches pour le livre, j'ai pu recueillir de nombreux témoignages de personnes qui allaient faire la fête pour « choper ». Avec ça en tête, il est certain que les débordements peuvent arriver. Il est difficile de se détacher de l'idée qu'on fait la fête pour quelque chose, qu'elle peut être imprudente, inutile. #MeToo a pu faire naître cette idée qu'il est possible d'aller dans des fêtes sans autre raison que de faire la fête. Ne pas cantonner la fête à un espace de séduction, ou à une fonction spécifique, à quelque chose d'utopique. On s'approche de ce que le philosophe et sociologue allemand Georg Simmel qualifie de « degré zéro de l'expérience démocratique », à savoir être ensemble pour aucune autre raison qu'être ensemble. C'est peut-être bien ça aussi, la fête.

Les fêtes sont aussi parfois l'endroit d'une incompréhension entre les générations. Comment ce décalage s'exprime-t-il ?

Il y a souvent cette idée d'une « génération en crise », qui, face au fatalisme, s'engouffrerait dans la fête. Cette jeunesse aurait renoncé à changer le monde, à s'engager, et n'aurait plus d'intérêt que pour l'intensité des soirées. Mon livre s'appelle *Boum boum* parce que mes parents utilisent ces termes pour qualifier la musique dont je parle dans mon ouvrage. Ces deux mots montrent vraiment le décalage d'imaginaire qui existe entre les générations.

Pour moi, cela s'inscrit dans un continuum de mépris générationnel, qui n'est pas nouveau. La fête vient toucher une nostalgie, qui dirait : « Ta jeunesse dans cette fête me rappelle que j'étais jeune ». Les fêtes dont je parle, les fêtes technos, sont criminalisées, dépréciées dans les médias. Elles sont vues comme un espace sans horizon, cyclique, sans parole. En perdant la linéarité et les paroles, on perdrait le sens.

Vous estimez néanmoins que les jeunes trouvent aussi dans la fête une forme d'engagement, de sens politique... Comment ?

La fête n'est pas l'expression du fatalisme, elle peut participer à nourrir l'espoir. Ce qui est expérimenté la nuit veut dire que nous, êtres humains, sommes capables d'horizontalité, de prendre soin les uns des autres sans le langage. L'espoir est là, la force pour faire changer le monde ou en tout cas amorcer des changements sociaux. La fête entretient aussi une proximité immédiate avec les luttes. C'est leur pendant corporel. Plusieurs membres des Soulèvements de la Terre me disaient que dans le combat, le corps, c'est un outil, contraint et violent. Ils expliquaient que s'ils n'avaient pas la fête, leurs corps ne seraient que ça. Dans la danse, dans la joie, le corps se régénère.

L'autrice Carla Bergman et le chercheur Nick Montgomery racontent dans *Joie militante* [Editions du Commun, 2021, épuisé] comment les luttes ont tendance à se figer dans l'austérité et le radicalisme. Beaucoup quittent le militantisme à cause de ça. Si on perd la joie d'être ensemble, les luttes s'épuisent. Des exemples comme MC danse pour le climat ou Planète Boum Boum, collectif artistique et militant, mettent l'énergie festive, la techno, les slogans politiques au cœur de la lutte. Cela permet d'atteindre, par une joie contagieuse, d'autres cercles sociaux. Certains, qui ne se reconnaîtraient pas dans les luttes, en viennent à se dire « c'est pour moi, j'y ai ma place ». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LOLE ROQUET ET EWEN DUBÉE

Le Monde

Siège social :
67-69, avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00

Édité par la Société éditrice
du «Monde» SA
Président du directoire,
directeur de la publication :
Louis Dreyfus
Directeur du «Monde» :
Jérôme Fenoglio

*La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0722 C 81975.
ISSN : 0395-2037*

Pré-presse Le Monde
Impression L'imprimerie
79, rue de Rosny
93290 Tremblay-en-France

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, par leur Ecolabel européen sous le N°FI/37/001. Eutrophisation : Ptot = 0,009 kg/tonne de papier

